

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13269 – 6 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine DIMANCHE 27-LUNDI 28 SEPTEMBRE 1987

Conseil de défense franco-allemand

« La France a besoin d'un président qui décide en matière de politique étrangère et en matière de défense », avait prévenu M. François Mitterrand, le jeudi 17 septembre, sur TF 1. Une semaine après, jour pour jour, le chef de l'Etat met en pratique sa conception du rôle présidentiel : il ne laisse à personne d'autre, ni au premier ministre, ni au ministre de la défense, ni même à son « ami », le chancelier Helmut Kohl, le soin d'annoncer, aux manœuvres franco-allemandes « Moineau hardi », que Paris et Bonn sont prêts à instituer un jour un conseil de défense qui devra harmoniser les analyses de sécurité des deux capitales.

Avec ce projet de conseil de défense franco-allemand, auquel sont conviés d'autres pays européens, M. Mitterrand marque son territoire constitutionnel : cette idée est bien à la confluence des intérêts diplomatiques et militaires de la France dans le monde, et le président de la République veut en partager la paternité avec le chancelier Kohl, qui en est le véritable promoteur.

Le traité de l'Elysée, qui fonde l'amitié et la coopération entre l'Allemagne fédérale et la France, avait institué, en 1983, une commission mixte pour les questions de sécurité et de défense où couvrent, côte à côte, diplomates et militaires des deux pays au sein de trois groupes de travail consacrés le premier à la stratégie, le deuxième à la coopération militaire et le dernier à la coopération dans le domaine des armements classiques.

L'idée d'un conseil de défense va bien au-delà de l'actuelle commission franco-allemande. Le chef de l'Etat, qui sait ce qu'est un conseil de défense, dont la présidence, en France, lui revient de droit, en vertu de l'ordonnance de 1959, pour orienter la politique militaire nationale, choisit, avec cette initiative, de passer à la vitesse supérieure. Même si l'on ignore encore le mode de fonctionnement, la composition et les missions exactes du futur organisme, MM. Mitterrand et Kohl ont voulu ainsi solenniser le rapprochement franco-allemand dans un domaine, la sécurité, où les statuts, les doctrines, les cultures et les tactiques des deux armées, sans parler de la langue, sont si différents.

Tout se passe comme si les hommes politiques, en voulant montrer la voie, appuyaient sur l'accélérateur quand, sur le terrain, au ras des pâquerettes du champ de bataille, les exécutants, sans être nécessairement de mauvaise volonté, ont, eux, le pied sur le frein en se colletant avec la réalité.

On le constate, de part et d'autre du Rhin, dès qu'il s'agit d'entrer dans le concret, avec les procédures de consultations en matière nucléaire comme avec la brigade franco-allemande. Il faut du temps et de l'énergie pour se concerter sans perdre son identité.

Ce décalage n'a jamais été aussi évident que lors de l'exercice « Moineau hardi ». Malgré les artifices d'une manœuvre qui n'avait pas pris en compte la dissuasion nucléaire ni même la simple menace aérienne de l'adversaire, il est apparu qu'il manquait encore beaucoup de pratique commune aux deux armées pour qu'elles marchent d'un même pas. Raison de plus, diront les plus optimistes, pour retrousser les manches, c'est-à-dire accentuer la coopération.

(Lire nos informations page 6.)

Le gouvernement et la préparation de l'élection présidentielle

• M. Chirac est décidé à riposter à M. Mitterrand
• M. Balladur accélère le rythme des privatisations

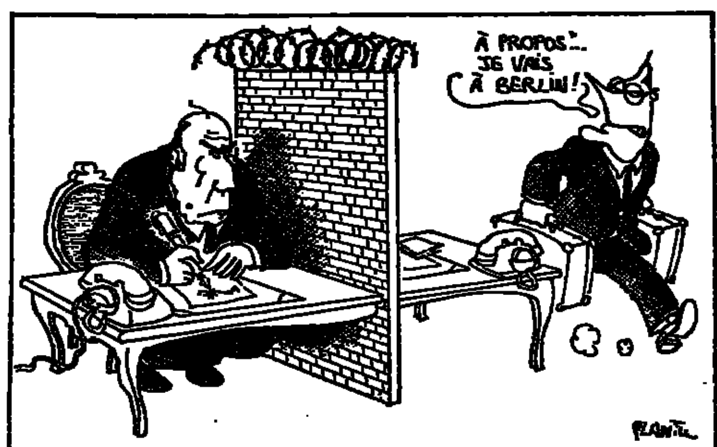
Un jour après M. Mitterrand, M. Chirac a retrouvé le chancelier Kohl, le vendredi 25 septembre, à Berlin à l'occasion de la rencontre biannuelle des dirigeants des partis conservateurs européens. Le premier ministre, qui était au Caire, samedi et dimanche, pour inaugurer le métro, n'entend visiblement pas laisser le président de la République occuper seul le terrain. A l'hôtel Matignon, on considère que, malgré les résultats peu encourageants des sondages, M. Chirac reste bien placé pour devancer au premier tour de l'élection présidentielle M. Raymond Barre ; on se félicite également de la prestation télévisée de M. Léotard qui n'a pas encore indiqué son choix entre le président du RPR et l'ancien premier ministre.

De son côté, M. Balladur a annoncé le calendrier des prochaines privatisations : l'UAP, les AGF, une banque de dépôt et une société industrielle. Cette accélération est une manière de répondre aux critiques des socialistes et des barristes contre la politique des noyaux durs et aux accusations concernant la mainmise du RPR sur les nouvelles privatisées (lire page 28).

La satisfaction et même l'optimisme – ou tout au moins la confiance – sont de rigueur à l'hôtel Matignon. Ce constat qui néglige les enquêtes d'opinion résulte d'une analyse de la situation au sein de la majorité, et s'accompagne de critiques plus vives à l'égard des socialistes et de M. Mitterrand lui-même. Comme deux adversaires qui se marquent, l'impression prévaut donc qu'après les attaques dirigées ces derniers jours contre la majorité et contre certains aspects de la politique du gouvernement, M. Chirac à son tour contre-attaque sur le même terrain.

A. P.

(Lire la suite page 8.)



Rivalité commerciale et boursière entre Air France et UTA

La guérilla des ailes françaises

M. René Lapautre, PDG de la compagnie UTA, a demandé une entrevue au premier ministre après la décision de ce dernier de ne pas autoriser sa compagnie à se poser à New-York. On s'attend qu'il contre-attaque en demandant à desservir l'Europe.

D'autre part, UTA et sa maison mère Chargeurs SA, présidée par M. Jérôme Seydoux, se portent systématiquement acquéreurs en Bourse des actions de la compagnie Air Inter, dont ils détiennent entre 28 % et 33 % du capital. Autant d'épisodes d'une guerre ouverte qui pourrait préluder à un bouleversement du paysage aérien français.

Jusqu'en 1985, le ciel était limpide et calme. Le gouvernement l'avait, en 1963, partagé entre les trois compagnies françaises, afin qu'elles ne se concurrencent pas. Air Inter jouissait d'un monopole sur le territoire métropolitain. UTA opérait dans le Pacifique-sud jusqu'à Los Angeles, et dans la majeure partie de l'Afrique. Air France couvrait le reste du monde. Chacun y trouvait son compte. Air France possède 108 avions, Air Inter, 45 et UTA, 11. Les trois réalisent des bénéfices.

C'est M. René Lapautre, PDG d'UTA depuis 1980 et ancien directeur général d'Air Inter, qui a déstabilisé ce bel édifice. A partir de 1985, il prend conscience que l'accord de 1963 ne tiendra plus très longtemps devant la déréglementation en marche en Europe comme dans le reste du monde. Surtout, il sait que sa compagnie est enfermée dans des marchés de moins en moins rémunérateurs. Dans le Pacifique, il affronte des compagnies asiatiques très performantes et, en Afrique, il ne peut que constater le recul du trafic dû à la crise économique.

M. Lapautre met donc au point une stratégie destinée à faire d'UTA une compagnie internationale à part entière. Il déclare au *Monde* le 26 octobre 1985, qu'« *UTA pourrait progressivement, sans nuire à une autre compagnie française, prendre place dans des régions qui lui sont aujourd'hui fermées* ».

ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite page 29.)

Fragonard au Grand Palais

La volupté de peindre

Après Chardin, Watteau et Boucher, Fragonard : la résurrection du dix-huitième siècle français s'achève triomphalement sur l'œuvre d'un peintre de mœurs ironique, paysagiste de talent, portraitiste de génie. Admirable.

« Petit poète de l'Art d'aimer », « chérubin de la peinture érotique », à en croire les Goncourt. « Bon papa Frago », selon une légende. Fragonard est un peintre à déguisements. Ses contemporains et ses redécouvreurs l'ont affublé qui d'une robe de chambre, qui d'un costume de séducteur à la Crébillon. Lequel est le vrai, le diable ou le brave homme ? Aucun des deux sans doute.

On imagine un être un peu rustique, guère mondain, essentiellement obsédé par sa toile ou par son lavis. L'une des rares citations que l'on ait de lui affirme : « *Je peindrais avec mon cul !* » Voici une esthétique claire, et juste, car Fragonard peint un peu tous les sujets, à l'aide d'un peu tous les procédés, sans système : comme ils lui viennent, au moment où ils lui viennent.

Peu importe donc la biographie. Il faut se contenter de répéter que Frago est un Méridional, né à Grasse en 1732 ; que cet enfant de boutiquier a mené une vie paisible et aisée jusqu'en 1789 ; que ce peintre de l'aristocratie fut un fonctionnaire ponctuel et appliqué de la Révolution, passant ses journées à administrer le Muséum, qui ne s'appelait pas encore musée du Louvre.

PHILIPPE DAGEN.

(Lire la suite page 21.)

A NOS LECTEURS

Comme les autres quotidiens, *le Monde* n'a pas pu paraître le vendredi 25 septembre, à la suite d'une grève des ouvriers du Syndicat du Livre CGT. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

Le Monde publiera vendredi prochain (édition datée samedi 3 octobre) un numéro spécial du « Monde Affaires ».

Le Monde
SANS VISA

Toronto, le Canada à l'américaine

Sérieuse, riche et provinciale, Toronto voudrait cesser de ne plaire qu'à ses habitants. Son ambition : être le bastion avancé du nouveau Nouveau Monde.

■ Gastronomie. ■ Jeux.

Pages 15 à 18

L'Éducation d'Alphonse

ROMAN

"... à égale distance du grand Céline et du petit Audiard, c'est-à-dire en plein Boudard."
François Nourissier / Le Point

BOUDARD
L'éducation d'Alphonse
Grasset

GRASSET

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 180 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 12,70 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 13,70 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 27 septembre. – *Le Caire* : inauguration du métro, en présence de M. Chirac.

Lundi 28 septembre. – *Vienne* : consultation entre les pays de l'OTAN et ceux du Pacte de Varsovie sur le désarmement conventionnel. *Strasbourg* : conférence sur la démocratie parlementaire.

Mardi 29 septembre. – *Washington* : assemblée générale du FMI ; le président Reagan demande au Congrès le renouvellement de l'aide militaire aux Contras.

Mercredi 30 septembre. – *Paris* : visite du vice-président des Etats-Unis, M. Bush.

Jeudi 1er octobre. – *Paris* : 39e session de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Vendredi 2 octobre. – *New-York* : le prince Sihanouk rencontre à l'ONU le secrétaire d'Etat américain, M. Shultz.

Samedi 3 octobre. – *URSS* : des observateurs étrangers assistent à la destruction d'armes chimiques dans la région de Saratov.

Dimanche 4 octobre. – *Rome* : assemblée générale de la Confédération européenne de l'agriculture.

Il y a trente ans, aux Etats-Unis

Les émeutes de Little-Rock

« *ILS sont entrés... Oh Dieu ! les négros sont entrés dans l'école !* » C'est un cri de désespoir autant que de haine qui s'élève de la foule massée devant le lycée central de Little-Rock, ce lundi matin 23 septembre. Depuis 8 h 45, l'heure du début des cours, la capitale de l'Arkansas est sur le pied de guerre. Tout à l'heure, en voyant s'approcher un groupe de quatre Noirs, une femme au bord de l'hystérie a donné le signal : « *Les négros !* » En fait, il s'agit de journalistes, mais leur arrivée déchaîne la hargne des quelque huit cents manifestants qui se contiennent depuis les premières heures du jour. On se jette sur eux, on les frappe. L'un d'eux, tombé à terre et piétiné, ne doit son salut qu'à la diversion créée par l'entrée de neuf élèves noirs qui se sont faufilés dans l'établissement par une porte de côté. Cette fois, c'est l'émeute. La douzaine de policiers qui protègent l'entrée se battent pied à pied. Il faut l'intervention d'une cinquantaine de gardes nationaux, culotte de cheval et immenses chapeaux, pour rétablir un peu d'ordre.

Calme précaire. A 10 h 30, pendant la récréation, des élèves blancs sortent en protestant. Les bagarres reprennent de plus belle. Reporters et envoyés spéciaux, venus en masse de la capitale fédérale, sont pris à partie. « *Yankees, rentrez chez vous !* » crie la foule. Un photographe du magazine *Time Life* sera même assez sérieusement touché. Finalement, un sergent de police décide d'évacuer les neuf jeunes Noirs en catastrophe.

L'intégration au lycée de Little-Rock aura duré à peine trois heures. Trois heures pour trois semaines d'une bataille juridique et politique qui trouvera son épilogue presque deux ans plus tard. Ces journées qui allaient diviser tout un pays et faire renaître dans un Sud révulsé par l'envoi de troupes fédérales des démons que l'on croyait assagis, resteraient dans les pages gênantes de l'histoire américaine sous le nom des « *émeutes de Little-Rock* ». Mais comment en était-on arrivé là ?

La fin de l'été 1957 s'annonçait pourtant calme pour le président Eisenhower. Nouveau pas sur le chemin cahotant de la déségrégation entreprise par le pouvoir fédéral, le Sénat venait d'adopter, le 29 août, et ce pour la première fois, une législation garantissant aux Noirs l'exercice de leur droit de vote. Certes, il avait fallu se battre, et concéder plusieurs amendements mutilants, mais bien qu'à l'arraché c'était une victoire tout de même. D'autant que les élus « *sudistes* » s'étaient livrés à un baroud d'honneur sans précédent. Le sénateur de Caroline du Sud, Strom Thurmond, allant, pour retarder le vote, jusqu'à garder la parole vingt-quatre heures et vingt-sept minutes, en s'alimentant de jus d'orange et de plaquettes vitaminées...

La « pègre raciste »

Cet exploit faisait plutôt sourire le pésident américain au matin du 4 septembre. Las des querelles du Congrès, il s'était décidé à partir pour Newport avec « *Mamie* » pour jouer au golf et prendre un peu de repos. Un repos qui n'allait guère durer. A Newport, un télégramme l'attendait déjà. Le signataire, un certain Orval Faubus, gouverneur de l'Arkansas, expliquait qu'il avait ordonné à la garde nationale de prendre position autour du lycée de la capitale de l'Etat, Little-Rock, pour empêcher les neuf élèves noirs inscrits d'y pénétrer le jour de la rentrée. Alléguant qu'il prévenait ainsi « *les troubles graves qui ne manqueraient pas de se produire si l'intégration des Noirs avait lieu* », le gouverneur demandait au président « *de bien vouloir comprendre* ».

Or le jour de la rentrée avait précisément été fixé au 4 septembre. Il fallait faire vite. Ce petit gouverneur venait d'agir en complète violation de la décision de la Cour suprême du 17 mai 1954 – pièce maîtresse dans la lutte pour les droits civiques – qui demandait aux Etats de « *déségréguer les écoles publiques avec toute la rapidité nécessaire* ». Eisenhower fit répondre sèchement : « *La seule assurance que je puisse vous donner est que je soutiendrai la Constitution fédérale par tous les moyens dont je dispose.* »

Le gouverneur Faubus ne bougea pas. Pas plus que la garde nationale autour du lycée de Little-Rock. Que cherchait-il ? Un hypothétique troisième mandat de gouverneur ? Peut-être. Alertés, les conseillers du président se perdaient en conjectures devant l'aplomb de ce fils de fermier, de Greasy-Creek, dans le nord-est de l'Arkansas. A l'image de beaucoup de politiciens ruraux, il s'était fait lui-même. A force de patience et d'entêtement. Employé de bureau, journaliste occasionnel, pour s'être frotté à tous les milieux, à tous les rouages d'un Etat, il en connaissait chaque réaction. Raciste ? Pas vraiment. Son propre fils, Farrell Eugene Faubus, était inscrit dans un collège déségrégué. Opportuniste ? Sans doute. Dans un Sud au calme apparent, le gouverneur le sentait bien, il est des courants qui peuvent vous mener très loin...

Sept Etats du Sud, justement (Alabama, Floride, Georgie, Louisiane, Mississippi, Caroline du Sud, Virginie), avaient réussi jusqu'ici à empêcher toute intégration scolaire. Ce n'était pas le cas de l'Arkansas qui, l'année précédente, avait accepté d'inscrire des Noirs à la prochaine rentrée dans les huit collèges subventionnés par l'Etat. Pourtant, le moindre incident pourrait faire tache d'huile, raviver les vieilles haines. Le président Eisenhower en est conscient, et cette « *effervescence permanente* » du Sud l'inquiète. L'intervention du gouvernement fédéral serait prise comme une insulte. Ne venait-on pas d'apprendre justement que dans la petite ville d'Ozark, au nord de l'Arkansas, trois étudiants noirs avaient été pris en chasse par un automobiliste qui avait tenté de les écraser ? Dans le même temps, à Nashville, dans le Tennessee, l'école élémentaire Hattie-Cotton était dynamitée : il n'y avait pourtant qu'un seul Noir inscrit pour trois cent quatre-vingt-huit Blancs !

Que faire ? Rencontrer ce gouverneur entêté ? Son entourage le lui déconseille. Mais le président américain, qui a toujours préféré contourner l'obstacle plutôt que l'affronter, reste fidèle à sa tactique : il prêche la patience. « *Il faut tenir compte de la réaction émotionnelle du Sud,* explique-t-il à ses conseillers, *on ne peut changer le cœur des gens par la loi...* » Ainsi se résout-il à recevoir Faubus. La rencontre dure vingt minutes. Elle a lieu le 14 septembre. Dans un souci d'apaisement, la Maison Blanche a même fait savoir que Faubus « *ne vient pas demander pardon, mais discuter* ». Le face-à-face n'aboutit à rien. Sauf peut-être – et sans doute était-ce là ce qu'il recherchait – à faire connaître Faubus dans tout le pays. Le maire de la ville, Woodrow Mann, s'en inquiète : « *Votre attitude,* écrit-il au gouverneur, *ne correspond pas à la pensée de la grande majorité des habitants et va nous attirer une publicité fâcheuse.* »

Peine perdue. La « *pègre raciste* », ainsi que l'appelle le président, a commencé à se mobiliser. Marvin Griffin, le gouverneur de Georgie s'est déplacé spécialement à Little-Rock pour y prononcer un discours incendiaire. Dans son sillage, on trouve quelques agitateurs patentés, qui bénéficient d'une certaine complaisance dans la population. Tel ce semi-vagabond de Frederick John Kasper qui parcourt le Sud pour prêcher au coin des rues qu'« *il n'y a de bons nègres que morts ou en Afrique* ».

Apparemment, la victoire de la déségrégation n'est pas pour demain. Cela fait maintenant deux ans pratiquement qu'en refusant de céder sa place à un Blanc dans un autobus de Montgomery (Alabama) Rosa Park a, sans le vouloir, lancé le formidable boycottage des autobus par les Noirs du Sud que mène le jeune pasteur Martin Luther King. Et pourtant, honteuse, l'intelligentsia sudiste capitule peu à peu devant l'extrémisme de ces petits Blancs qu'elle méprise. L'épreuve de force paraît inévitable. Le problème n'est même plus juridique, et le gouvernement aurait raison de ce gouverneur violeur de lois devant n'importe quel tribunal. Il s'agit tout bonnement de savoir à présent si la Maison Blanche veut entrer en lutte ouverte avec toute une partie du pays.

UNITED PRESS

Les soldats de la 101e division aéroportée en action à Little-Rock.

Le président au pied du mur

Le 20 septembre, Faubus est cité à comparaître devant le tribunal de Little-Rock. Seuls ses avocats se présentent, mais pour lire une déclaration contre le pouvoir fédéral et se retirer aussitôt. Le verdict tombe, prévisible : le gouverneur est sommé de retirer la garde. Il le fait, mais non sans se répandre en menaces et avertissements : « *La situation est très dangereuse,* explique-t-il, *des caravanes de manifestants se forment... la vente de couteaux et d'armes diverses a triplé...* » Ces armes, ces processions, les journalistes locaux n'en verront jamais la couleur. Mais le phénomène est désormais irréversible, Little-Rock et son gouverneur font les gros titres à travers tous les Etats-Unis. Il n'est pas un journal, une télévision qui ne dépêche une équipe sur place en attendant la suite.

La « suite », ce sera cette journée accablante du 23 septembre où plus de huit cents personnes conspuent neuf enfants noirs à l'entrée du lycée. Dix-neuf jours de crise pour trois heures d'intégration. Un électrochoc vécu par tout un pays presque en direct à la télévision. Et qui allait enfin décider le président à sortir de sa réserve. « *La loi fédérale ne peut être impunément bafouée par un individu ou un groupe d'extrémistes* », déclare-t-il avant de conclure : « *Ce serait un triste jour pour le pays si les écoliers ne pouvaient aller en classe que sous la protection de gardes armés.* »

Et pourtant, c'est bien ce qui va se passer. Le 24 septembre au matin, un télégramme du maire de Little-Rock met le président au pied du mur : « *Des centaines de personnes incontrôlées ont investi les rues, nous avons un besoin immédiat des troupes fédérales. La police a perdu le contrôle.* » En quelques heures, tout est consommé. Quittant enfin son club de golf, Eisenhower s'envole pour Washington et réquisitionne les 10 500 gardes nationaux de l'Arkansas pour les soustraire à l'autorité de Faubus. Dans le même temps, deux contingents de 500 parachutistes de la 101e division aéroportée prennent leur cantonnement à Little-Rock.

Le soir même, Eisenhower expliquait à la nation dans un discours qui se voulait rassurant que les troupes n'étaient pas là pour forcer le Sud mais « *pour faire appliquer la loi* ». En vain. L'arrivée des forces d'élite avait déjà mis le feu au poudres. « *La déclaration du président n'est pas une menace,* rétorquait Faubus, *mais une déclaration de guerre froide.* » A ses côtés, les élus sudistes entonnent un chant de vengeance : « *Nous pleurons encore,* dit le sénateur Talmadge, de Georgie, *la destruction de la souveraineté hongroise par l'intervention des chars russes à Budapest !* » D'autres préfèrent parler de « *tactiques hitlériennes* »... Et le sénateur de Caroline du Sud conseille carrément d'« *établir l'état de siège pour voir qui, du président ou du gouverneur, est maître de l'Etat* ».

A ce concert de protestations répond un soulagement général dans l'entourage du président. Il n'était que temps. Déjà, de sa retraite dans le Montana, l'ancien président Truman avait fait savoir que « *si pareille histoire était arrivée lorsqu'il se trouvait encore à la Maison Blanche, il aurait convoqué Faubus dans les vingt-quatre heures* ». La vedette du moment, le boxeur noir Ray Sugar Robinson, n'avait pas hésité à déclarer publiquement qu'il regrettait l'apathie de ce président « *qui continue à jouer au golf alors que son pays est au bord de la révolution* ». Quant au trompettiste Louis Armstrong, il avait refusé de se rendre en URSS dans une tournée organisée par le gouvernement fédéral : « *Pour la façon dont il laisse traiter mon peuple dans le Sud, le gouvernement peut bien aller au diable !* »

Le président Eisenhower n'avait peut-être agi que dos au mur, comme le dirent plus tard les historiens, mais il tint bon. Ne serait-ce que pour calmer l'opinion internationale, qui, si elle lui était favorable dans la plupart des pays occidentaux, reflétait aussi la propagande utilisée autour de cette affaire par les pays communistes. Encore traumatisés par la chasse aux sorcières du maccarthysme, les Etats-Unis se sentent à nouveau humiliés. Et de fait, la *Pravda* peut écrire, le 26 septembre, que « *la police se croisait les bras tandis que des enfants noirs étaient pris à partie* ». Du coup, ulcéré, le gouvernement fit diffuser sur les ondes de la Voix de l'Amérique un message en quarante-trois langues pour expliquer au monde entier les événements de Little-Rock et ce qui avait justifié l'envoi de troupes.

Bientôt, n'ayant plus de soutien ni même de sympathie évidente dans la population, les agitateurs finirent par mettre une sourdine à leurs revendications. La crise mourut d'elle-même, comme elle était née. A compter du 24 septembre, les neuf élèves noirs accompagnés au lycée en camionnette et escortés par deux jeeps de l'armée purent assister aux cours normalement.

Restait à retirer les troupes. Une première moitié quitta Little-Rock le 14 octobre, l'autre à la fin du mois. Faubus avait cédé mais il s'arrangea pour avoir le dernier mot : l'année suivante, il fit fermer le lycée. Lorsqu'il rouvrit un an après, il fallut un nouvel arrêt de justice pour que l'intégration y soit effective. Mais cette fois, le mouvement pour l'égalité des droits civiques était définitivement en marche. Trois ans plus tard, quatre étudiants noirs s'assoiront, en Caroline du Nord, dans une cafétéria « pour Blancs seulement ». En août 1963, le pasteur King bouleversera l'Amérique en lui racontant son « rêve »...

Pour l'instant, le président Eisenhower, lui, avait depuis longtemps bien d'autres soucis : le 4 octobre 1957, l'Union soviétique venait d'envoyer sur orbite le premier satellite Spoutnik. Et lorsqu'on lui parlait des événements de Little-Rock, il répondait simplement d'un air las que tout cela avait été « *ennuyeux au-delà de l'imagination* »...

MARIE-CLAUDE DECAMPS.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE
S A
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F


Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395 - 2037



Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 3615 - Tapez *LEMONDE*

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

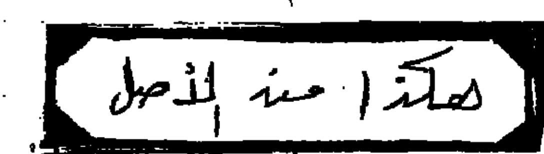
Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $460, per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39th Street, LCI, NY 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices, NY postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex USA, INC, 45-45 39 thStreet, LIC, NY 11104.

"GRAND JURY" RTL - Le Monde
dimanche 18 h 15
GEORGES MARCHAIS
en direct sur RTL
animé par Olivier MAZEROLLE
avec André PASSERON et Patrick JARREAU (Le Monde) Dominique PENNEQUIN et Bernard LEHUT (RTL)





Les manœuvres franco-allemandes en Bavière

Les manœuvres « Moineau hardi », qui ont permis de tester au cours de la semaine écoulée, le rôle d'appoint de la Force d'action rapide française auprès de l'armée ouest-allemande, ont été endeuillées au cours de leur dernière journée, vendredi 25 septembre, par deux accidents mortels. Trois militaires français ont trouvé la mort dans un hélicoptère Gazelle qui s'est écrasé au sol et dans un véhicule de l'avant blindé qui s'est retourné.

Commentant les discussions en cours sur la création d'un conseil de défense, évoquées jeudi en Bavière par le président Mitterrand, l'agence Tass a, par ailleurs, accusé Paris et Bonn d'aller *« vers la militarisation de leurs relations bilatérales »*.

M. Mitterrand a lancé le projet d'un conseil de défense commun

INGOLSTADT
de notre envoyé spécial

M. François Mitterrand a créé la surprise en annonçant, jeudi 24 septembre, durant les manœuvres « Moineau hardi », la mise à l'étude d'un conseil de défense qui permettrait à la France et à l'Allemagne fédérale d'harmoniser leurs analyses dans le domaine de la sécurité. Ce conseil de défense ne serait pas fermé à la participation éventuelle d'autres pays européens, parmi lesquels l'Italie ou l'Espagne.

Cette initiative a été évoquée par le chef de l'Etat français en présence du chancelier ouest-allemand, M. Helmut Kohl. M. Mitterrand en avait, au préalable, discuté avec le premier ministre et le ministre de la défense français, qui avaient donné leur accord. Cependant, on n'attendait pas si tôt l'annonce de ce conseil de défense.

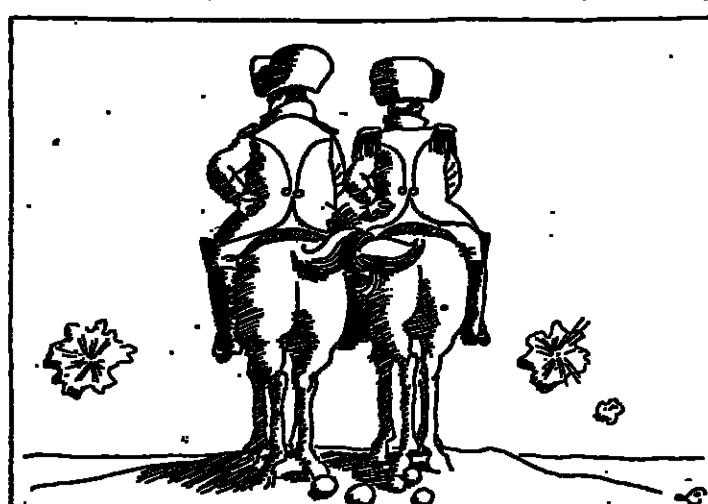
Accompagné du chancelier Kohl, M. Mitterrand avait assisté, durant la journée du 24 septembre, à la phase finale des manœuvres « Moineau hardi », qui, pendant plus d'une semaine, ont réuni en Bavière et dans le Bade-Wurtemberg 55 000 hommes du II[e] corps d'armée ouest-allemand et 22 000 hommes de la Force d'action rapide (FAR) française, composée de blindés légers, d'hélicoptères et d'infanterie pour la lutte antichars.

Pour cet exercice bilatéral, la FAR française avait été placée, durant quatre jours, sous le *« contrôle opérationnel »* du II[e] corps d'armée ouest-allemand, à Ulm.

« Un noyau européen »

Soulignant *« cet exemple impressionnant de la coopération franco-allemande »*, M. Kohl a expliqué aux journalistes que *« la liberté commune ne peut être défendue qu'en commun »* et que *« nos deux pays constituent un espace de sécurité commun »*. *« Nous cherchons,* a-t-il conclu, *à renforcer cette communauté »*.

M. Mitterrand s'est voulu plus explicite sur les conditions d'un engagement militaire de la France auprès de l'Allemagne fédérale. Il a rappelé que *« les données nucléaires de la France et ses relations avec le chancelier et par moi-même, et qui est suivie par nos collaborateurs »*, a déclaré M. Mitterrand. *« Nous en sommes aujourd'hui à ce que l'on pourrait appeler le temps de la négociation. Comment harmoniser les analyses dans le domaine de la sécurité : recherche, armement,*



Süddeutschezeitung du 26 septembre 1987.

commandement intégré de l'OTAN restent inchangées », que *« si les forces de l'OTAN sont aux frontières, à l'avant, la France n'en est pas, car l'armée française est située sur une ligne définie par de Gaulle, en arrière de la ligne des frontières.* Mais il a également estimé que *« dans un conflit, où il y aurait un péril immédiat, le devoir de la France serait de venir en aide à ceux qui sont ses alliés et à l'Allemagne »*.

Le président de la République a alors fait état de la perspective d'un conseil de défense, qui pourrait servir, un jour, de *« noyau européen »* à la constitution d'une défense commune.

« C'est une déclaration d'intention qui a déjà été esquissée par le *organisation et emploi des unités mixtes ? Il faut qu'il y ait à la tête de tout cela un échelon responsable. Nous voulons la négociation, et elle doit s'organiser. Laissons aux deux partenaires le soin de faire prévaloir leurs vues au cours de cette conversation-négociation. A partir de là, des problèmes connexes se posent. Comment insérer dans les stratégies, celle de l'alliance et celle de la stratégie autonome de la France, un développement de cet ordre ? Comment faire aussi qu'il n'y ait pas qu'une avancée militaire dans les relations franco-allemandes ? Il faut bien faire avancer en même temps les données politiques et économiques. Sinon, cela n'a pas de sens. Cet accord franco-allemand se situe après un traité très important, celui de l'Elysée, revivifié en 1983. Il peut ne pas intéresser que la RFA et la France. »*

Sur le terrain des opérations, néanmoins, « Moineau hardi » a révélé des lacunes dans le dispositif franco-allemand et montré que tout n'est pas aussi simple dans la réalité. Ainsi, il est apparu que le « parti rouge » avait réussi à progresser plus vite que prévu, et il lui est même arrivé de devoir ralentir pour permettre au « parti bleu » (les unités ouest-allemandes renforcées par les éléments français) d'organiser la contre-attaque adaptée à l'évolution des combats.

Une FAR allemande

En revanche, la FAR pourrait faire des adeptes en RFA. A en croire des officiers ouest-allemands, le projet d'un hélicoptère de combat commun aux deux armées donnera naissance, outre-Rhin, à une réorganisation du corps de bataille, avec la création d'unités aéromobiles propres à chacun des trois corps d'armée actuels de la Bundeswher. Ainsi, l'Allemagne fédérale pourrait constituer, à son tour, trois brigades aéromobiles composées, chacune, de deux régiments d'hélicoptères et d'un régiment d'infanterie. Cette FAR allemande aurait toutes chances d'éclipser son modèle français. En effectifs et en matériels, les trois corps d'armée ouest-allemands sont, en effet, l'équivalent de deux fois et demie la puissance de la première armée française.

JACQUES ISNARD.

Le scepticisme ouest-allemand demeure

BONN
de notre correspondant

Considérées au départ avec un certain scepticisme par l'establishment politico-militaire de RFA, les manœuvres « Moineau hardi » ont suscité au fil des jours une curiosité intéressée en RFA.

Deux types de réaction se manifestent au lendemain de l'exercice. La première est celle, agacée, des tenants solides de l'alliance germano-américaine dans le cadre de l'OTAN qui raisonnent selon le principe : un tiens vaut mieux que deux tu l'auras. Pour eux, cet exercice n'a été que de la poudre aux yeux, et les ouvertures du président François Mitterrand en direction d'une défense européenne, une utopie sympathique mais inopérante en cas de conflit.

Une autre réaction est perceptible dans la hiérarchie militaire ouest-allemande. On ne se fait pas de trop grandes illusions sur l'efficacité actuelle des forces conventionnelles françaises, si impressionnante puisse être la rapidité d'intervention de la FAR, mais on considère avec un intérêt certain l'évolution de la doctrine de défense de la France, qui semble, aux yeux des Allemands, redécouvrir l'importance des systèmes non nucléaires. Les militaires de RFA sont des « conventionnalistes » à tous crins. Ils voient sans déplaisir leur poids s'accroître au rythme des accords soviéto-américains annonçant le retrait progressif des armes nucléaires en Europe.

Militaires et hommes politiques se projettent déjà dans les prochaines phases du processus de désarmement qui pourraient aboutir à la suppression en Europe des armes nucléaires à très courte portée. Evoqué par le chancelier Kohl, le 25 août dernier, réaffirmé jeudi dernier à l'ONU par le ministre des affaires étrangères, M. Genscher, cette dénucléarisation du théâtre européen inquiète quelque peu l'état-major de la Bundeswehr. Tout apport conventionnel supplémentaire est, dans ce contexte, le bienvenu pour rétablir dans ce domaine un équilibre pour l'instant largement favorable aux forces du pacte de Varsovie.

L'évocation, par le président de la République française, de la mise en place d'un « conseil de défense franco-allemand » a, pour sa part, provoqué des réactions mitigées. Chez les pacifistes, on dénonce ce piège tendu à la RFA, consistant à impliquer le gouvernement fédéral dans d'éventuelles discussions préparatoires à une mise en œuvre d'armes nucléaires françaises. D'autres commentateurs font remarquer que, aussi longtemps que les principes français de dissuasion nucléaire demeureront un dogme, cela se traduira, au niveau budgétaire, par un déficit d'investissement dans l'armement conventionnel.

Mais surtout, ce qui apparaît au grand jour au lendemain de l'opération « Moineau hardi », c'est la méfiance congénitale des Allemands pour tout ce qui n'est pas fixé formellement dans des traités dûment signés. Le président français a beau affirmer que les choses vont sans dire et que, en cas de conflit, les forces françaises ne resteraient pas inertes, il en faut plus pour persuader Bonn que l'intérêt vital de la France recoupera celui de la RFA.

LUC ROSENZWEIG.

« De nouvelles chances pour Bonn d'accéder à l'arme nucléaire », *selon un commentateur soviétique*

A Moscou, un commentateur de l'agence Novosti, M. Beglov, écrit au sujet des manœuvres franco-allemandes et de l'entente soviéto-américaine sur les missiles à moyenne portée :

« De tous les gouvernements occidentaux, cela n'est pas fortuit, seul le gouvernement français trouve négative la perspective d'un accord soviéto-américain. Estimant que les Européens de l'Ouest vont devoir payer la liquidation des seuls missiles capables d'atteindre le territoire soviétique à partir de l'Europe de l'Ouest, Paris s'empresse de modifier la répartition des rôles au sein de la stratégie de « dissuasion nucléaire » de l'OTAN. (...) En proposant sa propre « solution » face à la « menace de découplage nucléaire » entre les USA et l'OTAN en cas d'accord sur le « double zéro », les chefs de la machine de guerre française manifestent leur intention de perpétuer le « théâtre européen » de la guerre nucléaire en comptant sur l'intégration des potentiels surgonflés de la France et de la Grande-Bretagne, en dehors de l'alliance atlantique si besoin est. De plus, le chemin qui va de la brigade franco-ouest-allemande à la future « communauté européenne de défense » pourrait faire apparaître pour Bonn de nouvelles chances d'accéder concrètement à l'arme nucléaire. »

EN BREF

● **Essai nucléaire souterrain en URSS.** — L'URSS a procédé, vendredi 17 septembre, à un essai nucléaire souterrain, *« à des fins militaires »*, sur son polygone de tirs de Semipalatinsk, au Kazakhstan a annoncé l'agence Tass, qui précise que l'explosion a eu une puissance de 20 kilotonnes. L'URSS a effectué onze essais nucléaires à caractère militaire depuis le 26 février, date à laquelle fut levé le moratoire unilatéral observé par elle pendant dix-neuf mois. L'URSS a également procédé à cinq essais nucléaires, *« pour les besoins de son économie nationale »*, pendant cette même période, ainsi qu'à l'explosion au sol d'une charge conventionnelle, à des fins militaires, le 25 août, dans son centre de l'archipel de Nouvelle-Zemble. — (AFP.)

YOUGOSLAVIE : après l'exclusion du numéro un du parti à Belgrade

L'unité de la Ligue des communistes est gravement compromise

BELGRADE
de notre correspondant

La confusion est grande et l'unité de la Ligue des communistes profondément ébranlée. Cette observation est valable surtout pour la ligue de Serbie, la plus importante du pays par le nombre de ses adhérents. Après deux jours de débats épuisants, son comité central a exclu de la présidence M. Dragisa Pavlovic, numéro un du parti de Belgrade, par un vote à main levée avec 106 voix pour, 8 contre et 18 abstentions. On reprochait à M. Pavlovic une activité contraire à la politique de la Ligue, plus spécialement au Kosovo, et ses « pressions » sur la presse. Cette exclusion aura pour conséquence un profond remaniement de l'organisation du parti à Belgrade, mais aussi des répercussions dans la République de Serbie tout entière, dont le président, M. Ivan Stambolic, avait soutenu M. Pavlovic.

Les débats du comité central ont révélé en effet l'existence de nombreuses divergences entre M. Stambolic et M. Milosevic, le numéro un du parti serbe. Les deux hommes appartiennent à la jeune génération des dirigeants, et l'opinion publique était convaincue qu'ils travaillaient en pleine harmonie. Or ils étaient en désaccord sur de nombreuses questions « de principe », et on ne voit pas comment maintenant, après la condamnation de M. Pavlovic, M. Stambolic pourrait conserver ses fonctions.

Les débats du comité central ont suscité le plus vif intérêt dans l'opinion. Retransmis par la télévision, ils ont confirmé que le parti serbe est à la limite d'une scission.

Plusieurs orateurs ont rendu un hommage tout à fait inhabituel à la presse et insisté sur son *« droit d'informer objectivement les lecteurs »*. *« Il est faux,* a dit l'un d'eux, *de prétendre que la presse est à l'origine de notre anarchie, et sa liberté ne peut plus être supprimée ni par des décrets ni par la nomination de commissaires. » Politika* de Belgrade, le plus influent quotidien yougoslave ayant été critiqué pour *« nationalisme »*, y compris par son proche directeur, M. Stojanovic, son rédacteur en chef, M. Zivorad Minovic, a déclaré que son journal faisait l'objet d'*« intrigues et d'insinuations »*, pour conclure : *« Je pense que la presse doit se débarrasser des influences bureaucratiques et de toute tutelle. »*

La crise existant déjà au sein de la ligue de la République de Bosnie-Herzégovine à la suite du scandale d'Agrokomerc, on s'attend à des demandes de révocation de plusieurs membres de la direction bosniaque, y compris celle du chef du gouvernement. Une déclaration du secrétaire de l'intérieur de Bosnie a fait sensation. Il a expliqué que, dès le mois de février, les organes de sécurité s'étaient aperçus que des choses insolites se passaient à Agrokomerc. Il a envoyé ses hommes sur les lieux pour se renseigner, mais ils se sont heurtés à un mur de silence. *« Le directeur d'Agrokomerc,* a-t-il dit, *avait son service de contre-espionnage et les gens avaient peur de parler. »*

On constate enfin une entrée spectaculaire de l'armée sur la scène politique. Le ministre de la défense, l'amiral Branko Mamula, a annoncé, dans un discours, la *« participation plus active et plus directe »* aux affaires sociales. Tout en se défendant des accusations selon lesquelles l'armée aurait des *« ambitions putschistes »*, il a stigmatisé l'activité des *« irrédentistes et des nationalistes »*, au Kosovo et qualifié de *« contre-révolutionnaires les divisions existant entre les républiques et les régions autonomes. »*...

PAUL YANKOVITCH

RFA : scandale politico-policier au Schleswig-Holstein

Le naufrage de M. Barschel

BONN
de notre correspondant

Le destin n'aura pas été tendre pour M. Uwe Barschel, ministre-président chrétien-démocrate du Land de Schleswig-Holstein, le plus septentrional de la République fédérale d'Allemagne. Rescapé par miracle d'un accident d'avion au mois de mai dernier, il a été contraint, vendredi 25 septembre, à la démission, à la suite d'un scandale politico-policier qui rappelle la fameuse affaire du Watergate.

M. Uwe Barschel, quarante-trois ans, ex-enfant prodige de la politique ouest-allemande, docteur en philosophie et en droit — ses adversaires l'appelaient par dérision Baby Doc Doc, — avait, en 1982, succédé à la tête du Land à M. Gerhard Stoltenberg, devenu ministre des finances dans le gouvernement du chancelier Kohl. Réélu en 1983, M. Barschel craignait fort que le pouvoir ne lui échappe lors des élections régionales du 13 septembre. Dans cette région agricole, la grogne des paysans créait un climat défavorable pour la CDU. Il fallait donc à tout prix et par tous les moyens empêcher l'accession au pouvoir du très populaire dirigeant régional du SPD, M. Bjorn Engholm, ancien ministre de l'éducation du cabinet de M. Helmut Schmidt.

Au mois de janvier donc, le service de presse du gouvernement régional s'assure les services d'un journaliste de Brême, M. Reiner Pfeiffer, dont la réputation d'exécuteur des basses œuvres politiques était déjà bien établie dans la région. Chargé, en principe, de l'observation des médias régionaux, M. Pfeiffer s'est, en fait, beaucoup plus occupé de la démolition de M. Bjorn Engholm que de découper la presse régionale.

Dans une longue confession faite à l'hebdomadaire *Der Spiegel*, rendue publique à la veille de l'élection, M. Pfeiffer a déclaré avoir été chargé de faire une enquête fiscale sur M. Engholm. Celle-ci n'ayant pas donné de résultat concluant, il avait engagé une équipe de détectives privés pour filer le dirigeant démocrate, afin de mettre en lumière les supposées turpitudes homosexuelles de ce dernier.

Enfin, cette enquête ayant encore fait chou blanc, en désespoir de cause, M. Barschel aurait demandé à M. Pfeiffer de faire placer dans son propre téléphone un micro espion, dont la « découverte » opportune par les services postaux aurait servi d'argument électoral contre M. Engholm.

Une sombre affaire, donc, qui serait vite passée aux oubliettes de la chronique politique ouest-allemande si le résultat des élections avait, le 13 septembre, dégagé une majorité incontestable. Mais les pertes sensibles des chrétiens-démocrates, la progression du SPD et du Parti libéral donnaient les résultats suivants : 36 sièges au SPD, 33 à la CDU, 4 au FPD et 1 siège au représentant de la minorité danoise. Les libéraux, qui avaient fait campagne en promettant de s'allier à la CDU de M. Barschel, se sont trouvés fort gênés d'un compromis avec un homme qui, ayant donné *« sa parole d'honneur »* qu'il n'avait jamais passé commande à M. Pfeiffer de telles turpitudes, voyait sa crédibilité mise à mal.

La démission de M. Barschel n'est pas une simple affaire régionale. Elle est un coup dur pour le Parti chrétien-démocrate et pour M. Stoltenberg plus particulièrement. Ce dernier, qui est toujours président de la fédération régionale de la CDU, n'a cessé de manifester sa confiance à M. Barschel. Il se voit aujourd'hui contraint de quitter précipitamment la réunion du FMI à New-York pour reprendre ses troupes en main.

L'avenir politique du Land est aussi un sujet de préoccupation pour le chancelier Kohl : si jamais le pouvoir devait passer à l'opposition social-démocrate, il serait alors obligé de compter sur l'appui de la CSU au Bundesrat, la deuxième chambre de la RFA, pour faire passer ses projets de loi.

L. R.





Europe

URSS : Le premier secrétaire du PS à Moscou

M. Lionel Jospin a été reçu par M. Egor Ligatchev

MOSCOU
de notre envoyé spécial

En visite en URSS, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste, a été reçu pendant près de cinq heures, le vendredi 25 septembre, par MM. Egor Ligatchev, numéro deux du parti, Anatoli Dobrynine, secrétaire du comité central chargé des affaires internationales, et Vadim Zagladine, le premier adjoint de M. Dobrynine.

L'hypothétique rencontre avec M. Gorbatchev n'a, en revanche, pas eu lieu – alors même que des rumeurs contradictoires continuent de courir sur l'état de santé du secrétaire général. Les hôtes de M. Jospin lui ont expliqué que M. Gorbatchev *« se reposait »* dans le sud du pays et n'avait reçu personne dans son lieu de villégiature, même s'il a continué de travailler pendant ce *« repos »*.

M. Gorbatchev a donc été remplacé par M. Ligatchev dans le rôle de principal interlocuteur de M. Jospin. Secrétaire du comité central, chargé de l'idéologie, M. Ligatchev passe pour jouer le rôle de gardien du dogme. C'est aussi l'impression qu'ont retenue les socialistes français. Certes, M. Ligatchev, qui a insisté sur l'unité dans la direction du PCUS, a employé les *« mêmes mots »* que l'ensemble des dirigeants soviétiques rencontrés par la délégation pour présenter la politique de « glasnost » (transparence) et de « perestroïka » (restructuration), mais il l'a fait avec une tonalité, paraît-il, très *« ferme »*.

M. Jospin lui a fait remarquer qu'il donnait l'impression de vouloir, lui aussi, que les choses bougent en Union soviétique, mais *« dans l'ordre »*. M. Ligatchev n'a pas démenti, et a entrepris de défendre et d'illustrer la notion d'ordre socialiste.

En réponse à l'exposé du numéro deux du parti sur la situation intérieure soviétique, M. Jospin a présenté la situation française dans la perspective de l'élection présidentielle, et notamment les rapports du PS et du PCF, ce qui a particulièrement intéressé ses interlocuteurs.

Au sujet des négociations sur le désarmement, M. Jospin a précisé que les socialistes français sont satisfaits de l'accord sur la « double option zéro ». M. Ligatchev, lui, s'est étonné de l'attitude de *« certains dirigeants politiques français »*, en mentionnant spécifiquement M. Chirac.

Quant aux négociations sur les armements stratégiques, les Soviétiques ont demandé, comme de coutume, que la France verse son « obole » à l'œuvre de désarmement. M. Jospin leur a répondu qu'il admet la problématique de la participation de la France à l'effort de désarmement nucléaire, mais à un terme donné et sous certaines conditions, qui ne sont pas remplies aujourd'hui.

A propos de l'IDS américaine, les membres de la délégation française ont cru percevoir un certain assouplissement des positions de leurs interlocuteurs. Ceux-ci se disent prêts, en effet, à discuter de dispositifs spatiaux au sol, *« voire dans l'espace »*, pourvu qu'ils ne soient pas militaires mais simplement, par exemple, d'information et de transmission.

M. Jospin devait rencontrer samedi, avant de quitter l'URSS, plusieurs personnalités qui ne font pas partie du régime, en particulier l'académicien Andreï Sakharov.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

La polémique sur le passé de M. Kurt Waldheim

La commission d'historiens constituée par Vienne est mise en cause

La publication par l'hebdomadaire italien *Epoca* de fac-similé de documents suggérant la responsabilité de M. Kurt Waldheim dans l'élimination de prisonniers britanniques en avril 1944 en Grèce, a déclenché une polémique sur la composition de la commission internationale d'experts chargée par le gouvernement autrichien d'établir la vérité sur l'affaire Waldheim.

Ces documents avaient été adressés en mai 1986 au Centre de documentation juive de Vienne, dirigé par M. Simon Wiesenthal, par l'historien britannique Gerald Fleming, l'un des six membres de cette commission. Dans une lettre d'accompagnement, M. Fleming, tout en jugeant ces documents importants, priait son correspondant de ne pas les rendre publics. *« La correspondance de M. Fleming discrédite déjà le travail qu'est en train de faire la commission »*, a estimé à Paris Me Serge Klarsfeld.

Se défendant d'avoir pris la responsabilité de transmettre une copie des documents et de la lettre à *Epoca*, la collaboratrice de M. Wiesenthal, Mme Konieczny Origlia, interrogée par l'hebdomadaire, a estimé pour sa part que *« du moment où Fleming est devenu membre de la commission d'historiens qui doit juger le passé de M. Waldheim, le devoir moral de rendre publiques ses lettres a prévalu sur tout autre argument »*.

Amériques

La visite du vice-président Bush à Varsovie

Les Etats-Unis se « réengagent » en Pologne

Le vice-président américain George Bush était attendu, le samedi 26 septembre, à Varsovie pour une visite officielle de quatre jours. Inscrite dans un « processus de réengagement » des Etats-Unis en Pologne, cette visite permettra aux deux pays d'annoncer *officiellement* un échange d'ambassadeurs. Venant de Rome, M. Bush devait ensuite se rendre en RFA, en France, en Grande-Bretagne et enfin à Bruxelles où il assistera à une session plénière de l'OTAN, avant de regagner Washington le 3 octobre.

WASHINGTON
de notre correspondant

L'échange d'ambassadeurs – M. John Davis, l'actuel chargé d'affaires américain à Varsovie, et M. Jean Kinast, jusqu'à présent vice-ministre polonais des affaires étrangères – met fin à un long contentieux. Le poste de Washington était vacant depuis que l'ambassadeur alors en fonction, M. Romuald Spaswoski, avait demandé asile aux Etats-Unis, en décembre 1981, quelques jours après la proclamation de l'état de guerre dans son pays (cela lui valut une condamnation à mort par contumace). L'ambassade américaine à Varsovie était, elle, restée pourvue d'un titulaire jusqu'en 1983, mais la Pologne avait ensuite refusé d'agréer son remplaçant désigné.

Quant à la visite du vice-président Bush, par ailleurs candidat à l'investiture républicaine pour l'élection présidentielle, elle est la première de ce niveau depuis le temps où l'ancien premier secrétaire du parti polonais, M. Gierek, se faisait une fierté d'inviter les présidents américains (M. Carter en 1977, M. Nixon cinq ans plus tôt) dans le souci d'asseoir son image et l'espoir d'obtenir des crédits. M. Bush devait avoir des entretiens avec le général Jaruzelski, mais aussi avec M. Lech Walesa et d'autres responsables de Solidarité. Il a aussi demandé à s'exprimer à la télévison polonaise et il semble qu'il pourra le faire pendant cinq minutes.

Cette amélioration spectaculaire des relations entre la Pologne officielle du général Jaruzelski et l'Amérique de M. Ronald Reagan peut étonner après la violence des propos échangés depuis des années. Le secrétaire à la défense, M. Weinberger, avait qualifié le général Jaruzelski d'*« officier russe en uniforme polonais »*, ce que l'intéressé avait très mal pris. De leur côté, le général Jaruzelski et certains de ses conseillers les plus proches n'avaient cessé de dénoncer dans les Etats-Unis le responsable de tous les maux de la Pologne. Les difficultés économiques du pays étaient présentées comme la conséquence des sanctions américaines, tandis que la CIA était accusée de manipuler les dirigeants de Solidarité.

Quelques avantages...

Pressé par les nécessités économiques, le gouvernement de Varsovie commence à desserrer les écrous. Après la libération des prisonniers politiques à l'automne dernier, plusieurs visiteurs américains de marque ont ainsi pu se rendre en Pologne, où ils ont rencontré des officiels comme des opposants. Ces derniers, tout en maintenant que les sanctions économiques américaines avaient constitué une pression utile – notamment pour obtenir la libération de prisonniers, – ont fait cmprendre aux Américains qu'il était temps de les lever, ce qui fut fait...

De cette normalisation diplomatique, la Pologne peut espérer retirer quelques avantages en matière de crédits, étant donné le rôle majeur que joue Washington au sein du FMI, tandis que le général Jaruzelski confortera son image d'homme d'Etat désormais admis, sinon apprécié, par le monde entier. En bonne logique, les autorités de Varsovie devraient aussi renoncer à certaines méthodes, et notamment à *accuser d'espionnage des opposants* connus sous prétexte qu'ils ont rencontré un diplomate américain.

JAN KRAUZE.

Les étonnantes confidences de l'ancien directeur de la CIA

WASHINGTON
de notre correspondant

Le directeur de la CIA, William Casey, plaçant lui-même un micro dans le bureau d'un dirigeant étranger; le même William Casey court-circuitant la CIA pour tenter, sans succès, de faire assassiner un chef du *Hezbollah* au Liban, avant de se résoudre à le payer pour qu'il renonce à commanditer *des attentats contre les Américains* au Liban : telles sont quelques-unes des fracassantes *« révélations »* faites par l'enquêteur vedette du *Washington Post*, Bob Woodward, dans un livre à paraître dans quelques jours et dont son propre journal donne un premier compte rendu dans son édition du samedi 26 septembre.

William Casey est mort d'un cancer du cerveau au mois de mai dernier : Bob Woodward, célèbre depuis qu'il contribua à *« sortir »* l'affaire du Watergate, qui amena la chute de Richard Nixon, ne risque donc guère d'être démenti. Il affirme qu'un bon nombre de confidences dont il fait état dans son livre, *les Guerres secrètes de la CIA, 1981-1987*, viennent de la bouche de William Casey lui-même, au fil de près de cinquante *« interviews et conversations »* au domicile de l'ancien chef des services secrets, à son bureau, dans l'avion, au téléphone ou dans un coin d'une salle de réception.

Certaines de ces confidences se sont limitées à un hochement *de tête affirmatif*, alors que William Casey tentait de se remettre de l'ablation d'une tumeur au cerveau... Mais d'autres sont beaucoup plus détaillées. Ainsi, selon Woodward, William Casey aurait par trois fois entrepris des actions secrètes à l'insu de ses propres services, en particulier, dans l'un de ces cas, parce que le président Reagan avait formellement interdit que la CIA se livre à des assassinats. William Casey aurait ainsi eu recours aux services de l'Arabie saoudite pour essayer de liquider cheikh Mohamed Hussein Fadlallah, *dirigeant* du Hezbollah (Parti de Dieu libanais), tenu par les Saoudiens et les Américains pour responsable de trois attentats à la bombe contre des installations américaines à Beyrouth. Cependant l'opération échoua, et la voiture piégée destinée au dirigeant intégriste tua quatre-vingts innocents le 8 mars 1985.

Changeant complètement de tactique, Casey aurait alors approuvé une initiative saou*dienne consistant à donner 2 mil*lions de dollars au cheikh Fadlallah sous forme de vivres et de bourses universitaires pour ses partisans, afin de le convaincre de mettre un terme aux attentats à la voiture piégée contre des objectifs occidentaux, américains entre autres, à Beyrouth. Cette fois, le plan se révéla un succès.

Le Tchad, le PC italien...

Ce sont aussi les services saoudiens qui auraient lancé et *financé, à la demande de William* Casey, des opérations destinées à aider le Tchad dans sa lutte contre la *Libye* et à contrecarrer la campagne électorale des communistes italiens en mai 1985. Si les affirmations de Bob Woodward sont exactes, elles confirment l'image de William Casey agissant volontiers en franc-tireur, en dehors de tout contrôle, comme ce fut déjà le cas dans l'affaire de l'« Irangate », d'après le témoi*gnage du lieutenant-colonel* North lors de ses auditions devant le Congrès.

Ce livre, qui est appelé à faire grand bruit et qui ne manquera pas d'être utilisé par les adversaires de l'administration Reagan, contient bien d'autres *« révélations »*. On apprend ainsi que Bechir Gemayel, l'éphémère président libanais, aurait été recruté par la CIA dès le début des années 70, et aurait requis la pro*tection de l'agence après son* élection en 1982, qui précéda de peu son assassinat. De même, l'ancien président égyptien Anouar El Sadate aurait entretenu d'étroites relations de travail avec la CIA.

Toutes ces informations, que Bob Woodward semble tenir de diverses sources, ne paraissent *pas d'une égale valeur ni d'une* égale précision, et le *Washington Post* lui-même, dans son compte rendu, indique que l'ouvrage de cinq cents pages dont il distillera des extraits tout au long de la semaine à venir laisse *« bien des questions sans réponse »*. L'une des principales étant posée par l'auteur lui-même, qui se demande pourquoi William Casey lui a raconté tant de choses.

J. K.

● **ETATS-UNIS : le contre-amiral Poindexter prend sa retraite.** – Le contre-amiral Poindexter, ex-chef du Conseil national de sécurité (NSC) de la Maison Blanche et l'un des protagonistes du scandale de l'« Irangate » est autorisé à *« faire valoir ses droits à la retraite »* à partir du 1er octobre. John Poindexter est âgé de cinquante et un ans. Il avait été nommé chef du NSC en décembre 1985 et avait démissionné en novembre 1986, à la suite de son implication dans l'affaire des ventes d'armes à l'Iran. – *(AFP.)*

● **ETATS-UNIS : confirmation de la nomination de M. William Sessions à la tête du FBI.** – Le *Sénat a approuvé, vendredi 25 sep*tembre, à l'unanimité, la nomination de M. William Sessions, jusqu'ici juge fédéral à San-Antonio (Texas), à la tête du FBI pour dix ans, durée habituelle du mandat. M. Sessions remplace à ce poste M. William Webster, qui a été nommé à la tête de la CIA. – *(AFP.)*

● **Chili : libération d'une enseignante ouest-allemande.** – Mme Béatriz Brinckman, une enseignante ouest-allemande incarcérée au Chili depuis près d'un an, a quitté vendredi 25 septembre Santiago par l'entremise de l'ambassade de la RFA. *Elle était détenue à Valvidia, au* sud de Santiago, et a été remise en liberté contre le versement d'une caution. Elle avait été arrêtée le 19 septembre 1986, soupçonnée d'entretenir des liens avec des groupes subversifs et avec le PC chilien. Le gouvernement de Bonn était intervenu à plusieurs reprises pour obtenir sa libération. – *(AFP.)*

● **NICARAGUA : le ministère de la défense confirme la perte d'un hélicoptère.** – Un hélicoptère Mi-24 de fabrication soviétique de l'armée sandiniste a été abattu vendredi 15 septembre par des membres de la Contra, selon une note du ministère nicaraguayen de la défense. Les anti-sandinistes ont utilisé un missile terre-air de type Red-Eye de *fabrication américaine, selon* la même source, et l'hélicoptère a été touché près de Rio-Blanco, dans le département de Matagalpa au nord-est de Managua. C'est le deuxième appareil de ce type abattu depuis un an et le quinzième hélicoptère perdu par les sandinistes. *(AFP.)*

COURS DE LANGUES

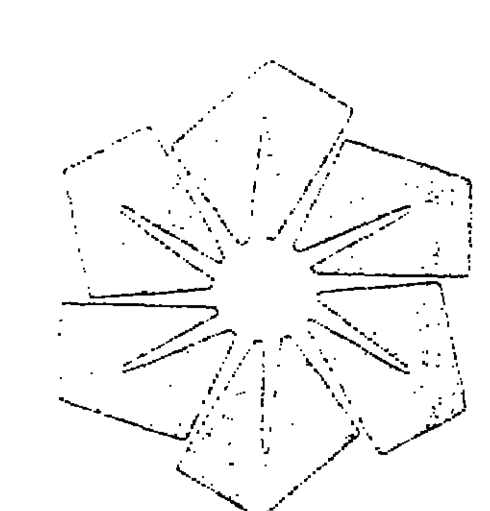


PORTUGAIS - BRESILIEN
ESPAGNOL
QUECHUA
ANGLAIS
Tél. 45 41 39 60
21 bis, rue des Plantes
75014 Paris

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

HDM

La CGE invite ses actionnaires à son Assemblée Générale au Palais des Congrès, Porte Maillot, le mardi 6 octobre 1987 à 14 h 30



GROUPE
C|G|E
L'esprit de Conquête

Les actionnaires qui souhaitent participer à l'Assemblée Générale du 6 octobre 1987 doivent, s'ils ne l'ont déjà fait, demander avant le 30 septembre une carte d'admission à l'intermédiaire financier (banque, agent de change, caisse d'épargne, bureau de poste, comptable du trésor) auprès duquel sont déposées leurs actions.

Compagnie Générale d'Électricité - CGE
Service de l'Information Financière et des Relations avec les Actionnaires
Téléphone : (1) 42 561 561 - 54, rue La Boétie - 75008 PARIS

Amériques

HAITI : la dégradation de l'économie

Les effets ambigus de la contrebande

PORT-AU-PRINCE
correspondance

Contrebande, fuite des capitaux, perte d'emplois industriels, régression de l'agriculture : les convulsions politiques qui agitent Haïti s'accompagnent d'une inquiétante détérioration de l'économie. Exsangue à la suite de vingt-neuf ans de dictature – les Duvalier ont détourné entre 600 et 900 millions de dollars, selon les estimations, – Haïti s'enfonce dans la crise malgré un fort accroissement de l'aide internationale.

Loin d'assainir la situation, le Conseil national de gouvernement (CNG), chargé de gérer la transition vers la démocratie, a accéléré le pourrissement de l'économie en favorisant la généralisation de la contrebande.

« Madame Sara »

« Même si les élections se déroulent de façon satisfaisante et que la situation politique se stabilise, le plus dur restera à faire. Seul un gouvernement d'union nationale jouissant d'un large appui populaire pourra s'attaquer aux deux problèmes essentiels : la « démacoutisation » et le redressement économique », affirme un diplomate occidental. Les recettes libérales appliquées avec obstination par M. Delatour, le ministre de l'économie et des finances du gouvernement provisoire, ont affaibli, et dans certains cas anéanti, l'appareil de production qui survivait à l'abri de protections douanières. L'ouverture sur l'extérieur prônée par ce disciple de Milton Friedman s'est faite par le biais peu orthodoxe de l'extension de la contrebande.

La contrebande n'est certes pas une nouveauté en Haïti. *« Cette activité, qui était réservée à quelques amis du régime Duvalier, s'est démocratisée »,* ironise M. Marc Bazin, candidat de centre droit à la présidence de la République et ancien ministre des finances de « Bébé Doc ». Avant la chute de la dictature, en février 1986, les ports de province étaient fermés, à l'exception de Port-de-Paix, et le gros de la contrebande passait par la frontière terrestre avec la République dominicaine.

La réouverture de tous les ports depuis février 1986 a entraîné une forte hausse de l'arrivée illégale de produits de toute sorte. L'essentiel des marchandises débarquées à Gonaïves, à Port-de-Paix, à Miragoane ou au Cap-Haïtien entrent sans acquitter de droits. Ce boom n'aurait bien entendu pu se produire sans la complicité, rémunérée, des hauts responsables militaires. Le ministre des finances reconnaît volontiers son impuissance : *« Je ne peux rien faire en raison de la déliquescence administrative générale. »*

« Le paradoxe, ajoute M. Delatour, *c'est que les conséquences de la contrebande sont d'abord favorables. Son impact principal a été de faire baisser le prix des aliments, ce qui n'est pas si mal dans un pays où 40 % de la population souffrent de malnutrition. »* Outre l'enrichissement des militaires, la contrebande généralisée a, de fait, provoqué une baisse, de 20 % à 35 %, des prix des produits alimentaires de base. Grâce à la contrebande, le taux d'inflation a été réduit d'environ 15 %, ce qui a sans nul doute modéré les revendications salariales et limité le mécontentement de la population.

Autre retombée positive : la création de milliers d'emplois, des dockers aux milliers de petits revendeurs qui encombrent les trottoirs de Port-au-Prince, en passant par les « Madame Sara » – ces commerçantes sans licence qui sillonnent la région Caraïbe encombrées de paquets. La contrebande est devenue le principal secteur d'activité après l'agriculture. Mais ces bénéfices à court terme sont dangereux pour l'avenir. La contrebande a, en effet, des conséquences graves sur l'économie locale.

Les rares industries nationales ferment leurs portes les unes après les autres. Les entreprises publiques étaient certes particulièrement mal gérées. *« Elles étaient abusivement taxées au profit du régime, ce qui grevait leurs coûts de production »,* explique M. François Latortue, éphémère ministre de la justice après la chute de la dictature.

Après les sucreries et l'entreprise nationale d'oléagineux, la minoterie et la cimenterie d'Haïti sont menacées de dépôt de bilan. Plus de dix mille salariés ont déjà perdu leur emploi du fait des restructurations, accélérées par le déferlement de produits venant des Etats-Unis. Une des conséquences de la contrebande à grande échelle est d'accroître la prépondérance des producteurs nord-américains à Haïti, mais aussi dans la région. Les marchandises non absorbées par le marché local sont réexportées, toujours en contrebande, vers les Etats voisins. C'est notamment le cas du riz de Floride, dont les stocks importants entreposés dans les ports haïtiens commencent à se déverser en République dominicaine, au grand dam des producteurs locaux. L'afflux de sacs de riz en provenance de Miami a déjà ruiné les paysans de la plaine de l'Artibonite, au centre du pays. Plus de cent mille petits producteurs de riz ou de canne à sucre sont victimes de cette escalade.

La grogne des commerçants

La grogne monte aussi chez les commerçants ayant pignon sur rue. *« Mon chiffre d'affaires a chuté de 30 % »,* se plaint M. Bigio, le propriétaire de la bijouterie la plus importante de Port-au-Prince. Même si le grand commerce a toujours su profiter de la contrebande, sa généralisation lui porte préjudice, ne serait-ce que parce qu'il a des frais fixes supérieurs à ceux des innombrables vendeurs à la sauvette. Les banquiers sont également lésés : *« Les bénéfices de la contrebande transitent par le marché parallèle »,* constate un des banquiers les plus importants de la place.

Ce phénomène, ajouté à une accélération de la fuite des capitaux, entraîne une dépréciation de la monnaie haïtienne. Autre grand perdant au jeu de la contrebande : le Trésor public. Les recettes douanières n'auraient baissé que d'environ 15 %, selon l'estimation de M. Delatour, car, affirme le ministre, *« l'extension de la contrebande porte sur des produits qui, pour la plupart, n'entraient pas en Haïti »,* mais cette évaluation paraît modeste aux yeux des experts étrangers.

L'extension des troubles et de l'insécurité a, par ailleurs, porté un rude coup aux industries d'assemblage et au tourisme, qui, selon la stratégie de la Banque mondiale et de M. Delatour, devaient peu à peu se substituer aux produits agricoles tropicaux comme principales sources de devises.

Face à ce bilan catastrophique, la réaction des partis d'opposition est encore balbutiante. Une chose est sûre : l'aide des bailleurs de fonds étrangers sera encore longtemps nécessaire pour un pays qui a déjà le triste privilège d'être le plus pauvre du monde occidental.

J.-M. CAROIT.



CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX 45 F

(Publicité)
DOMINIQUE et JANINE SOLANE
DANSE expressive et musicale, création personnelle.
ENFANTS de tous âges. Mise en forme et technique pour ADULTES.
1 bis, rue de la Grande-Chaumière, 75006 PARIS - Tél. 43-54-79-78

CRÉATEURS D'ENTREPRISES
VOTRE SIÈGE SOCIAL A PARIS A PARTIR DE 180 F HT PAR MOIS
Réception et réexpédition du courrier/Permanence téléphonique
★
Permanence télex/bureau meublé, rédaction d'actes, constitution de sociétés.
GEICA/42-96-41-12 56 bis, rue du Louvre, 75002 Paris

DIRECT AU COEUR.

VILLIERS-LE-BEL
GONESSE
GARGES-SARCELLES
PIERREFITTE-STAINS
ST-DENIS
GARE DU NORD
CHÂTELET-LES-HALLES

Le 27 septembre, vous pourrez dire que vous avez de la veine : ensemble, la SNCF et la RATP créent une artère qui mène droit au cœur !
Heureux voyageurs de Villiers-Le-Bel, Garges, Pierrefitte, St-Denis, avec la mise en service de la première étape de la ligne D du RER, plus besoin de changer en Gare du Nord pour rejoindre le cœur de Paris.
Pour vous, Châtelet-les-Halles, maintenant c'est direct.
Vous gagnez du temps et de plus, vous profitez du confort des nouveaux trains bleu, blanc, rouge à étage, avec deux fois plus de places assises.

RATP
AVEC LA LIGNE D DU RER GARDEZ VOTRE PLACE JUSQU'AU CHATELET



UNIVAS

CHEZ BURBERRYS, NOTRE PROTECTION NE SE LIMITE PAS AU MAUVAIS TEMPS...

Quand vous achetez un imperméable Burberrys, vous bénéficiez d'une protection de renommée mondiale.

Cependant si vous achetez votre imperméable dans un magasin Burberrys vous bénéficiez d'un certain nombre de services.

GARANTIE CONTRE LE VOL

Burberrys of London vous garantit le remplacement de votre imperméable pendant les 6 mois qui suivent votre achat.*



VOTRE SIGNATURE

Si vous le souhaitez, les deux initiales de votre choix peuvent être brodées à l'intérieur de votre imperméable Burberrys.

UN SERVICE CLIENTÈLE

Au 8 Boulevard Malesherbes à Paris un service exclusif vous permettra de faire nettoyer et réparer vos imperméables, sacs et accessoires Burberrys.

UN SERVICE DE VENTE PAR CORRESPONDANCE

Pour vous permettre de mieux connaître notre collection nous vous invitons à téléphoner à notre numéro vert 05.40.54.59 pour recevoir le catalogue Hiver 1987 et passer ainsi vos commandes par téléphone.

Vous pouvez également retirer ce catalogue dans nos 14 magasins Burberrys en France.




Le Burberry Trenchcoat pour elle, à partir de 2950F



Burberrys
LONDON NEWYORK PARIS

PARIS. Burberrys. 8, bd Malesherbes, 8è. 42.66.13.01. Burberrys. 55, rue de Rennes, 6è. 45.48.52.71. Burberrys. 56, rue de Passy, 16è. 42.88.88.24. BORDEAUX. Burberrys. 39, cours de l'Intendance. 56.44.38.20. LILLE. Burberrys. 8-10, rue de la Bourse. 20.55.54.53. LYON. Burberrys chez Piccadilly. 48, rue de la République, 2è. 78.42.18.50. MARSEILLE. Burberrys. 58, rue Saint-Ferréol. 91.33.85.33. NANCY. Burberrys. 34, rue Saint-Jean. 83.32.82.32. NICE. Burberrys. 3, rue Masséna. 93.87.74.08. STRASBOURG. Burberrys chez Claude Lemmel. 13-15, rue du Dôme. 88.32.60.47. TOULOUSE. Burberrys. 75, rue Alsace-Lorraine. 61.21.39.21. La Collection Burberrys Sport est en vente à AVIGNON. 3, rue des Marchands. 90.86.12.61. CAEN. 14-16, rue Bellivet. 31.86.08.42. VELIZY. Centre Commercial Vélizy 2. 39.46.29.89.

*Cette offre est valable à partir du 10 Septembre 1987 pour un an. *Burberrys of London vous garantit le remplacement de votre imperméable en cas de vol pendant les 6 mois qui suivent votre achat, sur présentation de l'Avis de Sinistre accompagné de l'original de la déclaration de vol délivrée de le commissariat de police et de l'original de la facture d'achat. Cette garantie contre le vol couvre uniquement l'imperméable et non pas les doublures amovibles. Les imperméables démarqués et en série spéciale ne sont pas couverts par cette garantie.*

« BURBERRY » et « BURBERRYS », et le dessin représentant un chevalier équestre sont les marques déposées de BURBERRYS Limited. Tous les véritables vêtements BURBERRY portent une étiquette avec la marque déposée de BURBERRYS Limited.

Proche-Orient

Le Conseil de sécurité donne un délai supplémentaire à Téhéran pour accepter le cessez-le-feu

NEW-YORK
(Nations unies)
de notre correspondant

« Il ne s'est rien passé, la guerre continue. » Le vice-premier ministre irakien, M. Tarek Aziz, résume mieux que quiconque l'extrême minceur de la nuance diplomatique que les ministres des affaires étrangères des cinq grandes puissance membres permanents du Conseil de sécurité (Etats-Unis, Union soviétique, Chine, France, Grande-Bretagne) ont présentée, vendredi 25 septembre, comme étant le résultat des nombreuses consultations qui ont eu lieu à New-York depuis lundi et, surtout, du déjeuner privé qui venait de les réunir avec le secrétaire général des Nations unies. A l'issue de ce déjeuner (*« le plus difficile de ma carrière »*, a affirmé l'un d'entre eux), M. Perez de Cuellar a lu une brève déclaration : *« Les membres permanents du Conseil de sécurité estiment que l'application de la résolution 598 est la seule base d'un règlement complet, juste, honorable et durable du conflit. Les membres permanents affirment leur détermination de continuer à travailler les uns avec les autres au Conseil de sécurité. Ils continueront par conséquent à travailler sur les voies et moyens d'assurer l'applocation entière et rapide de la résolution 598 et, dans ce contexte, sur les mesures supplémentaires à prendre pour assurer le respect de la résolution. »*

Où sont donc les sanctions militaires *« à l'égard de celui des belligérants qui refuse la paix »*, réclamées avec tant de force par les Trois Occidentaux ? *« Dans la nuance »*, affirme l'un des ministres.

En effet, le *« résultat essentiel »* de la rencontre des Cinq réside, tant pour M. George Shultz que pour M. Jean-Bernard Raimond, dans le maintien de leur cohésion, dans la réaffirmation de la validité de la résolution 598 *« telle qu'elle est »* et dans la mise en marche d'un processus de recherche de *« mesures supplémentaires »* destinées à obtenir des parties en conflit l'application pleine et entière des exigences du Conseil. Autrement dit, afin d'éviter un échec et l'étalage public de leur désunion, les Cinq ont préféré éviter de prendre des positions tranchées, rendues d'ailleurs impossibles par l'incompatibilité des points de vue occidentaux, d'une part, soviétique et chinois, d'autre part.

Positions inchangées

Peu avant le déjeuner, le secrétaire général de l'ONU avait présenté au Conseil de sécurité la synthèse des positions *« définitives »* des deux parties en conflit et demandé que le Conseil se prononce sur la suite à donner. En réalité, cette communication ultime n'a apporté qu'une infime modification de la position iranienne par rapport à celle que le président Ali Khamenei avait définie devant l'assemblée générale. Pour l'Iran, un *« cessez-le-feu informel »* devrait être accompagné de la création d'un *« organe impartial »*, chargé d'enquêter sur les responsabilités dans le présent conflit. Toujours selon l'Iran, le cessez-le-feu deviendrait officiel et vérifiable à partir du moment où l'organe impartial désignerait nommément l'agresseur (*« c'est-à-dire l'Irak, si l'organe est réellement impartial »*, ont affirmé les Iraniens). La deuxième phase comporterait la création d'une sorte de *« tribunal international »* chargé de déterminer les *« conséquences de la désignation de l'agresseur »*, notamment le montant des dommages de guerre.

Le vice-premier ministre irakien, M. Tarek Aziz, a refusé les propositions iraniennes, réitérant la disponibilité de son pays à appliquer la résolution 598, *« telle qu'elle a été adoptée »*. Or, la résolution exige, avant toute autre considération, un cessez-le-feu global et officiel.

Pas de sanctions, des « mesures »

Si la réaffirmation de la validité de la résolution est soulignée avec autant de lourdeur par les Cinq, c'est que, appuyée par l'Union soviétique et la Chine, la position iranienne avait déjà attiré plusieurs membres non permanents du conseil.

Pourquoi donc la réunion des Cinq est-elle présentée comme *« satisfaisante »* par M. Jean-Bernard Raimond ? En raison, semble-t-il, du seul changement introduit par les « Cinq », à savoir les *« mesures supplémentaires »*. Evitant soigneusement de prononcer le mot *« sanctions »*, plusieurs ministres ont insisté sur le *« changement »* que signifiait l'ouverture de cette *« nouvelle phase »*. Sous le thème de *« mesures supplémentaires »*, on nous demande de définir les conditions d'une acceptation de la résolution, expliquent-ils, cela peut comporter aussi bien un embargo militaire que la création d'un comité d'enquête. On peut donc en conclure aisément que, malgré les demandes véhémentes du président Ronald Reagan du haut de la tribune de l'assemblée générale, les sanctions ne seront pas appliquées, mais seulement envisagées...

Malgré ce qui ressemble à un revers important, le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, s'est félicité de la décision prise en commun d'instituer désormais un tel déjeuner lors de chaque assemblée générale et *« à d'autres occasions »*. Selon M. Shultz, un cessez-le-feu et le retrait des forces belligérantes aux frontières internationales demeure une condition absolue pour le règlement du conflit. *« Ce qui est important, c'est la réaffirmation de la résolution 598, telle qu'elle a été votée, sans aucune modification »*, a-t-il dit. En réalité, ce sont les exigences soviétiques qui semblent l'avoir emporté.

CHARLES LESCAUT.

Le franc-parler du président Gemayel

NEW-YORK
(Nations unies)
de notre correspondant

Avec un courage — physique ? — qui a ému jusqu'au plus endurci des cyniques, le jeune président Amine Gemayel est venu raconter à l'Assemblée générale, le jeudi 24 septembre, la révoltante histoire d'un pays *« jadis le carrefour des civilisations, devenu aujourd'hui le carrefour de la guerre »*. *« Plusieurs guerres au Proche-Orient se déroulent en même temps sur le territoire libanais. C'est pourquoi la paix au Proche-Orient devra commencer au Liban »*, a-t-il déclaré. Même si certaines de ses affirmations auraient mérité davantage de nuances, le président Gemayel a réussi une synthèse poignante et, souvent, politiquement juste.

A l'adresse de la Syrie d'abord, le chef de l'Etat libanais a noté que *« l'influence de l'armée syrienne s'étend sur 60 % du territoire libanais, sans servir les meilleurs intérêts des deux pays. (...) Certes, nous avons compris qu'il n'y a pas d'avenir, pour nous, sans la Syrie, mais il est également vrai qu'il n'y a pas de solution syrienne pour le Liban. (...) Suivant les principes déjà établis, nous sommes prêts à faire beaucoup d'efforts afin d'aboutir à des relations étroites avec la Syrie. Néanmoins, celles-ci devront être normales, amicales et régies par des principes de souveraineté. »*

En ce qui concerne les Palestiniens, *« de nouvelles relations avec l'OLP seront développées, afin que les erreurs du passé puissent être évitées »*. Selon le président Gemayel, *« le Liban est prêt à accorder aux Palestiniens un droit de présence, à condition que celle-ci n'enfreigne en rien les lois du Liban »*. *« Les décisions de la Ligue arabe devront être coordonnées de telle sorte que la souveraineté du Liban ne soit pas atteinte »*, affirme M. Gemayel.

Plus surprenant encore : le président a attaqué violemment l'Iran, qui *« doit se désengager du Liban »*, et ses *« partisans »*, qui *« doivent quitter le pays aussitôt que possible, car les actions de Téhéran mettent en danger les populations du sud du Liban »*. Demandant aux grandes puissances d'aider le Liban, M. Gemayel a fait également appel à l'ONU, car, a-t-il dit, *« la tragédie libanaise met en jeu les capacités des Nations unies à prévenir la désintégration d'un Etat membre »*.

Ch. L.

La marine américaine a détruit le navire iranien qu'elle avait arraisonné

Le navire iranien *Iran-Ajr*, arraisonné lundi 21 septembre par la marine américaine au moment où, selon Washington, il larguait des mines dans le Golfe, a été coulé vendredi soir 25 septembre par des marins de l'US Navy, a déclaré un porte-parole du Pentagone. Le navire, qui jaugeait quelque 1 800 tonnes, *« a été sabordé à 19 heures locales, dans les eaux internationales du Golfe, afin qu'il ne soit plus utilisé à des fins illégales »*. Son épave ne présentera aucun risque pour la navigation maritime.

C'est le secrétaire américain à la défense, M. Caspar Weinberger, qui avait annoncé un peu plus tôt la destruction imminente du navire iranien, alors qu'il effectuait une tournée d'inspection sur un bâtiment américain au large de Bahrein. *« Nous espérons*, a déclaré M. Weinberger, *que cet épisode sera un avertissement suffisant pour les Iraniens »*, avant d'ajouter : *« Notre marine continuera à draguer les mines et à détruire tout bâtiment qu'elle surprendrait en train de poser des mines. »* Ironisant sur la version iranienne selon laquelle l'*Iran-Ajr* était un cargo transportant des denrées alimentaires, le secrétaire d'Etat a observé : *« Comme vous le voyez, c'est le plus gros chargement de produits d'épicerie jamais vu. »*

Cinq marins iraniens avaient été tués au cours de l'attaque de ce navire et vingt-six autres capturés. Ces prisonniers devaient être remis au Croissant-Rouge à Mascate, capitale du sultanat d'Oman, en vue de leur rapatriement aérien vers l'Iran. Les corps des marins tués devaient être rapatriés à bord du même avion. Selon le *Times* de Londres, la marine américaine aurait, au cours de son attaque contre l'*Iran-Ajr*, utilisé un nouveau modèle d'hélicoptère très silencieux, capable de voler au ras des flots à près de 200 kilomètres à l'heure.

L'Irak a annoncé vendredi avoir attaqué un nouveau pétrolier près des côtes iraniennes. D'autre part, selon un porte-parole de Bagdad, un bombardement iranien de la ville irakienne de Bassorah a fait, ce même jour sept morts civils et une quinzaine de blessés. Enfin, un petit navire de recherches battant pavillon panaméen, le *Marisso-I*, avait coulé lundi dernier après avoir heurté une mine, a-t-on appris jeudi. Quatre membres de l'équipage ont été portés disparus et trois sont rescapés.

A Téhéran, le président de la République islamique, M. Ali Khamenei, a déclaré vendredi que l'imam Khomeiny *« avait pris l'engagement de riposter aux actes malfaisants des Etats-Unis dans le Golfe »*. *« L'imam*, a-t-il ajouté, *exclu tout compromis tant que l'agresseur irakien ne sera pas identifié et chatié. »* — (AFP, Reuter, AP.)



LIBAN

Les autorités musulmanes de Saïda assurent que les meurtriers du Père Masse «seront châtiés»

BEYROUTH
de notre correspondant

L'assassinat du Père jésuite André Masse, Français de quarante-sept ans, directeur du Centre d'études universitaires de Saïda-Bramiyeh, au Liban sud, a suscité la réprobation dans la ville musulmane où il exerçait ses fonctions. La milice sunnite locale, l'Armée populaire de libération, dont le chef est M. Moustapha Saad, a affirmé que *« les coupables, quels qu'ils soient, seront châtiés »*. Dans le secteur chrétien, on y a trouvé confirmation — après le meurtre récent du Père Akl, prêtre maronite, à Tyr — de la menace planant sur les religieux qui accomplissent leur mission au Liban, en territoire non chrétien.

Le Centre universitaire, que dirigeait le Père Massé, était, en effet, l'une des réalisations les plus utiles pour tout le Sud. Et les jésuites y étaient pour beaucoup, même si le centre fut l'œuvre d'un magnat libanais, M. Rafic Hariri. Celui-ci en avait fait don à sa ville natale et à sa région, en assumant non seulement la construction et l'équipement, mais aussi le fonctionnement. C'est pour y assurer un niveau d'études de haute qualité que le centre fut confié aux Pères jésuites, qui acceptèrent cette mission.

Implanté à l'origine à Kfarfalous, à l'est de Saïda, le Centre universitaire Hariri-Pères jésuites — gigantesque complexe ultramoderne — s'est déplacé en catastrophe vers la ville et sa banlieue sud après que Kfarfalous fut devenue, à son tour, en 1985, une ligne de front et fut en grande partie pillée et détruite. Le Père Masse, ancien directeur de la revue *Etudes*, à Paris, avait été envoyé à Saïda précisément à cette époque pour assumer la tâche délicate de remettre en fonctionnement le centre (*le Monde* du 25 septembre). Deux jésuites y étaient de service avec le Père Masse et ils y demeurent jusqu'à nouvel ordre : un Libanais, le Père Nassar, et un Hongrois, le Père Benedicty.

L'influence des jésuites n'est peut-être plus ce qu'elle fut à l'époque où leurs écoles étaient la pépinière des présidents (chrétiens) libanais, et où bien des fils de grandes familles musulmanes y étaient admis pour des études qui en faisaient des fancophones distingués sinon des francophiles. Mais elle demeure grande malgré les vicissitudes de la guerre, à travers l'université Saint-Joseph (sciences médicales, génie, droit, sciences politiques et économiques, lettres, principalement) et l'école Notre-Dame de Jamhour.

Le Père Masse n'est pas le premier jésuite victime de la guerre au Liban et de ses séquelles. Avant lui, le Père Nicolas Kluyters, un Hollandais qui avait assumé le rôle difficile de curé d'une petite paroisse maronite isolée du Hermel, région chiite du nord de la Bekaa, avait été kidnappé, torturé et assassiné en 1985. Auparavant, deux jésuites avaient été tués en 1976 par des francs-tireurs, le Père de Jerphanion, et le Père Dumas. En 1976 également, le Père Allard avait été tué par un obus à l'Institut des lettres orientales, bibliothèque que l'on doit aussi aux jésuites. Tous trois étaient français. Un Américain, enfin, le Père Finnegan, avait également été tué par un obus, en 1984, à Achrafieh.

En fait, dès le début de son histoire au Liban, la Compagnie de Jésus eut affaire à la violence. On raconte — mélange sans doute de légende et d'un fond de réalité — que, vers la fin du XIX[e] siècle, trois pères jésuites ayant été assassinés à Ksara, dans la Bekaa, où leur ordre possédait des caves à vin et un observatoire, le consul de France s'était rendu auprès du wali ottoman pour exprimer la colère de son pays.

Selon la coutume des lieux et de l'époque, le wali aurait offert de payer le *« prix du sang »* et aurait proposé au consul : *« Chevauchez une heure, et le territoire que vous couvrirez sera vôtre »*. Le consul était bon cavalier et le wali n'avait qu'une parole : les jésuites héritèrent d'un vaste domaine, à Tanayel précisément. C'était l'époque où la Sublime Porte tenait compte du courroux d'un consul de France et où l'assassinat d'un père jésuite se payait cher...

LUCIEN GEORGE.

Océanie

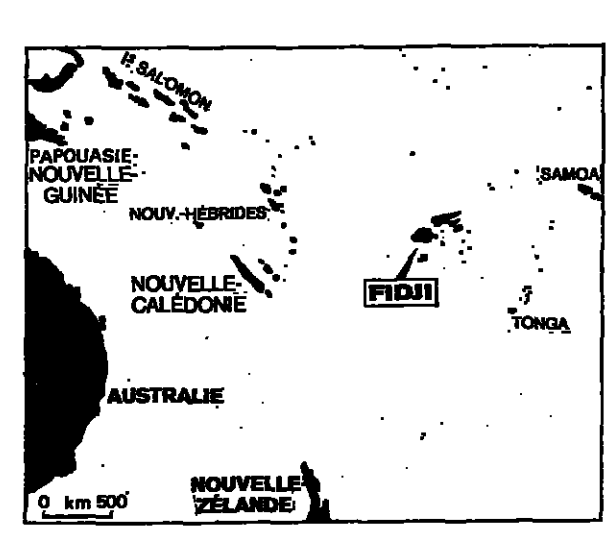
FIDJI : moins de cinq mois après le putsch du 14 mai

L'armée reprend le pouvoir à Suva

L'homme fort des îles Fidji, le colonel Sitiveni Rabuka, a tenu, le vendredi 25 septembre, sa promesse. Il n'avait cessé de répéter, depuis son premier putsch du 14 mai dernier, que si les législateurs provisoirement mis en place parle gouverneur général, Ratu Sir Penaia Ganilau, ne parvenaient pas à s'entendre sur une formule garantissant à la minorité fidjienne de souche le contrôle de l'appareil politique de l'archipel face à la majorité d'origine indienne, l'armée reprendrait le pouvoir. C'est chose faite.

Vendredi en fin d'après midi, à Suva, la capitale, la troupe a envahi les bureaux des médias, contraignant les employés à en évacuer les lieux, et, moins d'une heure plus tard, le colonel Rabuka annonçait à la radio d'Etat qu'il reprenait le contrôle de l'exécutif, ses objectis du mois de mai n'ayant pas été atteints. Selon l'agence australienne de presse AAP, le putsch s'est apparemment déroulé sans violence. Les principaux journaux et la radio privée sont fermés.

Au cours des dernières semaines, divers signes de tension s'étaient fait jour. Une évasion « miraculeuse » de plus d'une centaine de détenus à la prison centrale de Suva ; une course-poursuite jusque dans l'entrée du plus grand hôtel de la ville, où l'un des collaborateurs de l'ancien premier ministre, M. Timoci Bavadra, porté au pouvoir en avril par la communauté indienne avant d'être renversé en mais, s'était fait rosser par des activistes du mouvement Taukei, qui entend défendre les intérêts de la population fidjienne de souche ; des violences dirigées contre les Indiens, qui contrôlent la quasi-totalité du secteur économique ; enfin, ces derniers jours, des menaces très explicites de la part du colonel Rabuka contre les risques de troubles résultant d'un accord qui semblait, jeudi encore, en passe d'être conclu pour sortir l'archipel de la crise.



Aux termes de cet accord, un gouvernement intérimaire rassemblant M. Bavadra et son prédécesseur au pouvoir, Ratu Sir Kamisese Mara, lui-même très impliqué dans la défense des intérêts des Fidjiens océaniens, devait être installé mardi prochain, dans l'attente d'une élection législative qui aurait consacré un amendement constitutionnel majeur : garantir que sur les 62 sièges du nouveau Parlement, les Indiens n'en détiendraient pas plus qu'un tiers environ, les autres allant à des élus et à des grands électeurs d'origine fidjienne. Le colonel Rabuka a expliqué vendredi qu'un tel gouvernement remettait en cause la main mise fidjienne sur les leviers politiques. Samedi, on apprenait que, outre M. Bavadra, arrêté la veille, sept anciens ministères de son équipe et plusieurs hauts fonctionnaires avaient été placés en détention.

Consternation en Australie et en Nouvelle-Zélande

Ce nouveau putsch, qui met fin à l'effort de conciliation entre les communautés de l'archipel, a provoqué la consternation en Australie et en Nouvelle-Zélande. Canberra, qui s'était félicité la veille d'un retour progressif à la démocratie, a condamné le putsch et annoncé un réexamen de ses relations avec Suva. L'Australie avait déjà suspendu sa coopération militaire avec Fidji lors du coup d'Etat du 14 mai. A Wellington, le premier ministre, M. David Lange, a également déploré ce rebondissement. Les deux pays ont mis leur marine en alerte afin d'évacuer éventuellement leurs ressortissants de l'archipel. A Londres, la reine, chef de l'Etat fidjien au sein du Commonwealth, a exprimé sa *« tristesse »*.

Le premier coup d'Etat avait gravement menacé le fragile équilibre économique du pays, où la canne à sucre et le tourisme — deux secteurs aux mains des Indiens — tiennent une part prédominante. Les responsables intérimaires de l'économie avaient été contraint de procéder, en juin, à une dévaluation de plus de 17 % de la monnaie. Le refus de l'armée fidjienne — dont les trois mille hommes sont pour ainsi dire tous membres de la communauté autochtone — de tout compromis avec l'équipe pro-indienne de M. Bavadra risque fort d'aggraver encore la crise économique.

F. D.





هكذا من الأصل

Diplomatie

UNESCO

Le président de l'OUA a présenté officiellement la candidature de M. M'Bow à un troisième mandat

La candidature officielle de M. Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de l'UNESCO, à un troisième mandat à la tête de cette organisation a été officiellement présentée le jeudi 24 septembre par le président zambien Kenneth Kaunda *(nos dernières éditions du 25 septembre)*. M. Kaunda, président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), qui avait renouvelé son soutien à M. M'Bow lors de son sommet d'Addis-Abeba en juillet, a formellement soumis cette candidature par lettre au président du conseil exécutif de l'UNESCO, M. Ivo Margan.

Le conseil exécutif de l'organisation, réuni depuis le 23 septembre en session à Paris pour trois semaines, devrait désigner le 6 octobre le candidat qu'il présentera à la conférence générale, laquelle doit se prononcer le 7 novembre.

Toute candidature est recevable jusqu'au 7 novembre. M. M'Bow est actuellement en compétition avec dix autres candidats officiels, dont le ministre des affaires étrangères pakistanais, M. Yacoub Khan, les anciens ministres des affaires étrangères au Portugal, M. Sa Machado, et de l'Equateur, M. Alfonso Barrera, le Yougoslave Ivo Margan, l'Espagnol Federico Mayor Zaragoza et le Bulgare Nikolaï Todorov.

M. M'Bow, qui a cristallisé sur sa personne les critiques adressées à l'organisation pour sa gestion et pour sa politique, avait annoncé en octobre 1986 qu'il n'était pas *« demandeur »* d'un troisième mandat à la tête de l'organisation, qu'il dirige depuis maintenant treize ans. Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, tout en indiquant que le retrait du directeur général n'entraînerait pas leur retour « automatique » dans l'organisation, avaient espéré alors que la perspective du départ de M. M'Bow permettrait d'entreprendre les réformes préconisées par Londres et par Washington. La formule employée par M. M'Bow laissait cependant penser qu'il ne refuserait pas un troisième mandat si on le priait de l'accepter, d'autant que le directeur général a paru depuis un an mener campagne dans ce sens.

Le choix fait par certains pays occidentaux, dont les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, le Canada et la France, de soutenir la candidature de M. Yakoub Khan, ministre d'un régime militaire et islamique, semble laisser toutes ses chances à l'actuel directeur général. Un troisième mandat de M. M'Bow non seulement exclurait le retour à l'UNESCO des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne (dont le départ s'est traduit par une amputation de 30 % du budget de l'organisation), mais risquerait, selon certains diplomates occidentaux, de provoquer d'autres retraits, européens, voire celui du Japon, actuellement le plus gros contributeur, qui avait publiquement exprimé il y a un an son désir de voir la direction générale changer de main.

L'UNESCO devra faire face, d'ici à la fin de l'année, à une impasse budgétaire de 39,6 millions de dollars. Dans son rapport devant le conseil exécutif, M. M'Bow a déclaré jeudi que ce déficit devrait être couvert par des provisions supplémentaires, financées en partie par des excédents budgétaires antérieurs. Il a indiqué, d'autre part, que des réductions de certaines activités du programme avaient dû être effectuées pour combler le déficit de 6 millions de dollars enregistré dans les dépenses de personnel.

Poursuite des entretiens Shultz-Chevardnadze à Moscou les 22 et 23 octobre

New-York *(AFP)*. – Le secrétaire d'Etat George Shultz a annoncé, jeudi 24 septembre, qu'il se rendrait à Moscou les 22 et 23 octobre prochain pour fixer les dates du sommet Reagan-Gorbatchev et poursuivre ses entretiens de la semaine dernière avec son homologue soviétique Edouard Chevardnadze.

L'agence officielle soviétique Tass a confirmé cette information dans une dépêche datée de New-York, sans aucun commentaire.

M. Shultz a annoncé les dates de sa visite après son entretien d'une heure et demie avec M. Chevardnadze, consacré pour l'essentiel au conflit Iran-Irak. *« Nous examinerons les résultats de notre travail sur l'ensemble des relations américano-soviétiques et nous fixerons des dates précises pour un sommet entre le président Reagan et le secrétaire général Mikhaïl Gorbatchev »*, a déclaré M. Shultz.

Les entretiens à Washington, la semaine dernière, de MM. Shultz et Chevardnadze avaient débouché sur un accord de principe concernant l'élimination des missiles intermédiaires et l'annonce d'un sommet cet automne. La Maison Blanche avait déclaré jeudi *« supposer »* que le prochain sommet se tiendrait aux Etats-Unis, après qu'un porte-parole soviétique eut déclaré que l'endroit où il aurait lieu n'avait pas encore été formellement décidé.

Tournée latino-américaine de M. Chevardnadze

Le ministre soviétique des affaires étrangères était attendu le samedi 26 septembre au Brésil, venant de New-York. Le chef de la diplomatie soviétique doit également se rendre en Argentine, en Uruguay et à Cuba dans la première semaine d'octobre. Les entretiens officiels de M. Chevardnadze au Brésil ne doivent commencer que le lundi 28 à Brasilia, le ministre soviétique ayant souhaité se reposer pendant quarante-huit heures et visiter la ville de Rio en touriste. A Brasilia, on estime que le communiqué commun à l'issue de la visite mettra en évidence *« les zones d'accord »* entre les deux pays en dépit *« des systèmes et des intérêts différents »*. M. Chevardnadze doit rencontrer dans la capitale brésilienne le ministre des affaires extérieures, M. Roberto de Abreu Sodre, puis le président Jose Sarney. Le ministre soviétique est attendu le mercredi 30 à Buenos-Aires. – *(AFP.)*

Afrique

SOUDAN

Le chef de la guérilla sudiste joue l'ouverture vers le Kenya

NAIROBI
de notre correspondant en Afrique orientale

Le colonel John Garang, chef de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS), a réuni, le jeudi 24 septembre à Nairobi, une conférence de presse au lendemain de la signature, par son mouvement de guérilla et six partis politiques du Sud soudanais, d'une déclaration commune qui invite le gouvernement de Khartoum à convoquer, sans tarder, une « table ronde » constitutionnelle.

Son objectif est de *« relancer le processus de paix »* en y associant toutes les composantes politiques et militaires du pays. Il écarte l'idée d'un cessez-le-feu aussi longtemps que cette guerre qui, selon lui, coûte 3 millions de dollars par jour au gouvernement de Khartoum, n'aura pas trouvé un début de solution. En revanche, il se dit prêt à procéder, sous les auspices du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), à un échange de prisonniers de guerre : *« Nous en détenons deux cents dont deux lieutenants-colonels »*, précise-t-il.

Plutôt que de continuer à apparaître, à tort ou à raison, comme une marionnette entre les mains de l'Ethiopie, le colonel Garang, tout en pratiquant la politique de la main tendue aux autres formations politiques soudanaises, joue, aujourd'hui, pour arriver à ses fins, l'ouverture vers d'autres pays voisins, le Kenya et l'Ouganda.

Entamées en août, en Ethiopie, ces négociations de paix entre sudistes avaient continué début septembre en Ouganda, avant de s'achever au Kenya. M. Daniel Arap Moi, le chef de l'Etat kényan, qui suit, avec inquiétude, le tour pris par les événements au Soudan voisin, depuis l'imposition de la loi islamique, n'a pas hésité à recevoir le colonel Garang et à assister en personne à la signature de la déclaration commune.

Le ministre de l'éducation nationale a même promis de mettre des professeurs de swahili à la disposition de l'organisation rebelle qui, d'autre part, semble bénéficier d'une large liberté de mouvement dans le nord du Kenya, à proximité de la frontière soudanaise. La chaleur de l'accueil ainsi réservé au colonel Garang a provoqué une demande d'éclaircissement de la part du gouvernement de Khartoum. Pour se justifier, les autorités de Nairobi ont souligné le caractère *« purement humanitaire »* de leur démarche.

JACQUES DE BARRIN.

A travers le monde

Brésil

Démission du ministre de l'éducation

Brasilia. – *« La démission, le jeudi 24 septembre, du ministre de l'éducation, M. Jorge Bornhausen, a rompu l'alliance politique conclue au sein du gouvernement brésilien »*, a déclaré le sénateur Marco Maciel, leader du Parti du front libéral (PFL). Le PFL, fondé en 1984 par des dissidents du gouvernement militaire du président Joao Figueiredo, est allié au Parti du mouvement démocratique brésilien (PMDB) au pouvoir. M. Maciel, ancien ministre de l'éducation du président Jose Sarney, est secrétaire général du gouvernement. Le porte-parole de la présidence, M. Antonio Frota, a déclaré que M. Sarney avait réuni les vingt et un membres de son gouvernement. Il a ajouté qu'il ignorait si d'autres démissions étaient attendues. – *(Reuter.)*

Espagne

L'Alliance populaire perd le gouvernement de Galice

Madrid. – A l'issue d'une crise de plusieurs mois, un socialiste, M. Fernando Gonzales Laxe, a été élu, le mercredi soir 23 septembre, à la tête du gouvernement régional de Galice – l'une des trois « nationalités historiques » espagnoles, avec la Catalogne et le Pays basque – par une coalition hétéroclite composée du PSOE, des deux partis nationalistes galiciens et de dissidents de l'Alliance populaire. Son élection faisait suite au vote d'une motion de censure contre le chef du gouvernement sortant, M. Fernando Albor, membre de l'Alliance populaire, qui dirigeait la Galice depuis le rétablissement de l'autonomie dans cette région en 1981.

Traditionnellement toute-puissante en Galice, la droite ne peut s'en prendre qu'à elle-même d'avoir dû ainsi céder pour la première fois le pouvoir au centre-gauche. M. Albor est tombé, victime de ses pairs, en tout premier lieu de son ancien bras droit, M. Jose-Luis Barreiro, qui avait publiquement appelé à sa démission avant d'abandonner son parti.

Victime une fois de plus des ambitions personnelles et des tendances centrifuges qui caractérisent les formations conservatrices espagnoles, l'Alliance populaire sort amoindrie d'une crise qui pourrait bien annoncer son déclin définitif. Mais le PSOE ne sort pas non plus grandi. Conscients d'être minoritaires en Galice, les socialistes ont préféré profiter d'une majorité parlementaire artificielle plutôt que de recourir à des élections anticipées, qui auraient été la solution la plus logique. – *(Corresp.)*

République sud-africaine

L'ambassadeur désigné en France va remettre ses lettres de créance

L'ambassadeur désigné d'Afrique du Sud en France, M. Hendryck Geldenhuys, dont les lettres de créance avaient été refusées en juin par le président François Mitterrand, les présentera le 2 octobre, a-t-on appris vendredi 26 septembre à Paris.

Cette présentation mettra fin au contentieux diplomatique entre la France et l'Afrique du Sud, né de l'emprisonnement du coopérant Pierre-André Albertini dans le bantoustan sud-africain du Ciskeï. Le 19 juin, pour marquer sa désapprobation, M. Mitterrand avait refusé de recevoir les lettres de créance de M. Geldenhuys, et il avait expliqué, le 14 juillet, qu'il ne les accepterait que lorsque le jeune Albertini serait libéré et restitué à la France. Pretoria avait alors décidé de rappeler son ambassadeur *« en consultations »*.

Départ forcé du « premier ministre » du Transkeï

L'armée est intervenue en douceur, jeudi 24 septembre, dans le bantoustan sud-africain du Transkeï, en principe indépendant mais non reconnu comme tel par la communauté internationale. Elle a obtenu du *« président »* du Transkeï, M. Tutor Ndamasse, le départ du *« premier ministre »*, M. George Matanzima, impliqué dans une affaire de corruption. Celui-ci est officiellement en *« congé pour surmenage »*, mais a été proprement *« démissionné »* avec sept autres ministres. – *(AFP)*.

Tchad

Nouvelle aide budgétaire de la France

Paris vient d'accorder une aide budgétaire de 15 millions de francs au Tchad, ce qui porte à 80 millions les concours financiers de la France au budget tchadien depuis le début de l'année, a annoncé, jeudi 24 septembre, un communiqué du ministère français de la coopération.

D'autre part, le comité *ad hoc* de l'OUA sur le conflit tchado-libyen a terminé sa réunion à Lusaka en confiant à des juristes et des cartographes le soin d'examiner le contentieux sur la bande d'Aozou le 30 octobre à Libreville. Il a prévu une réunion des chefs d'Etat des pays membres du comité dans la première quinzaine de janvier à Dakar.

URSS

Graves difficultés pour la récolte des céréales

Moscou. – L'URSS a publié, le mercredi 23 septembre, des statistiques qui mettent en évidence les problèmes causés à la récolte de céréales par les pluies anormalement abondantes qui sont tombées récemment dans plusieurs régions du pays.

Selon les chiffres publiés par le Comité d'Etat des statistiques dans les *Izvestia*, au 21 septembre les agriculteurs n'avaient moissonné que 89,8 millions d'hectares de céréales, soit 83 % de la surface semée.

Pour la même période en 1986, 100 millions d'hectares avaient été moissonnés, soit la quasi-totalité de la récolte.

Le rapport du Comité des statistiques ne donne aucune explication à ce retard, mais la *Pravda* a publié mercredi un éditorial en première page, selon lequel une partie des céréales récoltées pourrissent sur les champs en raison des capacités réduites de stockage.

Sans donner de détails précis, la *Pravda* indique que des millions d'hectares de céréales n'ont pas encore été récoltés et que la situation est particulièrement critique en Sibérie, dans certaines régions du Kazakhstan, et dans le centre et le nord de la Russie.

Elle ajoute que les récoltes de maïs, de tournesol, de betterave, de coton et de pommes de terre sont toutes à la baisse par rapport à 1986. – *(Reuter.)*

DU NOUVEAU DANS L'AIR !..
BRETAGNE ⇄ SAVOIE*
EN DIRECT
du 19 Décembre au 16 Avril 1988
BREST
NANTES
CHAMBÉRY
TAT en bonne compagnie !
Renseignements-Réservations :
Votre Agence de Voyages
ou TAT PARIS (1) 46.87.35.53
TAT BRETAGNE 40.84.82.82
*Sous réserve d'homologation gouvernementale

● **Légère augmentation de la population israélienne.** – La population d'Israël comptait au 20 septembre dernier 4 375 000 personnes – dont 3 590 000 juifs et 785 000 Arabes, – a annoncé, le mercredi 23 septembre, le Bureau central des statistiques. Ce qui représente une hausse de 1,4 % par rapport à l'année dernière. Les chiffres publiés comprennent la population arabe de la partie orientale de Jérusalem ainsi que la population druze du Golan. Selon ces dernières statistiques, on compte également 12 000 nouveaux immigrants juifs arrivés entre septembre 1986 et septembre 1987. Soit 2 800 de plus que l'année précédente. – *(AFP)*.

● **BANGLADESH : le bilan des inondations.** – 1 093 personnes sont mortes en raison des inondations au Bangladesh, les plus graves dans ce pays depuis quarante ans, selon un dernier bilan des responsables bengalais de la santé, publié jeudi 17 septembre. La diarrhée, la dysenterie et d'autres épidémies propagées par les eaux stagnantes des inondations ont fait 635 morts parmi les 500 000 personnes contaminées depuis le mois d'août, et 458 personnes sont mortes noyées, mordues par des serpents ou bloquées sous les décombres de leur maison.

MICHEL POLAC







DE GRANDS MOMENTS A CHAQUE INSTANT.

Politique

La majorité face à M. Le Pen et à la rivalité entre M. Chirac et M. Barre

Une semaine paradoxale

La semaine écoulée a été celle des faux paradoxes.

On a vu pour la première fois depuis longtemps M. André Lajoinie et M. Charles Pasqua dire la même chose — en réaction au *« point de détail »*, de M. Jean-Marie Le Pen sur les chambres à gaz — à propos du danger des thèses de l'extrême droite. Comme si quarante-cinq ans après les communistes et les gaullistes se retrouvaient associés dans une nouvelle « résistance ».

Ce rapprochement est plus normal qu'il n'y paraît. La caution donnée par, le président du Front national aux « révisionnistes » a fourni au PCF et au RPR l'occasion de profiter de la répulsion politique exprimée dans tous les milieux politiques, y compris à l'intérieur du parti de M. Le Pen, pour essayer de récupérer certains des électeurs ralliés de fraîche date à celui-ci sans se soucier de certaines de ses racines idéologiques.

Ce n'est pas un mauvais calcul politique compte tenu du caractère très hétérogène du Front national, devenu depuis trois ans une formation attrape-tout qui a attiré, dans certaines régions, parmi ses nouveaux sympathisants autant d'anciens du PC que d'anciens du RPR. Même s'il est prématuré d'affirmer que M. Le Pen s'est porté lui-même un coup fatal le Front national aura sans doute de mal à s'en remettre. Il est significatif, à cet égard, que l'hebdomaire *Minute* ait lui-même pris ses distances avec le chef de file de l'extrême droite en soulignant, cette semaine, que M. Le Pen a *« sauté à pieds joints »* dans *« le piège qui lui était tendu »* puis *« a sans doute eu tort de vouloir justifier une maladresse d'expression par une exegèse sémantique »* alors que *« on ne peut parler de* [détail] *à propos du génocide des juifs, même en relativisant leur extermination par rapport aux cinquante millions de morts de la seconde guerre mondiale »*.

Il est tout aussi révélateur que le maire de Nice, M. Jacques Médecin, qui n'a jamais caché ses sympathies pour les thèmes de campagne du Front national ait jugé utile de faire savoir publiquement qu'il avait refusé d'accorder son parrainage à *M. Le Pen qui l'avait sollicité dans* sa quête aux cinq cents signatures requises pour pouvoir participer à la compétition présidentielle.

La pêche aux voix « lepénistes »

M. Le Pen étant frappé d'un ostracisme absolu, au sein de la majorité, par des hommes aussi différents que MM. Jacques Barrot, François Léotard, Pierre Méhaignerie, Charles Pasqua, Philippe Séguin, Bernard Stasi, tandis que Mme Simone Veil continue de réclamer à la droite libérale, dans l'*Express*, une *« rupture totale »* avec *« cet homme d'extrême droite qui rassemble derrière lui, entre autres personnes, les nostalgiques du fascisme »*, tout compromis entre le Front national et MM. Jacques Chirac ou Raymond Barre avant ou après le premier tour de l'élection présidentielle semble désormais inconcevable.

Dans ce contexte national clarifié, le maintien des alliances locales ou régionales entre la coalition majoritaire et le Front national devient, à première vue, plus que jamais contre nature. Pourtant, il s'agit là aussi, d'un faux paradoxe. Car dès lors que la pêche aux voix « lepénistes » est ouverte, à gauche comme à droite, il devient logique, du point de vue des « pêcheurs » de ne pas effaroucher le « poisson ». Mme Nicole Catala, secrétaire d'Etat RPR chargé de la formation professionnelle, tient un *propos de bon sens lorsqu'elle souligne* que bon nombre d'électeurs du Front national ont apporté leur soutien à M. Le Pen uniquement *« parce qu'ils ont une certaine idée de la France et des exigences à l'égard de l'action politique »*. Mais toute la question est justement de savoir si les principaux prétendants à l'Elysée sauront répondre aux aspirations les plus positives du courant nationaliste. Si leur « pêche aux voix » devait se borner à de nouveaux alignements sur les positions du Front national, comme cela fut déjà le cas à droite mais également parfois à gauche, aux élections municipales de 1983 et aux législatives de 1986, il s'agirait d'un marché de dupes dont le bénéficiaire risquerait d'être à nouveau M. Le Pen.

En effet, c'est moins l'instauration du mode de scrutin proportionnel *qui a favorisé la montée* électorale du Front national que la situation de vide politique qui s'est créée en France, à partir de 1983, quand les socialistes, convertis au réalisme et à l'austérité, ont commencé à perdre leur pouvoir de séduction alors que ni le RPR ni l'UDF n'avaient encore eu le temps de recouvrer leur crédit perdu au printemps 1981.

M. François Mitterrand caracole au sommet des sondages parce qu'il sécurise après avoir longtemps inquiété. Lequel de ses deux principaux rivaux parviendra le mieux à en faire autant ? M. Barre ou M. Chirac ? Le premier se pose déjà en porteur d'un « grand dessein ». Le second privilégie pour l'instant sa gestion. Tous deux se jurent mutuellement loyauté et fidélité alors qu'en vérité les critiques à peine voilées adressées par l'ancien premier ministre à la politique menée par le gouvernement depuis mars 1986 montrent que M. Barre tend sur beaucoup de points à une rupture avec les orientations du RPR.

Et ce vrai paradoxe-là n'a pas fini d'embarrasser les partisans de l'un et de l'autre parce qu'il met le RPR et l'UDF en position de faiblesse vis-à-vis de M. Mitterrand... tout en leur offrant pourtant de meilleures perspectives de « ratissage » les suffrages égarés à l'extrême droite.

ALAIN ROLLAT.

M. Séguin quitterait le RPR en cas d'alliance avec le FN

M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, qui était, le jeudi 24 septembre, l'invité de « Questions à domicile », sur TF 1, s'est déclaré *« écœuré »* par M. Jean-Marie Le Pen, lequel est, selon lui, *« un homme dangereux »*. Il a ajouté : *« Pour ce qui me concerne, je n'ai jamais fait et je ne ferai jamais d'alliance avec le Front national. Si d'aventure — mais cela n'arrivera jamais, — le mouvement politique auquel j'appartiens concluait une alliance politique avec le Front national, je le quitterais sur l'heure. »*

M. Séguin a encore précisé : *« Pour l'élection présidentielle, les choses sont claires : chacun se présente, au second tour, il n'y en a plus que deux, les gens se déterminent mais un candidat issu de la majorité n'ira pas marchander, car c'est totalement contraire à l'esprit d'une élection présidentielle, les voix de je ne sais qui... le « je ne sais qui » n'en étant d'ailleurs pas propriétaire. »*

Traitement social : attention !

M. Séguin a ensuite expliqué en ces termes pourquoi il s'est éloigné de M. Barre, après s'en être un moment rapproché : *« D'abord parce que je n'ai pas eu sur les problèmes institutionnels la même analyse que M. barre ; je continue de croire que la cohabitation était quelque chose d'incontournable, comme d'ailleurs l'ont pensé la majorité des Français. Et puis, aujourd'hui, j'ai parfois le sentiment que M. Barre prête peut-être un peu trop l'oreille à ceux qui, dans son entourage, lui disent : « Il » n'y a qu'à favoriser l'investisse- » ment et cela règlera du même » coup le problème de l'emploi... » Or, les choses sont beaucoup plus complexes et j'appréhende beaucoup que M. barre reste sur cette analyse fondamentalement erronée. »*

Evoquant la question du chômage, M. Séguin a affirmé que *« dans un an »*, il y aura, en France moins de chômeurs qu'aujourd'hui. Il a précisé : *« J'ai eu l'occasion de dire, il y a quelques mois, que nous entrerions dans une période de décélération du chômage, cela a été le cas... Nous avons connu quatre mois successifs qui ont été de bons mois, mais que nous aurions deux mois très difficiles, les mois de juillet et août. Juillet a été une bonne surprise : — 0,3, août a correspondu à la prévision : + 0,4 (le chiffre de septembre), ne remet pas en cause le mouvement observé depuis le mois de mars 1987, dans la mesure où nous sommes toujours à environ — 26 000 demandeurs d'emploi par rapport au chiffre de l'époque. »*

M. Séguin a défendu une nouvelle fois que le *« traitement social »* s'applique à quelque huit cent mille personnes, chômeurs de longue durée, qui souffrent de *« la nouvelle sélectivité du marché du travail »*.

M. Séguin a précisé l'organisation de la dernière phase des Etats généraux de la sécurité sociale : *« Le comité des « sages » remettra son rapport, assorti de propositions vers la mi-octobre »*. *« Fin octobre,* a ajouté le ministre, *je recevrai avec Mme Barzach* (ministre délégué à la santé et à la famille) *et M. Zeller* (secrétaire d'Etat chargé de la Sécurité sociale) *l'ensemble de partenaires concernés, en réunions bilatérales pour leur demander leur avis sur les suites concrètes à apporter à ce rapport. A la mi-novembre, quatre grandes tables rondes réuniront les parties concernées, sous le feu des médias (...) Fin novembre-début décembre, le gouvernement fera connaître ses résolutions : il y aura des décisions prises tout de suite, et d'autres qui devront attendre. »*

JOURNAL D'UN AMATEUR *par Philippe Boucher*

ENFIN, il se quelque chose passe qui ne concerne ni la palpitante candidature de M. Rocard, ni les fascinantes ambitions de M. Chevènement, ni le dynamisme syncopé M. Chirac, ni la voyante modestie de M. Barre, ni le triste courage de M. Lajoinie, ni le digne mystère dont s'enveloppe M. Mitterrand : M. Le Pen s'est débusqué lui-même.

Ce qu'aucun de ses adversaires n'avait pu jusque-là obtenir, il l'a offert par inadvertance, confessant en trois phrases où il s'est englué le fond d'une pensée laide à voir.

Ainsi, grâce à la tempête qui en surgit, la vie politique retrouve cette part de morale qui la rend légitime mais qui, les difficultés du temps l'expliquant, a perdu du terrain au profit d'une vision économiste de la vie publique et du gouvernement des hommes. La morale, qui est la politique de la politique, récupère des droits dont elle n'est jamais amputée sans risques.

Pourtant, à l'instant où le débat politique paraît retrouver son ampleur, c'est de nouveau le rétrécir que de se tourner du côté des tribunaux pour obtenir on ne sait quelle confirmation drapée des propos de M. Le Pen. *Comme s'il y avait une ambiguïté* et *qu'il* fallait que la justice la dissipât.

Une telle voie n'est pas sans danger. La décision rendue à Nanterre n'a qu'un caractère civil et son fondement juridique n'est pas indiscutable. *Elle n'a pas, en tout cas,* le caractère punitif d'une sanction pénale.

A supposer que des poursuites pénales soient juridiquement possibles, à supposer qu'elles aboutissent à une condamnation, quelle peut-être celle-ci, sinon une peine avec sursis, ou pécuniaire, qui permettrait à M. Le Pen de crier au martyre en ne souffrant rien ?

N'invoque-t-il pas déjà Dreyfus (!) pour le seul fait que ses paroles ont été exactement reprises et qu'il s'est trouvé des méchants pour dire qu'elles étaient indignes ?

Et s'il devait se produire, en appel ou autrement, que des points de procédure le mettent hors de cour, quels cris de triomphe ne faudrait-il pas supporter de ce pécheur blanchi et des gens de son Eglise ! Ne les a-t-on pas déjà trop souvent entendus ?

⁂

LA justice, c'est ce qu'invoquent les hommes quand ils ne savent plus que dire ou que faire dans le domaine où ils évoluent à l'ordinaire. Lorsqu'ils ont l'impression que *leur argumentation demeure inopérante*, que l'impudence de l'adversaire persiste, alors ils lorgnent du côté de la justice pour voir si elle ne pourrait pas réussir là où ils ont échoué. Ce n'est pourtant pas le cas *aujourd'hui. Certes,* les plaignants de Nanterre ne sont pas à proprement parler des politiques, mais leurs procédures ne le sont-elles pas ?

C'est trop charger la barque de la malheureuse justice que de *lui* demander de juger que M. Le Pen est un affreux, que *M.* Joxe est trop critique à l'égard des privatisations ou d'apporter sa caution à un référendum dont chacun connaissait l'issue et beaucoup contestaient l'opportunité.

Que par hasard, une autre fois, parce que des textes l'y contraignent, elle laisse aller M. Le Pen, la belle *bronca* qui se fera entendre ! Que par hasard, mais assurément un peu moins, il faille un jour remettre en cause les résultats de la consultation calédonienne, ils auront bonne mine les magistrats qui auront veillé à la régularité de ce qui sera *devenu une erreur à corriger. Certes, ils* n'étaient garants que de la forme, mais n'étaient-ils pas là, dans le fond, pour symboliser un peu plus ?

⁂

C'EST toujours aussi drôle de voir avec quelle hâte les hommes de tous bords et de toutes fonctions en appellent à la justice en criant « Maman ! ». Comme s'ils oubliaient momentanément en quelle faible estime cette institution est tenue, y compris par eux-mêmes le reste du temps, que ceux qui la vitupèrent soient de droite ou de gauche.

Limites

Alors qu'elle est constamment soupçonnée d'être dépendante, accusée d'être plus sensible aux nécessités des puissants qu'aux droits des plus petits, regardée comme inaccessible et incompréhensible, lente, précautionneuse et d'un courage chichement mesuré, la voilà qui devrait être sublime, admirable, exemplaire parce que certains croient avoir besoin d'elle. Fichaises.

Le combat politique doit se dérouler dans les limites qui sont les siennes, selon ses règles et selon son langage, user des armes qui lui reviennent et non pas aller chercher, auprès de qui n'a pas mission de les distri*buer, des certificats de juste cause.*

La manifestation, la pétition, l'interpellation (parlementaire)... et l'élection n'ont pas à être supplantées par la citation, la réquisition ou la (tout éventuelle) condamnation. Chacun chez soi. C'est la conjuration démocratique qui doit ruiner M. Le Pen et non une réunion de tribunal, la conscience et non le code.

⁂

PAREILLE confusion des registres n'est pas moins perceptible dans la suggestion émise par M. Pasqua de faire de la négation des crimes nazis un délit. D'abord, *parce que*, c'est l'humour noir de la chose, cela reviendrait à faire entrer dans la législation pénale française un étrange « délit de révisionnisme », ce dont feu Joseph Staline pourrait se dire *post mortem* très satisfait.

Ensuite, au bon prétexte de préserver la morale, ce serait enrégimenter l'histoire. Or celle-ci ne se porte pas bien si sa vérité n'est admise que sous la protection des juges et de la maréchaussée.

Le président de la République a sans doute parlé un peu vite lorsqu'il a approuvé, la semaine dernière sur TF 1, l'idée de « son » ministre de l'intérieur. Comme si une idée de ministre de l'intérieur n'appelait pas l'inventaire avant l'approbation.

A l'appui de sa proposition, M. Pasqua invoque l'exemple allemand. Il est dans le vrai. *Mais, outre que cela ne change rien à* l'affaire, les circonstances allemandes ne sont pas les françaises et il n'est pas besoin d'en dire plus. A suivre un tel précédent, ne faudrait-il pas imiter l'Allemagne (de l'Ouest) dans toutes ses interdictions et, aussi, écarter les communistes de la fonction publique ? A défaut de pouvoir établir que le Front national cousine de trop près avec le parti des chemises brunes, hors la loi, lui aussi, de l'autre côté du Rhin.

Assurément, il est aussi bête qu'ignoble de nier la réalité des camps de concentration et du génocide qui y fut entrepris ; ou encore de traiter cela du bout des lèvres, comme on le ferait d'une mythologie.

Malheureusement, contester, douter, sont des droits qui ne se divisent pas. Il ne saurait y avoir de canon pour distinguer le doute permis et la contestation légitime. Au risque pour celui qui s'aventure à tort de subir la vindicte et la réprobation qu'appellent ses thèses ou ses soupçons.

Le droit de douter ne peut pas davantage être réservé aux esprits honnêtes et subtils. Quelle loi *le dirait ? Il appartient aussi,* quoi qu'on en pense, aux crétins et aux malfaisants.

De plus, comme l'a judicieusement fait observer un lecteur du *Monde* (ils sont décidément très bien !), *où devrait-on s'arrêter* en pareil chemin ? De quelle sanction faudrait-il punir celui qui soutiendrait que Jeanne d'Arc finit grand-mère et non pas pucelle embrasée ?

De plus encore, à partir de quel critère jugerait-on que le délit est avéré ? Où commencerait la négation ? Où finirait la critique ? Où serait la divergence, ou bien la simple interprétation ? Quand on sait combien il *est difficile de prouver* le caractère raciste d'un propos (et il en est au moins un pour s'en réjouir), l'arme de la loi est un sabre de bois. S'il n'y avait plus que la loi pour empêcher que l'on doute à haute voix de l'étendue des horreurs nazies, la société française donnerait des idées d'exil.

⁂

M. Éric Hintermann, *président de* l'Alliance social-démocrate, est *« outré »* du dernier « Amateur » (« Gratuit »), qui traitait notamment du « marais » en politique. Il écrit : *« Vous apparaissez dans votre article comme le prisonnier de cette logique politique française — si chère à la classe politique — suivant laquelle les Français devraient être autant d'imbéciles qui votent sans jamais se poser de problème pour la droite ou pour la gauche. C'est avec un pareil système que la classe politique en arrive à confisquer le pouvoir aux citoyens. La France sera une démocratie véritable le jour où les citoyens se comporteront tous en gens responsables capables de décider librement de l'avenir du pays, de ses dirigeants, de ses options, sans le faire en fonction d'une étiquette de parti.*

Le premier ministre est décidé à riposter à M. Mitterrand

(Suite de la première page.)

Mais, afin de ménager ses forces avant le combat final, la riposte du premier ministre est soigneusement graduée.

Si certains coups peuvent être durs, ils ne sauraient être fatals dans ce qui n'est encore qu'un *« round d'observation »*, ou, comme dit M. Bandoin, une simple *« préparation d'artillerie »*. Selon le porte-parole de M. Chirac *« l'opinion publique perçoit de mieux en mieux les aspects positifs de l'action gouvernementale. On commence même à toucher les dividendes de celle-ci dans le domaine de la sécurité, de la politique sociale, des indicateurs économiques, du budget et du référendum de Nouvelle-Calédonie »*.

Cette réussite gouvernementale a une première conséquence politique : *« elle conforte l'union de la majorité »* a affirmé M. Baudoin qui en a vu le témoignage non seulement dans les discours prononcés aux journées parlementaires du RPR à Bordeaux et de l'UDF à Nice mais aussi dans les déclarations de M. Léotard la veille à « L'heure de vérité ». *« M. Chirac a été très content notamment en ce qui concerne la défense du bilan gouvernemental. Il a dit des choses excellentes à propos du travail qui a été fait et à propos de l'attitude qu'il entend tenir avec son parti et avec l'UDF pour l'avenir »*.

Le premier ministre ne veut donc retenir que les motifs de satisfaction et ne souligne que les points de convergence entre l'UDF et le RPR quitte à affecter de ne pas entendre des divergences ou les reproches qui ont été formulés aux journées parlementaires UDF de Nice. Cette attitude lui permet d'affirmer que *« l'opposition ne peut plus tabler sur d'éventuelles entorses au code de bonne conduite qui se produiraient entre l'UDF et le RPR »*.

« Guerre froide »

Cette situation, M. Chirac, par la voix de son porte-parole l'oppose à celle du Parti socialiste qui serait *« saisi par le doute »* et qui a du mal à maîtriser l'incertitude dans laquelle le président de la République le laisse quant à ses intentions électorales. M. Baudouin dénonce alors en des termes qui ont été pesés le comportement de l'opposition qu'il décrit ainsi : *« Elle a adopté une stratégie de suspicion globale. Ne pouvant mener une bataille frontale, elle cherche à allumer des contre-feux en s'en prenant même aux institutions. Mal assurée d'elle-même, elle laisse au président de la République l'initiative de cette stratégie au risque qu'il perde la protection naturelle inhérente à la fonction présidentielle. »* M. Baudouin qui a relevé qu'au cours de son émission télévisée M. Mitterrand avait, pour la première fois depuis longtemps, *« clairement rappelé son appartenance socialiste »*, s'est demandé si, pour lui, *« l'urgence n'était pas de s'occuper de ses troupes et de ne pas désespérer la rue de Solférino »* (NDLR : siège du PS).

Cette dénonciation de M. Mitterrand dans un rôle de « candidat-partisan » est assez largement répandue dans la majorité. Ainsi M. Albin Chalandon, ministre de la justice, dans une interview à *Paris-Match*, juge que *« la tactique de M. Mitterrand est celle d'un chef de parti. Le président semble bien avoir choisi la guerre froide si l'on réfère aux attaques tous azimuts qu'il lance en ce moment »*.

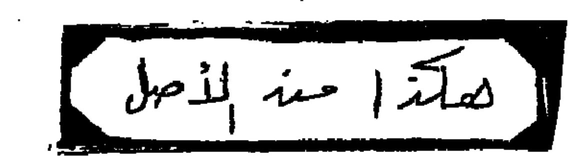
De même, M. Oliver Guichard, ancien ministre, président RPR du Conseil régional des Pays de la Loire, affirme que *« M. Mitterrand a perdu le respect dont il souhaitait être entouré »*. Enfin, M. Franck Borotra, porte-parole du RPR dans la nouvelle formule hebdomadaire de « La lettre de la Nation » du vendredi 25 septembre dénonce le *« déchaînement »* des socialistes et ajoute : *« la manœuvre est claire et c'est M. Mitterrand qui la mène. Leurs armes ce sont la calomnie, l'insinuation, la suspicion, l'injure. L'action gouvernementale enrage les socialistes. C'est que nous sommes décidément sur la bonne voie. »*

Ce climat qui révèle une tension croissante entre la majorité et l'opposition est cependant analysé à l'Hôtel Matignon avec une certaine sérénité. Le porte-parole de M. Chirac assure qu'il ne déclenchera pas dans la majorité *« un prurit électoral prématuré »* et que le gouvernement *« continuera à gouverner et à faire ce qui reste à faire »*. Quant à la cohabitation, M. Baudoin pense qu'elle devrait se poursuivre jusqu'à son terme puisque M. Mitterrand et M. Chirac la considèrent tous deux comme inévitable mais provisoire.

Enfin, le premier ministre ne se laisse toujours pas impressionner par les sondages. Se référant à des précédents éloquants il compare ceux qui sont réalisés huit mois avant un scrutin à *« la glace qui commence à fondre lorsqu'on la sort du freezer »*.

A. P.

● **M. Mitterrand et M. Barre devant M. Chirac.** — Selon une enquête de la *SOFRES* que publie le *Nouvel Observateur*, dans son édition du 22 septembre, MM. Mitterrand et Barre devancent nettement M. Chirac au chapitre des personnalités les plus capables d'exercer la fonction présidentielle. (36 % pour M. Mitterrand, 24 % pour M. Barre et 16 % pour M. Chirac).



هكذا من الأصل

Politique

La fin des journées parlementaires de l'UDF

M. Giscard d'Estaing exalte la vocation européenne de son mouvement

Les journées parlementaires UDF de Nice se sont achevées le 23 septembre par un débat de « politique étrangère et européenne ». M. Valéry Giscard d'Estaing a clos cette discussion par un vibrant plaidoyer en faveur de l'UDF. Elle a su résister à *« la tourmente de l'échec de 1981 »* a-t-il rappelé. *« Elle pouvait se poser un problème fondamental, un problème d'identité :* ce *problème d'identité ne se pose plus car vous plongez vos racines dans les idées politiques les plus profondes. Vous avez, je crois, la chance d'avoir la vision la plus juste des perspectives d'avenir pour la France et l'Europe ; la vision la plus précise des grandes chances de la France et de l'Europe »*, a conclu le député UDF du Puy-de-Dôme sous les applaudissements nourris de la salle.

NICE
de notre envoyé spécial

M. Giscard d'Estaing s'était d'abord livré à un vaste tour d'horizon de la politique internationale. Contrairement à son ancien premier ministre M. Raymond Barre qui avait exprimé ses inquiétudes après l'annonce de la signature de l'accord américano-soviétique sur les missiles à moyenne portée, l'ancien président de la République a expliqué à son auditoire qu'il s'agissait d'un *« bon accord »* (comme il l'avait fait dans *le Monde* du 23 septembre).

S'agissant de l'Europe, M. Giscard d'Estaing n'a pas caché à son auditoire que, selon lui, l'UDF avait dans ce domaine une vocation particulière : *« L'UDF pourrait réfléchir à l'émergence de la conscience européenne de défense »*. Il s'est d'ailleurs félicité du déroulement des manœuvres franco-allemandes « Moineau hardi » : *« La seule annonce de ces manœuvres, il y a quelques années, aurait suscité la critique. Elle est aujourd'hui unanimement saluée »*. Pour autant, les pas accomplis par les Européens semblent, à son goût, encore bien timides. Comme il l'avait fait devant l'Assemblée nationale (*le Monde* du 18 juin), M. Giscard d'Estaing a regretté que face aux Etats-Unis et à l'Union soviétique, engagés dans de longues et multiples négociations, *« les grands occidentaux, à aucun moment ne se soient réunis pour établir une position commune »*.

Quant à la proposition du chancelier Kohl de création d'une brigade franco-allemande, elle apparaît *« comme un fil conducteur pour ce qui peut être entrepris dans les mois prochains »*. Quelles que soient les difficultés rencontrées (commandement, équipement, etc.) le président de la commission des affaires étrangères a estimé que, une fois les obstacles surmontés, c'était *« une des voies ouvertes pour des réalisations de plus grande ampleur »*.

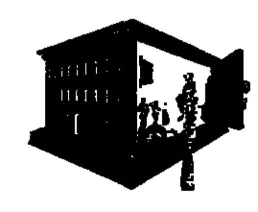
L'ancien chef de l'Etat a également abordé tour à tour, les grands dossiers internationaux : sur la guerre Irak-Iran, *« la France ne doit pas s'impliquer dans ce conflit, mais veiller au respect de certains principes fondamentaux dans la région »* ; sur le Liban, *« dès que les circonstances le permettront, la France devra faire à nouveau la proposition d'une réunion à Paris des différentes factions »* ; sur l'Afghanistan, *« la France et la Communauté européenne doivent faire du départ des troupes soviétiques, le test de la volonté d'évolution pacifique des dirigeants soviétiques »* ; sur le désarmement, *« il n'est pas bon et souhaitable de laisser croire que la politique de désarmement dans le monde se fait à partir de l'Union soviétique »*.

Intervenant dans le débat, M. Jean-François Poncet a voulu, à propos du Golfe, apporter une touche d'optimisme prudent. *« L'évolution à moyen terme me paraît plus favorable : d'une part parce que le conflit Irak-Iran semble se stabiliser militairement, ce qui devrait tôt ou tard créer les conditions d'un accord. D'autre part, parce que le mouvement islamiste a atteint un peu partout un plafond. »*

Enfin, le ministre chargé des affaires européennes, M. Bernard Bosson, a insisté pour sa part sur l'ampleur du défi que constitue la construction européenne et l'échéance de 1992 : *« C'est un formidable défi : supprimer sans conquête et sans guerre les frontières d'un continent... cela ne s'est jamais tenté dans l'histoire de l'humanité (...) 1992 nous permettra d'échapper au protectionnisme douillet qui serait synonyme de mort lente. »*

Après avoir insisté sur l' *« élément capital »* que constitue l'harmonisation des fiscalités indirectes pour 1992, M. Bosson a proposé qu' *« à l'occasion des prochaines lois de finances, une fraction très importante de l'effort de réduction de la dépense publique (la moitié au minimum) soit automatiquement affectée à l'harmonisation fiscale communautaire »*.

P. S.

Città di Firenze
PALAZZO STROZZI
15 Biennale Mostra Mercato
Internazionale Antiquariato

19 settembre
11 ottobre 1987
A cura dell'Azienda Autonoma Turismo di Firenze

LIVRES POLITIQUES par André Laurens

L'éducation française

DEUX ouvrages seront signalés ici et ensemble parce qu'ils participent, chacun à sa manière, à ce que l'on pourrait appeler l'éducation française. Plus par analogie avec l'éducation sentimentale qu'avec l'éducation nationale. Il s'agit de cet apprentissage qui, au-delà de ceux de la langue, des comportements, de la culture générale, d'une profession, fait que le citoyen français s'affirme comme tel dans une société qui non seulement est la sienne, mais dont il a une connaissance précise et vivante.

Deux ouvrages d'abord modeste, simples d'accès, riches d'informations et empreints de modernité. Ils donnent à voir une France dépoussiérée, qui n'est plus celle de l'histoire, même si elle lui emprunte beaucoup, ni celle de sa géographie traditionnelle. Une France de son vivant, dont on nous dit comment elle s'organise en tant que nation, comment elle fonctionne en tant que communauté.

Dans *le Livre du citoyen*, Alain Monchablon traite de l'Etat de droit français. Ce ne serait qu'un manuel d'instruction civique de plus — genre généralement aride — si l'auteur n'était parvenu, par le découpage de son propos et en mariant la concision et la clarté, à donner un rythme proprement cinématographique à sa description des principes fondateurs de notre droit, des mécanismes institutionnels de la République et du mode de fonctionnement de la société civile. Son héros est le citoyen, son scénario, le mode d'emploi de la maison France.

Alain Monchablon doit aimer le cinéma car il s'y réfère spontanément pour éclairer, par exemple, la singularité du système judiciaire français. Au dernier acte d'un procès, à l'audience publique, explique-t-il, tout est réglé, tout est contenu dans l'acte d'accusation. Aux Etats-Unis, l'instruction contradictoire est présentée au tribunal qui ignore tout de l'affaire et arbitre entre les parties : il y a place pour les rebondissements les plus divers. Voilà pourquoi les procès américains se prêtent mieux à la dramaturgie du cinéma que les procès français !

L'auteur ne s'en tient pas qu'à ce genre de notation, et on relèvera celle-ci qui, s'agissant de la justice, laisse pantois : *« Historiquement, en France, la magistrature n'a jamais joué de rôle majeur dans la défense des libertés individuelles. »*

Sous forme de *séquences*, aisément repérables, notre environnement politique, administratif et social apparaît, dégagé de la perception confuse que l'on peut en avoir, comme le cadre dans lequel il faut se mouvoir et l'instrument mis, à cet effet, à notre disposition. Encore faut-il savoir s'en servir. Le métier de citoyen, cela s'apprend, et comme la citoyenneté est une création continue, elle appelle une formation analogue.

Un pays ne se réduit pas à ses règles de vie en commun. Il a sa population, ses valeurs, ses mœurs, ses facteurs de richesse et ses faiblesses. Alain Kimmel propose, sous le titre *Vous avez dit France ?* de répondre à la question implicitement posée. C'est, à travers un ensemble d'informations concrètes, une description et une tentative de compréhension de la France d'aujourd'hui. On pourrait parler ici de coups de projecteur — donnés pour les mettre en valeur ou les révéler — sur des faits de société, des débats, des situations, des évolutions qui caractérisent la France contemporaine.

L'ouvrage traite des *« concubins anticohabitationnistes »*, de l'engouement pour les jeux d'argent, du menu idéal des Français, des privatisations, de la réalité terriblement concrète du chômage, du bac, de la voiture, du sport et de la mode. Des extraits de presse, des tableaux de données chiffrées, des reproductions de documents et des photos accompagnent et illustrent cette promenade en France.

Dans les repères bibliographiques qu'il donne au terme de son travail, Alain Kimmel cite huit études récentes sur le thème de l'identité française. Lui-même s'interroge, en guise de conclusion : *« Qu'est-ce que la France ? »*

Il n'y a pas, bien sûr, une réponse, et s'il y en a plusieurs, à l'image de la diversité française, elles ne sont pas définitives. Peu importe : tout l'intérêt est dans la question, dans le fait qu'elle soit posée. Cela témoigne, comme le remarque avec d'autres Alain Kimmel, d'une curiosité, d' *« une sensibilité renouvelée à la singularité nationale »*. Cela signifie que la France n'est pas perçue comme un modèle achevé, à travers un certain nombre de clichés et de certitudes. Cela traduit, peut-être, une attente et une disponibilité. D'où l'intérêt porté aux auteurs et aux ouvrages qui vont à la découverte de la France, sans autre objet que de la connaître mieux ou vraiment.

★ *Le Livre du citoyen*, par Alain Monchablon, éditions La Découverte, 306 p., 75 F.

★ *Vous avez dit France ?* par Alain Kimmel, Hachette-CIEP, 225 p., 65 F.

IMPOSSIBLE N'EST PAS FRANÇAIS !

UNE FRANCE COMPETITIVE

1 La hausse annuelle des prix (hors énergie) est descendue **au dessous de 4%**. Après l'Allemagne et le Japon, la France est celui des grands pays industriels qui a l'inflation **la plus faible du monde**. Notre taux d'inflation se rapproche de celui des Allemands.

2 L'investissement redémarre. Pour les trois années 1986, 1987 et 1988, l'OCDE prévoit que la France aura **le plus fort taux de croissance** de l'investissement productif des 7 plus grands pays industrialisés : +16%.

Alors que 500.000 emplois productifs ont été supprimés entre 1981 et 1985, la situation est aujourd'hui stabilisée. L'économie française est en mesure **de recréer des emplois**.

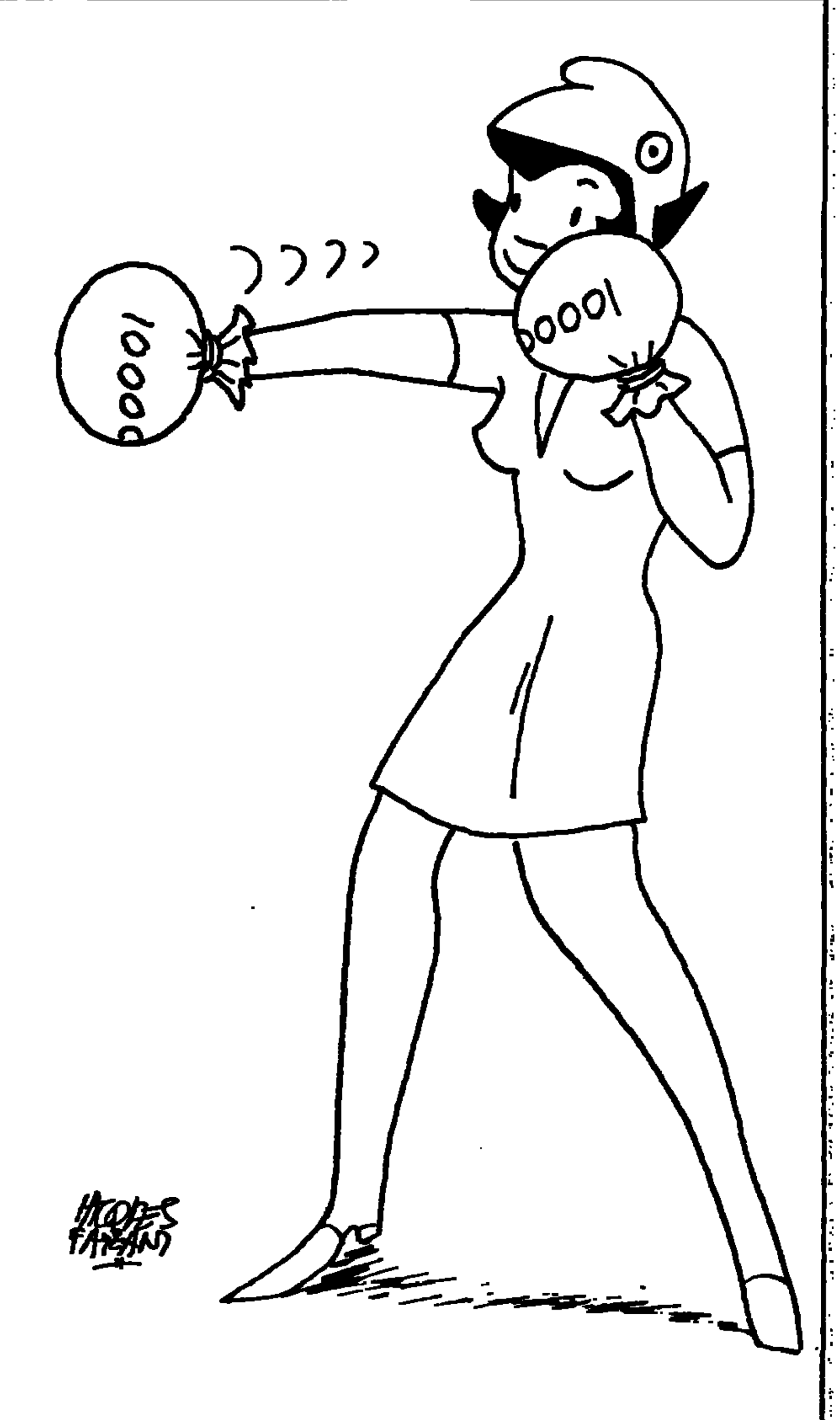
3 Quatrième puissance économique du monde libre, la France est le **2e exportateur mondial** dans les services, l'agro-alimentaire, l'aéronautique et l'industrie spatiale.

En moyenne chaque Français exporte plus qu'un Japonais, qu'un Américain ou qu'un Anglais.

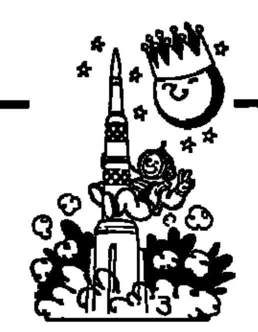
La France tient le bon cap !

EUROCOM

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA PRIVATISATION



Politique



OBJECTIF ÉLYSÉE : LES PATRONS DE LA CAMPAGNE

Claude Evin ou la fidélité rocardienne

Nous poursuivons la publication d'une série de portraits et d'entretiens des « patrons de campagne » des candidats – déclarés ou potentiels – à l'élection présidentielle de 1988 (*le Monde* des 16, 17, 18 et 23 septembre). Après M. Alain Juppé (J. Chirac), M. Bruno Mégret (J.-M. Le Pen), M. Philippe Mestre (R. Barre) et M. Francis Wurtz (A. Lajoinie), nous présentons M. Claude Evin, directeur de la campagne de M. Michel Rocard.

M. Claude Evin a le regard droit et le sourire franc d'un garçon sympathique. Le plus souvent, on admet qu'il s'agit là de qualités qui rendent un commerce agréable. Pourtant, depuis que le jeune député socialiste de Loire-Atlantique a été nommé directeur de campagne de M. Michel Rocard, c'est plutôt ce qu'on lui reproche.

Ce spécialiste des questions sociales n'a pas le profil d'un Machiavel qu'on pourrait imaginer concoctant, dans quelque sombre bureau, un plan de campagne minutieusement affûté. Ceux de ses concurrents qui reprochent à l'ancien ministre de l'agriculture une certaine « légèreté » trouvent dans la personnalité de son directeur de campagne un nouveau motif de raillerie. *« C'est un homme de terrain, pas un grand politique »*, entend-on couramment. Il est vrai que l'intéressé revendique, lui-même, la première partie de l'affirmation.

Cet ancien président de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale s'est déjà laissé « piéger » par la presse, en abordant le terrain glissant des rapports de M. Rocard avec son parti. Il est vrai aussi que les collaborateurs de M. Rocard privilégient l'hypothèse d'une non-candidature de M. Mitterrand, et son corollaire attendu : la désignation de leur champion comme candidat du PS. Dès lors, l'actuelle équipe Rocard devrait de toute façon être renforcée par les « gros calibres » du parti.

En attendant, M. Evin présente plusieurs avantages : en sa personne sont associées fidélité et jeunesse. Il peut donc représenter le renouvellement de la planète Rocard. Réputé agréable dans le travail – ce qui n'est pas un mince détail dans le contexte agité d'une campagne, – il était, murmure-t-on, le seul vrai candidat à ce poste, parmi les politiques qui entourent l'ancien ministre de l'agriculture.

Quelle que soit l'issue, la ligne politique choisie par M. Rocard repose sur l'affirmation publique (même si c'est par éclipses) d'une détermination absolue. Il fallait donc assumer une telle responsabilité vis-à-vis du PS. M. Evin était l'homme de la situation : ignorant les états d'âme, il est l'un des plus fervents défenseurs de cette ligne, dans un entourage qui compte son lot de modérés.

Cet engagement *« sans esprit de recul »* aux côtés du député des Yvelines n'est, au fond, qu'une étape de plus dans un itinéraire personnel marqué – depuis dix-neuf ans maintenant – du sceau de la fidélité à des idées, puis à l'homme qui les incarne : dans la foulée de 1968, le jeune Evin,



interne dans un collège, s'intéresse aux idées du PSU. La JEC, la CFDT, l'adhésion en 1970 : l'itinéraire classique de toute une génération rocardienne. Ce n'est qu'après 1974, la réunion des assises du socialisme et l'arrivée au PS des transfuges du PSU que M. Evin connaîtra personnellement son chef de file.

En 1978, il est élu député. Après la victoire de 1981, il prend la présidence de la commission des affaires sociales de l'Assemblée, et sera, après mars 1986, vice-président de cette commission. Il aura manqué au jeune député le couronnement de cette carrière rapide : un portefeuille ministériel.

Tout comme le maire de Conflans-Sainte-Honorine, M. Evin jouera quitte ou double en 1988. Le parti lui a donné beaucoup, le parti lui reprendra sans doute beaucoup, s'il l'abandonne avec pertes et fracas. M. Evin n'a guère de position de repli. Fils d'ouvrier, éducateur spécialisé de profession, il est un exemple d'ascension sociale par la politique. Il est devenu adjoint au maire de Saint-Nazaire en 1977, « aspiré » par l'élan de rajeunissement des socialistes locaux. Un an après, il était député.

Le parlementaire Evin juge qu'il a réussi son implantation. Dans cette région riche de traditions ouvrières, ses électeurs lui garderont-ils leur confiance s'il revient les voir coiffé d'une casquette de « diviseur de la gauche » ? Quant à son « patron » à Saint-Nazaire, le maire Joël Batteux, il vient de faire connaître son soutien à M. Jean-Pierre Chevènement dans les primaires à l'intérieur du PS (*le Monde* du 3 septembre). On imagine avec quelle joie il prendrait sur sa liste le dissident Evin aux municipales de 1989...

Le député accueille avec son calme habituel l'évocation de ces possibles lendemains qui déchantent. Laconique, il répond : *« Quand on a trente-huit ans, on peut prendre des risques. Et puis, en politique, la fidélité, c'est quelque chose d'important. »*

J.-L. A.

M. GEORGES MARCHAIS

Invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Georges Marchais, secrétaire général du Parti communiste, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », le dimanche 27 septembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

Après l'adoption par le comité central du programme du PCF que défendra M. Lajoinie, candidat à l'élection présidentielle, M. Marchais doit être réélu secrétaire général au congrès de décembre de son parti. Le député communiste du Val-de-Marne répondra aux questions d'André Passeron et de Patrick Jarreau, du « Monde », et de Dominique Pennequin et de Bernard Lebut de RTL, le débat étant dirigé pr Olivier Mazerolle.

ENTRETIEN

« Constituer une majorité pluraliste »

« Quels seront les thèmes de campagne de M. Michel Rocard ?

– Ils tournent, d'abord, autour de trois valeurs : justice, démocratie, paix. D'autre part, ils touchent à quatre actions prioritaires que, pour les commodités de la présentation, je regrouperai autour de quatre E : l'emploi, l'enseignement, l'environnement – mais pris dans tous les sens du terme, sur le plan écologique certes mais aussi en termes de vie quotidienne – et l'Europe. Troisième grand thème de la campagne de Michel Rocard, une démarche. Une démarche culturelle que l'on retrouve d'ailleurs sur chacune de ces actions prioritaires.

– Par exemple ?

– En matière d'emploi. Ce doit être l'affaire de tous. C'est l'affaire de l'Etat, l'affaire des patrons, l'affaire des salariés. C'est l'affaire de l'Etat, qui doit conduire une politique, notamment dans les secteurs où une conversion est nécessaire. C'est l'affaire des patrons, qui assument une responsabilité dans l'entreprise. Mais tout cela ne peut pas aboutir si chacun des salariés de ce pays ne se sent pas concerné par la compétitivité, par l'activité économique.

» Et puis, c'est aussi redonner plus de souplesse, redonner du mouvement à notre société. C'est un objectif général de Michel Rocard. Il revêt une signification particulière à l'intérieur de l'entreprise : par le contrat, il est possible de redonner de l'espace à la négociation en termes de revenu, en termes de formation, en termes d'aménagement du travail, et de redonner aussi de la souplesse, y compris dans de nouvelles formes d'activité, notamment dans le champ social. Sur les autres thèmes, on pourra retrouver le même type de démarche.

– Si M. Rocard s'oppose à M. Mitterrand au premier tour de l'élection, ne sera-t-il pas amené, pour se différencier, à en *« rajouter »* dans l'agressivité face au président de la République ?

– Nous ne travaillons pas, actuellement, sur l'hypothèse de deux candidatures issues du mouvement socialiste. Nous nous en tenons à la déclaration de François Mitterrand selon laquelle il ne serait candidat que dans des circonstances tout à fait exceptionnelles.

» Dans l'hypothèse que vous évoquez, et que j'accepte de traiter au nom du respect que je dois à votre question – mais qui n'est vraiment pas l'hypothèse que nous recherchons et que nous souhaitons, – il n'y aura pas d'agressivité particulière à développer à l'encontre du président de la République. Notre agressivité, ou plutôt notre opposition devra se manifester à l'égard des candidats de la majorité présente, c'est-à-dire Jacques Chirac et Raymond Barre.

» Il sera nécessaire, simplement, d'affirmer ce qu'est Michel Rocard, ce qu'est son originalité. Tout le monde note aujourd'hui que les socialistes tiennent le discours que tenait Michel Rocard avant 1981. Eh bien ! il nous faudra simplement affirmer que, quitte à faire du rocardisme, autant en faire avec Michel Rocard. Il y a suffisamment de thèmes sur lesquels identifier une démarche originale sans que, pour autant, nous ayons à agresser à l'intérieur de la gauche.

– En traçant, le jeudi 17 septembre sur TF 1, le portrait d'un président de la République actif, qui *« décide »*, M. Mitterrand ne coupe-t-il pas l'herbe sous le pied de M. Rocard, qui veut être un candidat qui *« entraîne »* la France ?

– Non, cela montre, au contraire, que Michel Rocard et François Mitterrand ont la même conception du rôle du président de la République.

– Si M. Rocard est le candidat de la gauche au deuxième tour, dans quelle mesure le fait d'avoir en face de lui M. Barre ou M. Chirac influera-t-il sur sa campagne du second tour ?

– C'est entre le premier et le second tour qu'effectivement peut se créer une dynamique susceptible de rassembler des électeurs autour des propositions formulées par un candidat à l'élection présidentielle. Il est très vraisemblable que les idées défendues par des responsables politiques qui se reconnaissent dans Raymond Barre au premier tour leur permettront de mieux se reconnaître dans Michel Rocard au second. En tout état de cause, il est prématuré de traiter de cette affaire maintenant, car il est hors de question, compte tenu de la nature du débat politique dans notre pays et de cette bipolarisation, d'avoir toute négociation avant le premier tour.

– Dans l'hypothèse où M. Rocard, dès le premier tour, serait le candidat du PS, comment des électeurs qui auront, au premier tour, voté pour M. Barre pourraient-ils, au second, voter pour M. Rocard ?

– Pour des raisons diverses. Je ne suis pas certain que, malgré toutes les déclarations de Raymond Barre et de Jacques Chirac appelant à tout faire pour battre le candidat socialiste, un tel appel émanant des appareils soit accepté par les électeurs. Donc, il faut redonner de l'espace à des électeurs. Pour faire une majorité, il est nécessaire de faire plus de 50 %, et si nous n'espérons pas *a priori* « décoller » des gens qui auront, à un moment, voté pour l'un ou pour l'autre des candidats de droite, nous n'espérerons jamais faire plus de 50 % dans ce pays.

– Comment voyez-vous la nouvelle majorité présidentielle de M. Rocard ?

– Notre objectif est de pouvoir constituer une majorité pluraliste, dont il est impossible aujourd'hui de définir les contours. Cette pluralité doit être le résultat de la dynamique créée par l'élection présidentielle elle-même. »

Propos recueillis par
JEAN-LOUIS ANDRÉANI

Publicité

LE 17 OCTOBRE 1987, AU TROCADÉRO, A PARIS
RASSEMBLEMENT DES DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME

Sous le haut patronage de Mme Corazon Aquino

Le 17 octobre 1987, des défenseurs des droits de l'homme et du citoyen de divers pays se rassembleront avec le quart-monde pour rendre hommage aux victimes de la faim, de l'ignorance, de l'exclusion et de la violence ; pour affirmer que la misère n'est pas fatale ; pour proclamer leur solidarité avec ceux qui, à travers le monde, luttent pour la détruire.

Personnalités et associations ayant apporté à ce jour leur soutien à ce rassemblement :

1. Personnalités non françaises ou appartenant à des organisations internationales : Gordon ADAM (dép. eur.), Pierre ADOSSAMA (dir. BIT), Karl AHRENS (ancien prés. de l'Assemblée parl. Cons. eur.), Estefania ALDABA-LIM (anc. sous-sec. gén. ONU, anc. min. Philippines), Niall ANDREWS (dép. eur.), Frans ANDRIESSEN (vic-prés. CCE), Guy AURENCHE (prés. ACAT Int.), Jean-Paul BACHY (dép. eur.), Richard A. BALFE (dép. eur.), Mrs James A. BAKER, III (épouse sec. d'Etat USA), Martin BARBER (dir. British Refugee Council), Jules BEAUCARNE (chanteur belge), Vidal BENEYTO (dir. Cons. de l'Eur.), Frances BENNET (dir. adj. Child Poverty Action Group UK), John BIRD (dép. eur.), Francis BLANCHARD (dir. gén. BIT), Michel BLUM (anc. prés. Féd. int. droits de l'homme), Alfons BOEMANS (dép. eur.), W.-R. BOHNING (chef service BIT), Liliane BOLLAERTS (prof. belge), Colette BRAECKMAN (journal. belge), Alfredo BRUTO DA COSTA (anc. min. Portugal), Michel BUEHLER (chanteur suisse), René BURGER (dép. Luxembourg), Hortensia BUSSI DE ALLENDE (veuve du prés. ALLENDE), Alfred CALIFICE (ministre d'Etat belge), Don Helder CAMARA (archevêque Brésil), Michel CARPENTIER (dir. gén. CCE), Maria-Luisa CASSANMAGNANO CERRETTI (dép. eur.), Raf CHANTERIE (dép. eur.), Jean-Claude CHASTELAND (dir. ONU), Claude CHEYSSON (commis. CCE), André CHOURAQUI (écriv. israël), Stanley CLINTON DAVIS (commis. CCE), Robert COHEN (dép. eur.), comité Nobel de la paix (Norvège), Leo CRIJNS (dir. gén. hon. CCE), Ien DALES (maire de Nijmegen, Pays-Bas), Margaret DALY (dép. eur.), J.-A.-H.-M. DAMOISEAUX (anc. sec. gén. Conseil nat. bien-être social, Pays-Bas), Piet DANKERT (anc. prés. Parl. eur), Gérard DEBREU (prix Nobel, USA), Willy DE CLERQ (min. d'Etat belge), Pierre DEFRAIGNE (dir. CCE), Claude DEJARDIN (vice-prés. Ass. parl. Cons. de l'Eur.), Karel DE GUCHT (dép. eur.), Herman DELEECK (prof., membre parl. belge), Jean DEGIMBE (dir. gén. CCE), Jules DESCHENES (expert canadien sous-com. des droits de l'homme, ONU), Leandro DESPOUY (expert argentin sous-com. des droits de l'homme, ONU), Guy DE VEL (sec. comité des min. Cons. de l'Eur.), Francis DUBOIS (fonction. ONU), Daniel DUPIED (prés. Ass. int. des éduc. de jeunes inadaptés), Raymonde DURY (dép. eur.), Claus-Dieter EHLERMANN (dir. gén. CCE), Bjorn ELMQUIST (memb. Parl. danois), Sheila FAITH (dép. eur.), baroness Lucy FAITHFULL (anc. dir. serv. soc. UK), Marcel FALLET (hospice général Genève, CH), Paolo FASELLA (dir. gén. CCE), Pierre FONTAINE (prof. belge), Hans-Peter FURRER (dir. Cons. de l'Eur.), Ugo GENESIO (sec. gén. Inst. int de droit humanit.), Gianfranco GIRO (dir. bur. CCE, Rome), B. GOUDZWAARD (prof., Pays-Bas), Win GRIFFITHS (dép. eur.), René GYSIN (cons. d'Etat, CH), Bruno HALLER (fonc. Cons. de l'Eur.), Erik HARREMOES (dir. Cons. de l'Eur.), Robert HENRION (min. d'Etat belge), Fernand HERMAN (dép. eur.), Geoffrey HOON (dép. eur.), Stephen HUGUES (dép. eur.), Christopher JACKSON (dép. eur.), Daniel JACOBY (prés. Féd. int. droits de l'homme), Daniel JEANDUPEUX (entrain. de foot. équipe suisse), Louis JOINET (expert franç. sous-commis. des droits de l'homme, ONU), Yvonne KEULS (écriv., Pays-Bas), J. KRAAYEVELD-WOUTERS (memb. Parl. Pays-Bas), Thovaldur-Gardar KRISTJANSSON (vice-prés. Ass. parl. Cons. eur.), Patrick LALOR (dép. eur.), Eneko LANDABURU (dir. gén. CCE), H.-M. de LANGE (prof., Pays-Bas), Jessica LARIVE (dép. eur.), Yuan T. Lee (prix Nobel, USA), Peter LEUPRECHT (dir. droits de l'homme Cons. de l'Eur.), Roser LINSTER (dép. luxemb.), Anne-Marie LIZZIN (dép. eur.), Sean MAC BRIDE (prix Nobel de la paix, Irlande), Bruno van der MADE (religieux, Pays-Bas), Johanna MAIJ-WEGGEN (dép. eur.), Pol MARCK (dép. eur.), Manuel MARIN GONZALEZ (vice-prés. CCE), David MARTIN (dép. eur.), Raymonde MARTINEAU (chargée des relat. avec OING, ONU, Genève), Tom MEGAHY (dép. eur.), James MOORHOUSE (dép. eur.), Joseph MOERMAN (prés. Défense des enfants int.), Andrew et Ellen MOURAVIEFF (sec. gén. Féd. int. des assistants soc.), William F. NEWTON (dép. eur.), M. Van NIEUWENHOVEN (théologien, Pays-Bas), D.-A.-Th. OOIJEN (memb. Parl. Pays-Bas), Marcelino OREJA (sec. gén. Cons. de l'Eur.), M.-L.-A. PAULUSSEN (Lid Gemeenteraad Breda, Pays-Bas), Jorge PEGADO LIZ (dép. eur.), Arno PENZIAS (prix Nobel, USA), Louis PETTITI (prés. mouv. int. juristes cath.), Pierre PFIMLIN (anc. prés. Parl. eur.), Ernst PIEHL (dir. CEDEFOP), Sir Henry PLUMB (prés. Parl. eur.), Hans-Gert POETTERING (dép. eur.), Derek PRAG (dép. eur.), Peter PRICE (dép. eur.), Christopher PROUT (dép. eur.), Tom RAFTERY (dép. eur.), Marcel REMACLE (dép. eur.), Carlo RIPA DI MEANA (commis. CCE), Jean RIPERT (dir. gén. ONU), Shelagh ROBERTS (dép. eur.), Pierre ROZEN (sec. gén. Ass. int. de dévelop. et d'action communaut.), Xavier RUBERT DE VENTOS (dép. eur.), Joachim RUIZ-GIMENEZ CORTES (Defensor del Pueblo, Espagne), Abdus SALAM (prix Nobel, Pakistan), Giovanni SARPELLON (prés. commis. nat. pauvreté, Italie), Paul SAVARY (sous-dir. gén. FAO), Nicolas SCANDAMIS (dir. CCE), Lydie SCHMIT (dép. eur.), Hans-Joachim SEELER (dép. eur.), Laxmi Mall SINGHVI (anc. expert indien à la sous-commis. des droits de l'homme à l'ONU), Guy SPITAELS (min. d'Etat, prés. parti soc. belge), Dore SMIT (actrice, Pays-Bas), Paul STAES (dép. eur.), Marija STIGLIC (sec. gén. Féd. int. mutilés et inval.), J.-W.-C. TELLENGEN (anc. maire, Pays-Bas), Albert TEVOEDJRE (sec. gén. Ass. mondiale de prospective soc.), Mikis THEODORAKIS (compositeur, Grèce), Jean-Louis THYS (sec. d'Etat belge), Jan TINBERGEN (prix Nobel, Pays-Bas), Kyril TIDMARSH (dir. BIT), John TOMLINSON (dép. eur.), Carole TONGUE (dép. eur.), Jef ULBURGH (dép. eur.), Joseph VAN DEN BROECK (dir. bur. de presse et d'inf. pour la Belgique, CCE), Simone VEIL (anc. prés. Parl. eur.), Wilhem VERGEER (dép. eur.), P. VINK (adj. maire Breda, Pays-Bas), Alberto WAGNER DE REYNA (vice-prés. cons. Université de l'ONU, Pérou), Georges WALD (prix Nobel, USA), Elie WIESEL (prix Nobel de la paix, USA), Hans-Jurgen ZAHORKA (dép. eur.).

CCE = Commission des Communautés européennes.

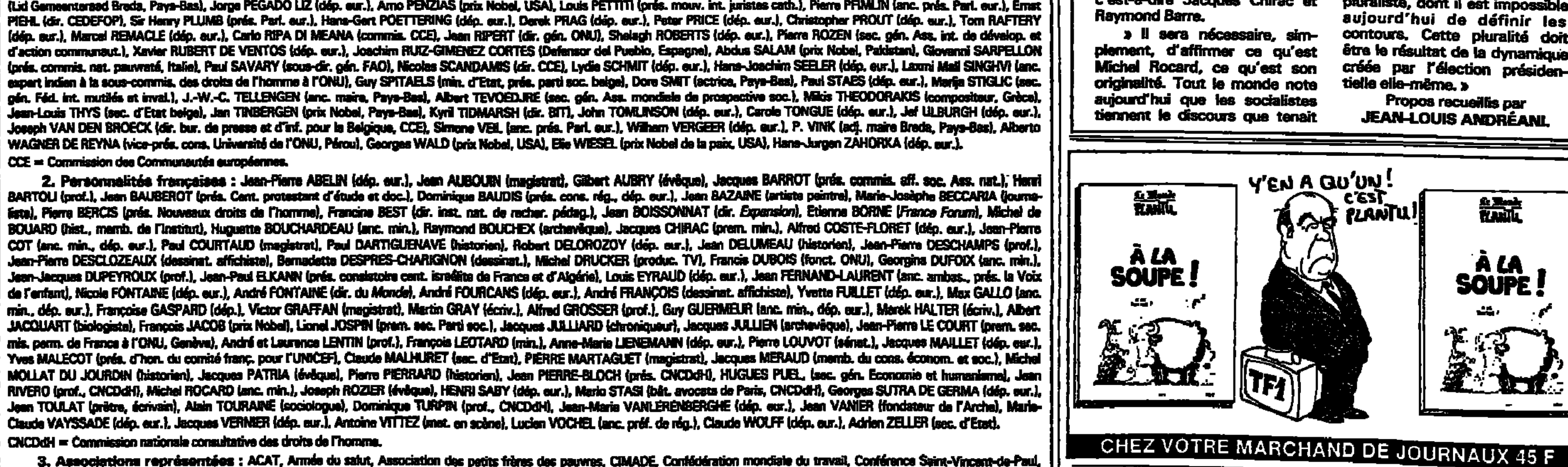
2. Personnalités françaises : Jean-Pierre ABELIN (dép. eur.), Jean AUBOUIN (magistrat), Gilbert AUBRY (évêque), Jacques BARROT (prés. commis. aff. soc. Ass. nat.), Henri BARTOLI (prof.), Jean BAUBEROT (prés. Cent. protestant d'étude et doc.), Dominique BAUDIS (prés. cons. rég., dép. eur.), Jean BAZAINE (artiste peintre), Marie-Josèphe BECCARIA (journaliste), Pierre BERCIS (prés. Nouveaux droits de l'homme), Francine BEST (dir. inst. nat. de recher. pédag.), Jean BOISSONNAT (dir. *Expansion*), Etienne BORNE (*France Forum*), Michel de BOUARD (hist., memb. de l'Institut), Huguette BOUCHARDEAU (anc. min.), Raymond BOUCHEX (archevêque), Jacques CHIRAC (prem. min.), Alfred COSTE-FLORET (dép. eur.), Jean-Pierre COT (anc. min., dép. eur.), Paul COURTAUD (magistrat), Paul DARTIGUENAVE (historien), Robert DELOROZOY (dép. eur.), Jean DELUMEAU (historien), Jean-Pierre DESCHAMPS (prof.), Jean-Pierre DESCLOZEAUX (dessinat. affichiste), Bernadette DESPRES-CHARIGNON (dessinat.), Michel DRUCKER (produc. TV), Francis DUBOIS (fonct. ONU), Georgina DUFOIX (anc. min.), Jean-Jacques DUPEYROUX (prof.), Jean-Paul ELKANN (prés. consistoire cent. israélite de France et d'Algérie), Louis EYRAUD (dép. eur.), Jean FERNAND-LAURENT (anc. ambas., prés. la Voix de l'enfant), Nicole FONTAINE (dép. eur.), André FONTAINE (dir. du *Monde*), André FOURCANS (dép. eur.), André FRANÇOIS (dessinat. affichiste), Yvette FUILLET (dép. eur.), Max GALLO (anc. min., dép. eur.), Françoise GASPARD (dép.), Victor GRAFFAN (magistrat), Martin GRAY (écriv.), Alfred GROSSER (prof.), Guy GUERMEUR (anc. min., dép. eur.), Marek HALTER (écriv.), Albert JACQUART (biologiste), François JACOB (prix Nobel), Lionel JOSPIN (prem. sec. Parti soc.), Jacques JULLIARD (chroniqueur), Jacques JULLIEN (archevêque), Jean-Pierre LE COURT (prem. sec. mis. perm. de France à l'ONU, Genève), André et Laurence LENTIN (prof.), François LEOTARD (min.), Anne-Marie LIENEMANN (dép. eur.), Pierre LOUVOT (sénat.), Jacques MAILLET (dép. eur.), Yves MALECOT (prés. d'hon. du comité franç. pour l'UNICEF), Claude MALHURET (sec. d'Etat), PIERRE MARTAGUET (magistrat), Jacques MERAUD (memb. du cons. économ. et soc.), Michel MOLLAT DU JOURDIN (historien), Jacques PATRIA (évêque), Pierre PIERRARD (historien), Jean PIERRE-BLOCH (prés. CNCDdH), HUGUES PUEL (sec. gén. Economie et humanisme), Jean RIVERO (prof., CNCDdH), Michel ROCARD (anc. min.), Joseph ROZIER (évêque), HENRI SABY (dép. eur.), Mario STASI (bât. avocats de Paris, CNCDdH), Georges SUTRA DE GERMA (dép. eur.), Jean TOULAT (prêtre, écrivain), Alain TOURAINE (sociologue), Dominique TURPIN (prof., CNCDdH), Jean-Marie VANLERENBERGHE (dép. eur.), Jean VANIER (fondateur de l'Arche), Marie-Claude VAYSSADE (dép. eur.), Jacques VERNIER (dép. eur.), Antoine VITTEZ (mst. en scène), Lucien VOCHEL (anc. préf. de rég.), Claude WOLFF (dép. eur.), Adrien ZELLER (sec. d'Etat).

CNCDdH = Commission nationale consultative des droits de l'homme.

3. Associations représentées : ACAT, Armée du salut, Association des petits frères des pauvres, CIMADE, Confédération mondiale du travail, Conférence Saint-Vincent-de-Paul, Emmaüs, Entraide protestante, Fédération française des clubs UNESCO, Fédération mondiale des villes jumelées-cités unies, Fédération nationale Léo-Lagrange, France terre d'asile, JOC-JOCF, le Nid, LICRA, Ligue des droits de l'homme, Ligue des familles (Belgique), Médecins sans frontières, Mouvement français pour le planning familial, Mouvement mondial des mères, MRAP, MRJC, Secours catholique, Secours populaire, Solidarité musulmane, Solidarités nouvelles face au chômage, SOS-Racisme, Union féminine civique et sociale, Vie libre, Welzijnszorg (Vivre ensemble, Belgique).

4. Mouvement international ATD quart-monde : Quinze mille personnes ont déjà confirmé leur participation. Elles comptent aussi sur la vôtre.

(Mouvement international ATD quart-monde, 95480 PIERRELAYE. Tél. : (16-1) 34-64-69-63 et 34-64-96-15. CCP : ATD quart-monde 13-551-80 C PARIS.)



CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX 45 F

Tous les ouvrages sur
le yoga, l'astrologie, le bouddhisme, l'architecture sacrée, les médecines naturelles...
à la LIBRAIRIE DES SCIENCES TRADITIONNELLES
6, rue de Savoie, 75006 PARIS – Tél. : 43-26-90-72

Aux assises des Hauts-de-Seine

Pierre Pichenot est condamné à douze ans de réclusion

Après trois jours de débats, Pierre Pichenot, cinquante-trois ans, inculpé d'homicide volontaire et de détention illégale d'armes de la quatrième catégorie, a été condamné, vendredi 25 septembre, par la cour d'assises des Hauts-de-Seine à douze ans de réclusion pour le meurtre de Marc Pinkert, un étudiant âgé de vingt ans.

La cour est allée au-delà des réquisitions de Mme Michelle Requin, avocat général, qui demandait une peine de dix ans. Pour Mme Requin, l'intention homicide était certaine : *« Pierre Pichenot a eu une pulsion meurtrière quelques instants, ce soir du 25 mai 1984, où mourut Marc Pinkert. Puis il manipula justice et famille avec un cynisme jamais vu. »* Fallait-il juger *« l'acte et l'homme ? »* Mme Requin le fit. Elle ne voulait pas d'une *« sanction trop basse qui banaliserait ce genre d'actes (...) aboutissement extrême de l'autodéfense »*.

Les larmes de l'accusé

Me Henri Leclerc, avocat de la partie civile, a rappelé avec simplicité, devant un public ému, ce que furent les trente mois d'une instruction insupportable émaillée de mensonges : *« C'était tuer* [un] *enfant une deuxième fois que de ne pas savoir comment il a été tué. »* Dénonçant *« une monstrueuse machination qui a failli réussir »* Me Leclerc s'est adressé à l'accusé : *« Vos enfants ont fait beaucoup pour vous. Ils vous ont rendu humain à l'audience. Entendant votre fils Michel, vous avez pleuré sur vous, sur votre famille brisée par ce geste mortel. »* C'est à cet unique moment du procès que l'accusé a, en effet, abandonné son masque : Michel Pichenot, vingt-huit ans, rappelait à la barre comment il révéla, deux ans après les faits, le véritable rôle de son père dans le meurtre de Marc Pinkert. Eclatant en sanglots, le jeune homme se tourna vers le box de l'accusé : *« C'est mon père, je l'aime... »* Pierre Pichenot pleura un bref instant et lança, de nouveau muré dans son système de défense : *« Menteur ! »*.

Avant que la cour ne se retire pour délibérer, Pierre Pichenot, défendu par Me Jean-Marc Aucuy, eut un mot de compassion pour la famille de sa victime. Allait-il éclairer le flou des circonstances du tir mortel ? Les quatre experts, dont le professeur Ceccaldi, qui se sont succédés au cours de l'instruction n'ont pas élucidé les conditions de tir. Mais, à quelques heures du verdict, Pierre Pichenot maintenait encore sa pression : *« J'ai eu une réaction maladroite. Je n'ai pas voulu berner la justice, c'est la réaction gauche d'un homme voulant sortir d'un engrenage. Je ne sais pas si je suis responsable ou pas, je n'ai jamais eu l'intention de commettre cet acte. »*

Après une heure et demie de délibération, la cour a reconnu Pierre Pichenot coupable de meurtre sans intention homicide, avec circonstances atténuantes, mais l'a condamné à douze ans de réclusion.

DANIELLE ROUARD.

« Spartacus », au tribunal de Paris

Les offenses à l'armée du colonel Arnaubec

Spartacus dirigea la révolte des gladiateurs contre Rome. En empruntant ce nom pour signer son livre *« les Dossiers secrets : Opération Manta. Tchad 1983-1984)*, le colonel Gérard Arnaubec s'abritait derrière un pseudonyme chargé de symboles. L'ouvrage publié en mai 1985, évoquait avec sévérité les carences dont l'armée aurait fait preuve lors de la mise en place du dispositif militaire au Tchad. S'il faut en croire l'officier, les troupes libyennes n'auraient eu qu'à reprendre leur offensive à ce moment pour infliger de lourdes pertes aux forces françaises.

La première réaction du ministère de la défense, alors occupé par M. Charles Hernu, fut de déposer une plainte pour injures envers l'armée. Il est vrai que le colonel Arnaubec parlait des officiers supérieurs en dénonçant leur *« naïveté »* et leur *« incommensurable sottise »* et critiquait leur comportement *« frileux, traditionnel et irresponsable »*. Quatre mois et demi plus tard, et certains s'étonneront de ce délai, le successeur de M. Hernu, M. Paul Quilès, engageait des poursuites pour *« divulgation d'informations de nature à nuire à la défense nationale »*. Mais, le jeudi 24 septembre, à l'audience de la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, qui jugeait le colonel Arnaubec, le ministre actuel M. André Giraud demeurait plaignant, représenté par Me Jean-Marie Durguburu, qui ne pouvait manquer de souligner cette forme de « cohabitation »...

Répondant à la présidente, Mme Marie-Claude Duvernier, le colonel Arnaubec a expliqué comment, alors qu'il était adjoint au chef de la division « Organisation logistique » de l'état-major des armées, il avait été outré par le comportement de certains officiers supérieurs. La mort d'un pilote abattu par la DCA libyenne, une maladie grave contractée lors d'une mission au Tchad et des soucis d'ordre familial avaient éprouvé la résistance de l'officier. Quand il a appris l'évacuation simultanée des forces françaises et libyennes, le colonel a donc décidé d'écrire une livre *« pour dire la vérité »*. Un rapport à ses supérieurs eût été préférable, il le reconnaît volontiers. Mais dit-il *« un rapport ça ne sert à rien. Tant pis si j'ai fais une connerie, peut-être que ça pourra servir »*.

Les généraux Charles Mainguy et Etienne Copel, les colonels Jean-Claude Ganeau et Jean Armange sont venus dire combien le colonel Arnaubec était un officier sérieux, intègre et courageux et qu'il n'avait rien publié d'autre que ne soit déjà paru dans la presse. Pour ces officiers, le désir du colonel était de rendre service à l'armée, et son avocat, Me Georges-Antoine Chresteil devait résumer son attitude en déclarant : *« Il n'a pas porté atteinte à la défense nationale, il l'a servie »*, avant de rappeler que la deuxième opération s'était parfaitement déroulée. Mais pour Me Durguburu *« la défense de l'armée est une chose trop grave pour la laisser aux militaires. N'est pas Zola qui veut. Le « j'Accuse » d'Arnaubec aurait pu être fait autrement »*.

Le ministère public représenté par M. Philippe Bilger, tout en considérant l'officier comme coupable des délits reprochés, s'est montré modéré : *« Il a révélé l'existence d'un passé militaire susceptible de servir à l'avenir ; c'est une imprudence grave mais il faut tenir compte des mobiles ; vous serez indulgents avec le colonel Arnaubec. »*

Jugement le 22 octobre.

MAURICE PEYROT.

A la cour d'assises du Val-d'Oise

Un homme accusé du meurtre de deux enfants est acquitté

Hanibal Pinto-Guiomar, vingt-quatre ans, a été acquitté vendredi 25 septembre par la cour d'assises du Val-d'Oise, devant laquelle il comparaissait depuis jeudi.

Il était accusé d'avoir incendié, en novembre 1983, l'habitation qu'il partageait avec sa compagne pour tuer les deux enfants de celle-ci, âgés de trois et cinq ans. Ceux-ci avaient effectivement péri dans les flammes. L'inculpé avait passé des aveux circonstanciés en reconnaissant être jaloux des enfants, dont, de surcroît, il n'aimait pas la couleur. Mais il s'était ensuite rétracté et niait les faits depuis trois ans.

L'avocat général avait requis la réclusion criminelle à perpétuité contre lui, tandis que son défenseur, se fondant sur l'absence de preuve matérielle, plaidait le bénéfice du doute et réclamait l'acquittement, ce que les jurés ont accepté au terme d'un délibéré de trois heures.

Dix mois de prison, dont quatre avec sursis, pour un CRS qui avait tué un jeune Maghrébin

Clémence pour une bavure

AIX-EN-PROVENCE
de notre correspondant

L'arrêt rendu le jeudi 24 septembre par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône, condamnant l'ancien CRS Jean-Paul Taillefer, accusé du meurtre d'un jeune Maghrébin, à dix mois de prison dont quatre avec sursis, a suscité de vives réactions chez la famille et les amis de la victime venus suivre les débats ouverts la veille au palais de justice d'Aix-en-Provence (*le Monde* du 25 septembre). Il risque d'avoir d'autres répercussions dans les quartiers nord de Marseille, et particulièrement à la cité de la Busserine, près de laquelle s'était déroulé le drame.

La cour d'assises, qui se trouvait saisie d'une affaire d'homicide volontaire après sept années d'instruction et une déclaration d'incompétence du tribunal correctionnel de Marseille — pour lequel les faits étaient susceptibles de conduire à entraîner une condamnation criminelle, — a jugé en effet que Jean-Paul Taillefer n'était pas coupable d'homicide volontaire, mais de coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner.

De surcroît, elle a accordé à l'accusé de larges circonstances atténuantes. Car, si l'avocat général, M. André Viangali, avait lui aussi estimé que les faits constituaient un homicide involontaire, il avait requis une peine ferme de deux ans de prison. En allant encore plus loin dans l'indulgence, la cour d'assises ne pouvait manquer de provoquer cette colère qui fit crier à la famille et aux amis de la victime : *« Justice trahison ! Justice complice ! »*

En fait, il apparaît que dans leur majorité, les membres de la cour d'assises, jurés et magistrats, ont admis le système de défense de Jean-Paul Taillefer. Il se ramenait à ce leitmotiv : *« Je n'avais pas l'intention de tuer. C'est un accident. Il s'est baissé, je me suis senti menacé. J'ai armé. La rafale est partie. »*

La thèse de la peur

L'ennui est que ce soir-là, 18 octobre 1980, l'homme qui se sentait menacé était CRS et avait en face du canon de son pistolet-mitrailleur un jeune homme de dix-sept ans, paisible et en règle, qu'il a tué de deux balles à bout portant. Houari Ben Mohamed est mort ainsi parce que le policier qui le contrôlait avait peur de lui... Mais l'ex-CRS Jean-Paul Taillefer, exclu de la police après les faits, aujourd'hui chômeur, n'a pas varié. Il l'a répété à maintes reprises aux jurés : c'est une maladresse, un concours malheureux de circonstances. Et dans son réquisitoire l'avocat général sans faire sienne cette thèse n'en avait pas moins estimé que la cour ne devait pas retenir l'homicide volontaire.

De surcroît, Jean-Paul Taillefer repoussait toute idée de racisme. Tout gosse, ne jouait-il pas au football avec Jean Tigana ? De la même façon, il rejetait le portrait d'un homme violent que faisait de lui la partie civile. Non : il n'était qu'un être insignifiant, médiocre et surtout... maladroit.

L'expert psychologue l'a décrit comme *« un sujet mal assuré, une personnalité fragile, devenu insomniaque depuis le drame »*.

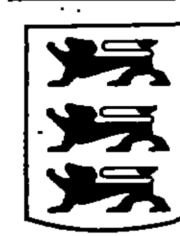
Dans le climat de tension qui régnait dans les quartiers nord marseillais ce soir-là, à proximité d'une cité réputée « chaude », la peur aurait donc pris le dessus. Cela ne ferait pas de doute puisque Jean-Paul Taillefer était le seul des quatre CRS, occupés à contrôler les occupants de la voiture où se trouvait Houari Ben Mohamed, à s'être muni d'un pistolet-mitrailleur qu'il était allé chercher dans le fourgon, au mépris des consignes. Mais qui l'obligeait à effectuer sa fouille en pointant le canon de son arme chargée à l'intérieur du véhicule ? Le conducteur venait d'être invité à repartir, après vérification de ses papiers, et Jean-Paul Taillefer continuait de tenir les jeunes gens sous la menace de son arme, soulevant du canon le couvercle de la boîte à gants. La cause du drame, selon Taillefer, serait son inexpérience, imputable à une formation hâtive. *« Je n'avais tiré que deux fois avec ce type d'arme au cours de mon stage chez les CRS »*, devait-il dire. La tactique a été payante. Il reste, comme devait le déclarer après l'arrêt Me Gilbert Collard, avocat de la famille partie civile, que *« ce verdict n'apaise aucune souffrance et que les amis de Houari garderont le sentiment que la société n'est pas de leur côté »*.

JEAN CONTRUCCI.

PLANTU : 10/10 !
Le Monde PLANTU
À LA SOUPE !
PLANTU, IL EST CANDIDAT AU SUCCÈS !
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX 45 F

Le Monde sur minitel
ABONNEZ-VOUS
Au « Monde » et à ses publications
24 heures sur 24, 7 jours sur 7
36.15 TAPEZ LEMONDE





Savourez le calme, la nature encore très fleurie et la chaude ambiance des pubs et des hôtels.

Savourez le plaisir de fouler le sable fin durant les grandes ballades au bord de la mer.

Savourez cette campagne teintée de roux qui dispense l'odeur de toutes les essences d'arbres.

Savourez le don que vous fait Jersey : une merveilleuse détente qui vous permettra d'aborder l'hiver en pleine forme.

Savourez à l'heure du thé, les "cookies" et les "scones" accompagnés de crème fraîche jersiaise et de confitures de fraises, avant d'aller rejoindre votre confortable hôtel (et il y a le choix !).

Savourez l'excellente cuisine faite avec les produits du cru : légumes, poissons, crustacés, laitages... et, n'oublions pas les vins français, très sélectionnés, et d'un prix abordable.

Savourez enfin les prix ; exemple : un homard entier et cuisiné à 120 F, une location de voiture à moins de 85 F la journée, etc.

JERSEY en automne, c'est une tranche de vie qui vaut la peine d'être vécue !

JERSEY

Liaisons par air, par mer et par car-ferry. Départs de Paris, Bretagne, Normandie... Pour recevoir une documentation en couleur, ayez la gentillesse de retourner ce coupon à Maison de l'Ile de Jersey, Département M2, 19, boulevard Malesherbes, 75008 Paris. Tél. 47 42 93 68

NOM ____
Adresse ____
Code postal ____ Ville ____ M2

JERSEY l'Ile Fleur
un merveilleux séjour

Privé de prison

Le 3 septembre 1986, Gilles Bergeas était satisfait. Conformément à sa demande, il entrait en prison. Instituteur depuis trois ans, le jeune homme, détaché par l'éducation nationale, venait d'être nommé pour un mi-temps à la maison d'arrêt de Poitiers et pour un deuxième mi-temps au Centre de la Rivardière, une institution pour jeunes en difficulté dépendant du ministère de la justice. C'était donc la pré-rentrée, la mise en place de l'emploi du temps, le premier contact avec le monde pénitentiaire.

Jusqu'au 23 septembre, il n'y eut pas d'accroc. Ce jour-là, le directeur de l'établissement, *M. Boué, convoque le jeune* homme. Il lui explique en substance qu'il ne peut plus l'autoriser à entrer dans un prison, l'Administration pénitentiaire à Bordeaux ayant décidé de suspendre l'autorisation d'entrée. Les activités militantes de Gilles Bergeas, consignées sur sa fiche des renseignement généraux, seraient-elles à l'origine de cette décision ? C'est tout à fait vraisemblable.

« Pouvoir discrétionnaire »

Président de SOS-Racisme à Poitiers, conseiller syndical du SNI-PECC (Syndicat national des instituteurs), membre du conseil communal de prévention de la délinquance, *Gilles Bergeas fut* candidat aux élections municipales de 1983 sur une liste de la Ligue communiste révolutionnaire et de Lutte ouvrière. Il affirme que c'était une *« erreur de jeunesse »* et qu'il ne milite plus dans aucune organisation politique depuis trois ans. Par des indiscrétions, il croit comprendre qu'on lui reprochait son appartenance — qu'il dément — au CRI, une association d'aide aux détenus très active à Poitiers. Cela suffit-il à lui interdire d'entrer en prison ? Peut-être...

Un recours hiérarchique est formé sur la demande à la fois du SNI et de l'instituteur. Dans une lettre du 19 janvier 1987, M. Arsène Lux, alors directeur de l'administration pénitentiaire, affirme que la décision, qui n'a pas *« le caractère d'une sanction »*, ne met pas en cause les qualités professionnelles de M. Bergeas, *mais* ressortit au *« pouvoir discrétionnaire d'appréciation »* de l'administration. On reprocherait à M. Bergeas *« ses prises de position vis-à-vis de l'administration pénitentiaire, inconciliables avec les exigences du bon fonctionnement du service public, lequel impose notamment une stricte réserve à l'ensemble des agents qui y participent »*.

La direction régionale de l'administration pénitentiaire avait déjà, dans une lettre du 9 octobre 1986, estimé que *« la participation* [de Gilles Bergeas] *à des mouvements mettant en cause l'institution pénitentiaire ne* [permettait] *pas de garantir la nécessaire neutralité dans l'enseignement dispensé au sein des établissements pénitentiaires »*.

On n'en saura pas plus après le rejet d'un recours hiérarchique. Un recours devant le tribunal administratif est pendant. Reste que Gilles Bergeas — qui a saisi la Commission nationale de l'informatique et des libertés pour avoir communication de sa fiche des Renseignements généraux — ne sait toujours pas ce qu'on lui reproche. Sa participation à SOS-Racisme ? Son *militantisme syndical ? Son appartenance*, démentie, au CRI ? Pas plus à la chancellerie qu'au ministère de l'éducation nationale dont il dépend, il *n'obtient d'éclaircissements*.

Gilles Bergeas enseigne, aujourd'hui, dans une institution spécialisée pour enfants en difficulté. Il souhaite toujours enseigner en prison, où à défaut comprendre enfin pourquoi on lui interdit d'exercer en prison. Il sourit en disant que la prison et lui *« c'est peut-être une affaire de sang »*. Son arrière-grand-père n'était-il pas gardien au bagne de Cayenne ?

AGATHE LOGEART.

● **Suicide d'un transporteur impliqué dans un trafic de sucre.** — Le corps d'André Sellos, responsable d'une entreprise de transport de l'Eure, a été a été retrouvé, mardi 22 septembre, dans un étang à Neaufles-Auvergny, près de son domicile. Il s'agirait d'un suicide. André Sellos avit été insulpé debut août (*le Monde* du 7 août) dans une affaire de commercialisation clandestine de sucre détourné de sa destination à Rouen, puis acheminé dans le Loir-et-Cher, où il était utilisé apr des vignerons pour chaptaliser leur vin.

André Sellos, dont l'épouse Nicole est également inculpée, avait été entendu, quelques heures avant sa mort, par le service régional de lapolice judiciaire de Rouen.

A Lyon

Ouverture d'une information judiciaire après l'incident raciste à l'entrée d'une boîte de nuit

LYON
de notre bureau régional

M. Christian Gallut, procureur de la République au tribunal de Lyon, a requis, mercredi 23 septembre, *l'ouverture d'une information judiciaire* sur l'incident survenu dans la nuit du samedi 29 août au dimanche 30 août, devant la boîte de nuit lyonnaise « l'Actuel », dont l'accès avait été interdit à un groupe de clients comprenant une jeune Ivoirienne, fille d'un spécialiste en urologie d'Abidjan, médecin personnel du président Houphouët-Boigny et ami du professeur Jean-Michel Dubernard, député RPR du Rhône et adjoint au maire de Lyon (*le Monde* du 2 septembre).

Le dossier a été confié à M. Gilles Raguin, premier juge d'instruction. L'information ouverte est fondée sur l'article 416 du code pénal qui vise *« toute personne, ayant refusé de fournir un bien ou un service à celui qui le demande en raison de son origine, de son sexe, de sa situation de famille ou de son appartenance ou de sa non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée »*. Le même article prévoit pour ces délits un emprisonnement de deux mois à un an et une amende de 2 000 à 20 000 francs ou l'une de ces deux peines seulement.

R.B.

● **Fausses étiquettes Lacoste, une condamnation.** — Thanavida Rodsutthi, cette Thaïlandaise de vingt-six ans interpellée le 2 septembre à Paris en possession de 3 600 reproductions d'étiquettes Lacoste et d'autant de copies du crocodile de la marque, qu'elle avait elle-même importées de Bangkok, a été condamnée, vendredi 25 septembre par la 23e chambre correctionnelle de Paris, à seize mois de prison dont douze avec sursis et vingt mille francs d'amende (*le Monde* dâté 20/21 septembre).

La jeune Thaïlandaise a aussi été condamnée à verser 200 000 F de dommages et intérêts aux établissements Lacoste en réparation du préjudice subi par ce trafic qui consiste à faire entrer en France dans les bagages de pseudo-touristes thaïlandais des logos contrefaits

Un casse-tête pour la Commission des « sages »

Les binationaux sous les drapeaux

Est-il acceptable qu'un jeune Français choisisse de faire son service militaire dans l'armée algérienne ? Cette question délicate, rarement posée de manière aussi brutale, et au cœur des débats sur la réforme du code de la nationalité. On ne s'étonnera pas qu'elle ait dominé la deuxième séance publique de la Commission des « sages », le 24 septembre, devant laquelle sont venus s'exprimer deux responsables des armées, le général Jean Burtin, directeur central du service national, et le contrôleur général Roqueplo, directeur de la fonction militaire et des relations sociales au ministère de la défense.

La France — comme d'autres pays d'Europe — compte un nombre croissant de binationaux. Il s'agit, soit d'étrangers naturalisés qui ont légalement conservé leur nationalité d'origine, soit d'enfants d'étrangers qui acquièrent automatiquement la nationalité française à la naissance ou à dix-huit ans. Pour ne pas obliger ces binationaux à faire un service militaire dans chacun de leurs deux pays, la France a conclu une convention avec le Conseil de l'Europe, ainsi que des arrangements ou des conventions bilatérales avec une quinzaine de pays.

L'accord signé entre l'Algérie, le 11 octobre 1983, est naturellement le plus controversé, compte tenu des drames de l'hisoite récente et du nombre important de jeunes gens concernés. Ce texte autorise les Franco-Algériens à opter pour l'un ou l'autre des services nationaux, de telles dispositions *« n'affectent pas la nationalité des personnes auxquelles elles s'appliquent, ni leur condition de séjour et d'emploi dans l'un ou l'autre Etat »*. L'accord est *« conclu pour une durée illimitée »*, étant entendu que *« chacun des deux gouvernements pourra à tout moment le dénoncer »*.

Cet accord avait été approuvé à l'unanimité par l'Assemblée nationale. Aujourd'hui, seul le Front national le conteste ouvertement et réclame une limitation de la binationalité (1). Argument-choc : plus de 90 % des Franco-Algériens choisissent de servir sous le drapeau vert, rouge et blanc. Les autorités algériennes — d'accord pour une fois avec M. Le Pen — ne se sont pas privées de souligner, de leur côté, que le choix se portait massivement sur l'Algérie.

Tout dépend, en réalité, de la manière dont on veut lire les chiffres. 13 812 Franco-Algériens ont *rempli des déclarations d'option* depuis le 1er décembre 1984. Parmi eux, 1 136 ont opté pour un service en France et 12 676 ont optéq pour un service en Algérie. Mais ces chiffres sont trompeurs, car ces classes d'âge représentent environ *50 000* jeunes Franco-Algériens. C'est dire que tous les autres n'ont fait aucune déclaration : ils ont été, sont ou seront appelés à faire leur service en France. Comme s'il s'agissait d'un choix tacite pour leur pays de résidence, choix qui devrait se développer au fil des années.

Mais personne n'est en mesure d'avancer des statistiques absolument sûres, pour plusieurs raisons.

D'abord, lors du recensement en France, les double nationaux ne se déclarent pas tous comme tels, et cette précision ne figure pas sur les actes d'état-civil. Il faut d'ailleurs recenser les jeunes à dix-sept ans alors que des fils d'étrangers peuvent décliner ou répudier la nationalité française jusqu'à dix-huit ans. D'autre part, les ordinateurs du ministère de la défense ne sont pas équipés pour prendre en compte le critère de la nationalité dans l'établissement de leurs statistiques sur les dispenses, les exemptions, les réformes ou les insoumissions.

Une autre difficulté tient au caractère récent de l'accord franco-algérien. Celui-ci n'est entré en application qu'en 1984, alors que la gestion d'une classe d'âge s'étend sur une douzaine d'années : entre le recensement (à dix-sept ans) et la date limite du service actif (à vingt-neuf ans). C'est dire que les statistiques qui portent sur les années les plus récentes — et sur lesquelles *s'appuie le Front national — sont en* cours d'évolution.

Le choix des Franco-Algériens

CLASSE	NOMBRE franco-algériens (source INSEE)	Ayant demandé le service en Algérie (en attente)	Service en Algérie exécution, dispense ou exemption	TOTAL option Algérie	POURCENTAGE option Algérie
1984 ...	11 400	674	847	1 521	13,3
1985 ...	12 150	1 213	537	1 750	14,4
1986 ...	12 700	2 206	329	2 535	20
1987 ...	13 000	3 291	132	3 423	26,3

La plupart des jeunes des classes 1984 et 1987, titulaires de la double nationalité française et algérienne, ont été déjà appelés sous les drapeaux et ne peuvent donc plus formuler une demande d'option. Ces classes représentent un total de 49 250 jeunes. Selon ce tableau, établi par la direction du service national français, 19 % ont opté pour l'Algérie. Les 81 % restants ont été, sont ou seront appelés pour faire leur service en France.

Le tableau ci-dessus montre tout de même que l'option pour l'Algérie n'a cessé d'augmenter, passant de 13,3 % pour la classe 1984 à 26,3 % pour la classe 1987. Mais les autorités militaires françaises s'attendent à une stabilisation de ce chiffre, voire à sa diminution dans les années suivantes.

Un facteur d'intégration

Cette sérénité affichée n'empêche pas les autorités françaises de constater, avec inquiétude ou agacement, la grande activité déployée par les consulats algériens pour attirer de jeunes conscrits en Algérie, quitte ensuite à les dispenser de service militaire. Dans quelques cas, souligne-t-on, des signatures ont été obtenues sous la contrainte.

La possibilité de faire son service militaire dans un autre pays que la France apparaît comme une *« anomalie »* à certains membres de la commission de la nationalité. Interrogés à ce propos, les deux généraux consultés se sont contentés de dire : *« Notre rôle est d'appliquer les lois de la République. »* En tout cas, les beurs sous les drapeaux ne posent pas de problèmes particuliers et se révèlent de bons soldats. L'armée française est consciente de son *« rôle intégrateur »* dans la nation et veut le poursuivre.

Dans un intéressant ouvrage collectif consacré au code de la nationalité, Jacqueline Costa-Lascoux fait état des *« hésitations de l'armée française à incorporer les jeunes beurs »* (2). C'est parfois exact, mais indémontrable, aucun ordre écrit n'ayant jamais été rédigé dans ce sens. Le fait est que les binationaux sont souvent suspects dans leurs deux pays : on a tendance à les juger trop français en Algérie et pas assez français en France.

Ce n'est pas le seul inconvénient de la double nationalité. Beaucoup de ses titulaires ignorent, en particulier, qu'ils ne peuvent être défendus *par l'un des deux Etats lorsqu'ils* se trouvent sur le territoire de l'autre.

Cette question, qui va bien au-delà du service militaire, sera posée tôt ou tard. Mieux vaut tard que tôt. Ne faut-il pas laisser le temps faire son œuvre ? Car, paradoxalement, la double nationalité peut être un facteur d'intégration. Nombre d'étrangers, appelés à vivre définitivement en France, hésiteraient à renoncer à leur statut d'origine, à rompre avec un pays où ils pourraient éventuellement retourner un jour. Et beaucoup d'enfants d'immigrés, s'ils avaient à choisir entre deux nationalités, resteraient probablement des étrangers sous la pression de leurs parents. Avec le temps, l'une des deux nationalités — celle du pays de résidence et de la culture acquise — finit toujours par supplanter l'autre. C'est sans doute à ce moment, et pas avant, qu'il faudrait régler administrativement cette « anomalie ».

ROBERT SOLÉ.

(1) Les thèses du Front national sont exposées par Jean-Yves Le Gallou et Jean-François Jalkh dans *Etre français, cela se mérite*, éditions Albatros, 162 pages. 75 F.

(2) *Questions de nationalité*. Ouvrage collectif sous la direction de Smaïn Laacher, éditions Ciemi-L'Harmattan, 1987.

LA RENAULT 25 VOUS INVITE A LA GRANDE CASCADE.



Renault vous invite à la Grande Cascade du Bois de Boulogne pour vous faire essayer la Renault 25 dans la version de votre choix. Avec la nouvelle Renault 25 V6 2,8 litres et la série Fairway, ce sont 13 versions essence ou diesel pour vous séduire sur le thème de l'exigence absolue.

Du lundi au dimanche 27 septembre à la Grande Cascade du Bois de Boulogne de 10 h à 19 h. Si vous souhaitez prendre un rendez-vous pour un essai, téléphonez au numéro vert : 05.25.1987.

RENAULT
DES VOITURES A VIVRE

هكذا من الأصل

(هكذا من الأصل)

Société

REPÈRES

Catastrophe

Cyclone sur les Bermudes

Un très violent cyclone, comme on n'en avait pas vu depuis vingt ans, s'est abattu le 25 septembre sur l'archipel des Bermudes. Baptisé Emily, ce cyclone a arraché les toitures de centaines de maisons et hôtels et durement secoué le paquebot *Atlantic, qui a rompu ses* amarres dans le port d'Hamilton. Un premier bilan fait état de plusieurs blessés et de millions de dollars de dégâts. – *(Reuter.)*

SIDA

Premières nominations au Comité international

M. François Mitterrand vient de nommer les trois spécialistes français qui siégeront au Comité international d'éthique sur le SIDA. Il s'agit de M. Jacques Ruffié, professeur au Collège de France, du professeur Alain Pompidou, conseiller technique au ministère de *la* santé, et *du* docteur Willy Rozenbaum (hôpital Claude-Bernard à Paris). M. Ronald Reagan a, dans une lettre adressée à M. François Mitterrand, confirmé son accord quant à la création de ce comité, qui avait été suggérée par la France lors du sommet de Venise (*le Monde* du 11 juin). Le président des Etats-Unis a choisi comme membres de la *délégation américaine* les docteurs Eugène Mayberry (Mayo Clinic de Rochester), président de la commission américaine sur le SIDA, Charles McCarthy (Institut américain de la santé) et Leroy Walters (Centre de bio-éthique de l'institut Kennedy à l'université de Georgetown).

Superphénix

Une fissure de 15 cm

Les techniciens de la centrale nucléaire de Creys-Malville (Isère) ont pu observer pour la première fois la fuite de sodium qui affecte le fonc*tionnement du barillet du surrégéné*rateur SuperPhénix, arrêté depuis plusieurs semaines. Observée à l'aide d'une microcaméra, la fuite paraît être due à une fissure horizontale de 15 centimètres de longueur environ, dont l'origine n'est toujours pas *connue. Des prélèvements de métal* dans cette zone devraient permettre d'en savoir plus et de choisir la manière dont le réacteur sera réparé.

Espace

Eutelsat choisit un lanceur américain

L'organisation européenne de télécommunications par satellite (Eutelsat) a annoncé, vendredi 25 septembre, qu'*elle* avait *passé* commande à la société américaine General Dynamics d'une fusée Atlas-*Centaur pour le lancement futur d'un* de ses satellites *(Le Monde* du 17 septembre). Cette *décision*, qui ne réjouit guère les promoteurs de la fusée européenne Ariane, pourtant retenue pour d'autres satellites d'Eutelsat, devrait permettre à General Dynamics de *se replacer sur le* marché des services de lancement. La firme américaine avait annoncé en *juin son intention de construire* dix-huit Atlas-Centaur.

MÉDECINE

Dans les Yvelines

Des syndicats s'élèvent contre la proposition de nomination d'un directeur d'hôpital

ROUEN
de notre correspondant

La proposition de nomination de M. Henri Dehu, directeur du centre hospitalier spécialisé du Rouvray à Sotteville-lès-Rouen (Seine-Maritime) à un poste similaire à l'hôpital départemental des Petits-Prés à Plaisir (Yvelines) provoque une vive réaction de la part des syndicats CGT et CFDT dans les deux établissements.

M. Dehu avait été suspendu de ses fonctions à Sotteville-lès-Rouen à la fin du mois de juin, à la suite d'une enquête effectuée par l'inspection générale des affaires sanitaires et sociales (IGAS), faisant état de *« constatations de nature à s'interroger sur l'orthodoxie de la gestion du centre hospitalier »*. Les accusations portées contre M. Dehu, personnellement mis en cause, concernaient la gestion budgétaire de l'établissement, les procédures d'achat et l'exercice des fonctions de directeur. Parmi les irrégularités figurait le financement d'une association de formation continue interne à l'établissement, ALPHA, l'Association pour les personnels hospitaliers actifs dont la présidente est Mme Annick Bocandé, conseillère générale UDF du canton de Londinières, représentante du conseil général de Seine-Maritime au conseil d'administration. Le rapport de l'IGAS faisait état *« de fausses factures, d'un montant total de 631 704 francs »*.

M. Dehu avait été personnellement mis en cause, en raison de dépenses *« relevant bien d'un certain mépris des finances de l'établissement »*. A l'appui de cette affirmation figurait l'achat de trois voitures de fonction « haut de gamme » en trois ans.

Pour sa défense, le directeur a notamment produit des rapports administratifs très favorables signés par les représentants successifs du conseil général, le directeur de la DDASS ainsi que le préfet de Seine-Maritime.

La *proposition* de mutation de M. Dehu à Plaisir, actuellement sur le bureau de Mme Barzach, ministre de la santé, est jugée *« inadmissible »* par la CGT et la CFDT.

E. B.



CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX 45 F

Le Monde sur minitel
IMMOBILIER
Pour trouver un logement
30 000 affaires Paris-Province. Garantie FNAIM.

36.15 TAPEZ LEMONDE

Le Carnet du Monde

Naissances

– Olympe

a le plaisir d'annoncer sa naissance, à *l'Hôtel Dieu, en compagnie de ses* parents,

Martine ROUSSEAUX
et Loïc JULIENNE.

Le 19 septembre 1987.

Décès

– Cannes. Berkane.

Mme Jacques Choukroun,
née Rachel Attias,
Mme Odette Sikson,
M. Edouard Darmon,
M. et Mme Ivan Azencott,
Le docteur Henry Chatel,
Mme Maria Sandorfi,
M. et Mme Lucien Choukroun,
M. et Mme Albert Choukroun,
ses enfants,
Ses petits-enfants, parents et alliés,
font part du décès de

M. Jacques CHOUKROUN,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre,
médaille des Engagés volontaires,

Les obsèques ont eu lieu le 17 septembre 1987.

« Le Marie-Antoinette »,
15, rue Louis-Blanc,
06400 Cannes.

– Le docteur et Mme Roger Michel,
M. et Mme Patrice Ratte
et leurs enfants,
M. et Mme Yves Michel
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme René CLOZIER,
née Marcelle-Clémence Crayssac,

survenu le 15 septembre, dans sa quatre-vingt-sixième année.
Les obsèques ont eu lieu le 19 septembre, à Limogne-en-Quercy (46).

6, rue Jeanne-d'Arc,
56250 Elven.

– Mme Guillaume Gillet,
M. et Mme Germain Gillet
et leur fils,
Mme Florence Gillet
et son fils,
Mme Robert Demangel,
ses filles et ses petits-enfants,
Le docteur et Mme Jean-Michel Gillet,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jérôme Gillet,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Colin Morris,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Maroger, Doumic, Lagrange et Le Bris,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Guillaume GILLET,
architecte,
officier de la Légion d'honneur,
membre de l'Institut,

survenu le 23 septembre 1987.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 30 septembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Germain-des-Prés, à Paris (6e).
Cet avis tient lieu de faire-part.

11, rue de Saint-Simon,
75007 Paris.

– Mme Léon Josephson,
son épouse,
Annie Berloquin,
sa fille,
Nicolas et Olivier Berloquin,
ses petits-enfants,
Toute la famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Léon JOSEPHSON,

survenu le 24 septembre 1987.

Les obsèques auront lieu le lundi 28 septembre au cimetière parisien de Bagneux, où il reposera auprès de son fils,

Alain.

Réunion à la porte principale, à 15 h 15.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

66 *bis*, boulevard Maurice-Barrès,
92200 Neuilly-sur-Seine.
11, rue Perronet,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Le 24 septembre 1987 nous a quittés

Annie
LANGUILLON-BENSASSON,

dans sa quarante-septième année.
De la part de
M. Edouard Languillon
et ses enfants, Olivier et Pascal,
Mme Suzanne Bensasson,
M. et Mme Pierre-Etienne Joly
et leur fille Véronique,
M. et Mme Jean-Michel Jasnières
et leur fille Mélody.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Bougival, le lundi 28 septembre 1987, à 16 h 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.

CARNET DU *MONDE*
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 69 F
Abonnés .... 60 F
Communicat. diverses ... 72 F
Renseignements : 42-47-95-03

– Le P. Provincial de France et le P. Provincial du Proche-Orient de la Compagnie de Jésus,
Les Pères et Frères de sa communauté du Liban,
M. et Mme Raymond Masse,
M. et Mme Pierre Masse,
leurs enfants,
Et toute sa famille,
font part de la mort tragique du

Père André MASSE s.j.,

le jeudi 24 septembre, à Saïda-Bramieh (Liban).
Une messe sera célébrée à sa mémoire, le mercredi 30 septembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, à Paris (6e).

(Le Monde du 25 septembre.)

– L'Association des professeurs de sciences économiques et sociales a la tristesse de faire part du décès de

Alain PASGRIMAUD,
professeur de sciences économiques
et sociales
responsable de la régionale de Paris,

survenu le 2 septembre 1987.

– Mme Yves Sichel,
Jean-Marie Sichel, Juliette Bazin
et Raphaël,
Pierre et Catherine Sichel,
François Sichel,
Frédérique Sichel,
Sa famille et tous ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Robert SICHEL,
née Jeanne Zaani,

le 19 septembre 1987.
Les obsèques ont eu lieu le 25 septembre 1987, dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

2, rue des Cailloux,
92110 Clichy.
42, rue Jacob,
75006 Paris.

– Le directeur général et le personnel d'Eurocontrol
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Claude SILVAIN,
directeur du service central
des redevances de route d'Eurocontrol,

né à Corbeil-Essonnes, France, le 26 juin 1924 et décédé subitement à Bruxelles, le 23 septembre 1987.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Fayrac, *le mardi 29 septembre 1987*, à 17 h 30.

– Mme Sydney Solal,
Danielle et Jacques Soffer,
Dany et Jean-Paul Solal,
Martine et Bernard Golse,
David, Judith, Eve,
Véronique et Emmanuelle,
Michaël et Nicolas,
M. et Mme Fernand Solal
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Solal
et leurs enfants,
Mme Paulette Chardenot,
Parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Sydney SOLAL,

survenu à Paris, le 23 septembre 1987.
Les obsèques auront lieu le lundi 28 septembre 1987.
Réunion à 9 h 30 au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet.
Cet avis tient lieu de faire-part.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.

3, avenue Saint-Honoré-d'Eylau,
75116 Paris.
M. et Mme J. Soffer,
avenue Campagne-Berger, le Zénon,
13009 Marseille.
M. et Mme J.-P. Solal,
16, rue Mathieu-Orfila,
66000 Perpignan.

– Le conseil d'administration de la CAM,
Le conseil d'administration de la SA des Silos de Bonnières,
Leurs directeurs,
L'ensemble du personnel de la CAM et de la SA des Silos de Bonnières,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Sydney SOLAL,
leur administrateur,

survenu à Paris, *le 23 septembre 1987.*

– M. et Mme Alain Stahl,
M. Laurent Stahl,
M. et Mme Olivier Boret
et leurs enfants Tristan, Daphné, Clément et Florian,
M. et Mme Sgaier Nouri
et leurs enfants Selim, Sonia et Nadia,
Mlle Laurence Pigeaud,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Léon STAHL,
née Juliette Pigeaud,

le 20 septembre 1987, à Versailles.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale par M. le pasteur Fichet.

4, rue de Beauvau,
78000 Versailles.

– Aldo et Jackie Veroli,
Magda et Robert Rebutato,
Guy et Danièle Veroli
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Simone VEROLI,
née Lévy,

survenu le 23 septembre 1987.
Les obsèques auront lieu le lundi 28 septembre, à 15 heures, au cimetière parisien de Pantin (entrée principale).
Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Raymond Weil,
son épouse,
Le docteur et Mme Jean-Claude Weil
et leur fille,
M. et Mme Jean-Jacques Weil
et leurs fils,
Ses enfants et petits-enfants,
Mme Elsa Haim,
sa belle-sœur,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Raymond WEIL,

survenu le 20 septembre 1987, à l'âge de soixante-quinze ans.
Les obsèques auront lieu le lundi 28 septembre.
Réunion à 10 heures, à la porte principale du cimetière parisien de Pantin.

85, rue Lafontaine,
75016 Paris.
23, ruelle des Blots,
95160 Montmorency.
23, boulevard du Maréchal-Leclerc,
51100 Reims.

Remerciements

– Dans l'impossibilité de répondre aux nombreuses lettres et témoignages d'affection qui lui ont été adressés lors du décès de

M. Jacques MEYER,

Mme Jacques Meyer, son épouse, prie toutes celles et tous ceux, sans oublier les représentants de l'ORTF, qui se sont associés à sa peine de bien vouloir trouver ici l'expression de ses remerciements émus.

Anniversaires

– Il y a six ans disparaissait

Jacques BARBICHON.

Ses amis ne l'oublient pas.

– Que ceux qui ont connu et aimé

Jacques
et Cécile GUEZ

se souviennent de leur exemple.

– Une fidèle pensée est demandée à ceux qui ont connu et aimé

Louis GUIRAUDON,
dit Louis GUIRAL,

décédé il y a neuf ans.

– Il y a quarante-cinq ans, le 27 septembre 1942, notre grand-père et arrière-grand-père,

Victor LEMICH,
né à Panciu, Roumanie,

était assassiné dans la chambre à gaz d'Auschwitz.
Eliane et Sonja Steiner,
Evry.

– En ce premier anniversaire du rappel à Dieu de

Glenn SOUHAM,
officier de l'ordre souverain de Malte,
membre du Conseil consultatif,
du président des Etats-Unis,

une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont aimé, en union de prière avec les messes qui seront célébrées à son intention en France, aux Etats-Unis et en Suisse.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée le samedi 3 octobre 1987, à 11 heures, à la mémoire de

Paul-Louis BEAUMONT,
inspecteur général honoraire
de l'instruction publique,
croix de guerre avec palmes,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,

décédé le 30 septembre 1986.
Eglise Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris (1er).

Messes anniversaires

– Il y a un an,

Cyril GENET

était enlevé à l'affection des siens.
Il avait dix-sept ans.
Ses parents et amis gardent le souvenir *de sa tendresse, de sa générosité et* de son humour.
Des messes seront célébrées le dimanche 27 septembre, à 9 h 30, à Rochefort-en-Yvelines ; à 10 h 30, à Porto-Vecchio ; à 11 heures en la chapelle Fleur-des-Neiges de Saint-Gervais, et en l'église de Nogent-sur-Marne.

Manifestation du souvenir

– Cérémonie de Hazkara (souvenir), dédiée aux victimes sans sépulture de la déportation.
Dimanche 27 septembre, à 10 h 30, au Mémorial du martyr juif inconnu, 17, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris (4e)
En présence du grand rabbin de Paris, M. Alain Goldmann.
Allocution de M. Georges Wellers et de M. Jacques Orfus.

Soutenances de thèses

– Université Paris-III, le samedi 26 septembre, à 13 h 30, salle Bourjac, M. Guy Vincent : « Les navigations imaginaires. Exemples d'Irlande et d'ailleurs ».

– Université Paris-IV, le samedi 26 septembre, à 14 heures, amphithéâtre Descartes, Mlle Madeleine Keller : « *Les verbes latins à infectum en* – Sc – étude morphologique ».

– Université Paris-IV, le lundi 28 septembre, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Isabelle Brouard : « Vies et images maternelles dans la littérature française du XVIIIe siècle ».

– *Université Paris-IV, le lundi* 28 septembre, à 9 heures, salle Louis-Liard, M. Cyril Buffet : « Le blocus de Berlin. Les alliés, l'Allemagne et Berlin (1945-1949) ».

– Musée Condé de Chantilly, le mardi 29 septembre, à 13 h 45, *Mme Christiane Noireau* : « Le mythe de Psyché. Recherches iconographiques ».

– Université Paris-IV, le mardi 29 septembre, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Dominique Combe : « L'exclusion théorique du narratif dans la poésie française depuis Stéphane Mallarmé ».

– Université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, le mercredi 30 septembre, à 14 heures, amphithéâtre Lefebvre, *Mme Elisabeth du Reau : « Edouard* Daladier et le problème de la sécurité de la France (1933-1940) ».

– Université Paris-IV, le mercredi 30 septembre, à 14 heures, salle des actes, centre administratif, 1, rue V.-Cousin, M. Rabah Kettouche : « Pouvoir politique et question culturelle en Algérie ».

– Université Paris-VIII, le mercredi 30 septembre, à 14 heures, salle F 288, M. Jacky Neefs : « Ecriture et représentation. Espaces de la fiction au XIXe siècle ».

– Université Paris-X-Nanterre, le mercredi 30 septembre, à 14 heures, salle C 24, M. Christian Andres : « Connaissances et croyances au siècle d'Or après l'œuvre théâtrale de Lope de Vega ».

– Université Paris-VIII, 2, rue de la Liberté, 93526 Saint-Denis Cedex 02, le mercredi 30 septembre, à 14 h 30, salle G 201, M. Jean-Michel Palmier : « Weimar en exil. Le destin de l'émigration intellectuelle allemande antinazie en Europe et aux Etats-Unis (1933-1945) ».

– Université Paris-VII, 2, place Jussieu, le mercredi 30 septembre, à 16 heures, salle des thèses de l'université, tour 25, rez-de-chaussée, M. Daniel Bouchez : *« Les œuvres et la pensée de* Kim Man Jung ».

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

LA PUBLICITE
& LA LOI
OUVRAGE COURONNÉ PAR L'INSTITUT
Pierre et François *GREFFE*
6e Edition - 670 pages

La *6e* édition de cet ouvrage, devenu classique, n'est pas une simple mise à jour, mais un ouvrage nouveau comprenant *quatre titres, enrichi de nombreuses* décisions de jurisprudence, pour la plupart inédites.

Le titre 1 traite de l'organisation de la profession publicitaire, des règles de déontologie, des rapports entre annonceurs publicitaires et supports et de la question du refus de vente des supports.

Le titre 2 est consacré à la Propriété Littéraire et Artistique et aux dispositions de la loi du 3 juillet 1985. Il traite de la protection des photographies et du droit à l'image, notamment.

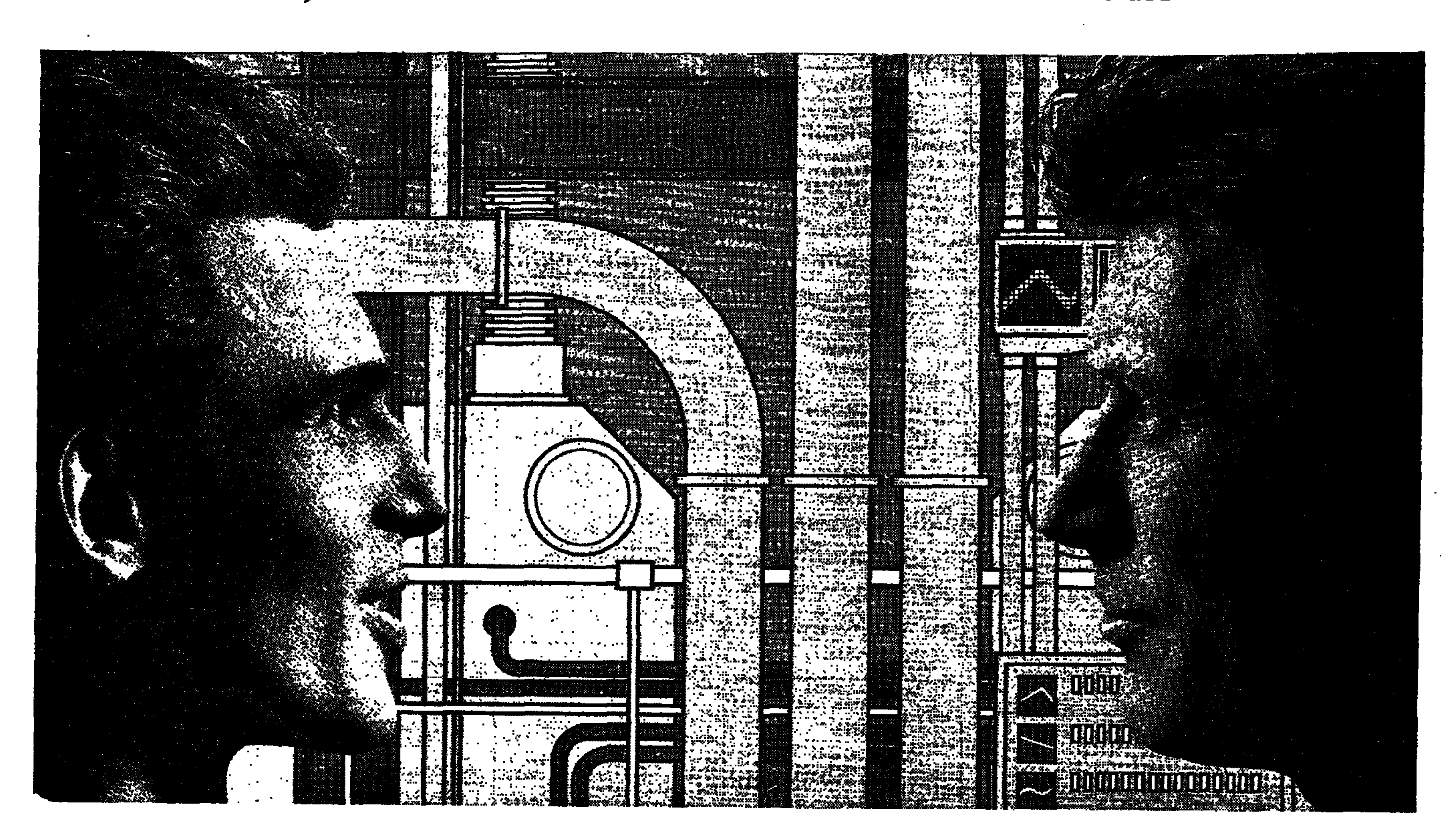
Le titre 3 concerne la concurrence déloyale et la publicité mensongère avec les dernières décisions de la Cour d'Appel de Paris.

Le titre 4 est le commentaire des textes des réglementations spécifiques à la publicité (ventes avec primes : Ordonnance du 1er décembre 1986. Tabac, Alcool. Protection de la langue française. Affiches, etc.).

En annexe figurent des textes et des documents d'accès parfois difficile. Cet important ouvrage dont la première édition remonte à 1964, a été couronné par l'Académie des Sciences Morales et Politiques. Jan VAN AAL, dans sa préface, écrit « une des principales caractéristiques qui marque les grandes campagnes de publicité, c'est de s'inscrire dans la durée... voici la 6e édition de cet ouvrage. S'il s'inscrit ainsi dans la durée, c'est, à n'en point douter, qu'il fait, lui aussi, partie des grands ».

LIBRAIRIES TECHNIQUES - 27, place Dauphine - 75001 PARIS

LE MONDE, POINT DE RENCONTRE DES GRANDES AMBITIONS.

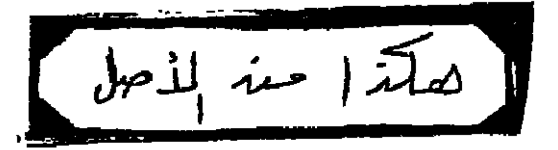


Aujourd'hui plus que jamais, c'est l'efficacité qui prime. Il ne suffit plus d'être bon. Il faut être le meilleur. Pour sortir de l'ombre et réaliser ses ambitions, l'entreprise doit savoir choisir ses cadres : dynamiques, efficaces, disponibles, en un mot, performants. Quand il n'y a pas de temps à perdre, que le défi est quotidien, le plus court chemin d'une entreprise compétitive à un homme de talent passe par Le Monde. C'est parce que Le Monde est le point de rencontre des grandes ambitions qu'il est le premier journal d'offres d'emploi encadrées.

PREMIER JOURNAL D'OFFRES D'EMPLOI DES CADRES

Le Monde

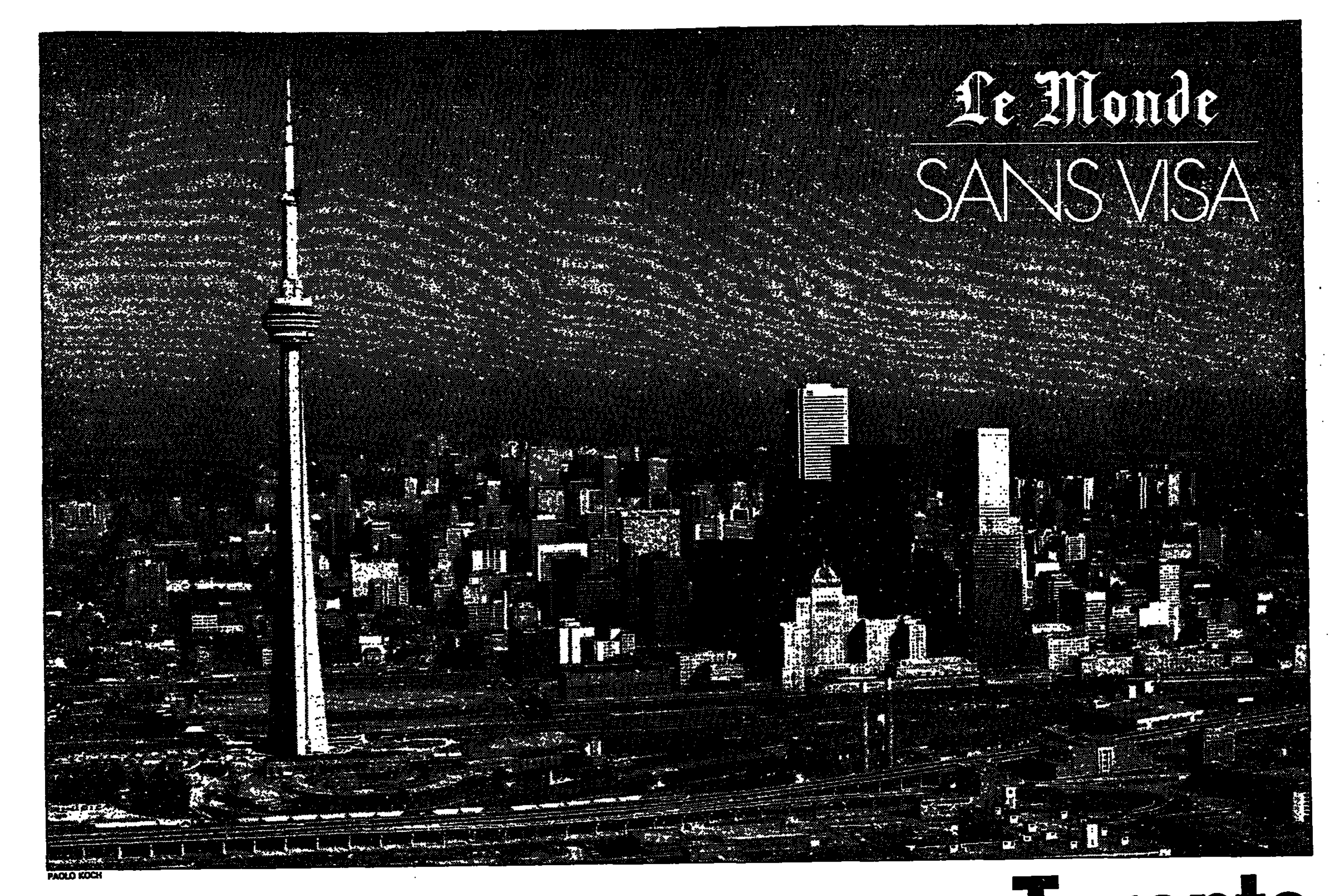




هكذا من الأصل







PAOLO KOCH

Toronto le Canada à l'américaine

Sérieuse, riche et provinciale, Toronto voudrait cesser de ne plaire qu'à ses habitants. Son ambition : être le bastion avancé du nouveau Nouveau Monde.

par Michèle Champenois

COMME les Pays-Bas ont Amsterdam, carrefour culturel, Rotterdam, bastion de la finance et des affaires, La Haye, tête politique, le Canada a réparti entre trois grandes villes les fonctions capitales : on aime vivre, étudier, s'amuser à Montréal, Ottawa gouverne et c'est Toronto qui gagne de l'argent. Mais un argent si propre, tellement informatisé, binairisé, « abstractisé » qu'il risquerait de donner à la ville sa couleur, qui serait de n'en pas avoir.

Pourtant, non contente d'être le coffre-fort du pays tout entier et tout de même agréable à vivre, Toronto aspire à être reconnue, considérée comme une grande cité du Nouveau Monde, une ville digne d'être désirée pour elle-même. Et puisque nous n'avions pas l'idée d'aller à Toronto, Toronto vient à nous et s'expose à Paris (1). Comme s'il ne lui suffisait pas d'avoir la plus haute tour du monde (553 mètres, dix-sept de plus que la moscovite) pour vaincre des complexes de provinciale. Si tu ne vas pas à Toronto, Toronto viendra-t-à-toi... Nous y fûmes.

Les ascenseurs filent sur la colonne tripode, vers la coupole d'observation. Béton très lisse, lignes très pures, personnel en combinaison argentée, voix et sourire de synthèse. « *The high quality binocular used in this machine is a product of Bausch & Lomb.* » Les gros yeux de la lunette d'approche (fabriquée donc par Bausch et Lomb, Incorporated), instrument obligé du curieux en altitude, annoncent : « *Magnification* × 9 ».

Les optiques agrandissent, magnifient neuf fois. Neuf fois pour saisir d'un seul regard le quartier des affaires, des milliers de mètres carrés de bureaux rangés derrière les façades-miroirs acidulées. Neuf fois pour mesurer ce grand terrain vide (près de quatre hectares) au pied de la tour et face au récent et massif palais des Congrès et des Expositions où vont être construits d'ici à 1991 le nouveau siège de Radio-Canada et un vaste complexe audiovisuel (c'est Cadillac Fairview, le promoteur canadien qui construit aux Etats-Unis, et Philip Johnson, l'architecte américain, fameux iconophile, celui qui met des bigoudis aux gratte-ciel, qui ont emporté le morceau). Neuf fois pour discerner à *l'horizon la fin (mais est-ce* possible ?) de Yonge Street, cette rue qui démarre en plein centre et, devenue route, va se jeter à 80 kilomètres au nord, dans le lac Simcoe, sans dévier, sans quitter la ligne droite de ses débuts.

Quittant le *binocular*, et se penchant vers le pied de la tour CN (le vilain nom !) que fréquentent 1,5 million de visiteurs par an, on pourrait observer l'écheveau de voies ferrées qui a fait cette ville, là, au bord du lac Ontario, tout en la séparant du rivage, rivage qu'elle se réapproprie aujourd'hui en projetant d'immenses quartiers au bord de l'eau. On verrait aussi, côté ouest, un grand chantier. Celui d'un stade à toiture escamotable, audacieux pari urbain puisqu'on le prévoit sans parkings, en misant uniquement sur le train et le métro pour acheminer les 55 000 spectateurs qu'il pourra contenir.

La cité sans violence

Pari urbain. Toronto est une ville qui n'a pas peur des paris, qui pratique de longue date un urbanisme volontaire et un libéralisme tempéré, et se flatte, après quelques massives bévues, de résultats de bonne qualité. « *The livable city, a city that works.* » Une ville vivable, une ville qui marche, sont des titres, presque des slogans, que l'on répète volontiers à son propos, les premiers à l'avoir remarqué étant les grands voisins américains accablés d'échecs dans ce domaine. Une ville équilibrée, sûre, une ville brave, même si la bonne ville ne fait pas forcément le bon « papier », même si ce que nous recherchons dans les villes américaines, c'est justement l'exotisme un peu morbide de la violence, des tensions latentes, des exagérations. *Ici, la bonne humeur, l'amabilité*, l'air avenant des habitants de Toronto — les vrais disent Toroõno — et leur goût très prononcé pour l'exercice physique (jogging, bicyclette) pourraient lasser.

Raisonnable et raisonneuse, Toronto a su, prenant parfois du retard, garder la mesure et paraître ainsi, paradoxalement, en avance sur son temps, ayant déjà intégré des paramètres de confort, d'échelle urbaine, de mixité des fonctions que d'autres cherchent encore et que soutient une croissance économique continue (à part la crise-pause de 1982).

Un exemple ancien : c'est à la suite d'un long et difficile débat que le conseil municipal avait admis, en 1906, tandis que New-York en possédait déjà cent soixante-quinze, le premier immeuble de plus de quinze étages... Un exemple récent : c'est après de vives polémiques publiques autour de 1968 que l'opinion donna en 1972 le pouvoir municipal à une équipe réformiste, c'est-à-dire hostile aux rénovations brutales non respectueuses du patrimoine.

Rares sont les villes du continent nord-américain qui ont su préserver des quartiers résidentiels à proximité des centres d'affaires (d'où l'usage immodéré de la bicyclette). Et, véritable médaille du mérite urbain, c'est à Toronto que, quittant Greenwich Village, s'est établie Jane Jacobs, auteur d'un livre intitulé *Death and Life of Great American Cities*, qui, en 1961, pour toute une génération d'urbanistes anglo-saxons, sonna le réveil du pragmatisme, contre les théories dévastatrices du fonctionnalisme, des autoroutes urbaines, des banlieues sans fin et de la mort des centres. Elle vit là, comme on vivrait sur une île urbaine, îlôt de santé sur le continent des folies.

« *Les villes qui ont évolué avec lenteur et prudence ont moins souffert*, dit Ken Greenberg. *Toronto était assez mal pourvue en autoroutes urbaines. L'inertie a eu ses bons côtés.* » Venu de New-York au moment de la guerre du Vietnam terminer ses études au Canada, champion de judo et grand lecteur de Camus, Ken Greenberg dirige depuis huit ans le bureau de design urbain, une équipe de quatorze architectes, relativement autonome par rapport aux administrations municipales. « *Je passe le plus clair de mon temps à me battre — nous appelons cela poliment « négocier » — avec les promoteurs pour changer leurs projets. Et comme ils sont nombreux à vouloir construire, de temps en temps, on peut dire non.* »

(Lire la suite page 16.)

(1) Exposition « Le nouveau Nouveau Monde », à la Maison de l'architecture, à partir du 30 septembre.

CARNET DE ROUTE

Toronto est une ville simple à comprendre. Si l'on est d'abord surpris de traverser, en plein centre, un véritable campus universitaire, où les styles et les époques se juxtaposent aimablement *de part et d'autre* d'University avenue, on constate bientôt que la vie commerciale et culturelle tient pour l'essentiel aux abords de la croix formée par Yonge street et Bloor street.

Plus ancien, plus intimiste est le quartier de Saint Lawrence Market, où se trouve la très belle salle de concerts d'O'Keefe center. Enfin, plus récemment aménagé, le quartier du port (bel ensemble rénové de Queen's Bay, terminal avec logements, boutiques et bureaux) est très fréquenté par les Torontoniens, notamment le dimanche matin quand s'installent des marchés aux puces. Le bateau qui conduit aux îles, sorte de bois de Boulogne posé dans la baie, s'appelle joliment le « traversier ». Il permet évidemment d'embrasser du regard une skyline que la pratique de la voile rend plus balnéaire.

Toronto à Paris : l'exposition « Le nouveau Nouveau Monde », présentée à la Maison de l'architecture (7, rue de *Chaillot, 75016 Paris) du* 30 septembre au 7 novembre, du mardi au vendredi, de 13 h à 18 h, et le samedi de 11 h à 17 h, a été préparée par la Toronto Society of Architects et la délégation de l'Ontario à Paris (109, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. : 45-63-16-34). Elle présente vingt réalisations. On remarquera notamment le Eaton Center, galerie commerciale géante sous une grande verrière et le centre sportif réalisé par Jack Diamond en 1985 pour l'YMCA. Conçu comme un véritable lieu public (piscine, salles de sports, auditorium, circuit *de jogging empruntant l'un* des escaliers), l'ensemble est agencé de façon à être ouvert sur la ville et ménage des transparences d'une activité à l'autre.

TUNISIE CONTACT

Lic. A 661

TUNISIE CONTACT

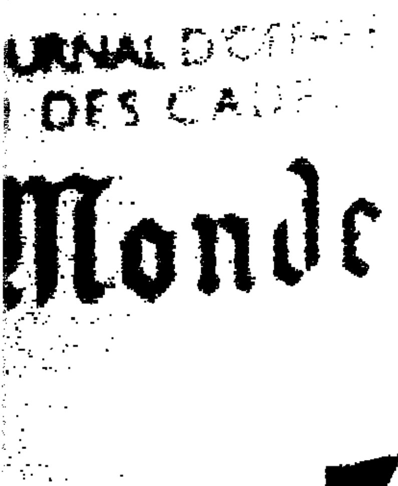
le spécialiste de la Tunisie amie

- une longue expérience,
- un grand choix d'hôtels et de circuits
- des voyages à la carte et des week-ends

UNE SEMAINE AU CLUB SANGHO ZARZIS
(Sud Tunisien)
à partir de **2.950 F**
Paris/Paris



TUNISIE CONTACT
30, rue de Richelieu - 75001 PARIS
☎ 42.96.14.23 — 42.96.02.25

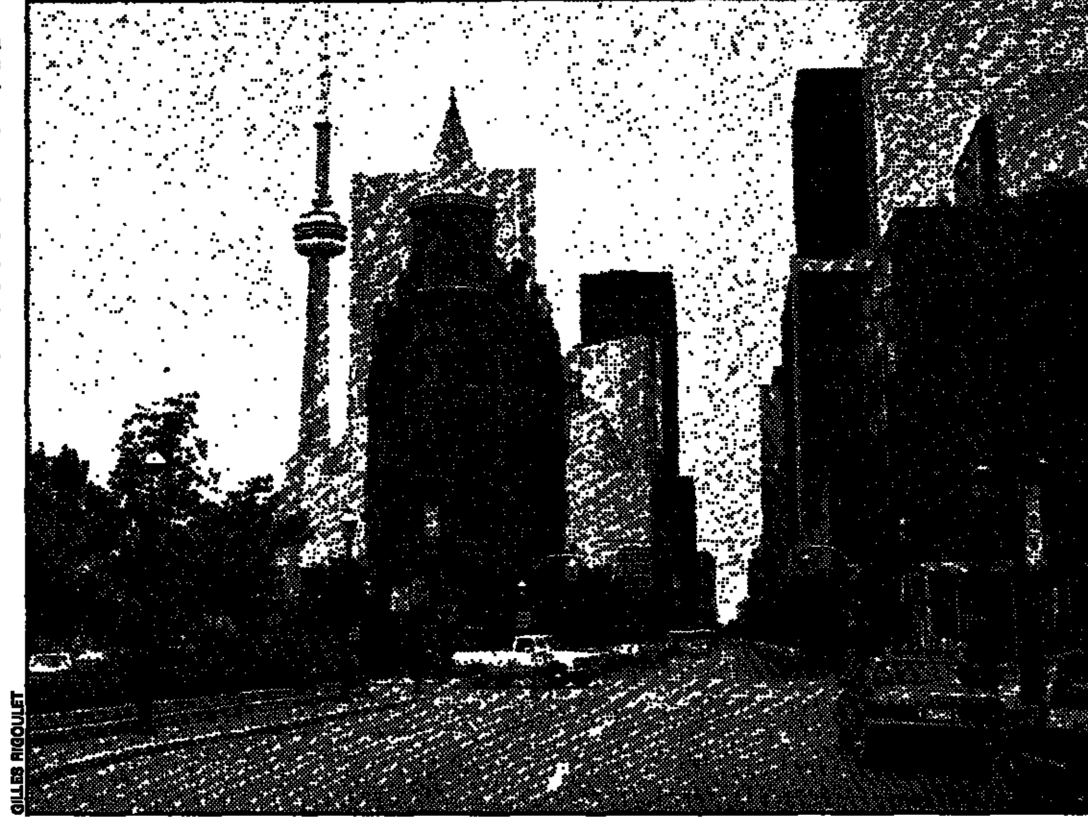


Toronto, le Canada à l'américaine

(Suite de la page 15.)

Le bureau de design urbain contrôle les opérations, organise les consultations et prône un urbanisme de détail rigoureux, proche des besoins des citadins. « *La rue ne sert pas seulement à circuler. C'est un lieu d'échanges, de mélanges. L'agencement des activités pourrait paraître chaotique, aléatoire, inefficace. Pourtant, il répond subtilement aux besoins profonds. Mais c'est très difficile de reconstituer cette polyvalence en une seule opération.* » On essaie pourtant, sur le port par exemple, où l'on rénove logements, commerces et activités juxtaposés, anciens entrepôts.

Toronto a la chance d'avoir une population très mélangée, faite de fortes communautés étrangères (400 000 Italiens, 90 000 Chinois de Hongkong, 70 000 Polonais, etc.), qui ont conservé des habitudes, des quartiers typés avec commerces, restaurants, églises. Américaine par la forme, la ville a un type de gestion municipale qui la rapproche des traditions du Vieux Continent, jusqu'aux conflits... possibles entre un conseil régional d'esprit plus banlieusard et qui veut des routes, et un conseil municipal qui pense « urbain ».


GILLES RIGOULET

Dans ce face-à-face de l'argent triomphant et d'une communauté civile forte tient l'originalité de Toronto, sans doute l'une des plus sincèrement démocratiques parmi les mégalopoles modernes. D'ailleurs, les symboles parlent ; si la ville possède le siège des cinq grandes banques nationales — y compris la Banque de Montréal, — elle a aussi trois hôtels de ville successifs et choyés.

Chacune des cinq banques a sa tour : Nova Scotia, en construction ; Banque de Montréal, 72 étages couverts de granit blanc ; Royal Bank, carrément habillée (40 étages) de lamé d'or, feuilles d'or glissées dans ses vitrages (architecte, Zerafa), à deux pas des colonnades « Beaux-Arts » de la gare Union, comme on doit dire en français pour Union Station.

Restent deux qui, sur King Street, se côtoient, se mesurent, se défient : Commerce Court, où, à côté d'une tour des années 30, massive, drue, avec un hall façon thermes romains décoré de portraits façon château en Ecosse, l'agence new-yorkaise d'I.M. Pei a bâti trois nouveaux bâtiments (65 étages au plus), qui forment une place d'aimables proportions.

Le contraire d'une improvisation

En revanche, le décor, les couleurs — gris clair et acier — du nouveau hall paraissent d'autant plus fades et peu maîtrisés qu'on les compare au chef-d'œuvre absolu, là, de l'autre côté de la place, le bloc noir de la Dominion Bank qu'en passant vite on avait cru reconnaître. Oui, c'est bien la même silhouette, la même ligne, la même finition qu'à Chicago ; oui, c'est bien Mies van der Rohe qui donne ici (en 1963, terminé en 1967) un modèle de l'immeuble de bureaux, ou plutôt trois immeubles (l'un a été fait après sa mort) de hauteurs différentes, décalés, situés, articulés, tout nervurés de métal noir, et ce fameux édifice bas qui, à Chicago, est un bureau de poste (ici, une agence de la banque) où le crayon est tenu de bout en bout, où l'âme du dessin ne s'interrompt jamais, suit le pavage au sol de l'extérieur à l'intérieur, se cale sur les dimensions des baies vitrées, court jusqu'au comptoir où, dans une lumière verte, le soir, des cendriers semblent posés (en fait, ils sont vissés en place) à l'endroit précis où les a voulus le maître. Le mobilier, du même, est là, complémentaire, obsessionnel, parfaitement cadré. Le contraire d'une improvisation.

Dans un registre très différent, plus doux, accueillant, enveloppant, l'hôtel de ville de Viljo Revell supporte bien la comparaison. Issu d'un concours fameux qui, en 1958, avait fait choisir un jeune architecte finlandais, l'édifice, terminé en 1965, a plus de vingt ans. Il n'est plus à la mode, mais déjà, tendance design nordique, indémodable : deux tours incurvées, comme des bras qui couvent, protègent la coupole de la salle du conseil et s'ouvrent vers l'esplanade, vers le public.

A l'intérieur, une qualité de dessin et des détails, un souci des matériaux, beaucoup de bois, du granit poli au sol, rugueux sur les murs, en fines lamelles, selon le même rapport que les lames métalliques du plafond lumineux. Une salle du conseil et un fumoir dont les espaces s'imbriquent en souplesse, s'épousent en courbes et en voûtes, selon une esthétique proche de celle d'Alvar Aalto et de Saarinen, une allure qui n'a pas vieilli et qui ne vieillira plus.

Entre Mussolini et Louis II de Bavière

Un classique de l'architecture, une réussite de l'aménagement urbain avec cette place, cette vaste piazza que regarde aussi l'ancien hôtel de ville, celui de 1899, lourde silhouette de granit rouge, remarquable exemple de style « romanesque », ce néo-roman, propre aux pays anglo-saxons et dont le Bostonien Richardson donna l'exemple. Et comme les Torontoniens sont très attachés à leurs institutions, il y a, pour faire bonne mesure, une maquette du précédent City Hall, celui de Saint-Lawrence Market, dans le vestibule de celui qui fonctionne aujourd'hui.

On ne s'éloignera pas de l'importante question des hôtels de ville en quittant la cité vers l'ouest, vers une commune de banlieue (300 000 habitants) qui vient de s'offrir un « palais » municipal que Louis II de Bavière, pour l'extravagance, ou Mussolini, pour l'emphase, lui auraient envié.

A Mississauga, l'hôtel de ville attend la ville. Posée entre un centre commercial suburbain et son immense parking, deux lotissements géants et un terrain vague, l'œuvre d'Ed Jones et Kirkland domine la campagne plate avec une tour-beffroi de 100 mètres de haut, coiffant une composition asymétrique. On se croit d'abord devant un décor dressé, la réalisation en stuc du dessin utopiste d'un Boullée ou d'un Ledoux, qui se révèle finalement exister en trois dimensions. Et quelles dimensions !

Lauréats d'un concours national (246 réponses), les architectes ont produit 400 planches et plus de 2 500 dessins pour ce chantier qui a coûté environ 300 millions de francs et qui a été partagé en 80 appels d'offres. On disait l'architecture moderne en perte de sens, morte d'être muette, celle-ci est prête à discourir, mêlant les registres symboliques classiques — dôme, fronton, beffroi — et, selon les auteurs, une imagerie directement inspirée par les fermes, granges et silos du voisinage.

Exterminant les théories fonctionnalistes (« *Il faut en finir avec l'éradication de la mémoire* », déclare en gesticulant l'auteur) à coups de serre géante, de patio de marbre, d'escalier théâtralement posé de biais, les architectes ont multiplié les hommages, les références et les remakes. La salle du conseil, peinte d'azur, illustrée par les signes du zodiaque (« *L'homme ordinaire est au centre de l'univers, pas la machine* », dit Ed Jones), est composée pour assurer le maximum de solennité aux réunions. Et il y a dans cet ensemble pas moins de trois balcons à discours. On ne sait si les élus en feront volontiers usage ; l'architecte, lui, s'y voit très bien.

Le public, intrigué, vient en foule visiter l'endroit, et c'est sur le prince Andrew et la rousse Sarah, « *their Royal Highnesses the Duke and the Duchess of York* », que l'on comptait, le 18 juillet dernier, pour fêter en grande pompe l'ouverture du dernier avatar de l'architecture-spectacle. Vingt années séparent l'hôtel de ville de Toronto de celui de Mississauga. Rendez-vous dans vingt ans.

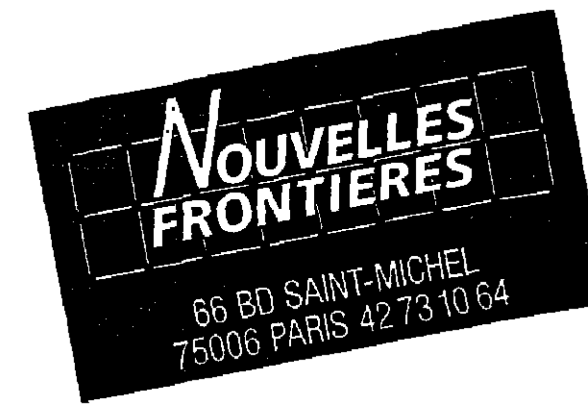
MICHÈLE CHAMPENOIS.



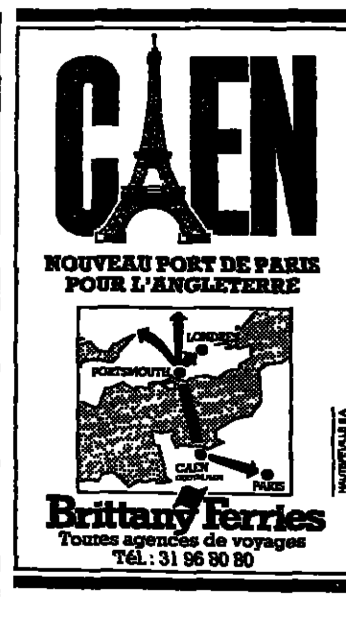
	AS	AR		AS	AR
NEW YORK	1150 F	2080 F	SAN FRANCISCO	1900 F	3600 F
ANCHORAGE	2690 F	4690 F	SEATTLE	1950 F	3700 F
ATLANTA	1600 F	3000 F	WASHINGTON	1400 F	2600 F
BALTIMORE	1350 F	2500 F	EDMONTON	2800 F	4165 F
BOSTON	1300 F	2400 F	CALGARY	2200 F	4185 F
CHICAGO	1600 F	3000 F	MONTRÉAL	1300 F	2500 F
CLEVELAND	1600 F	3000 F	TORONTO	1400 F	2700 F
DALLAS	1600 F	3000 F	VANCOUVER	2390 F	4265 F
DENVER	1950 F	3700 F	BOGOTA	EN DEMANDE	5990 F
DETROIT	1600 F	3000 F	BUENOS AIRES	EN DEMANDE	6550 F
HOUSTON	1600 F	3000 F	CARACAS	EN DEMANDE	5760 F
LAS VEGAS	1950 F	3700 F	LIMA	EN DEMANDE	6100 F
LOS ANGELES	1900 F	3600 F	MEXICO	2595 F	4290 F
MIAMI	1600 F	3000 F	RIO DE JANEIRO	3800 F	4930 F
NEW ORLEANS	1600 F	3000 F	SAO PAULO	EN DEMANDE	5090 F
ORLANDO	1600 F	3000 F	ET		
PHILADELPHIE	1350 F	2500 F	BANGKOK	3290 F	4990 F
PHOENIX	1950 F	3700 F	DENPASAR (BALI)	EN DEMANDE	6890 F
PITTSBURG	1400 F	2630 F	DJAKARTA	EN DEMANDE	6990 F
PORTLAND	1950 F	3700 F	TOKYO	3890 F	7350 F
SAINT-LOUIS	1600 F	3000 F	TAHITI	EN DEMANDE	8040 F
SAN DIEGO	1950 F	3700 F	AUSTRALIE	5700 F	8650 F



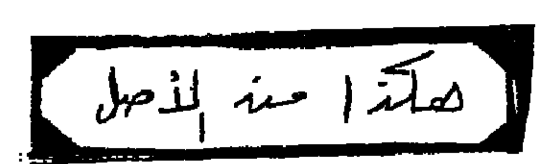




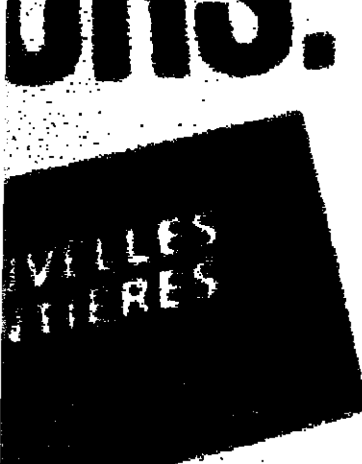
LE VOL PARIS BORDEAUX ALLER RETOUR A PARTIR DE 495 F













Etat du bordeaux

LES vins sont chers au restaurant. Les grands crus comme les autres. Et pourtant, à la production, ils n'ont pas, en Bordelais notamment, augmenté de beaucoup. Ce qu'on oublie souvent, c'est qu'un restaurant qui vient d'ouvrir doit, pour asseoir sa carte en vieux millésimes, payer ses bouteilles au prix fort. Ce que l'on sait mal aussi, c'est que la *« culbute », comme on disait* naguère, et qui est devenue une multiplication par trois, est quasi avalisée par le fisc.

Chaque année, on annonce que l'année sera celle « du siècle ». Aussi bien ne saurait on préjuger, de ce que sera la récolte, mais, en tout cas, personne dans le monde de la vigne n'ignore que ce printemps, la floraison a été victime *de « coulure » (on parle de* 40 %), du moins sur certains cépages. Tout ce que peuvent assurer les spécialistes, c'est que le millésime 1987, sauf cataclysme, sera une année moyenne. Pour l'heure, ils se préoccupent de juger 1986, des vins sans agressivité tanique, de jolie couleur, et



que l'on estime en général plus souples, plus « floraux » que 1985.

Vous me direz que les châteaux ne vendent pas encore ce vin « nouveau ». Si, en souscription. Nicolas, cette année, annonce en effet que l'on peut déjà commander ces vins, actuellement en fûts, et qui seront livrés plus tard. Certains échansons le faisaient déjà, comme *Pétrissans* (30 *bis*, avenue Niel, tél. 42-27-52-03), ou *le Verger de la Madeleine* (4, boulevard Malesherbes, tél. 42-65-51-99). A vous d'aller voir ces spécialistes et de discuter avec eux le bon placement (et pas seulement côté portefeuille !).

Bordeaux, donc, et les vins français ont certes à se bien tenir devant les vinifications de plus en plus soignées des vignerons étrangers. Du moins la propagande est-elle bien faite. Et l'on annonce la mise en chantier prochaine d'une Cité mondiale du vin. Un centre d'affaires international, un forum, un complexe de services, des stands d'exposition, une galerie marchande, un musée peut-être... On imagine l'afflux touristico-*affairiste que*, vers 1990, la Cité mondiale du vin conduira dans le Sud-Ouest. D'ores et déjà les restaurateurs (les bons et aussi les mauvais, hélas !) se mettent en place.

LA REYNIÈRE.

PS - C'est le moment de « tester » les merveilleux 85 (année exceptionnelle) et les 86 (année moyenne), et de vérifier la véracité du classement de 1855 modifié 1978. Et si devraient passer au « grade » supérieur : Palmer, Giscours, Talbot et quelques autres. Dans leur *Mariage des mets et des vins*, Nicolas de Rabaudy et Pouteau proposaient de classer ainsi, parmi les crus bourgeois, le Phélan-Ségur, qui vient (Jean-Yves Nau l'a *raconté dans ces* pages) de décider de ne pas commercialiser les 1984 et 1985 et de racheter les 1983 dont les vins ont une odeur désagréable, due à un insecticide utilisé. On peut saluer le geste de Xavier Gardinier – unique dans les annales. Il aura bien mérité des vins de Bordeaux.

MIETTES

● SPÉCIAL AUTOMNE... *C'est* un *menu* aux déjeuners et dîners d'Hubert. Pour 200 F (boisson en *plus*) *vous vous régalerez d'une* salade de flétan aux émincés d'avocats, d'aiguillettes de blanc de poulet *fermier aux baies roses, d'une* salade de saison aux herbes fines avant un chèvre fermier du Loiret, *des sorbets du temps avec les* mignardises et chocolats maison. Hubert, 25, rue de Richelieu (tél. : *42-96-08-47 – Fermé dimanche et* lundi midi).

● ANNE DE BEAUJEU. En revenant de goûter *les « vrais » beaujolais* de la *Maison du Beaujolais*, à Saint-Jean-d'Ardières (RN 6), poussez jusqu'au cœur du vignoble pour trouver, *sous cette enseigne*, une halte toute de gentillesse, avec un petit menu à 90 F qui a enchanté un lecteur. *Anne de Beaujeu, 28, rue* de la République à Beaulieu (69430 - tél. : 74-04-87-58 - Fermé dimanche soir et lundi).

● EN AUTRICHE. Revenant d'un séjour « charmant » à Lech am Arlberg (le menu autrichien de l'Hôtel Berghof, notamment, y est savoureux, de la terrine de chevreuil aux *pommes marinées et* à l'omelette rissolée aux fruits, sauce aux prunes), un lecteur est revenu en *wagon-lit (1re classe sur le* Innsbruck-Paris) dont le plateau-repas était « un désastre ». Parbleu !

● SOIRÉES MUSICALES ET GOURMANDES. Ce sont celles du Château d'Artigny. La saison 87/88 débutera le samedi 10 octobre (récital de piano avec Olivier Gardon) et durera jusqu'au 19 mars 1988 (quintette de cuivres Guy *Touvron*). *Cocktail-concert* 100 F, qui peuvent être suivis d'un dîner dans ce cadre prestigieux (et de très *bonne cuisine*) : *365 F vin compris*. Forfaits week-end. Château d'Artigny, à Montbaron (37250 - tél. : *47-26-24-24*).

SEMAINE GOURMANDE

Christian Clément (Dubern)

La vieille épicerie fine où « maman » Dubern veillait sur un escadron d'aimables vendeuses, *le* restaurant au premier, *des* deux frères Dubern... que c'est loin ! La maison, au bas malheureusement *transformé* en bar pseudo-anglais, vient enfin d'être reprise par un cuisinier de bon métier : Christian Clément. Transformations encore : bar à vins en cave, quasi fast-food au rez-de-chaussée, restaurant au premier et au second *(Club)*. On est loin du décor dix-huitième siècle signalé par Michelin !

Cuisine souvent inventive, foie *gras en vedette, cave exceptionnelle*. Compter 350/450 francs.

● *CHRISTIAN CLÉMENT,*
42, allées de Tourny.
Tél. : 56-48-03-44.
Fermé samedi midi et dimanche.
CB-AE-DC-EC.

Jean Ramet

Je l'ai connu au Chapon fin new style, où visiblement il se sentait comme dans un costume trop *grand* et un peu de clown. Mais, avec Christian Chavanon, nous savions que c'était là un grand du métier. Le voici chez lui dans un cadre plus petit, aimable, intime et ensoleillé par l'accueil de Raymonde Ramet. Cuisine de saison et de région avec les escalopes de foie frais de canard au caramel, la jambonnette de volaille farçie de foie de canard et de cèpes, le ris de veau braisé au sauternes, mais aussi les feuilletés d'huîtres tièdes et le homard aux fèves.

Belle cave à des prix raisonnables. A la carte 300/400 francs. Mais retenir sa table !

● *JEAN RAMET,*
7-8, place Jean-Jaurès.
Tél. : 56-44-12-51.
Fermé samedi et dimanche.
CB.

Le Rouzic

Michel Gautier a bien de la chance, celle du talent qui lui fait réussir également les ravioles d'huîtres au curry, les petites anguilles en matelote, le foie gras aux morilles, le pot-au-feu *de canard à la badiane et le pithiviers* (le vrai, il est de la région !) ; celle aussi d'avoir, en Josette *Gautier, son épouse*, une Bordelaise affable et, de plus, connaissant sur le bout de la langue les crus girondins.

Petite salle très bellement décorée, quiète, avec un menu (195 francs) aux déjeuners et la carte (300/400 francs).

● *LE ROUZIC,*
34, Cours du Chapeau-Rouge.
Tél. : 56-44-39-11.
Fermé samedi et dimanche midi.
AE-DC-CB.

La Tupina

Il ne faudrait pas me pousser beaucoup pour me faire dire que c'est, pour le touriste, le premier endroit de Bordeaux à découvrir. J.-P. Xiradakis, ce Grec de Gascogne, s'est en effet voué au régionalisme gourmand, relançant les bœufs de Bazas, race oubliée, et l'agneau de Pauillac. Dans cette petite auberge-salle à manger de ferme jouxtant une petite boutique de « comestibles » à emporter, tous les produits du Sud-Ouest sont présents, traités à l'*ancienne*, des fritons de canard aux foies gras, des encornets aux poivrons à la *croustade landaise, de la daube* à l'entrecôte sur sarments de vigne, sans oublier les foies gras, les confits et une collection d'armagnacs exceptionnelle.

Vins régionaux eux aussi à prix modestes et accueil tout de bonne humeur. A la carte compter 200 francs.

● *LA TUPINA,*
6, rue de la Porte-de-la-Monnaie.
Tél. : 56-91-56-37.
Fermé dimanche et jours fériés.
CB.

Le Chapon fin (Francis Garcia)

J'ai connu Garcia chef de la *Réserve de Pessac*. Puis il s'installa *Chez Clavel* et ouvrit ici et là des *Bistrots de Clavel*. Bon cuisinier : *je lui demandai de représenter* la cuisine bordelaise aux Rencontres gastronomiques *internationales de Genève. Il* vient de reprendre *Le Chapon fin*, vieille enseigne tombée en désuétude. Je lui ai écrit pour lui demander des détails et ses projets. Sans réponse. Si vous passez par Bordeaux avant moi donnez vite vos impressions.

● *LE CHAPON FIN,*
7, rue Montesquieu.
Tél. : 56-51-28-81.

L. R.

250 ans de grands vins

Domaines du Château de Beaune
92 hectares dont 71 hectares de premiers et grands crus.
BOUCHARD PÈRE & FILS
Documentation LM
BOITE POSTALE 70
21202 BEAUNE CEDEX
TÉL. : (80) 22.14.41
TELEX : BOUCHAR 350 830 F



SUISSE
LA BONNE ADRESSE

A LAUSANNE
HOTEL VICTORIA ★★★★
100 lits tt confort, tranquillité, sit. privilégiée à 200 m de la gare et du centre des affaires. Chambres avec radio, TV, ligne téléph. directe. Service 24 h sur 24. Bur. et salles de confér. de 10 à 60 places. 46, av. de la Gare - tél. 1941/21/20-57-71 - Télex 26644
R. HAEBERLI, PROPRIÉTAIRE

(Publicité)
L'ESPAGNE EN TRAIN
Voyagez sans limitation de kilomètres pendant 8, 15 ou 22 jours dans tous les trains intérieurs du réseau espagnol RENFE
A PARTIR DE 450 F
Renseignements :
RENFE
1, av. Marceau, 75116 PARIS
Tél. 47-23-52-01

VACANCES-VOYAGES

HÔTELS

Côte d'Azur

06160 CAP-D'ANTIBES
MOTEL ROI SOLEIL
153, bd Kennedy. A 500 m de la mer. STUDIOS tt cft. Park., piscine. 2 pers. 1 100 F la sem. 1715 F 2 sem. 3000 F 4 sem. t.c. (sauf juin, juil., août, sept.). Tél. 93-61-68-30.

Montagne

05490 SAINT-VÉRAN
(Hautes-Alpes, Queyras)
Parc rég. Site classé. Stat. village. Piste, fond. Plus hte comm. d'Europe, 2040 m.
LE VILLARD + TENNIS
Chamb. et duplex + cuisinette, dep. 350 F pers./sem. Tél. 92-45-82-08.
BEAUREGARD + TENNIS + PISCINE
Pensions 1190/1680 F sem. Demi-pens. 910/1400. Tél. 92-45-82-62.

JURA
JOLI JURA VERT - 84-48-30-09
Pension complète une sem. tt compris, 999 F/sem. 1/2 pens. 116 F/jour. Forfait enfant. Animaux acceptés.
Hostellerie L'HORLOGE
RN 78, 39130 PONT-DE-POITTE.

Italie

VENISE
HOTEL LA FENICE ET DES ARTISTES
(près du Théâtre la Fenice)
5 minutes à pied de la place St-Marc. Atmosphère intime, tout confort. Prix modérés.
Réservation : 41-52-32-333 VENISE.
Télex : 411150 FENICE I.
Directeur : Dante Apollonio.

Suisse

LAC MAJEUR
LOCARNO
GRAND HOTEL
Complètement rénové. Nouvelle piscine. Tennis. Au sein d'un grand parc au centre de la cité. Cuisine soignée. Dir. A. COTTI
Tél. 19-41/93/330282 - Télex 846143
Via Sempione, CH 6600 LOCARNO.

TOURISME

L'AUTOMNE SE SAVOURE A JERSEY

Savourez le calme, la nature encore très fleurie et la chaude ambiance des pubs et des hôtels.
Savourez le plaisir de fouler le sable fin durant les grandes balades au bord de la mer.
Savourez cette campagne teintée de roux *qui dispense l'odeur de toutes les essences* d'arbres.
Savourez le don que vous fait Jersey : une merveilleuse détente qui vous permettra d'aborder l'hiver en pleine forme.
Savourez, à l'heure du thé, les « cookies » et les « scones » accompagnés de crème *fraîche jersiaise et de confiture de fraises*, avant d'aller rejoindre votre confortable hôtel (et il y a le choix !).
Savourez l'excellente cuisine faite avec les produits du cru : légumes, poissons, crustacés, laitages... et n'oublions pas les vins français, très sélectionnés, et d'un prix très abordable.
Savourez enfin les prix ; exemple : un homard entier et cuisiné à 120 F, une location de voiture à moins de 85 F la journée, etc.
JERSEY en automne, c'est une tranche de vie qui vaut la peine d'être vécue !
Pour documentation en couleurs, écrivez à :
MAISON DE L'ILE DE JERSEY
Département LM3
19, boulevard Malesherbes, 75008 PARIS
Tél. (1) 47-42-93-68

Foies Gras
Promotion Art Village

Pour mieux nous faire connaître, nous vous offrons le Port entièrement gratuit, et, en Cadeau, le Guide Gascon 1987 pour l'achat de :
Un bloc de Foie Gras de Canard 65 g net (2 parts)
Un bloc de Foie Gras de Canard 100 g net (3 parts)
Deux blocs de Foie Gras de Canard 200 g net (6 parts par bloc) soit 565 g pour le prix total de 290 F (conservation garantie 4 ans) (1). A notre tarif normal, ce colis vous reviendrait à 351 F + 39 F pour les frais d'envoi.

Nous sommes une petite équipe (9 personnes), et nous expédions de Saint-Clar (Gers) toute une gamme de spécialités savoureuses. Nous essayons de choisir toujours ce qu'il y a de meilleur, car nos clients sont très fidèles et très exigeants.

GARANTIE TOTALE - ASSURANCE EXCEPTIONNELLE
Commencez par déguster en tête-à-tête le plus petit de vos quatre blocs (65 g) (mettez-le au frais deux jours avant dégustation).
Si vous n'êtes pas enthousiasmé par sa qualité, il vous suffit de nous renvoyer les trois autres blocs. Nous vous rembourserons la totalité de votre achat (290 F) par retour.

N'ayant pas les moyens de faire des pages de publicité en couleurs, nous proposons chaque année, depuis plus de 10 ans, une promotion très avantageuse qui encourage les gastronomes à faire connaissance avec notre Maison.

Un cadeau original : le Guide Gascon 1987
Nous joindrons à votre colis l'édition 1987 de notre Guide de la Gascogne à tout petits prix : une sélection de restaurants artisanaux, de fermes-auberges, de gîtes mais aussi de producteurs de vins, d'Armagnac, de liqueurs... Un tourisme de découverte autour de 66 clochers gascons et de 25 caves et chais de la Gascogne gastronomique. Une lecture passionnante et utile.

SI VOUS REPONDEZ VITE, *nous glisserons dans* votre colis un petit flacon (5 cl) de liqueur de mûres à l'Armagnac ! Vous le dégusterez en apéritif, dans un Kir, ou vous en napperez une pâtisserie, une salade de fruits, une crème... Une explosion de parfums sur vos lèvres...

BON DE COMMANDE à retourner à ART VILLAGE 32380 SAINT-CLAR. Adressez-moi votre colis contenant les quatre blocs de Foie Gras de Canard décrits ci-dessus et votre Cadeau pour le prix total de 290 F port gratuit.
Mon nom ______
Mon adresse ______
Code postal ______ Ville ______
Ci-joint 290 F par ☐ chèque bancaire ☐ CCP ☐ mandat-lettre
☐ Je préfère contre-remboursement (+21 F).
Etes-vous déjà client ? ☐ oui ☐ non Signature ______
17MD

(1) *Ingrédients* : foie gras de canard reconstitué 98,6 %, sel, poivre. Le prix de notre promotion correspond à 51,35 F pour 100 g.

JEUX

échecs

Nº 1247

DÉFERLEMENT

(Tournoi de Tachkent, 1987)

Blancs : S. MAKARICHEV
Noirs : A. NENASHEV
Gambit - D. Variante d'échange.

1. d4	Cf6	16. f5!	Cç7
2. ç4	é6	17. é4!	d×é4 (i)
3. Cç3	d5	18. D×é4+	Rf8 (j)
4. ç×d5	é×d5	19. Ta-d1	Rg7
5. Fg5	ç6 (a)	20. Df3! (k)	Tf8
6. é3 (b)	Fé7 (ç)	21. Cg-é4	Cé8 (l)
7. Fd3	Fg4 (d)	22. d5! (m)	Db6+
8. Dç2 (é)	Fh5	23. Rh1	Td8
9. Cg-é2	Fg6	24. d6!	Fé5 (n)
10. Cg3	Ca6	25. f6+!	Rg8
11. a3	F×d3 (f)	26. d7!	D×b2 (o)
12. D×d3	g6 (g)	27. Dé3!	D×a3
13. 0-0	Cç7	28. Dh6	C×f6
14. f4	Cé6 (h)	29. T×f6	T×d7 (p)
15. F×f6	F×f6	30. Cg5!	abandon

NOTES

a) 5..., Fé7 est également usuel.

b) Après 6. Cf3, Ff5 les Noirs n'ont pas de problème particulier dans l'ouverture ; par exemple, 7. Db3, Db6 ; 8. D×b6, a×b6 ; 9. F×f6, g×f6 ; 10. é3, b5. Les Blancs peuvent aussi s'opposer au développement du F-D ennemi en f5 par 6. Dç2 qui peut donner lieu à la suite 6..., Fé7 (ou peut-être 6..., g6 ; 7. C×d5, D×d5 ; 8. F×f6, Fb4+ ; 9. Rd1, 0-0 ; 10. é4, Té8! comme dans la partie Vladimirov-Diaz (La Havane, 1986) ; 7. Cf3, h6 ; 8. Fh4, Ca6.

c) Et non 6..., Ff5 ; 7. Df3!, Fg6 ; 8. F×f6, D×f6 ; 9. D×f6, g×f6 ; 10. Cf3, Cd7 ; 11. Ch4!, Fé7 ; 12. g3, Cb6 ; 13. 0-0-0 avec avantage aux Blancs.

d) De cette manière est réglé le problème du développement du F-D mais est-ce satisfaisant ?

é) Si 8. Db3, Db6!

f) Perdre tant de temps pour un tel échange est sans aucun doute une erreur. Après 11..., Ch5 ; 12. F×é7, D×é7 ; 13. C×h5, F×h5, les chances sont égales (Furman-Kan, 22e championnat de l'URSS). Ou bien 11..., Cç7 ; 12. Cf5, F×f5! ; 13. F×f5, g6 ; 14. Fd3, Cé6 ; 15. Fh4, Ch5 et les Noirs n'ont rien à craindre.

g) Interdisant la case f5 au Cg3.

h) Si 14..., Cg4 ; 15. h3!

i) Forcé. Si 17..., 0-0 ; 18. é5.

j) Encore forcé. Si 18..., Dé7 ; 19. Ta-é1!, D×é4 ; 20. T×é4+ et 21. f×g6.

k) Les menaces sur la colonne f sont si fortes que les Noirs ne peuvent se permettre de prendre le pion d4.

l) Une triste défense mais si 21..., Cd5 ; 22. C×d5! gagne.

m) L'avance du pion d en territoire conquis laisse entrevoir la fin rapide des Noirs.

n) Si 24..., Td7 ; 25. Ca4 et 26. Ca-ç5 ; si 24..., D×b2 ; 25. Tb1 suivi de 26. F×g6 et de 27. T×b7.

o) Ou 26..., Cç7 ; 27. Ca4 suivi de Ca-ç5 - Dé3 - Dh6 - Cg5.

p) Si 29..., F×ç3 ; 30. Cg5.

Solution de l'étude nº 1246
D. Petrov, 1947.

(Blancs : Ra1, Dd8, Cç8, Fb4. Noirs : Rb3, Db8, Pb6, ç7, g7.)

1. Fa5!!, b×a5 (si 1..., Da8 ; 2. Dd3+, Ra4 ; 3. Dç4+, R×a5 ; 4. Da2+) ; 2. Dd3+, Ra4 ; 3. Ra2, Db7 (si 3..., Db4 ; 4. Ca7!) ; 4. Dç4+, Db4 ; 5. Cb6+!!, ç×b6 ; 6. Dd3!, g6 ; 7. Dd7+, Db5 ; 8. Dd4+, Db4 ; 9. Dd3! manœuvre de zugzwang, g5 ; 10. Dd7+, Db5 ; 11. Dd4+, Db4 ; 12. Dd3!, g4 ; 13. Dd7+, Db5 ; 14. D×g4+, Db4 ; 15. Dd7+, Db5 ; 16. Dd4+, Db4 ; 17. Dd3! et les Blancs gagnent. Incroyable.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE
Nº 1247

A. KUSNETSOV (1984)

BLANCS (4) : Rg1, Té8, Fd5, Pg6.
NOIRS (5) : Rg4, Ta3, Pç2, g7, h3.

Les Blancs jouent et font nulle.

bridge

Nº 1245

LA RELÈVE

Il s'en est fallu de peu que la France ne gagne cette année le championnat du monde junior, mais de toute façon elle n'a pas à être inquiète car elle dispose de plusieurs jeunes champions de classe internationale. Le plus connu est Christian Desrousseaux qui, à dix-sept ans, a gagné ce chelem dans un tournoi à Grenoble.

Nord : ♠ R 9 ♡ A R V 7 3 ♢ A 10 8 5 4 ♣ 3
Ouest : ♠ D V 7 3 ♡ — ♢ D 9 7 6 ♣ D 10 9 8 7
Est : ♠ 10 6 4 2 ♡ D 10 9 5 4 ♢ — ♣ V 6 5 2
Sud : ♠ A 8 5 ♡ 8 6 2 ♢ R V 3 2 ♣ A R 4

Ann : O. donn. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
X...	Pennec	Y...	Desrous.
Passe	1 ♡	passe	2 ♣
Passe	2 ♢	passe	2 ♠
Passe	3 ♢	passe	4 SA
Passe	5 ♡	passe	6 SA...

Ouest ayant entamé le 6 de Carreau (car les autres attaques semblaient plus mauvaises), le déclarant prit avec le Valet de Carreau et il tira le Roi de Cœur sur lequel Ouest défaussa un Trèfle. Ayant découvert ainsi les deux chicanes rouges, *comment Christian Desrousseaux en Sud a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse :

Le déclarant a tiré ses cartes maîtresses à Carreau pour forcer Est à se défausser. Obligé de conserver *trois* Cœurs (sinon Sud aurait donné un coup à blanc), Est se trouva à la fin dans cette situation où, après avoir jeté un Cœur à la première levée, *il dut défausser quatre cartes noires.*

Alors, suivant les cartes défaussées, le déclarant (qui a reconstitué la distribution d'Est) tire ses grosses cartes de la couleur noire jetée par Est. En fait, Est conserva pour la fin ses trois Cœurs :

♡ A V 7 (Nord) — ♡ D 10 9 (Est)

Sud, à la onzième levée, joua Cœur pour le 7 du mort pris par le 9 d'Est qui dut rejouer Cœur.

Si Est n'avait gardé que *deux* Cœurs et deux Trèfles, à la fin la situation aurait été :

♡ A V 7 3 (Nord) — ♡ D 10 ♣ V 6 (Est)
♡ 8 6 ♣ A 4 (Sud)

Sud n'aurait pas tiré l'As de Trèfle, mais il aurait joué le 8 de Cœur pour le 3 de Cœur du mort...

La favorite de Truscott

Si vous demandez à Alan Truscott, le rédacteur du *New York Times*, la donne qu'il préfère, il est probable qu'il vous montrera la main suivante où il était sans doute le déclarant à un contrat de 3 SA. Cachez au début les jeux d'Est-Ouest et mettez-vous en Sud.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
2 ♣	passe	2 ♢	passe
2 SA	passe	3 SA	passe...

Nord : ♠ V 10 9 ♡ 8 ♢ V 10 8 7 6 3 ♣ D V 3
Ouest : ♠ A D 8 5 4 ♡ 10 7 ♢ 9 5 2 ♣ 8 7 2
Est : ♠ 6 2 ♡ R V 9 4 2 ♢ 4 ♣ R 10 9 5 3
Sud : ♠ R 7 3 ♡ A D 6 5 3 ♢ A R D ♣ A 4

Ann. : S. donn. N.-S. vuln.

Ouest ayant entamé le 5 de Pique pour le 9 et le 6, *comment Truscott en Sud, a-t-il réussi* TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

Note sur les enchères :

La main de Sud est un peu faible pour ouvrir de « 2 Trèfles » (forcing de manche), mais aucune ouverture n'est réellement satisfaisante, sauf peut-être celle de « 2 Cœurs ».

PHILIPPE BRUGNON.

dames

Nº 311

MI-NUIT POUR DOCTEUR GOUDT

Championnat des grands maîtres des Pays-Bas, 1986

Blancs : docteur Goudt
Noirs : C. Rijkaart
Ouverture : Raphaël

1. 32-28	19-23	26. 50-44 (m)	15-20
2. 28-19	14×23	27. 45-40	4-10
3. 37-32	10-14 (a)	28. 40-34	10-15
4. 41-37 (b)	14-19 (c)	29. 34-30	23-29!! (n)
5. 46-41 (d)	5-10	30. 44-40	18-23
6. 32-28 (e)	23×32	31. 49-43	17-21
7. 37×28	9-14	32. 26×17	11×31
8. 41-37	16-21 (f)	33. 36×27	12-17!
9. 31-26	18-22! (g)	34. 42-37	17-21! (o)
10. 34-29	3-9! (h)	35. 39-34	8-12
11. 37-31	20-24! (i)	36. 37-31	12-17
12. 29-20	15×24	37. 31-26	13-18! (p)
13. 38-32	11-16	38. 48-42	2-8
14. 31-27	22×31	39. 42-37 (q)	18-22! (r)
15. 36×27 (j)	12-18	40. 27×18	23×12
16. 40-34	17-22	41. 34×23	17-22
17. 28×17	21×12 (k)	42. 28×17 (s)	19×48! (t)
18. 43-38	18-23	43. 30×10	15×4
19. 34-30	6-11	44. 25×14	48×31
20. 33-28	11-17	45. 26×37	21-27! (u)
21. 47-41	1-6	46. 32×21	16×27
22. 39-33 (l)	7-11	47. 35-30	12×21
23. 41-36	13-18	48. 30-24	21-26
24. 30-25	9-13	Abandon (v).	
25. 44-39	10-15		

NOTES

a) Un coup inhabituel fut joué par le maître international Verse (Lyon), contre le G.M.I. Sijbrands, dans le championnat d'Europe individuel 1969 ; les Noirs poursuivent en effet par 3. ... (9-14) puis 4. 35-30! [les Blancs incitant ; les Noirs à accepter la partie Roozenburg] (20-25) [acceptée] ; 5. 33-29 (17-21) ; 6. 31-27 (11-17) ; 7. 40-35 (7-11) ; 8. 39-33 (1-7) ; 9. 44-39 (3-9!) [dans la partie Roozenburg la mobilisation du pion pivot dans les préliminaires se justifie en règle générale] ; 10. 30-24 (14-19) [plus fort était (14-20), suivi de (10-14), (5-10), attaquant ainsi le pion 24] ; 11. 50-44 (19×30) ; 12. 35×24 (10-14) ; 13. 44-40! [les Blancs confortent le système Roozenburg] (14-19) [là aussi (14-20) était fort] ; 14. 40-35 (19×30) ; 15. 35×24 (5-10) ; 16. 49-44! (21-26), etc. Victoire de Sijbrands au cinquantième temps. Après 16. 49-44! (10-14) était interdit, les Blancs débordant par la combinaison 32-28!! (23×32) ; 33-28 (32-23) ; 42-37 (21×32) ; 37×10 (9-14*) ; 10×19 (15-20) ; 24×15 (13×42) ; 47×38! et, après 34-30, Sijbrands a démontré que les Blancs passaient à dame dans une... vingtaine de coups !.

b) Ou 4.35-30 (20-25) ; 5. 33-29 [tentative d'imposer la partie Roozenburg] (17-21) ; 6. 40-35 (11-17) ; 7. 41-37 (6-11) ; 8. 38-33 (14-20) ; 9. 43-38 (5-10) ; 10. 33-28 (21-26) ; 11. 28×19 (13×33) ; 12. 39×28 (17-21) ; 13. 31-27 (9-13) ; 14. 44-40 (4-9), etc. [Hoopman-Binenbaum, Amsterdam, novembre 1985].

c) Un jeu actif et solide pour les deux camps se construit ainsi pour la variante de début 4. ... (5-10) ; 5. 46-41 (14-19) ; 6. 32-28 (23×32) ; 7. 37×28 (9-14) ; 8. 34-29 (16-21) ; 9. 31-26 (3-9) ; 10. 40-34 (11-16) ; 11. 42-37 (18-22) ; 12. 45-40 (20-24) ; 13. 29×20 (15×24) ; 14. 48-42 (12-18) ; 15. 34-30 (7-12), etc. [Berends-Nikhilananda, Huissen, novembre 1985].

d) La partie Roozenburg est parfois proposée à ce stade 5. 35-30! (20-25) [acceptée] ; 6. 33-29! (17-21) ; 7. 40-35 (11-17) ; 8. 39-33 (9-14) ; 9. 44-39 (5-10) ; 33-28 (21-26) ; 11. 38-33! (3-9!) ; 12. 45-40 (7-11) ; 13. 43-38 (1-7), etc. [Ballegooijen-Rijkaart, championnat des Pays-Bas, 1981, *le Monde* du 9 octobre 1982].

e) Le docteur Goudt estime trop... patient le désir de temporiser dans ce tout début.

f) 8. ... (18-23) ; 9. 37-32, N+2 : 9. ... (23-29) ; 10. 33×24 (20×29) ; 11. 34×23 (17-22) ; 12. 28×17 (19×26), etc. [pour débutants].

g) Un enchaînement de choix, au stade actuel des analyses.

h) Les Noirs évoluent en toute sérénité, comme en témoigne à nouveau ce coup consistant à mettre en cause le pion pivot.

i) Dans la logique, parmi d'autres continuations, de (18-22) au neuvième temps : les Noirs contiennent les Blancs sur la partie gauche de leur terrain.

j) Cette serre (pions à 26 et à 27) présente un caractère éphémère dans cette position.

k) Les Noirs retrouvent toute liberté de mouvement.

l) 22. 39-44, les Noirs dament très simplement : 22. ... (23-29) ; 23. 34×23 (16-21) ; 24. 27×16 (17-22) ; 25. 28×17 (19×46), N+.

m) Si 26. 39-34, le damiste qui conduit les Noirs doit brider sa passion en découvrant le séduisant et profond mouvement tactique qui s'offre à lui : 26. ... (24-30!) ; 27. 35×24 (19×39) ; 28. 28×10 [prise majoritaire prioritaire] (39×37) ; 29. 42×31 (17-21) ; 30. 26×17 (12×43!) ; 31. 49×38m (15-20) ; 32. 25×14 (4×15), N+1 ; 33. 38-33 (18-23), le gain reste toutefois à démontrer en faveur des Noirs.

n) Le pion Ghestem dans toute sa cruelle efficacité, les Noirs n'ayant plus la ressource de l'éliminer, sinon en perdant le pion.

o) Clouant l'aile gauche des Blancs.

p) L'accomplissement de l'enveloppement et de la neutralisation de toutes les forces adverses, qui ne possèdent que quatre temps de réserve [l'importance du facteur « temps » dans certaines positions] avant de succomber.

q) Quand la tension extrême crée ces instants de semi-obscurité, de mi-nuit, qui rendent très aléatoire, ou illusoire, pour l'un des deux combattants, le tour d'horizon complet ; c'est le cas pour le docteur Goudt, qui semble ne pas avoir décelé l'imminence du danger.

r) La structure des Blancs s'écroulera comme un château de cartes.

s) Que se passe-t-il si 42. 26×17... ?

t) Dame.

u) L'ultime finesse.

v) Les Noirs débordent irrésistiblement.

PROBLÈME

I. Weiss (1903)

Les Blancs jouent et gagnent en 7 temps.

Des invités de bon niveau dans le classement national, et qui ne connaissent pas cette finale, y consacreront plusieurs quarts d'heure avant d'en trouver la solution. L'explication tient au génie de l'ancien champion du monde I. Weiss.

● SOLUTION : 18-13! (30×39) 13-9! (26-31*) 9-4! (31-37*) 4-36! (37-42) 49-43!!, dans le style de I. Weiss ce très inattendu envoi à dame (39×48) 36-47!!, l'humour de Weiss, qui place les Noirs en situation de mat et impose le sourire admiratif : si (48-43) ou (48-39), etc., la dame blanche rafle le pion et la dame par 47×49 ou 47×44, etc., +.

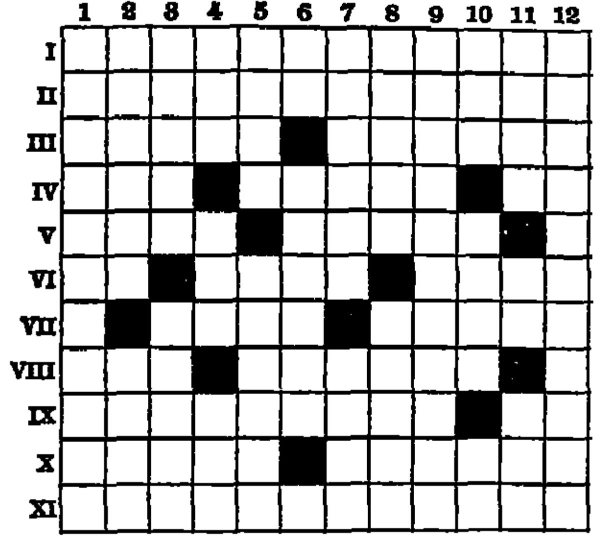
JEAN CHAZE.

mots croisés

Nº 476

Horizontalement

I. Chacun tient au sien mais déplore parfois que l'autre le siffle. – II. En grande excitation. – III. Sur la chemise. Elles peuvent facilement vous étourdir. – IV. Met dehors. Sur les flots ou à la bouche. Article. – V. Une montagne. Il paraît qu'on doit désirer qu'il se lève. – VI. Mit au jour. Rivière ou bien garni. A ses fidèles. – VII. Bouleversé mais ravi. Ou par le fer ou par le rire. – VIII. Roi. Se faisait vieux. – IX. On l'a bien reçu. Pronom. – X. Retrouve son mandat. Attaque par percussion. – XI. Les scandales le font fréquemment.



Verticalement

1. Pour une môme. – 2. On fait comme elle. C'était le minimum pour voter à l'envers. – 3. On en mangerait, mais gare au démon ! Il le préparerait magnifiquement. – 4. Ne se laisse pas faire. Voyelles. En relation. – 5. En Vénétie. Cale sèche. – 6. Possessif en un sens. Le cyclone fut sans secrets pour lui. – 7. Rattachement. On ne s'habille pas qu'avec ça ! – 8. Donna un mauvais point. A égalité. – 9. Quand on les couvre, on a ses mauvaises raisons. – 10. Possessif. Dit. Doublé, marque la familiarité. – 11. Est dans le vrai. Voyelles. On en met deux pour jouer. – 12. Ni deux, ni davantage, dans cette situation.

SOLUTION DU Nº 475

Horizontalement

I. Hydrothérapie. – II. Yoyo. Rogatons. – III. Punira. Agréés. – IV. Oye. Accroisse. – V. To. Ota. Etui. – VI. Huss. Sam. Ment. – VII. Fausset. Sal. – VIII. Questionna. Vé. – IX. Uri. Sectoriel. – X. Embarrassants.

Verticalement

1. Hypothèque. – 2. Youyou. Uri. – 3. Dyne. Sfeib. – 4. Roi. Osas. – 5. Rat. Utsr. – 6. Tracassier. – 7. Ho. Asoca. – 8. Egarements. – 9. Ragot. Tnos. – 10. Atrium. Ara. – 11. Poésies. In. – 12. Inès. Navet. – 13. Essentiels.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés ®

Nº 476

Horizontalement

1. AEEINSUX. – 2. CDEEHR. – 3. AIMRTU (+ 1). – 4. AAAELNPT. – 5. AEGIRV (+ 5). – 6. AACESSU. – 7. ABEHMOOR. – 8. AELORTV (+ 3). – 9. EEIMORT. – 10. EILNOS (+ 3). – 11. DEIINO. – 12. AACEEGIN. – 13. CEILRTU. – 14. ACEFINNR (+ 1). – 15. BEELLMO. – 16. AEILNST (+ 5). – 17. AEIISSS. – 18. EILPSTU (+ 2).

Verticalement

19. AEEIPRST (+ 7). – 20. EILNOS (+ 3). – 21. DIIIMRU. – 22. AEHMNOTX. – 23. BEIRSTT. – 24. ABEENRTU. – 25. EEFILLU. – 26. AAELSSTU. – 27. ACENNRT (+ 5). – 28. ADEILNTV (+ 1). – 29. AACINR (+ 5). – 30. AINOSTUV. – 31. EEILMOSS. – 32. EEEGILOR. – 33. AEHRSTU (+ 3). – 34. AAEEGR (+ 1). – 35. AAEEINRT.

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)

SOLUTION DU Nº 475

1. CURETAIT (ERUCTAIT). – 2. BENZOL. – 3. NUTATION, balancement subi par l'axe de rotation de la terre. – 4. ANXIEUSE. – 5. MELEZE. – 6. OXALIDE. – 7. CARATES, maladie de peau (ECARTAS, ECRASAT, RECASAT). – 8. ETETENT (NETTETE). – 9. CALTIEZ. – 10. ICAQUE (CAIQUE). – 11. CIBORIUM, édicule surmontant un autel. – 12. DECOUSE (COUDEES). – 13. ESCRIMA (CIRAMES, CREMAIS, CRIAMES, RACISME). – 14. IRENISME (MINIERES). – 15. VOUTAIN, portion de voûte. – 16. ESSARTE. – 17. THULIUM. – 18. CLABOTE. – 19. IODISME (IDIOMES). – 20. CRENAIS (SARCINE, ARSENIC, etc.). – 21. RIXDALE, ancienne monnaie d'argent. – 22. TAQUOIR (TROQUAI, ROQUAIT). – 23. TREVISE (SIEVERT, SERVITE, VERISTE, etc.). – 24. USURIER. – 25. DONNEUSE. – 26. INSPECTE (PECTINES). – 27. SENEVE. – 28. COCAINES. – 29. BAMBARA, langue africaine. – 30. BISMUTH. – 31. NILGAUT (LANGUIT, LIGUANT). – 32. INITIA. – 33. ONZIEME. – 34. ZAMIAS, sorte de cycas.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Loisirs

Ouverture : les chasseurs sont moins nombreux et le gibier plus abondant

Les bienfaits de la gestion

LE 4 octobre, la totalité des départements français seront ouverts à la chasse, en plaine et au bois. Ce sera l'ouverture générale. L'enquête menée par les fédérations de chasseurs sur l'état du gibier naturel implanté sur les territoires semble, là où la chasse est autorisée depuis la mi-septembre (les trente-sept départements du Midi), se confirmer. Un mieux très sensible est constaté pour toutes les *espèces à « plumes », sauf la perdrix,* qui a beaucoup souffert, une fois encore, d'un printemps pluvieux et froid. Une très bonne perspective pour le « poil » en général est à noter.

Ainsi la France semble rattraper dans le domaine du gibier naturel un retard qui faisait craindre le pire voilà quelques années.

Il faut voir dans ce succès le résultat des efforts entrepris par les chasseurs eux-mêmes et à leurs frais. Efforts financiers d'abord, d'autant plus importants que le nombres des adeptes diminue (1) avec le vieillissement de la population, efforts de gestion ensuite, généralement mieux acceptés parce que bien compris et donc plus efficaces.

D'une façon générale, et malgré un mouvement anti-chasse qui ne désarme pas, l'image de cette activité de loisir qui touche bien souvent à la passion semble par ailleurs se maintenir.

Un sondage d'opinion réalisé par le Centre de documentation avancée voilà deux saisons (septembre 1985) révélait que la chasse apparaissait aux yeux d'une large majorité de Français comme « *une activité de plein air passionnante pour des amateurs* ». L'enquête indiquait également que près de 80 % des Français estimaient que la chasse était une « *activité économique importante* » (11,7 milliards de chiffre d'affaires en 87). La majorité des personnes interrogées pensaient par ailleurs que la chasse n'était pas la principale responsable de la diminution du gibier sauvage dans notre pays.

Pour autant, et toujours selon cette enquête, *la moitié des Français contestent* la chasse. Près d'un cinquième en réclamerait l'interdiction. Heureusement pour les coureurs de plaine du dimanche, *90 %* des Français sentent aussi que la chasse est une bonne occasion de se retrouver entre amis. Ouf !

Il ne semble pas que ces opinions parfois contradictoires aient sensiblement évolué. Ce qui a changé, en revanche, c'est la façon dont les chasseurs eux-mêmes ont compris que s'ils voulaient encore, chaque année, fouler les sentiers mouillés de l'automne, quand les bécasses sont de retour, il fallait être les plus acharnés des protecteurs de la nature.

CLAUDE LAMOTTE.

(1) On estime à 1 750 000 le nombre des chasseurs en France, contre 2 000 000 voici quatre ans.

Expéditions lointaines

SI le développement du tourisme cynégétique est parfois critiquable – certains vendeurs de chasse à l'étranger n'ayant, concernant la faune, les contraintes de quotas de prélèvement et les impératifs de sécurité, que des connaissances vagues, – plusieurs spécialistes français de ce genre *d'aventure proposent des programmes* généralement bien conçus tant en Europe qu'en Afrique, voire en Amérique ou en Asie.

Il faut savoir que l'on retrouve en Europe et dans le Maghreb des conditions de chasse à peu près comparables à celles que l'on peut connaître en France, avec toutefois, généralement, une densité de gibier supérieure. En revanche, les conditions de chasse ou d'hébergement peuvent être parfois, comme en Afrique ou dans certains pays d'Asie, nettement plus rustiques...

Ne serait-ce que pour des raisons climatiques, la première exigence concerne évidemment la santé. Ne jamais se risquer à une expédition, fût-elle « en tout terrain », sur des pistes, si l'on n'est pas en parfaite condition physique, *a fortiori* ne jamais aller camper en pleine nature à l'autre bout du monde si l'on est cardiaque. Si banale que puisse paraître cette recommandation, les exemples ne manquent pas, qui prouvent qu'un voyage longtemps rêvé peut se transformer en déroute. Autant le rappeler.

Pour celui qui partirait pour la première fois hors les frontières, les pays de l'Est aussi bien que l'Afrique du Nord offrent des possibilités tout à fait intéressantes. Pour l'essentiel, la réussite du séjour dépendra de l'expérience de l'organisateur local, mais aussi, si l'on part en groupe, de la qualité des compagnons de voyage.

Nouvelle destination pour le sanglier

Aussi bien pour le perdreau rouge que pour les bécassines, en saison, le Maroc est une bonne destination. Se renseigner toutefois sur l'importance du groupe au départ, qui ne doit être ni trop important ni trop faible d'effectif, car les conditions de chasse, notamment dans les marais au nord du pays, exigent un dispositif à mailles assez serrées si l'on veut atteindre des oiseaux qui ont de l'aile et qui connaissent la musique.

Pour le sanglier, la Tunisie apparaît comme la destination idéale pour qui veut chasser en battue. L'accueil est en tout état de cause chaleureux, l'hébergement, autant que la cuisine, soignés.

Depuis peu, l'Algérie accueille également les tireurs de sanglier. Les *régions proposées* sont la Kabylie et l'Oranais, où le cochon sauvage abonde. Tout comme au Maroc et en Tunisie, les armes à canon rayé sont interdites à l'importation. Cette réglementation ne gêne que partiellement le tir, car, d'une façon générale, il *intervient dans des zones* rocheuses, où la balle à canon lisse est efficace. Toutefois, la prudence, à cause des ricochets, est de rigueur d'autant plus que les rabatteurs, dans leur zèle à débusquer le fauve, n'hésitent pas à prendre des risques. Certaines traques se terminent parfois sans qu'un coup de feu soit tiré... pour de simples questions de sécurité.

Le canard aux Caraïbes

Ceux qui veulent faire l'expérience d'une première expédition africaine se doivent d'aller au Sénégal. Le gibier y abonde, tant à plume, notamment le francolin ou la pintade, qu'à poil, avec le phacochère. Ici, les armes rayées sont autorisées, en revanche, les munitions font l'objet d'un monopole de *vente local. Le coût total du séjour* peut donc être largement plus élevé que prévu pour peu que la zone abonde en volatiles.

D'une façon générale, les chasseurs logent sur le terrain même, dans des huttes de construction locale. Le dépaysement pour qui découvre l'Afrique est total. Les paysages sont splendides et la température au-delà du mois de février *est particulièrement élevée. Les* animaux comme les hommes s'adonnent volontiers dans ces conditions à la sieste.

Pour tirer le canard, la Sierra-Leone propose des séjours qui permettent tout à la fois de goûter les *plaisirs de la plage et de tirer*, à bord de pirogues étroites et instables, dandrocygnes, pilets et sarcelles, très nombreuses. Il faut néanmoins savoir que, dans ce pays encore à peu près intact, la capitale et les plages sont séparées de l'aéroport par un estuaire traversé par un bac. Hélas ! le bac est unique et l'expédition aussi longue que la durée du voyage Europe-Lungui (du nom de l'aéroport).

Autre destination pour le canard, Cuba. Là, les chasseurs auront avant tout l'avantage de vivre hors de La Havane, ce qui n'est pas donné à tout le monde. La route aboutit dans un camp fait de cabanes en dur avec piscine situé dans le sud-ouest de l'île. La chasse se fait à la passée, à bord de plates que conduisent les préposés locaux en uniforme de l'armée. *Les colonies* de moustiques sont particulièrement organisées, mais la densité de canards fait parfois oublier les inconvénients d'une attente nocturne qu'aucune brise ne vient troubler.

On pourrait encore citer bien des destinations qui ne sont en fait que les premières approches d'expéditions plus ambitieuses. Car comment ne pas suivre un jour la route qui mène aux grands animaux ?

Mais cela est, on le sait, une autre histoire. Secrète, bien sûr.

C. L.

★ Les destinations et voyages de chasse cités dans cet article sont proposés par *Jet-Tours* (Toute agence Air France) ; Orchape (6, rue d'Armaillé, 75017 Paris) ; Chassorbis (123, rue de Meaux, 75019 Paris) ; Mauriac (27, rue du Temple, 33000 Bordeaux). Océanide (27, rue Desnouettes 75015 Paris).

Une arme « populaire » chez Browning

Petit événement dans le monde de l'armurerie de chasse et de tir. Browning, jusqu'ici spécialisé dans les armes de luxe et *dont les succès en compétition* ne se comptent plus, va lancer sur le marché des armes de chasse adaptées également au sport, dont le tarif ne devrait pas dépasser les 8 000 francs, malgré le choix entre les crosses (anglaise ou pistolet) et la présence d'Invector (système de déchocage). Il faut savoir qu'une arme de fabrication industrielle vaut en moyenne de 4 000 à 6 000 francs, tandis que les fusils dits « fins » *peuvent valoir de 30 000 à* 150 000 francs.

Des paires de fusils fabriqués par Purdey à Londres peuvent *atteindre plus du double*, et l'amateur doit à l'heure actuelle attendre deux ans pour se voir livrer ces pièces de collection avec lesquelles il arrive tout de même qu'on tire le faisan.

Browning, qui compte parmi les dix plus grands armuriers au monde, avait déjà, dans le courant de l'année 87, diffusé une arme de compétition, baptisée GTI, mise au point avec le champion français Michel Carrega.

Carnet de Chasse

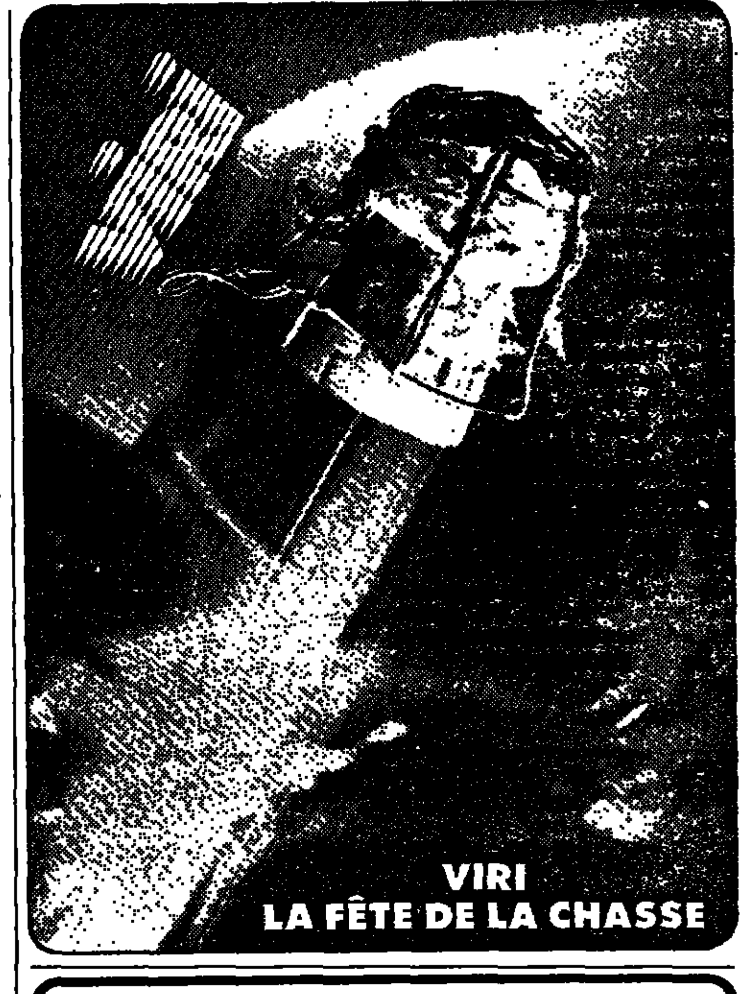
Ultramarina
ou le rêve réalisé
Pêche Plongée Voile
l'aventure
sans limite de vos vacances
sur l'ocean, ou sous la mer
ANTILLES.AUSTRALIE
MER ROUGE.MALDIVES
SEYCHELLES.MICRONESIE
PHILIPPINES.POLYNESIE
GALAPAGOS.THAILANDE.INDONESIE
CAP-VERT.MAURICE.COMORES...
68 Quai de la Fosse 44000 NANTES
(16) 40 73 60 65
Lic 144021
Croisières Séjours Expéditions

NOS CLIENTS SONT DES GAGNEURS !
1er aux 24 Heures de la pêche 1985 et 1987
ALICE PÊCHE FRANCE
Le N° 1 de la compétition
PARKING 600 m² GRATUIT
TOUTES LES NOUVEAUTÉS DU SAPEL
BROCHETS ! SANDRES ! PERCHES !
Votre réussite passe par notre magasin.
VIFS – TWISTS – LEURRES – RAPALAS – CUILLERS – MONTURES

UNIVERSAL ARM'S
Mais aussi : .....
- Archerie
- Couteaux – Dagues
- Katanas – Epées
- Holsters – Ceintures
  Malettes – Accessoires
- Militaria
- Vêtements chasse
  Randonnée – Survie
- Librairie

3, boulevard Voltaire
75011 Paris
Tél. : 47-00-27-65.

CHASSE EN ESPAGNE
Perdrix rouge, Mouflon, Sanglier...
MARSANS :
Agence espagnole N° 1
50 bureaux
Département chasse spécialisé.
DOCUMENTATION RÉSERVATION : 43-59-72-36
MARSANS représente
LES PARADORS
7, rue Arsène-Houssaye,
75008 PARIS. Lic. n° 898



AGENCE WALLI CHASSE ET PÊCHE
(GROUPE WAGONS-LITS)
UNE EXPÉRIENCE INOUBLIABLE !
Alliez détente, repos, tourisme en assouvissant votre passion de la chasse ou de la pêche.
- Plus de 80 destinations différentes dans 53 pays.
- Catalogue général gratuit sur demande.

Hommes d'affaires chasseurs ou pêcheurs, favorisez la conclusion de vos contrats en invitant vos clients à partager votre passion.
- Séminaires, invitations.
- Promotions saison 87-88.

IRLANDE : du cottage au château-hôtel à partir de 5.400 F la semaine.
SÉNÉGAL : une semaine de chasse au soleil en hiver à partir de 11.900 F.
ALGÉRIE (CRÉATION 87) : 4 jours en complexe luxe, 2 jours de chasse à partir de 4.000 F.
HONGRIE, W.E. : les plus belles chasses d'Europe à partir de 5.000 F.
42 bis, rue Alsace-Lorraine, 31000 TOULOUSE.
Tél. : 61-23-40-15. - Télex : 520.800. LIC. A.23

BROWNING
Invector Browning
Le premier choke interchangeable invisible
- L'invector Browning invisible à l'avantage de ne pas nuire à la superbe ligne de votre fusil.
- L'invector vous permet d'adapter votre fusil à toutes les situations, à toutes les saisons.
- L'invector équipe déjà une large gamme de fusils Browning.
- Les chokes invector peuvent être changés en quelques secondes à l'aide de la clé spéciale.
- Six chokes sont disponibles: 1/1, 3/4, 1/2, 1/4, skeet, lisse.

SOS CHALEUR
UNE INNOVATION pour les chasseurs, les pêcheurs, les sportifs, les métiers exposés au froid :
SACHETS HOTGEL...
- *Glissés dans un gilet, une ceinture ou un chauffe-main, ils dégagent une chaleur agréable et immédiate pendant 2 à 4 heures, par simple torsion.*
- *Réutilisables environ 200 fois, leur recharge s'effectue en les plongeant 20 minutes dans l'eau frémissante.*

PRIX PUBLIC :
Chauffe-main HOTGEL .. 99 F
Ceinture .... 299 F
Gilet + 3 recharges .... 990 F
La recharge supplémentaire 190 F
En vente chez Sport 2000, Décathlon, La Hutte et chez Triton International, 87, rue Belliard, 75018 PARIS.
Tél. : (1) 46-06-30-62.
* *Documentation sur demande.*

LE SPÉCIALISTE DU SUR-MESURE, CHASSE EN R.P. DE CHINE (PETIT ET GRAND GIBIER)
et autres destinations : Irlande, Angleterre, Ecosse, Espagne, Maroc, Hongrie.
ANAS INTERNATIONAL SERVICE
15, rue Mesnil, 75116 PARIS.
Tél. : 45-53-67-69.
* *Documentation et devis sur demande.* LIC. N° 951

LE SPÉCIALISTE DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE EN
URUGUAY ET ARGENTINE
79, bd de Courcelles, 75008 PARIS.
Tél. : 47-66-78-74.
TÉLEX : 643.284 F.


Le Monde

SPORTS

VOLLEY-BALL : championnat d'Europe

La route olympique dans le brouillard

Se qualifier pour le tournoi des Jeux de Séoul en 1988 : tel est l'objectif de l'équipe de France de volley-ball au championnat d'Europe qui a lieu en Belgique du 25 septembre au 2 octobre. Pour leur premier match, les Français ont battu les Italiens 3 sets à 1 (10-15,15-5, 15-5, 1614).

LE chemin de Séoul est encore pavé de points d'interrogation sous les semelles du passeur virtuose Alain Fabiani et de ses coéquipiers du Club France. Seule solution pour lever au plus vite les doutes qui entravent la mise en place d'une nouvelle campagne de préparation : boucler ces championnats d'Europe au moins à la troisième place sur les talons de l'URSS et de la Bulgarie, déjà qualifiées pour les Jeux. La formation tricolore serait alors assurée de participer au tournoi olympique l'an prochain. Le volley-ball français n'a encore jamais réussi cette percée depuis que la discipline a été mise au programme des JO, en 1964.

Sixièmes du Mundial 86 disputé en France et troisièmes du championnat d'Europe 85, les *« Bleus »* ont hérité une poule difficile à Anderghem dans la banlieue bruxelloise. Ils y retrouveront en effet les Soviétiques, vice-champions du monde et champions d'Europe en titre, devant lesquels ils se sont inclinés deux fois cette semaine en match amical (0-3 à Paris et 2-3 à Liévin). Mais aussi les Italiens et les Néerlandais.

En l'absence d'une bonne « visibilité olympique », l'entraîneur Eric Daniel et la Fédération française ont dû échafauder plusieurs hypothèses. *« La qualification, dès cette semaine, passe pour le moins par une place sur le podium,* explique Daniel. *Elle simplifierait notre tâche et nous permettrait de travailler avec plus de sérénité. Si nous manquions cette opportunité, il nous resterait un tournoi pré-olympique. Aux Pays-Bas en janvier ou en Italie au mois de juin. »* Mais les participants seront désignés par tirage au sort. Dans le flou actuel, on comprend mieux toute l'importance de la trajectoire française au sein de l'élité européenne.

Professionnalisation de l'organisation

La Fédération mise très fort depuis plusieurs années sur l'équipe nationale masculine. Cette dernière porte les espoirs d'un sport qui cherche à réaliser sa percée médiatique et à créer un effet volley-ball dans l'Hexagone grâce aux performances internationales au plus haut niveau. Pour préparer le Mundial 86, les responsables fédéraux avaient regroupé les meilleurs joueurs pendant dix-huit mois à Montpellier avec une organisation très professionnalisée : concentration géographique, disponibilité d'une quinzaine d'éléments pour un programme d'entraînement marathon. Allocation de 6 000 F par mois. La formule a permis de constituer un noyau dur, haut de gamme, en lui offrant l'environnement indispensable pour lutter à armes égales avec le gotha du volley-ball mondial.

2 millions de francs

Quelques retouches dictées par les leçons de l'expérience 1985-1986 ont été apportées. Montpellier reste la capitale de la formation tricolore. Mais le programme d'entraînement lourd fait place à une « cuisine » plus légère et plus variée. Depuis le regroupement de l'élite française, fin avril 1987, les joueurs se sont mués en véritables globe-trotters : tournée en Argentine, tournoi pré-olympique au Brésil, compétitions en Belgique, matches en France, périple au Japon, tournoi en URSS et rencontres en Italie.

« Notre grosse préparation de dix-huit mois en 1985-1986 a, je crois, porté ses fruits, analyse Eric Daniel. *En un an, une certaine maturation s'est produite. Le contre et l'arrière-défense ont progressé. De plus, en 1986, nous ne disposions que de sept joueurs vraiment performants. Cette année avec Christophe Meneau, Eric Ngapeth, Olivier Rossard, Jean-Marc Jurkovitz, nous pouvons nous appuyer sur un éventail de dix joueurs susceptibles d'être intégrés selon les circonstances. »*

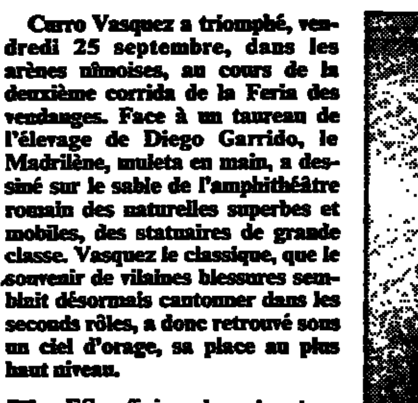
Les internationaux reçoivent désormais une allocation individualisée dans une fourchette allant de 8 000 F à 20 000 F par mois, au lieu des 6 000 F mensuels attribués uniformément à chacun auparavant. Le budget de la course olympique approcherait les 2 millions de francs, chiffre voisin des 2,3 millions investis dans le programme du Mundial 86. Les joueurs alterneront, jusqu'à Séoul, périodes en équipe de France et retour en club. L'élite tricolore devrait ainsi être mobilisée en octobre par la Coupe des Etats-Unis, puis, en novembre, par le Top Ten en Corée du Sud. Elle devrait retrouver le championnat national de décembre à mars, puis réintégrer le circuit équipe de France jusqu'aux Jeux. Cette alternance a le mérite de varier le régime des joueurs. Elle permet aussi aux clubs de profiter un peu de leurs vedettes et des retombées du haut niveau.

La création d'une ligue promotionnelle regroupant des dirigeants, des entraîneurs et des arbitres vient d'ailleurs répondre au souci de complémentarité entre ces clubs et l'écurie France. L'initiative doit provoquer l'éclosion d'un championnat à deux vitesses : avec et sans les internationaux. Une façon de concilier les impératifs des clubs et ceux de l'équipe de France. *« Dans un premier temps,* rappelle Eric Daniel, *le volley ne peut réussir une petite percée médiatique qu'à travers la formation nationale. Il faut arriver à concentrer notre championnat sur trois ou quatre mois et en même temps favoriser la réussite en Coupe d'Europe des clubs. »*

MICHEL DESFONTAINES.

TAUROMACHIE : la Feria des vendanges

Au nom des pères



Curro Vasquez a triomphé, vendredi 25 septembre, dans les arènes nîmoises, au cours de la deuxième corrida de la Feria des vendanges. Face à un taureau de l'élevage de Diego Garrido, le Madrilène, muleta en main, a dessiné sur le sable de l'amphithéâtre romain des naturelles superbes et mobiles, des statuaires de grande classe. Vasquez le classique, que le souvenir de vilaines blessures semblait désormais cantonner dans les seconds rôles, a donc retrouvé sous un ciel d'orage, sa place au plus haut niveau.

LES aficionados devaient retrouver avec plaisir, le samedi 26 septembre, sur le sable blond de l'arène de Nîmes, Paco Camino et Miguel Litri, qui exceptionnellement tirent à nouveau l'épée du fourreau et revêtent l'habit de lumière pour adouber leurs fils (1). Annoncée à Séville pour le mois d'octobre, l'alternative de Rafi Camino et de Mike Litri, les fils des célèbres toreros des années 60, tout deux âgés de dix-huit ans, a lieu à Nîmes pendant la Feria des vendanges.



L'envol du matador Victor Mendez va-t-il inspirer les jeunes fils de Paco Camino et de Miguel Litri qui devaient recevoir, le samedi 26 septembre, à Nîmes, leur alternative. (Foto A.P.)

Prendre l'alternative, c'est devenir docteur en tauromachie après des années d'apprentissage. Le jeune gladiateur est alors admis à tuer des taureaux adultes de quatre ans et à alterner, dans les corridas, avec les matadors. Après le paseo, le plus ancien des toreros s'avance vers le néophyte. Avec des gestes précis, lents, un peu empruntés, il lui offre épée et muleta et lui cède son taureau, signifiant, ainsi que les deux hommes alterneront, tout au long de la course, pour braver les fauves. Un prince de la tauromachie est né.

Si cette cérémonie est toujours émouvante, elle n'a plus l'importance qu'elle avait autrefois. A la fin du dix-neuvième siècle, par exemple, les alternatives concédées hors de la capitale et des maestranzas (Séville, Ronga, Grenade et Saragosse) n'étaient pas reconnues. Aujourd'hui, le nouveau matador doit, en principe, confirmer, dans l'année qui suit à Madrid sa prise d'habit.

Les archives de la Tauromachie cachent, sous l'or et l'argent, un épais catalogue d'alternatives passées aux oubliettes et d'espoirs déçus. Qu'en sera-t-il pour les nouveaux impétrants ? *« Mon fils Rafaël, qui commence à se faire un nom dans cette profession, a une tête qui fonctionne très vite... Son style rappelle un peu le mien et d'ailleurs ceux qui savent toréer se ressemblent »*, juge Paco Camino, interrogé par François Zumbiehl dans le livre qu'il vient de consacrer aux confidences des vedettes de la tauromachie (2).

Ceux qui ont vu les combats conduits par l'infant savent que le père dit vrai. Les gestes sont plus raides et n'ont pas encore la profondeur du grand Paco Camino, un des artistes classiques les plus purs, avec Antonio Ordonez, de la tauromachie moderne. Mais le jeune homme sait déjà faire passer, avec élégance, le taureau le long de son corps. A son tour de montrer, cape et muleta en main, qu'il sait dominer les cornus.

C'est sous le signe du taureau que s'ouvrent ces vendanges nîmoises. Une première affiche pleine de promesses avec, sur la piste de l'amphithéâtre romain, les fauves de la fameuse ganaderia de Maria-Luisa Dominguez Perez de Vargas. Ici même, l'an passé, les bêtes de cet élevage furent braves, et le combat de l'une d'entre elles mérita le respect d'une arène subjugée.

JEAN PERRIN.

(1) Le coût de cette corrida de gala s'élève à 2 millions de francs, uniquement pour honorer les contrats des toreros.

(2) *Des taureaux dans la tête*, de François Zumbiehl, éditions Autrement. Prix : 59 F.

FOOTBALL AMÉRICAIN : grève des joueurs

Pour la liberté de contrat

WASHINGTON
correspondance

Trois semaines après la reprise du championnat nord-américain, les footballeurs professionnels se sont mis en grève. La raison de ce mouvement n'est pas, comme il y a cinq ans, le niveau des salaires : les joueurs gagnent en moyenne 230 000 dollars, contre 90 000 en 1982. En fait, ils souhaitent obtenir la liberté de renégocier leurs contrats avec le club de leur choix, alors qu'actuellement leur équipe a la priorité à échéance des accords. Les propriétaires de club sont opposés à la liberté de négociation pour des raisons financières. La Ligue nationale de football (NFL) craint que les joueurs ne marchandent âprement leur fidélité à leur équipe, et que cette surenchère n'aboutisse à un renchérissement des salaires. La NFL souhaite également éviter que les équipes riches achètent à prix d'or les joueurs de renom et faussent ainsi le championnat.

Un compromis serait sur le point d'être trouvé entre les grévistes et les clubs, qui ont mis sur pied des matches de remplacement avec des débutants ou des vieilles gloires. La clé du problème est que cette grève fait perdre de l'argent à tout le monde : 15 000 à 50 000 dollars par semaine aux joueurs ; près de 2 millions de dollars par semaine de droits de télévision à chaque équipe...

H. P.

GOLF : la Ryder Cup

Du miel pour « l'Ours doré »

COLUMBUS
Correspondance

La vingt-septième Ryder Cup de golf se dispute, du 25 au 27 septembre, sur le parcours de Muirfiel-Village (par 72 de 6 493 mètres), à Columbus (Ohio). Détentrice du trophée, l'équipe européenne, composée de douze joueurs, se mesure à l'équipe des Etats-Unis et mène par six victoires à deux à l'issue de la première journée.

Capitaine non joueur de l'équipe des Etats-Unis, dans une épreuve où il a déjà participé six fois, Jack Nicklaus connaît chaque brin d'herbe du parcours. Et pour cause.

Il s'agit là de son œuvre. Une œuvre de chef. La majesté de Muirfield, où les feuilles en ce début d'automne prennent peu à peu les couleurs du feu qui couve, le poids et le renom du champion américain, l'échec amèrement ressenti et remâché depuis deux ans, confèrent à l'épreuve une intensité jamais atteinte.

A l'origine, en 1927, il s'agissait d'une confrontation entre les professionnels des deux meilleurés nations golfiques, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. Un champion américain, Walter Hagen, avait réussi à convaincre un richissime marchand de grains britannique, Sam Ryder, de réunir les fonds pour créer un trophée récompensant les vainqueurs de ce duel américano-britannique.

La loi des Américains

L'équipe qui eut à traverser l'Atlantique connut d'abord des échecs en série, comme victime du mal de mer. Puis les Américains imposèrent leur loi. *« Pour le spectateur américain moyen, qui ne cultive pas le masochisme bon teint britannique, l'intérêt de la Ryder Cup se situe sportivement au niveau d'une compétition de grenouilles sauvages dans le Tennessee »*, écrivait le chroniqueur golfique anglais Peter Dobereiner.

Ce fut pour ressusciter l'épreuve, étouffée par le succès des Américains, que Nicklaus lui-même, frappé par l'impétueux génie de l'Espagnol Ballesteros, proposa en 1978 que l'équipe britannique s'ouvrît aux joueurs du Vieux Continent. Proposition acceptée. Résultat : une dimension élargie, une envergure nouvelle. La Ryder Cup exige en effet un esprit de combat propre au « match-play » (1). Cette formule, où le joueur affronte un autre joueur et non pas simplement le parcours — formule quasiment disparue aux Etats-Unis et maintenue dans trois épreuves seulement du calendrier européen, — est au cœur du débat.

« Le match-play est brutal »

« C'est un autre monde », dit Willi Hoffman, professeur attitré du champion allemand Bernhard Langer, qui lui servira de cadet ici. *« Le match-play vous pousse à prendre davantage de risques car même un coup catastrophique ne signifie que la perte d'un seul trou. Il vous contraint également d'être attentif à l'adversaire, de prendre des initiatives à bon escient. Enfin, pour un champion choyé et riche, le match-play est brutal. Pas question pour lui de terminer honorablement à la troisième place et d'empocher un chèque. Il perd, il est vaincu. Il n'a rien et il n'a rien apporté à son équipe. Il faut être d'une trempe supérieure pour y résister. »*

Mortifiés par la perte du trophée, comme par la perte de la Coupe de l'America en 1983, les Américains ont décidé de « mettre le paquet », comme on dit familièrement, pour récupérer leur bien. Nicklaus, surnommé sur ses terres de Columbus « l'Ours doré » compte en particulier sur l'association de Larry Nelson et de Larry Wadkins pour prendre le meilleur sur les joueurs qui se sont « baladés » le week-end dernier à Saint-Nom-la-Bretèche.

MARC BALLADE.

(1) La rencontre débute vendredi par quatre foursomes le matin et quatre matches à la meilleure balle l'après-midi. Elle s'achève le dimanche sur les douze matches de simple.

LES HEURES DU STADE

Athlétisme

Paris-Versailles. — Dimanche 27 septembre, départ à 12 h sous la tour Eiffel.

Décathlon international. — Jusqu'au dimanche 27 septembre à Talence.

Automobilisme

Grand Prix d'Espagne. — Dimanche 27 septembre à Jerez (Canal Plus, 14 h, direct).

Championnat de France de rallycross. Epreuve Paris-Trappes. — Les 26 et 27 septembre.

Aviron

Championnats d'Europe. — Jusqu'au 4 octobre. En Belgique.

Cyclisme

Grand Prix des Nations. — Dimanche 27 septembre à Cannes (A2, 17 h, direct).

Football

Coupes d'Europe (retour). — Mercredi 30 septembre : Marseille-Leipzig (TF 1, 20 h 25, direct) ; Dynamo Berlin-Bordeaux (Canal Plus, 17 h, direct, codé) ; Panionios-Toulouse ; Auxerre-Panathinaikos (A2, 22 h, différé).

Golf

La Ryder Cup. — Jusqu'au 27 septembre à Dublin (Ohio, Etats-Unis). (Canal Plus, le 28 à 22 h 50, différé).

Gymnastique

France-RDA. — Jusqu'au 27 septembre à Hautmont.

Rugby

Championnat de France (4e journée). Dimanche 27 septembre. — France-Ecosse. Samedi 26 septembre à Galashields.

Sports équestres

Concours complet d'équitation. — Les 25, 26 et 27 à Chantilly.

Championnat de France d'attelage. — Les 25, 26 et 27 au bois de Boulogne.

La Route des Mousquetaires. Raid équestre Windsor-le Louvre. — du 26 septembre au 4 octobre.

Surf

Championnat d'Europe. — Jusqu'au 27 aux Sables-d'Olonne.

Tennis

Open féminin de Paris. — A partir du 28 septembre à la Croix-Catelan.

Voile

Mini-Transat Concarneau/Fort-de-France. — Départ le 27 à Concarneau. — **Nioulargue** jusqu'au 4 octobre à Saint-Tropez.

Volley-Ball

Championnats d'Europe. — Jusqu'au 4 octobre en Belgique.

هكذا من الأصل

Fragonard au Grand Palais

Un dialogue passionné

L'auteur du Cœur absolu *Philippe sollers a rencontré celui du* Feu aux poudres. *Un essai en a résulté :* les Surprises de Fragonard.

« Vos *Surprises de Fragonard*, vous auriez pu les intituler « Fragonard le méconnu » ?

— Vous n'avez qu'à regarder ce qui a été publié sur lui en France. A part l'ouvrage de Wildenstein, pratiquement rien. Il est mort sous le *Ier Empire, tout à fait oublié. Et il a* fallut attendre soixante ans les Goncourt et leur « Art au dix-huitième siècle » pour une première tentative de réhabilitation. Or, c'est un artiste capital. Il fait partie de ces individus qui font comprendre le système nerveux d'une époque. La sienne est mal connue. On commence seulement à l'étudier en profondeur.

» Pour ma part, j'ai beaucoup utilisé l'ouvrage d'Erica-Marie Benabou, *la Prostitution et la police des mœurs au dix-huitième siècle.* C'est pratiquement la première fois que l'on voit décrit le mode de vie de cette période : le dix-huitième est toujours suspect quand il n'annonce pas la Révolution. Il faut avoir en tête cette phrase que Balzac glisse dans sa *Duchesse de Langeais : « Je ne sais rien de plus calomnié dans ce bas monde que Dieu et le dix-huitième siècle. »*

» De plus, Fragonard ne correspond pas au cliché romantique de l'artiste maudit : un être austère, sévère, révolté, maniaque, désespéré, promis à une fin à la fois marginale et pleine de cris étouffés. Lui, il a le goût des *instantanés*, des minutes de bonheurs qui cristallisent la vie brève. Regardez *les Baigneuses*, un de mes tableaux préférés, c'est l'harmonie et la valse, le quotidien et le plaisir.

— La légende lui attribue une vie de famille pas très catholique.

— En fait, on connaît très mal sa biographie, et c'est un point qu'il faudrait éclaircir. Il s'est marié tard, vers quarante ans. Ensuite, sa belle-sœur, Marguerite Gérard — quatorze ans ? seize ans ? — est venue s'installer chez le couple. Et le peintre a coulé , semble-t-il, des jours heureux entre les bras de ces jeunes femmes. L'âge d'or, le paradis auquel il fait si souvent référence dans sa peinture, a d'abord été vécu chez soi, dans une atmosphère d'inceste sublimé qui va éclairer par en dessous toutes ses toiles : vie de famille et licence à égalité. Son modèle préféré est Mlle Guimard, danseuse à l'Opéra, une des femmes plus que galantes de l'époque. Mais c'est très tranquillement qu'il a transgressé le code moral, sans la fureur d'un Sade. C'est quelqu'un qui s'intéresse plus à l'instant qu'au temps.



Fragonard : *Portrait de Diderot*

— Vous voulez en faire une sorte de marginal ?

— Non, mais je note qu'il mène une carrière en marge de la commande publique, dans l'indépendance la plus absolue. Il fuit l'Académie et n'a jamais été reconnu comme un peintre vraiment officiel. Voyez le comportement de la du Barry, qui lui refuse les panneaux commandés pour son château de Louveciennes. Déjà il échappe à toute mode. Ses portraits de l'abbé de Saint-Non ou de M. de La Bretèche ce sont des apologies de la vitesse, de l'*action painting* avant la lettre. Il est déjà loin de son siècle. On ne peut l'y enfermer. Situation inconfortable, il n'a jamais été une vedette. Hier comme aujourd'hui. Le grand peintre de cette époque c'est, pour nous, Watteau, qui correspond à la (fausse) vision que l'on a de ce temps.

» Fragonard ne participe pas à ce préjugé, à cette idéologie de la mélancolie qui doit annoncer la fin d'un monde et ne fait exister le dix-huitième siècle qu'en fonction de la Révolution française. Mais Fragonard n'a rien à voir non plus avec le kitsch de Boucher. Lui c'est l'énergie, la sensualité, l'érotisme. Les puritains comme Grimm stigmatisent *« son genre lascif et malhonnête »*. Après lui viendra le règne des vertueux, avec David et le néo-classicisme.

— Pour vous, Fragonard est la quintessence de la peinture française ?

Oui, à partir du moment où la peinture de commande publique disparaît. C'est de la peinture-peinture qui est à la fois de liberté et de sensualité, sans contenu idéologique. Mais il est temps aussi de donner de l'épaisseur à Fragonard. Car enfin il pose les seules vraies questions qui méritent de l'être. Où et comment, à quelle condition l'être humain peut-il apparaître dans sa plénitude concrète ? Où et quand le non-sommeil de la raison permet-il d'éviter les monstres tout en laissant place au désir ? Savoir enfin ce que l'on peut faire avec le corps humain sans l'utiliser ni l'employer. On parle de « force de travail », Fragonard a su mettre en évidence une « force de plaisir ».

— C'est le chaînon d'une lignée qui conduit à Manet ?

— Absolument. Regardez d'ailleurs la parenté évidente de son Diderot et du Mallarmé de Manet. Mais on peut rapprocher aussi ses dessins de ceux de Rodin. Et même *lui trouver un lien* avec Picasso, ne serait-ce que par l'ironie, la rapidité du trait et la liberté d'exécution.

— En revanche, le rapprochement que vous faites avec Joyce est moins clair.

— Il y a chez les deux artistes le même refus de l'histoire et le rêve identique d'un paradis plein d'« épiphanies » et de traits d'esprit. Les scènes peintes pour la du Barry, et qui sont aujourd'hui à New-York, sont justement l'évocation de cet Eden, et c'est ce qui n'a pas paru acceptable au commanditaire. *« L'histoire*, disait Joyce, *est un cauchemar dont j'essaye de m'éveiller. »*

— Vous commencez et vous terminez votre essai par une évocation du *verrou*.

— C'est un tableau capital dans la production de Fragonard. Très mystérieux. Avec au second plan ce lit défait qui ressemble à une femme, cuisses ouvertes, comme une géante de Picasso. Il n'est pas inutile de savoir que le pendant de cette œuvre est une *Adoration des bergers*, c'est-à-dire une naissance miraculeuse, que l'on peut interpréter comme le résultat de la scène évoquée dans la première toile.

— On a l'impression que vous considérez Fragonard comme un double ?

— Je n'ai pas voulu écrire un ouvrage d'érudition. Ce livre est un texte d'écrivain et un écrivain s'identifie toujours un peu au sujet qu'il traite. Mais je ne pense pas que l'on puisse parler, ici, d'identification. Il s'agit plutôt d'un dialogue passionné. »

Propos recueillis par
EMMANUEL DE ROUX.

★ *Les Surprises de Fragonard*, par Philippe Sollers, éd. Gallimard, 144 pages, 295 F.

La volupté de peindre

(Suite de la première page.)

Il mourut en 1806, sans que l'on y prenne garde, artiste oublié d'une époque honnie. Eut-il, comme on l'a dit, des maîtresses du meilleur monde ? Son ménage était-il licencieux ? C'est fort improbable.

On a cru l'homme à l'image, non *de son œuvre, mais de quelques* œuvres, toujours les mêmes, exquises mais assez peu nombreuses. Puisqu'il nous est donné de voir enfin tout l'œuvre, exception faire de décors que leurs propriétaires ont refusé de prêter, il faut en finir avec les simplismes : Fragonard est un peintre complexe, maniaque de l'observation, et, à ses heures, un moraliste.

Il peint des paysages, des scènes de genre, des portraits, des nus, des mythologies — rarement, — des œuvres sacrées, plus rarement encore. Il les peint pour une clientèle de collectionneurs privés, n'ayant de commandes ni de l'Eglise ni de la monarchie. Cette circonstance, qu'il a provoquée, le contraint à abandonner formats trop vastes et *sujets* d'un *sérieux* trop *éloquent*. N'étant ni le spécialiste d'un genre, comme son premier maître, Chardin, le fut de la nature morte, ni un peintre officiel patron d'un atelier comme son second professeur, Boucher, Fragonard échappe aux classements habituels. On dirait volontiers qu'il fut peintre selon sa fantaisie, et moderne en cela, puisqu'il réussit à s'imposer par la seule vertu de son style et par la singularité de ses compositions, sans le secours de l'Académie ou la protection d'un grand.

Fragonard parvient à ce résultat par un coup de génie : il combine la thématique d'un Hollandais et la manière d'un baroque italien. C'est Rembrandt mâtiné de Luca Giordano, ou la rencontre de Tiepolo et de Frans Hals, un soir de carnaval, sur le quai de la Giudecca.

Aux Nordiques, qu'il a connus à fond, Frago prend les paysages dramatiques, orageux et ensoleillés, les saynettes comiques et grivoises — car Rembrandt est grivois plus qu'à son tour — et les portraits en costumes exotiques ou anachroniques. Aux baroques, qu'il a copiés à Paris, puis à Rome, à Naples et à Venise, il emprunte couleurs claires et fraîches, anatomies serpentines et virtuosité. Aux uns et aux autres, enfin, il demande des leçons de style, de chic et d'ellipse, dont il tire le dessin le plus adroit qui soit, varié, nerveux et expressif.

Les architectures, vrais ou faux antiques, les corps féminins, les visages, sanguines ou lavis, sont moins décrits que suggérés et placés dans leur lumière, plein air, contre-jour ou clair-obscur, de telle sorte qu'ombres et éclairages créent le volume et l'espace. Ce savoir-évoquer va de pair avec une surprenante exactitude : Frago imagine peu et copie avec un souci constant de vérité. Les croquis de son voyage en Italie et en Europe centrale respectent la topographie, l'archéologie et le pittoresque. Un genre naît avec lui : celui du journal de voyage dessiné. On sait son succès au siècle suivant.

Chroniqueur des passions tendres

Le peintre n'est pas moins soucieux de justesse, qu'il figure les plis et replis d'un drap rejeté, la forme d'une poitrine ou le grain de la peau. Frago n'est certes pas un réaliste pour autant : ses fermières pomponnées gardent des moutons peignés et des marmots angéliques. Mais le rendu de la nature l'attire et lui suggère des trouvailles prophétiques. Ainsi son emploi du soleil : qu'il tombe par une trouée entre les feuilles ou vienne ourler un rideau d'arbres, le rayon solaire scande les plans successifs et le tableau obéit à cet art admirable de l'échelonnement. Quelques paysages de Tivoli laissent pantois qui les analyse : il y a du Corot dans Fragonard.

Il y a aussi du Molière. Frago n'est jamais dupe d'un faux-semblant. Quand une belle enfant un peu dépoitraillée s'en vient consulter le nécromancien, celui-ci, tout en lisant son grand livre à la loupe, lui palpe le genou. Le galant est découvert dans l'armoire où il se cachait par deux parents apoplectiques. Leur nigaude de fille pleure sur sa vertu et sa réputation. Chaque fois, l'épisode tourne à la comédie douce-amère, qu'enjolive le spectacle d'une gorge voluptueuse ou d'une cuisse sans jarretelle.

Il arrive même que l'on croie deviner une intention parodique : Fragonard ne tourne-t-il pas en dérision les familles exemplaires de Greuze ? Ne se moque-t-il pas des solennités du néo-classicisme — qui l'a démodé — quand il peint dans le nouveau style son *Sacrifice de la rose ?* Les héros de David sacrifient leur vie pour la patrie. L'héroïne de Fragonard sacrifie sa virginité à l'amour. Ce dévouement est moins glorieux, mais plus pacifique, et le fanatisme n'y a point de part.

Il n'est guère étonnant que ce chroniqueur des passions tendres ait pour chefs-d'œuvre ses peintures de caractères. Ce ne sont pas de « vrais » portraits, bien ressemblants, ni des allégories, bien théoriques, mais des caractères, au sens de La Bruyère, que ces œuvres dites « de fantaisie ». On les a rassemblées dans une rotonde qui doit demeurer comme l'une des plus belles galeries jamais réunies. Le philosophe, l'astronome, l'ambitieux décharné, l'acteur, la cantatrice, l'écrivain inspiré, le guerrier se regardent. Ils sont tels quels, dans un jaillissement de touches qui ne cède pas au pur effet de poignet, effigies idéales de leur art ou de leur manie, et l'abbé de Saint-Non, l'ami du peintre, préside ce cénacle, prodigieusement enrubanné d'orange et bleu.

Un tel génie, on ne l'avait jusqu'alors trouvé que dans les meilleurs Titien et les Rembrandt les plus accomplis, à Venise et à Amsterdam. Mais pas encore à Paris. Fragonard serait-il le plus grand portraitiste de l'école française ?

PHILIPPE DAGEN.

★ Grand Palais à Paris. Jusqu'au 4 janvier.

A voir aussi

Tous les Fragonard ne sont pas au Grand-Palais. A partir du « fonds » de la galerie et avec *l'aide de collectionneurs privés* français et étrangers, Marianne Roland-Michel a pu réunir plus de quatre-vingts pièces. Il y a, là essentiellement des gravures et des dessins, croquis d'Italie, copies de maîtres et d'objets antiques, premières pensées tracées au lavis avec une désinvolture et une précision également admirables, ou lavis « achevés », œuvres à part entière, comme ce *Baiser à la fumée,* appelé encore l'*Occasion,* où un amoureux embrasse sa belle, sans crainte d'être surpris, au-dessus d'un poêle qui fume effroyablement. Mais il y a là encore des peintures, dont une version de l'aimable *Gimblette* et un fort beau portrait de fantaisie d'un *adolescent sous un chapeau à* plume.

Tout cela compose un Fragonard intime, lecteur de l'Arioste, dont il illustre le *Roland furieux,* admirateur de Rubens et de Tintoret, et cependant fidèle à ses sujets favoris. Comble de plaisir pour l'amateur de Fragonard : il *peut espérer acquérir quelques-*unes de ses œuvres. Voilà qui fait rêver.

Ph. D.

★ Galerie Cailleux, 136, faubourg Saint-Honoré, jusqu'au 7 novembre.

Trois livres

A rétrospectives historique, littérature de poids : deux ouvrages savants, aussi beaux qu'érudits, paraissent à la fois. Et, chose étrange, tous deux ont pour auteurs des conservateurs du département des peintures du Louvre.

L'un est Pierre Rosenberg, commissaire de l'exposition et auteur d'un catalogue-antiphonaire. Divisé par périodes, l'ouvrage fait alterner notices et chapitres biographiques, le tout illustré avec une abondance et une vérité des couleurs auxquelles la Réunion des musées nationaux, l'éditeur, n'avait pas toujours habitué ses lecteurs. La qualité de l'appareil scientifique et critique fait tout le prix d'un travail qui ne craint pas de s'opposer aux idées reçues, publie des documents nouveaux et repousse à l'occasion des attributions jugées hasardeuses (1).

Le deuxième « fragonardien » est Jean-Pierre Cuzin, qui présente une volumineuse monographie doublée, c'est son originalité, d'un catalogue de l'œuvre peint. Là encore, plan chronologique et étude historique sont de rigueur. N'étant point contraint de s'en tenir aux limites d'une exposition, ce Frágonard-ci révèle des dessins et des pastels que l'on ne verra pas au Grand Palais et se livre à des comparaisons fort instructives entre Fragonard et les peintres de son temps, Lagrenée, Vincent, ou le peu connu Taraval. Il offre de la sorte une vision puissamment synthétique de l'œuvre (2).

Le propos de Pierre Cabanne est tout différent. L'auteur, dont on connaissait jusqu'alors les études sur l'art moderne, s'est converti au culte des Lumières et a composé un portrait de l'artiste en forme d'hymne à la peinture française. Sans rien accorder cependant aux mythologies faciles, il tire les leçons des découvertes des dernières années de manière à en finir avec la légende et à être le plus exact possible. L'ouvrage a de la vigueur, du rythme et du style. L'on n'en regrette que plus que l'illustration ne soit pas toujours à la hauteur du texte (3).

Ph. D.

(1) Pierre Rosenberg, *Fragonard*, Réunion des musées nationaux, 640 pages, 330 F.

(2) Jean-Pierre Cuzin, *Fragonard, vie et œuvre*, Office du livre, 382 pages, 850 F.

(3) Pierre Cabanne, *Fragonard*, Somogy, 160 pages, 135 F.

● **Démission de l'administrateur général de la Bibliothèque nationale.** — M. André Miquel a fait savoir qu'il démissionnerait le 1er octobre de ses fonctions d'administrateur de la Bibliothèque nationale.

Nommé à la tête de cet établissement en février 1984, cet arabisant, professeur au Collège de France, grand amateur de moto, avait voulu dépoussiérer la veille dame de la rue de Richelieu, menacée par la sclérose et la paralysie . L'une de ses premières décisions avait été de nommer un directeur administratif et financier, fonction qui n'existait pas. Il avait créé une direction commerciale.

Sa volonté de réforme n'avait pu aller plus loin. On lui reprochait de manquer d'esprit de décision. Mais les pesanteurs de la maison l'ont, sans doute, empêché d'agir. On ignore le nom de son successeur qui sera sans doute nommé au prochain conseil des ministres.

CENTRE CULTUREL DU MEXIQUE
28, bd Raspail (7e) – 45-49-16-26
« AVEC DES FLEURS TU PEINS LE MONDE »
Art populaire du Mexique
Bijoux, tissages, céramiques, bois, laques, métaux, masques, tableaux huicholes
Du 25 septembre au 24 octobre

LA MC93 BOBIGNY PRÉSENTE AU
Théâtre de la Bastille
43 57 42 14
L'HYPOTHESE
DE ROBERT PINGET
AVEC
DAVID WARRILOW
MISE EN SCENE
JOEL JOUANNEAU
DU 15 SEPT AU 25 OCT
MC93 BOBIGNY

MERCREDI



V.O.: MARIGNAN CONCORDE PATHÉ • FORUM HORIZON • PARNASSIENS
ST-GERMAIN STUDIO
V.F.: FRANÇAIS PATHÉ • MAXEVILLE • MONTPARNASSE PATHÉ • CLICHY PATHÉ
MISTRAL • FAUVETTE • GAMBETTA



V.F.: PARLY 2 • 9 DÉFENSE 4 Temps • POISSY Rex • ORSAY Ulis 2 • COLOMBES Club
ARGENTEUIL Alpha • THIAIS Belle-Epine Pathé • CHAMPIGNY Multiciné Pathé

THEATRE 14 JEAN-MARIE SERREAU 45.45.49.77
du 15 septembre au 18 octobre
UN HOMME QUI SAVAIT
EMMANUEL BOVE
adaptation Anne-Marie KRAEMER avec mise en scène Jacques KRAEMER
CRISTINE COMBE, ELEONORE HIRT, DENIS MANUEL

La Mairie de Paris présente
Festival de France
1987
SALLE PLEYEL
OPERAS
(Version Concert)
27 sept. GUERCŒUR - Magnard (Extraits)
TOULOUSE - Plasson
et HILDEGARD BEHRENS
29 sept. PADMAVATI - Roussel (Intégrale)
TOULOUSE - Plasson/Chœur du Capitole/
Senn/Sardinero / Dume/Stutzmann...
Location: Salle Pleyel, 3 FNAC - Renseignements: 45 61 06 30

Culture

Démissionnaire du Musée national d'art moderne

M. Bernard Ceysson s'explique

A peine plus d'un an après Dominique Bozo, Bernard Ceysson a démissionné à son tour de son poste de directeur du Musée national d'art moderne (voir *le Monde* des 23 et 24 septembre). *Faudrait-il en conclure que la maison est devenue ingérable ?*

Pour Bernard Ceysson, là n'est pas la question. La seule, vraie et profonde raison de son départ, c'est qu'il a *« des attaches profondes, peut-être même un peu ridicules, avec le musée de Saint-Etienne »*, qu'il a animé, fort bien, d'ailleurs, pendant vingt ans.

Né à Saint-Etienne, élève à Saint-Etienne, étudiant à Saint-Etienne, Bernard Ceysson avait fait ses armes de conservateur au musée de Saint-Etienne.

Mais son départ du Musée national d'art moderne n'est sans doute pas motivé par la seule nostalgie de sa ville natale. Discret quant aux raisons extra-stéphanoises qui pourraient l'avoir incité à regagner ses pénates, Bernard Ceysson reconnaît cependant deux ou trois choses : *« La machine parisienne est lourde, complexe, j'ai affaire à un musée pris dans un ensemble dans lequel mon identité est parfois perdue. Alors qu'à Saint-Etienne je dirige vraiment une entité, que là-bas je jubile, j'ai l'impression d'avoir vingt ans, d'être en possession de mes moyens, de pouvoir faire ce que j'ai envie de faire à ma façon, tandis qu'ici j'ai l'impression d'avoir mon âge, d'être dans le rite, l'incantation et l'administration »*. Et de conclure : *« N'est-il pas humain de choisir plutôt ce qui fait plaisir ? »* Bernard Ceysson sera donc, le 10 décembre, à la tête du nouveau musée de Saint-Etienne, pour son ouverture.

En attendant, la nomination d'un nouveau directeur devient urgente, et même *« plus qu'urgente »*, reconnaît Jean Maheu, le président du Centre Georges-Pompidou. Certes. Le moral des troupes est plutôt bas au sein du musée du plateau Beaubourg où les décisions sont bloquées, où la programmation souffre de ces changements de tête, où, si les prévisions de 1988 sont faites, celles de 1989 restent dans un grand flou artistique.

Mais qui ? Le président du Centre ne peut répondre. C'est au ministre de la culture de nommer le directeur du Musée national, et à ce jour sa décision n'est sûrement pas prise. Alors, pour Jean Maheu, quel profil doit avoir le futur patron du musée ? Quelqu'un qui a *« des compétences en matière d'art moderne et d'art contemporain, en matière de collections, qui a du souffle, de l'enthousiasme et qui veuille parier pour la maison »*. Un « battant », en somme.

Si l'on en croit la rumeur, un tel profil n'existerait pas en un seul homme puisqu'on envisagerait une direction bicéphale. Pontus Hulten, premier directeur du musée dans le Centre Georges-Pompidou et actuel directeur artistique du Palazzo Grassi à Venise, serait l'une des têtes. L'autre pourrait être Germain Viatte, un ancien du musée, aujourd'hui à Marseille ; ou Jean-Hubert Martin, lui aussi un ancien, parti pour diriger la Kunsthalle de Berne, puis revenu à Paris pour repenser la Biennale ; ou encore Werner Spies, un Allemand de Paris auquel le Centre Georges-Pompidou doit la réussite de l'exposition « Paris-Berlin ». Trois noms déja entendus il y a un an lorsque s'est posé le problème de la succession de Dominique Bozo.

GENEVIÈVE BREERETTE.

THÉATRE

« Bréviaire d'amour d'un haltérophile », de Fernando Arrabal

La sueur de tous nos fronts

Arrabal est un grand poète hors norme obsédé par les souffrances du Christ, la vie du corps, et qui trouve difficilement des metteurs en scène à sa mesure.

Fernando Arrabal, s'il lui manque quelque chose, au fond, c'est des stigmates.

Oui, s'il était stigmatisé, s'il avait *des plaies bien placées, des plaies de crucifié*, perlant le sang et le pus, et lui faisant un mal de chien, eh bien Arrabal, parfois, à ses moments perdus, aurait enfin le droit de relaxer un peu.

Et cela lui amènerait du monde. Parce que les stigmates, c'est payant. Ce n'est pas du tout qu'Arrabal soit homme à chercher la gloire. S'il l'avait cherchée, avec les dons et le génie dont indiscutablement il dispose, il l'aurait eue. Mais en écorchant exprès les oreilles, il a tout fait pour créer, autour de lui, dix poignées d'inconditionnels, c'est-à-dire un immense vide. Et le vide, à la longue – Arrabal a cinquante-cinq ans, – ça assombrit son homme.

Arrabal ne joue pas la comédie : il est, c'est sûr, une imagination créatrice en éruption. Imagination elle-même faite de deux choses qui se confondent, qui se relancent.

La première : Arrabal est sujet à une hyper-sensibilisation aux réflexes et aux fonctions du corps humain. Sans oublier la douleur et la sensation de bien-être. Mais les sécrétions et excrétions du corps, *surtout, sueur, sang, larmes, urines*, excréments, tourmentent la conscience d'Arrabal.

La seconde : Arrabal est sujet à une fixation à la personne de Jésus-Christ. En particulier aux *« phases prodigieuses »* des Evangiles : les miracles et la Passion.

Sécrétions du corps et actes du Christ sont liés. C'est avec de la salive que Jésus guérit l'aveugle. Brutalisé par les soldats, Jésus est couvert de sueur, de sang, de crachats. C'est le sang et la sueur que Véronique recueille sur son voile. Puis ce sont les plaies de la croix.

Arrabal aurait pu, comme Molière avec ses clystères, ne pas dépasser certaines bornes, trouver avec le grand partenaire fantôme, le « public », un terrain d'entente. Mais non, Arrabal, tout à ses passions, à son Christ, aux intensités de sa vie des corps, n'a jamais « composé » avec personne. Et c'est là qu'il « écorche les oreilles », comme j'ai dit tout à l'heure, pour dire les choses gentiment, en souriant.

Souvent, il y a des gens qui disent : *« Arrabal, ses dérapages dans l'incongru, que voulez-vous, c'est normal, il est espagnol, et il a vécu, dans sa toute-enfance, les horreurs de la guerre civile. »* Bon, peut-être que la corrida nationale est à la fois une cérémonie et une boucherie, peut-être que des statues de la Vierge ont, là-bas, des larmes de sang, mais non, tout de même, l'« explication espagnole » ne tient pas debout, Arrabal est seul.

Arrabal est un grand poète hors norme. Et les non-convenances d'Arrabal trouvent toujours une évidence, une beauté, dans un ensemble sincère, brûlant, de méditations et d'images.

Prenons la pièce de lui qui vient d'être créée au Petit Odéon : *Bréviaire d'amour d'un haltérophile*. Il s'agit, une fois de plus, d'une saisie mystique des qualités du corps humain. Un *« corps par définition »*, une composante de muscles, de sang, d'énergie, à l'état presque brut, le corps d'un athlète, est approché, provoqué, transcendé, par les agressions d'un être imaginaire, dont nous ne savons pas s'il est un homme ou une femme. *Une fois de plus chez* Arrabal, la sueur et le sang de la Passion sont là, et la mort prochaine. Mais Arrabal a pris soin de situer cet échange « sacré » d'un corps et d'un esprit dans le décor d'un très grand et très superbe jardin, qui rappelle de toute évidence celui de l'Eden. C'est-à-dire que sous les apparences profanes d'un soigneur qui, avant l'épreuve sportive, masse un athlète dans le vestiaire d'un stade, Arrabal invente une fable très curieuse, un véritable mystère dramatique, qui réunit des rappels de la Genèse, du Paradis terrestre et du Golgotha.

Cette vision d'Arrabal perd son sens, sa substance, si la rencontre des deux protagonistes n'a pas lieu dans le site essentiel du jardin d'Adam et Eve.

Or la mise en scène de Mme Saskia Cohen-Tanugi, au Petit Odéon, place l'action dans un décor minuscule, laid, sans air, une sorte de placard, *dans quoi un jeune dandy qui* a des allures de petite frappe tripote un gros bonhomme qui fait penser à du jambon. La pièce d'Arrabal est massacrée. Pis : elle est tout à fait absente. N'en disons pas plus. C'était tout au moins l'occasion de saluer de loin Fernando Arrabal, l'une des grandes voix de ce temps.

MICHEL COURNOT.

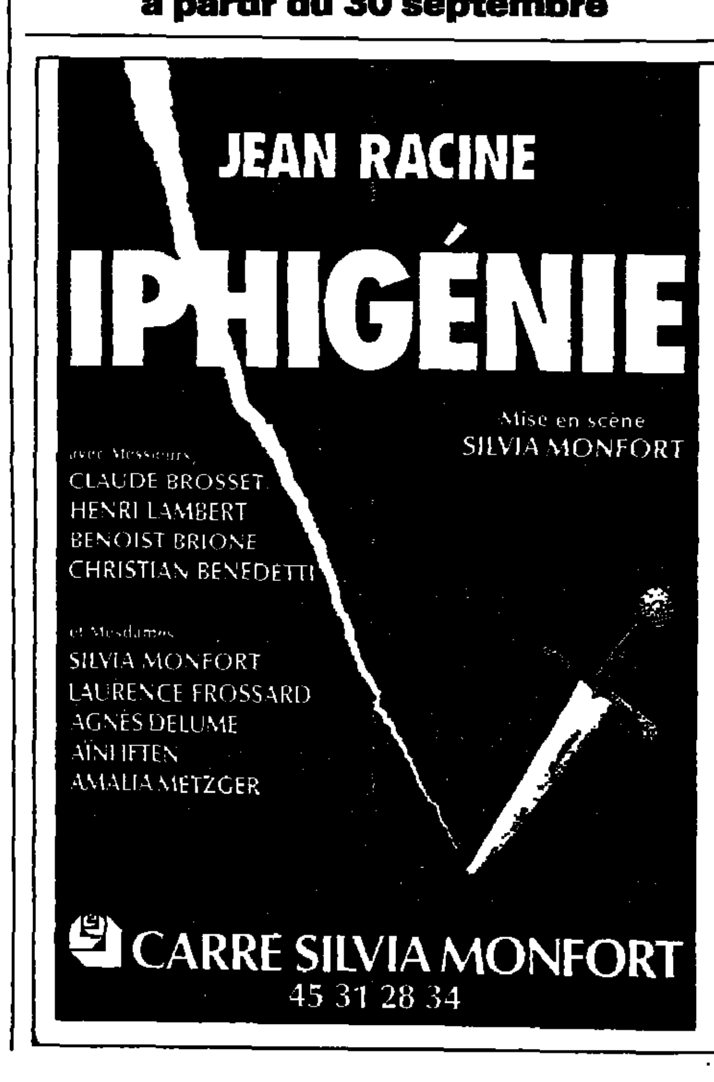
★ Petit Odéon, 18 h 30.

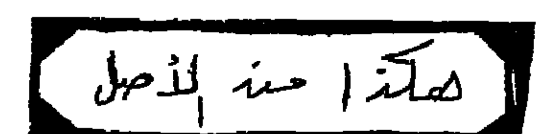
MUSÉE DE L'HOMME
Palais de Chaillot
Exposition du cinquantenaire
ANCIEN PÉROU
Vie, pouvoir et mort
t.l.j. sf mardi de 9 h 45 à 17 h 15
DU 6 MAI AU 31 JANVIER

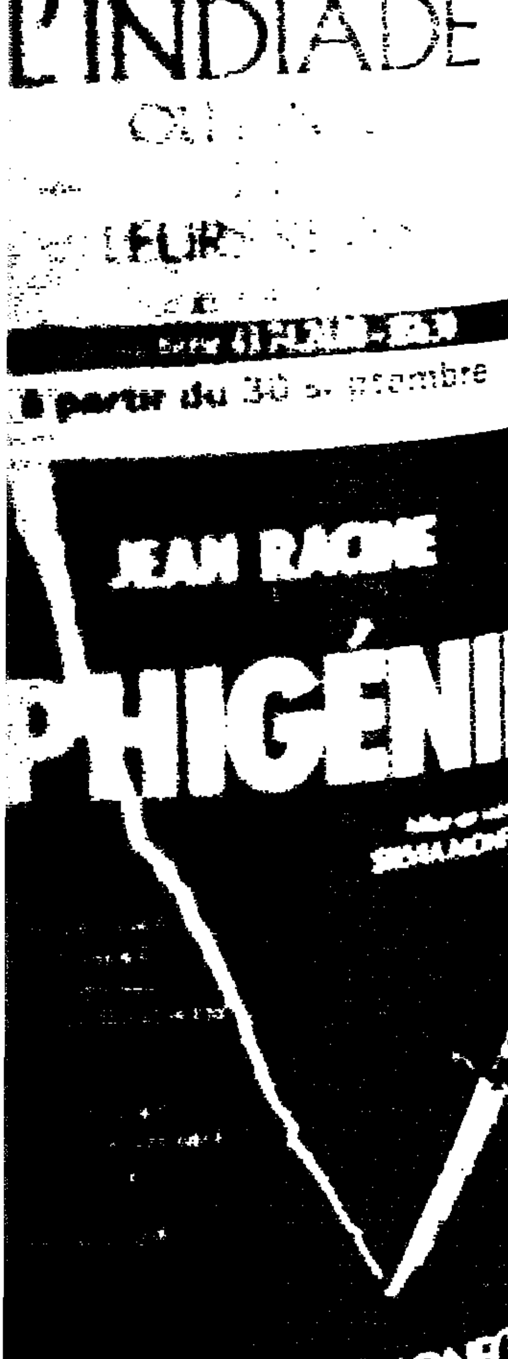


PREMIÈRE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX 15 F.

THEATRE DU SOLEIL
L'INDIADE
OU L'INDE
DE
LEURS RÊVES
D'HÉLÈNE CIXOUS
Cartoucherie 43.74.24.08 - 18h30
à partir du 30 septembre







Culture

Deux disparitions

L'actrice Mary Astor

L'actrice Mary Astor est morte vendredi matin à l'hôpital de Los Angeles. Elle avait quatre-vingt-un ans.

La tentatrice au regard noir du *Faucon maltais*, de John Huston, avait eu une carrière longue et agitée. Débutant à l'âge de quatorze ans, elle avait failli ne pas surmonter l'épreuve du passage du muet au parlant, mais cet obstacle franchi, ce fut sa vie privée qui défraya la chronique hollywoodienne. Son deuxième mari (elle en eut quatre), n'hésita pas, par exemple, à publier des pages du journal intime de son épouse où elle avouait ses relations extraconjugales, notamment avec John Barrimore...

Mary Astor a tourné dans de nombreux films, *la Belle de Saigon* (1932), de Victor Fleming, *le Prisonnier de Zenda* (1937), de John Cromwell, *le Grand Mensonge* (1941), d'Edmund Goulding, avec Bette Davis, qui lui avait valu l'oscar du meilleur second rôle féminin.

Elle était née Lucile Langhanke, le 3 mai 1906 à Quincy (Illinois). Son père, immigrant allemand, avait été successivement éleveur de volailles, décorateur, professeur... En 1951, pour la troisième fois en deux ans, Mary Astor avait dû être soignée d'urgence pour une surdose de somnifères. Elle avait publié son autobiographie en 1959, suivie de six romans et d'une seconde autobiographie. Elle devait participer également à des séries télévisées. Son dernier rôle a été celui de la mère dans *Retour à Peyton Place*.

L'architecte Guillaume Gillet

L'architecte Guillaume Gillet est mort, le mercredi 23 septembre à Paris. Il était âgé de soixante-quatorze ans.

Le Pavillon français de l'Exposition universelle de Bruxelles et la cathédrale de Royan sont les principaux titres de gloire de l'architecte qui vient de disparaître. Hélas, le premier a disparu avec les derniers lampions de la fête et la seconde subit un vieillissement accéléré du fait des intempéries. De plus, sa silhouette qui domine la ville est menacée par la construction d'une tour dédiée à la thalassothérapie. La polémique qu'il entretenait avec la mairie de Royan avait d'ailleurs assombri ses derniers mois.

Le reste de l'œuvre de cet admirateur d'Auguste Perret risque de ne guère passionner les générations futures. Que ce soit l'aéroport de Lyon, la prison de Fleury-Mérogis ou le très médiocre Palais des congrès de la porte Maillot de Paris. Il avait rêvé de « restructurer » le rond-point des Champs-Elysées, son projet fut écarté, tout comme l'hôtel qu'il devait implanter à la place de l'actuel musée d'Orsay.

Il incarnait, dit-on, le « style cinquième République ». Il a pourtant accompli le meilleur de son œuvre sous la précédente République. Fils et petit-fils d'académicien français, cet ancien Prix de Rome, était lui-même président de l'Académie des beaux-arts.

E. de R.

ACTUELLEMENT

"Un tel panache, une telle jubilation, qu'on se laisse ensorceler."
PREMIÈRE

"Le père de Mad Max a réalisé un chef-d'œuvre."
LE MONDE

LES SORCIÈRES D'EASTWICK
UN FILM DE GEORGE MILLER

"La jubilatoire performance de Jack Nicholson."
LE MATIN

"Tout est beau dans ce conte tumultueux, violent, drôle et sexy!"
STARFIX

"On jubile!"
MADAME FIGARO

DISTRIBUÉ PAR WARNER-COLUMBIA FILM
FROM WARNER BROS. A WARNER COMMUNICATIONS COMPANY

Communication

La crise de la CNCL

« *Rideau, c'est terminé...* » C'est ainsi que Michel Polac a résumé son entretien le 25 septembre avec M. Patrick Le Lay, vice-président de TF 1, sur l'avenir de « Droit de réponse ». Le journaliste, qui s'attend à recevoir sa lettre de licenciement dans les jours qui viennent, semble aujourd'hui exclure la reprise de son émission sur une autre chaîne : « *On dit un peu partout que Polac va recommencer ailleurs... Non, je crois que c'est rideau pour longtemps.* »

Selon un sondage effectué les 22 et 23 septembre par l'IFOP et publié par *le Parisien libéré* (huit cent une personnes interrogées les 22 et 23 septembre), 65 % des Français désapprouvent la mesure de licenciement de Michel Polac. 10 % des personnes interrogées expriment leur accord avec la décision de TF 1. Le même sondage fait apparaître qu'une majorité de Français (57 %) estiment qu'il y a peu ou pas de changement dans les programmes de télévision depuis la rentrée, mais ils sont très nombreux (78 %) à contester la coupure des films par des spots publicitaires.

Le licenciement de Michel Polac, les polémiques sur le rôle de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), continuent de susciter de nombreuses réactions. Une manifestation réunissant environ trois cents personnes à l'appel de la *Ligue des droits de l'homme* s'est déroulée vendredi 25 septembre devant les locaux de la Commission pour protester contre la « *dégradation du paysage audiovisuel* ». Une nouvelle manifestation est prévue le 28 septembre devant les locaux de TF 1 à l'initiative du collectif Médias-Liberté-Solidarité. Ce collectif, qui regroupe des petits actionnaires de la chaîne et la Fondation pour la liberté de la presse, a assigné TF 1 en référé devant le tribunal de grande instance de Paris, afin d'obtenir la poursuite de l'émission « Droit de réponse ».

De son côté, le président de la CNCL, M. Gabriel de Broglie, multiplie les déclarations pour justifier les décisions de la Commission. Le ministre de la culture et de la communication, M. François Léotard, prend aussi, dans un entretien au *Figaro Magazine*, la défense de la CNCL et reproche au président de la République de contester les plus hautes institutions de l'Etat.

Les « sages » restent divisés sur l'affaire calédonienne

C'est un petit émetteur planté à 1 000 mètres d'altitude sur le mont Do en Nouvelle-Calédonie qui trouble considérablement la sérénité des « sages » de la CNCL. Cet émetteur diffuse sur une grande partie de l'île, de Nouméa à Bourail, les émissions de Radio-Rythme-Bleue (RRB) étendant ainsi considérablement la zone de couverture initiale de cette station proche du RPCR. Or, l'émetteur du mont Do a été installé aux environs du 15 août, juste avant le référendum, sans autorisation de la CNCL, par Télédiffusion de France, une société contrôlée par l'Etat.

La CNCL a sévi en demandant au président de TDF l'arrêt de ces émissions pirates. TDF s'est exécutée le 25 septembre. Mais cette demande date du 22 septembre, soit neuf jours après le scrutin sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. Une réaction bien tardive pour une institution chargée de veiller à l'équilibre et au pluralisme de l'information pendant la campagne du référendum. Pour se justifier, la CNCL évoque aujourd'hui la présence sur l'île d'autres émetteurs pirates installés, eux, par Radio-Djido proche des indépendantistes du FLNKS.

« *Compte tenu de cette situation*, explique le communiqué de la CNCL du 24 septembre, *la commission a estimé que, la veille du scrutin, elle ne pouvait, sans détruire l'équilibre de fait qui s'était installé, interrompre les émissions d'une seule des radios diffusant en Nouvelle-Calédonie et qu'elle ne pouvait pas davantage prendre de mesures contre l'ensemble des radios émettant sans autorisation.* »

Jugement de Salomon

Ce jugement de Salomon ne fait pas l'unanimité des treize « sages ». Des quatre membres de la CNCL envoyés en Nouvelle-Calédonie, seul M. Michel Benoit l'a approuvé. M. Bertrand Labrusse et Mme Catherine Tasca (nommés par le président de la République) ont voté contre. M. Roger Bouzinac, représentant la presse écrite, s'est abstenu. C'est que l'« *équilibre de fait* » invoqué par la commission n'a rien d'évident en Nouvelle-Calédonie.

Seul le quotidien *les Nouvelles calédoniennes*, appartenant au groupe de M. Robert Hersant, soutient sans fard les thèses « loyalistes » du RPCR. La presse métropolitaine arrive avec trois ou quatre jours de retard et est, par conséquence, peu lue. Les informations de la seule chaîne de télévision publique, RFO, privilégient systématiquement l'expression du gouvernement et de la majorité parlementaire, à tel point que la CNCL a dû rappeler à l'ordre sa direction en pleine campagne pour le référendum.

C'est dans ce paysage fort peu pluraliste que s'inscrit la lutte entre RRB et Radio-Djido. Une lutte fort inégale d'ailleurs puisque c'est la radio du RPCR qui a pris, la première, l'initiative d'étendre son réseau avec trois stations supplémentaires sans demander la moindre autorisation à la CNCL. La station indépendantiste, elle, avait contacté officiellement la commission en décembre dernier. Devant les lenteurs de l'instruction du dossier, Radio-Djido implante à son tour deux stations supplémentaires pour contrer l'extension de RRB. Depuis, les informations de la station indépendantiste sont soumises à un brouillage très efficace qui les rend pratiquement inaudibles.

La protection des parachutistes

Renvoyer dos à dos « pirates » loyalistes et « pirates » indépendantistes relève donc d'une vision très partiale de la réalité. Mais il y a plus grave. En enquêtant sur place, Mme Tasca, MM. Labrusse et Bouzinac ont acquis la certitude que l'émetteur du mont Do a été mis en place avec la complicité des pouvoirs publics. Transporté par avion à grands frais, il a été installé en vingt-quatre heures sous la protection des parachutistes. Les membres de la CNCL ont pris connaissance sur place d'un échange de lettres entre le ministère des DOM-TOM et la direction de TDF qui ne laissent planer aucun doute sur les pressions exercées.

Les trois membres de la CNCL ont donc tenté d'obtenir de la majorité de la commission une condamnation ferme de cette violation de la loi par le gouvernement. Sans succès. Aujourd'hui la polémique est publique : la responsabilité du ministère des DOM-TOM a été reconnue par M. François Léotard à « L'heure de vérité », même si elle a été démentie aussitôt après par le porte-parole de Matignon.

La CNCL ne sort pas grandie de cette affaire calédonienne. Gardienne du pluralisme sur les ondes, elle a fermé les yeux sur les déséquilibres de l'information pendant la référendum en Nouvelle-Calédonie. Court-circuitée par le gouvernement qui l'a mise en place, elle n'a pas jusqu'à présent témoigné assez d'indépendance pour rétablir la vérité des faits. Comment, dès lors, reprocher au président de la République d'avoir tiré la sonnette d'alarme ?

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

● **RECTIFICATIF.** – C'est par erreur que le sigle PS a été accolé à *l'Evénement du jeudi* et au nom de son directeur, Jean-François Kahn, dans les réactions au licenciement de Michel Polac (*le Monde* du 23 septembre). Est-il besoin de rappeler que l'hebdomadaire *l'Evénement* n'est pas lié au Parti socialiste ou à un autre parti ?

La contre-attaque de M. de Broglie

Il fallait répondre à l'hallali ! De TF 1 à Antenne 2, d'Europe 1 à la presse écrite, le président de la CNCL n'a pas ménagé sa peine pour redresser l'image d'une institution malmenée. L'affaire Polac ? La commission n'a « *jamais demandé à la Une, directement ou indirectement, le départ* » de l'animateur, affirme M. Gabriel de Broglie. Mise en cause de façon « *vague et grave* » lors d'un « Droit de réponse », la CNCL s'est contentée d'exiger par lettre « *une mise au point de TF 1 déplorant ces attaques injurieuses et diffamatoires* ». « *Il suffisait d'une phrase reconnaissant que les limites avaient été franchies*, ajoute même M. de Broglie, *et notre démarche recevait satisfaction* ».

Soit ! Mais la commission n'a-t-elle pas fait pression sur les dirigeants de la Une en menaçant d'étendre rapidement le réseau de sa principale concurrente privée, la 5 ? « *M. Robert Hersant nous a remis au printemps dernier un mémoire concluant que sa chaîne – nationale – avait un droit légitime à l'extension de son réseau, précisant même qu'il était irrégulier de notre part de soumettre les fréquences à un appel d'offres. Et il y a quelques semaines*, poursuit M. de Broglie, *TF 1 nous faisait parvenir une thèse exactement inverse démontrant qu'une extension trop rapide de la 5 lésait les intérêts de la Une et remettait en cause les conditions d'acquisition ainsi que le prix payé par M. Bouygues. Nous n'avons suivi les conclusions ni de l'un ni de l'autre* », conclut sur ce point le président de la CNCL. « *Nous entendons rester maître, et de notre doctrine – élaborée le 13 juillet dernier – et de notre calendrier* ».

Exit donc – à ses yeux – l'affaire Polac. Restent les propos tenus à l'antenne par l'animateur et qui ont provoqué l'ire de la CNCL. « *Ce ne sont pas les caricatures passées à « Droit de réponse » qui ont motivé notre intervention*, explique-t-il. *Mais les accusations de Michel Polac, lisant ses notes et reprenant des accusations de corruption contre la CNCL.* » Une plainte pour corruption, trafic d'influence ou forfaiture n'a-t-elle pas été déposée par la radio parisienne Larsen-FM ? « *Je suis respectueux du secret de l'instruction et ne sais rien de l'affaire*, poursuit M. de Broglie. *S'il apparaissait que des indélicatesses ont été commises, je prendrais bien entendu les dispositions nécessaires. Mais ce que je trouve indigne, c'est que l'on mette en cause notre institution, sans preuve et sans attendre les conclusions de la justice. Nous avons le droit de ne pas être diffamés.* »

Le président de la République estimait, la semaine dernière, que la CNCL n'avait « *rien fait jusqu'ici qui puisse inspirer ce sentiment qu'on appelle le respect* ». Sans vouloir polémiquer avec le chef de l'Etat, M. de Broglie n'en juge pas moins ses déclarations « *déplacées, inacceptables et injustes sur le fond* ». L'intervention du chef de l'Etat ne va dans le sens d'une « *coupure du cordon ombilical entre l'audiovisuel et le monde politique* », souligne-t-il avant de remarquer que l'attaque très vive de M. Mitterrand a encouragé des radios locales non autorisées à réémettre. « *Si c'était le but recherché, bravo !* »

Des déclarations « *déplacées* », donc, parce que venant du gardien des institutions. « *Inacceptables* », parce que la CNCL « *n'est pas une instance politique* » et que la réussite de sa mission – très diversifiée – ne peut « *s'inscrire que dans la durée* ». « *Injustes sur le fond* », enfin, parce que l'information des chaînes publiques comme des chaînes privées ne donne « *pas lieu pour l'instant à polémique. Nous veillons aux grands équilibres de l'information et si nous intervenons peu*, estime M. de Broglie, *c'est que la multiplication des télévisions privées a profondément modifié les liens entre politique et audiovisuel.* »

Le président de la CNCL estime même que la nécessité d'étayer les accusations présidentielles explique « *certainement* » la multiplication des déclarations des deux membres nommés à la CNCL par le chef de l'Etat. « *On ne peut pas ne pas établir de liens* », remarque-t-il avant d'établir un subtil distinguo entre les prises de position acceptables et celles qui ne le sont pas.

« *Le communiqué sur l'affaire de Nouvelle-Calédonie publié par Mme Tasca et M. Labrusse n'appelle aucune remarque de ma part*, dit-il. *Pas plus que les explications données à son sujet par Mme Tasca à la télévision.* » En revanche, les accusations de « *non-pluralisme* » et d'« *absence de courage* » proférées par M. Labrusse dépassent l'admissible. « *Cela ne me paraît pas appartenir à l'expression d'un membre minoritaire de la CNCL*, affirme M. de Broglie. *Au sein de la commission, les opinions sont diverses et personne ne peut y revendiquer le monopole du pluralisme. Chacun d'entre nous – y compris moi-même – se trouve constamment mis en minorité sur les sujets les plus variés.* »

P.-A. G.

Le Monde sur minitel
REVUE DE PRESSE
Les journaux du matin lus par « le Monde »
36.15 TAPEZ LEMONDE puis PRS

Vif succès de l'orchestre de chambre de Mexico

L'orchestre de chambre de la ville de Mexico, dirigé par le maestro, Miguel Bernal Matus, a donné cette semaine un récital exceptionnel à la maison du Mexique à Paris.

Cette soirée placée sous la présidence d'honneur de son excellence Jorge Castaneda, Ambassadeur du Mexique, a réuni un très nombreux public d'invités. Au cours de ce concert, Miguel Bernal Matus et son orchestre ont interprété notamment la suite "Holdberg" d'Édouard Grieg, le concert en La majeur pour violons et orchrestre d'Antonio Vivaldi et plusieurs pièces de musique mexicaine : "Andante" de Salvador Contreras, "Allegro Vivo" de Blas Calindo notamment. Fondé en 1968, l'orchestre de chambre de Mexico a donné, depuis, plus de 2500 concerts au Mexique et dans le monde entier.



Spectacles

théâtre

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE, Théâtre de la Porte-Saint-Martin (40-15-00-15), sam. 14 h 30 et 20 h, dim. 14 h 30 : « Dialogues des Carmélites. »

COMÉDIE FRANÇAISE/Salle Richelieu (40-15-00-15), dim. 14 h : « Turcaret » ; sam. 20 h 30 : « Polyeucte » ; dim. 20 h 30 : « les Femmes savantes. »

COMÉDIE FRANÇAISE/Théâtre Montparnasse (43-22-77-30) (L.) Grande salle : du mar. au ven., à 21 h + sam. 18 h 30 et 21 h 15 ; dim. 15 h 30 : « Autres horizons ». Petite salle : du mar. au sam. 20 h + dim. 15 h 30 : « C'était hier. »

ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE (43-25-70-32), 20 h 30 + dim. 15 h et 20 h 30 : Genousie.

PETIT ODÉON (43-25-70-32) (L.). 18 h 30 : Bréviaire d'amour d'un haltérophile.

TEP (43-64-80-80), sam. 20 h 30 ; dim. 15 h : Entre passions et prairie.

BEAUBOURG (42-77-12-33), Cinéma/Vidéo : « Cycle le cinéma brésilien », se reporter à la rubrique Cinéma/Cinémathèque ; Vidéo/Information : salle Raymond-Queneau, 1er étage, 13 h, Paradis pour tous, de Ch. Mottier ; 16 h, Germaine Acremant, Marie Mauron, de R. Rossi ; 19 h, Maths topics, statistiques ; Vidéo/Musiques : salle George Gershwin, 1er étage, 13 h, « Giselle », d'A. Adam ; 16 h, « la Bohème », de Puccini ; 19 h, Intermezzo, de R. Strauss.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS, sam. 20 h 30 ; dim. à 15 h : Récital Barbara.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), sam. 20 h 30 : « Iphigénie », dim. 16 h.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), 20 h 30 : « The Great Hunger », dim. à 17 h.

Les autres salles

AMANDIERS (43-66-42-17) sam. 20 h 30 : Je ne demande qu'une chose...

ANTOINE (42-08-77-71) D. 15 h 30, S. 18 h et 20 H 45 : la Taupe.

ATELIER (46-06-49-24) sam. 21 h, D. 15 h : le Récit de la servante Zerline.

BASTILLE (43-57-42-14) sam. 20 h, dim. 15 h 30 : l'Hypothèse.

BOUFFES DU NORD (48-04-74-77) sam. 20 h 30, mat. D. 16 h : Dom Juan.

BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24) S. 18 h et 21 h 30, mat. D. à 15 h 30 : l'Excès contraire.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) sam. 20 h 15 ; Bien dégagé autour des oreilles ; 22 h : Derec.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Tempête (43-28-36-36) sam. 20 h 30, D. 16 h 30 : Aller-retour.

COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41) sam. 21 h, D. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) sam. 20 h 30, D. 15 h 30 : Casanova.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) 21 h, S. 19 h 30 et 21 h 30, D. 15 h 30 : Poil de carotte.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) sam. 20 h 30, D. 15 h 30 : Fleur de cactus.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31) sam. 20 h 30, D. 17 h 30 : le Misanthrope.

DAUNOU (42-61-69-14) sam. 21 h, D. 15 h 30 : Monsieur Masure.

DIX HEURES (42-64-35-90) sam. 20 h 15, D. 16 h : Cul sec. ; 18 h 30 : Chapeau.

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES ARTS ET MÉTIERS (45-65-18-11) 20 h 45 : Une femme tuée par la douceur.

EDGAR (43-20-85-11), 20 h 45 : les Babas cadres, 22 h + S. 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

ÉDOUARD VII/SACHA GUITRY (47-42-57-49) S. 18 h 30 et 21 h 30, D. 15 h 30 : les Jeux de l'amour et du hasard.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), sam. 22 h : D., 15 h 45 : la Donjuanne ; 21 h, D., 14 h : Finie la marelle.

FONTAINE (48-74-74-40) S. 20 h, 22 h : Au secours, tout va bien ; les Inconnus.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), S. 18 h 30 et 21 h 15 : l'Eloignement.

GALERIE 55 (43-26-63-51), sam. 21 h : Bretayal.

GRAND EDGAR (43-20-90-09), I. : sam. 20 h 15 : Palier de crabes ; II. sam. 22 h : Carmen Cru.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), sam. 20 h 30, D., 18 h 30 : Crime et Châtiment (dern. le 30).

GRÉVIN (42-46-84-47) sam. 21 h : les Trois Jeanne/Arthur.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61) sam. 19 h 30, D. 15 h : le Lutin aux rubans ; 21 h : Fragments ; 22 h 15 : Egarement.

GYMNASE (42-46-79-79), sam. 20 h 30, D., 15 h 30 : Madame Sans-Gêne.

HUCHETTE (43-26-38-99) sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) I. 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : le Métro fantôme ; II. 20 h : le Petit Prince ; 21 h 15 : Architruc.

MADELEINE (42-65-07-09), S. 18 h et 21 h, D. 15 h 30 : les Pieds dans l'eau.

MARIGNY (42-56-04-41) sam. 20 h, mat. D. 15 h : Kean. Petite salle (42-25-20-74) 21 h, S. 18 h et 21 h, D. 15 h : la Menteuse.

MICHEL (42-65-35-02), S. 18 h 45 et 21 h 40, D. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), S. 18 h 30, 21 h 30 : Double mixte.

MODERNE (48-74-16-82) sam. 18 h 30, L. 20 h 30 : Hamlet.

MOGADOR (42-85-45-30) sam. 20 h 30, D. 15 h 30 : Cabaret.

COMEDIE FRANÇAISE/MONTPARNASSE (43-22-77-74) Grande salle sam. 20 h 45, mat. D. 15 h 30 : Autres horizons. Petite salle sam. 21 h, D. 16 h : C'était hier.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), S. 18 h 30 et 21 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-47-36) sam. 21 h, D. 15 h : Léopold le bien-aimé.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81), S. 17 h 30 et 21 h, D. 15 h : l'Huluberlu.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-10) S. 20 h 30 ; D. 14 h et 17 h 30 ; S. 15 h : l'Affaire du courrier de Lyon.

PLAINE (42-50-15-65), sam. 20 h 30, D. 17 h : la Chasse aux corbeaux.

POTINIÈRE (42-61-44-16) sam. 19 h, D. 17 h 30 : Madame de la Carlière ; sam. 20 h 30, D. 15 h : le Journal d'un curé de campagne.

RANELAGH (42-88-64-44) sam. 20 h 30, D. 17 h : Buffo.

RENAISSANCE (42-08-18-50), S. 18 h 30 et 21 h 30, D. 15 h 30 : Un jardin en désordre.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47) sam. 20 h 45, D. 15 h : les Seins de Lola.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27) sam. 20 h 30 : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ?

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) sam. 20 h : Jango Edwards.

TAI THÉATRE (42-78-10-79) I. : S. 20 h 30, D. 15 h : l'Etranger ; L., S. 22 h, D. 17 h : l'Ecume des jours ; L., S. 22 h, D. 17 h : Huis clos.

THÉATRE DES CINQUANTE (43-55-33-88), sam. 20 h 30 : le Salon.

THÉATRE DE PARIS (48-74-16-82) sam. 20 h 30, D. 15 h 30 : Capitaine Fracasse.

THÉATRE DE PARIS-CENTRE (42-60-20-24), S., 21 h 15 : l'Amour triste.

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Samedi 26 - Dimanche 27 septembre

THÉATRE DU ROND-POINT BARRAULT-RENAUD (42-56-70-80), sam. 21 h, D. 15 h : J.-J. Rousseau.

THÉATRE 14 (45-45-49-77) sam. 20 h 45, D. 17 h : L'homme qui savait.

T. L. P. DEJAZET (42-74-20-50) 21 h + S. 17 h, D. 15 h : La Madeleine Proust à Paris.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40) (D.) 21 h : Violons dingues.

TOURTOUR (48-87-82-48) sam. 19 h : Un cœur sous une soutane ; 20 h 30 : le Sous-sol.

VARIÉTÉS (42-33-09-92) sam. 20 h 30, S. 17 h 30 et 21 h : C'est encore mieux l'après-midi.

Les concerts

SAMEDI 26

Institut Schiller, 20 h 30 : N. Brainin (violon), A. Schiff (piano) (Mozart, Brahms, Beethoven).

Eglise Saint-Merri, 21 h : D. Renault (piano), P. Hommage (violon) (Corelli, d'Indy, Beethoven).

DIMANCHE 27

Notre-Dame de Paris, 17 h 45 : P. Moreau (orgue) (J.J. Bach, Jongen, Tournemire).

Chapelle de la Salpêtrière, 14 h 30 : Orchestre d'Harmonie de la Garde Républicaine.

Eglise Saint-Merri, 16 h : T. Delacourt (piano).

Théâtre de Dix Heures, 21 h : G. Gorog (piano) (Beethoven, Shumann, Rachmaninov).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

15 h, Remorques, de J. Grémillon ; 17 h, le Triangle de feu, de E.-T. Gréville ; 19 h, l'Insoumise, de H. Hawks (v.o.) ; 21 h, Cœur d'or, Poings d'acier, de H. Hawks.

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

15 h, Ruy Blas, de P. Billon ; 17 h, la Dame de chez Maxim's, de A. Korda ; 19 h 15, Trent's last case, de H. Hawks ; 21 h, la Patrouille de l'aube, de H. Hawks (v.o.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

15 h, Festival du film d'art ; 17 h, Festival du film d'art ; 19 h, l'Aventure de Madame Muir, de J.-L. Mankiewicz (v.o., s.t.f.) ; 21 h, les Evadés de Dartmoor, de J.-L. Mankiewicz (v.o.).

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

15 h, Festival du film d'art ; 17 h, Festival du film d'art ; 19 h, Chaînes conjugales, de J.-L. Mankiewicz (v.o.) ; 21 h, la Maison des étrangers, de J.-L. Mankiewicz (v.o.).

CENTRE GEORGES POMPIDOU
Salle Garance (42-78-37-29)
Cinéma brésilien

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

14 h 30, Integraçao Racial, de P. Cesar Saraceni, et Opiniao Publica, de A. Jabor ; 17 h 30, les Dieux et les Morts (Os Deuses e os Mortos), de R. Guerra ; 20 h 30, Brasilianas no 4, d'H. Mauro, et l'Enfant de la plantation (Menino de Engenho), de W. Lima Jr.

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

14 h 30, O Homen do Sputnik, de C. Manga ; 17 h 30, Diversoes Solitarias, de W. Barros, et Bras Cubas, de J. Bressane (v.o., s.t. anglais, trad. simul.) ; 20 h 30, l'Aliéniste (Azyllo Muito Louco), de N. Pereira dos Santos.

Les exclusivités

AGENT TROUBLE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES AILES DU DÉSIR (All., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; V.O. et V.F. : Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; V.F. : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

AJANTRIK (Ind., v.o.). : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.

L'ARME FATALE (A.) (*) : (v.o.) Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Normandie, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LES BALEINES DU MOIS D'AOUT (Ang., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30).

BARFLY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEYOND THERAPY (Brit., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BOIRE ET DÉBOIRES (a., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

LA BONNE (**) (It., v.o.) : George V, 8e (45-62-42-46). — V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

CHAMP D'HONNEUR (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.) : v.o. : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19). — V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Galaxie, 13e (43-31-56-86).

DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 5e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

EVIL DEAD 2 (A., v.o.) (*) v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. sp.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA FAMILLE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Colisée, 8e (43-59-29-46). — V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2 (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26)) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon-Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79).

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 14e (43-26-58-00).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

L'HOMME VOILÉ (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Conventions, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.

MACBETH (Fr., v. it.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MAN ON FIRE (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e, h. sp. (42-71-52-30) ; Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Republic cinéma, 11e (48-05-51-33).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, 3e, h. sp. (42-71-52-36).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.) : V. Ang. : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Trois Balzac, 8e (45-61-10-60). — V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

PAKEEZAH, CŒUR PUR (Ind., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

PERSONAL SERVICES (A., v.o.) (*) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA PETITE ALLUMEUSE (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

PLATOON (*) (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46). — V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86(.

PREDATOR (*) (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). — V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Rex, 2e (42-36-83-93).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A.), v.o. : Action Ecoles, 6e (43-25-72-07) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08), à p. de v.

RAINING IN THE MOUNTAIN (Hong-kong, v.o.) : Cluny, 6e (43-54-07-76) ; Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bastille, 11e (43-42-16-80).

RICHARD ET COSIMA (Fr.-All.) · Vendôme, 3e (47-42-97-52).

RITA, SUE ET BOB... AUSSI (*) (Brit., v.o.) : Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). V.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

SI LE SOLEIL NE REVENAIT PAS (Fr.-Suis.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

SOUL MAN (A., v.o.) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08). V.f. : Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

STAND BY ME (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), h.sp.

LA STORIA (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TANDEM (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

THE ASSAULT (Hol., v.o.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).

THE BIG EASY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Ermitage, 8e (45-03-16-16).

TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

TRAVELLING AVANT (Fr.) : Studio 43, 3e (47-70-63-40).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TUER N'EST PAS JOUER (Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40). V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA VALLÉE FANTOME (Suis.) : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet-Parnasse, 14e (43-26-58-00) : 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES YEUX NOIRS (It.-Sov., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36), (2 salles) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES FILMS NOUVEAUX

COMÉDIE. Film français de J. Doillon : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

ENVOUTÉS (*). Film américain de J. Schlesinger, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). — V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MIRIANA. Film yougoslave de J. Acin, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 6e (43-54-07-76) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE MOINE ET LA SORCIÈRE. Film français de S. Chiffman : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-26-33-44).

REQUIEM POUR UN MASSACRE. Film soviétique de E. Klimov, v.o. : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40). — V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LES SORCIÈRES D'EASTWICK. Film américain de G. Miller, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Maillot, 17e (47-48-06-06). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43.36.23.44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 17e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SPIRALE. Film français de C. Frank : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Marbeuf, 8e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE. Film britannique de P. Greenaway, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

WERTHER. Film espagnol de P. Miro, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

« La peinture italienne, de Léonard de Vinci au Caravage, au Louvre », 11 heures, 36, quai du Louvre (Michèle Pohyer).

« *La mosquée : l'histoire de l'islam* », 15 heures, entrée place du Puits-de-l'Ermite (P.-Y. Jaslet).

« L'hôtel particulier de la marquise de Paiva, témoin des fastes du Second Empire » (Paris et son histoire).

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (les Flâneries).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, boulevard Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

« L'ancienne cour des Miracles et la rue Montorgueil », 15 heures, sortie métro Sentier (Résurrection du passé).

« Hôtels et jardins du Marais », 15 heures et 17 heures, grille Carnavalet, rue des Francs-Bourgeois (C.-A. Messer).

« Magnifique hôtel de Camondo. Les fastes du parc Monceau », 15 heures, 63, rue de Monceau (Isabelle Hauller).

« La galerie dorée de la Banque de France », 10 h 30, 2, rue Radziwill (M.-C. Lasnier).

« Mouffetard et ses secrets », 11 heures, *métro Monge (Connaissance* d'ici et d'ailleurs).

« La civilisation pharaonique à travers les richesses du Louvre », 11 heures, devant la porte Saint-Germain-l'Auxerrois (Christine Merle).

« Les arènes de Lutèce et le vieux *quartier Saint-Victor* », *15 heures*, sortie métro Cardinal-Lemoine (G. Botteau).

« A la découverte du quartier du Marais », 15 heures, sortie métro Saint-Paul.

LUNDI 28 SEPTEMBRE

« Hôtels de la rue du Bac. Jardin des missions étrangères », 14 h 30, métro Bac (Mme Cazès).

« L'hôtel de Lauzun », 14 h 30, 17, quai d'Anjou (Paris livre d'histoire).

« Fragonard au Grand Palais », 16 h 30, entrée de l'exposition (Pygma).

« Les places royales : la place Vendôme, ancienne place Louis-le-Grand, entre les Capucines et les Feuillants », 15 heures, devant le 19, rue des Capucines (Monuments historiques).

« L'Opéra », 11 heures, sur les marches (Paris passion).

« L'arsenal de Sully et les somptueux appartements du dix-septième siècle de la maréchale de La Meilleraye », 14 h 30, métro Sully-Morland, sortie boulevard Henri-IV (E. Romann).

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 14 h 30, entrée principale boulevard Ménilmontant (D. Bouchard).

« La villa Roche, chef-d'œuvre de Le Corbusier », 15 heures, 10, square du Docteur-Blanche (P.-Y. Jaslet).

« L'hôtel de Biron et le musée Rodin », 15 heures, 77, rue de Varenne (Paris et son histoire).

« *Hôtels et passages de Saint-André-des-Arts* », 14 h 30, fontaine Saint-Michel (les Flâneries).

« Promenade exaltante à la découverte du somptueux quartier Alma-Chaillot », 14 h 45, métro Champs-Elysées-Clemenceau.

« *Hôtels et jardins* du *Marais* », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Histoire et fonctionnement de l'hôtel des ventes », 15 heures, devant la BNP, à la sortie du métro Richelieu-Drouot (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

CONFÉRENCES

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

« L'expérience du réel » : hôtel Concorde-Saint-Lazare (AGEASAC), 17 heures. Renseignements : tél. 43-21-88-13.

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

« La Crète et la Grèce » : 14 h 30 ; « *La Thaïlande* », *16 h 30* ; « La Norvège », 18 h 30. 60, boulevard Latour-Maubourg (Rencontre des peuples, M. Brumfeld).

« Les apparitions de Tilly-sur-Seulles ou le Fatima français », par Henri Dürrenbach, écrivain : 1, rue des Prouvaires (Conférences Natya).

« Symbolisme des apparitions mariales, 15 heures, même adresse (Natya). Renseignements : tél. 46-28-34-81.




CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX 45 F



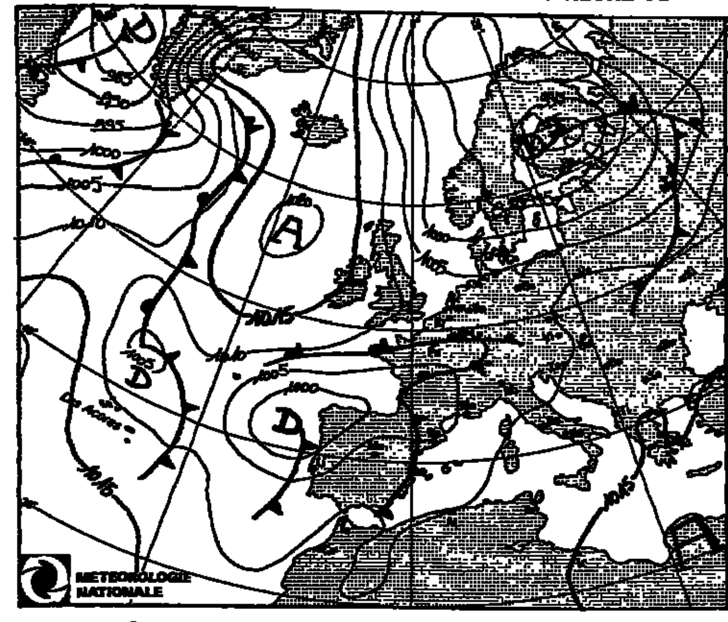
CINEMA
PARIS-PROVINCE
Tous les programmes. Toutes les salles. Tous les horaires.
36.15 TAPEZ LEMONDE

هكذا من الأصل

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 26 SEPTEMBRE 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 28 SEPTEMBRE A 0 HEURE TU

METEOROLOGIE NATIONALE

Evolution probable du temps en France entre le samedi 26 septembre à 0 h TU et le dimanche 27 septembre à 24 h TU.

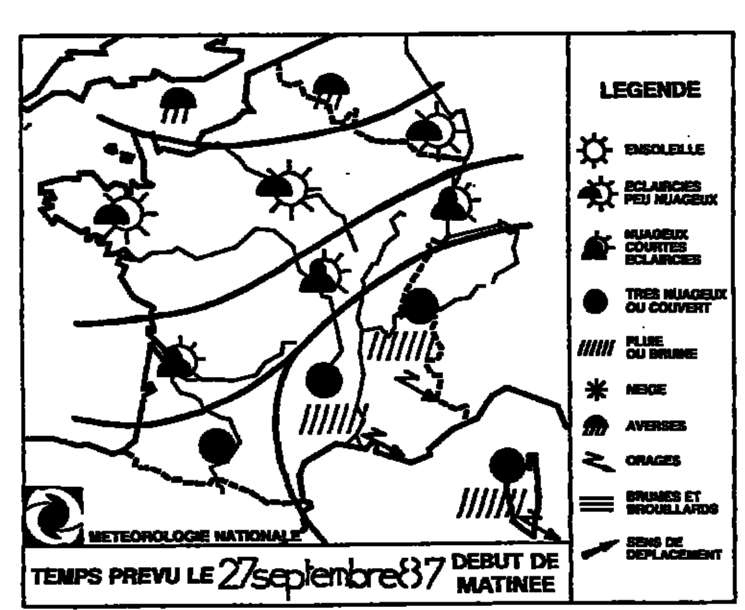
Les basses pressions situées sur le sud de la France, vont se décaler vers le Sud-Est. Peu à peu, la perturbation orageuse ne concernera plus que l'extrême Sud-Est dimanche soir.

Le champ de pression remontera sur la Grande-Bretagne. Ainsi, un flux d'est s'établira sur la France.

Dimanche : en début de journée, le ciel sera très nuageux des Pyrénées et de la Méditerranée, au Massif central et à la Franche-Comté. Mais les pluies orageuses ne toucheront que les régions allant du Roussillon à l'est du Massif central, au Jura et aux régions méridionales. Au fil des heures, elles se décaleront vers le Sud-Est. En soirée, les orages n'éclateront plus que sur la Cote d'Azur et la Corse. Cependant, le ciel restera très nuageux des Pyrénées à la Provence. Un vent de nord soufflera dans la basse vallée du Rhône.

Sur les autres régions du sud, de belles éclaircies feront leur apparition.

Au nord de l'Aquitaine, du Centre et de la Bourgogne, les nuages seront peu nombreux le matin. Seules quelques averses tomberont encore sur le Nord. Elles s'étendront aux Ardennes et à l'Alsace en cours de journée. Mais le ciel restera clément sur la moitié nord, le soleil étant souvent présent. Toutefois près de la Manche, les nuages seront encore nombreux en soirée.



TEMPS PREVU LE 27 septembre 87 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 25-9 à 6 heures TU et le 26-9-1987 à 6 heures TU — le 26-9-1987

	max	min	temps
FRANCE			
AJACCIO	27	16	D
BIARRITZ	27	20	C
BORDEAUX	27	18	C
BOURGES	15	13	P
BREST	17	8	D
CAEN	17	7	C
CHERBOURG	15	9	N
CLERMONT-FERR.	17	14	O
DIJON	15	13	P
GRENOBLE St-M-H	21	15	O
LILLE	18	6	D
LIMOGES	16	15	P
LYON	24	15	P
MARSEILLE-MAR.	25	22	A
NANCY	18	12	C
NANTES	15	12	C
NICE	27	20	N
PARIS-MONTS.	19	11	N
PAU	27	18	C
PERPIGNAN	28	18	N
RENNES	19	9	D
ST-ÉTIENNE	23	14	P
STRASBOURG	18	13	C
TOURS	15	13	C
TOULOUSE	28	18	C
POINTE-À-P.	32	23	N
ÉTRANGER			
ALGER	37	21	N
AMSTERDAM	17	5	N
ATHÈNES	27	20	N
BANGKOK	34	25	C
BARCELONE	29	19	D
BELGRADE	24	17	C
BERLIN	15	6	D
BRUXELLES	17	6	N
LE CAIRE	30	20	D
COPENHAGUE	15	8	D
DAKAR	28	25	C
DELHI	39	25	D
DJERBA	37	23	D
GENÈVE	16	13	P
HONGKONG	30	23	P
ISTANBUL	23	18	D
JÉRUSALEM	26	17	N
LISBONNE	23	18	N
LONDRES	16	4	D
LOS ANGELES	24	18	N
LUXEMBOURG	14	9	N
MADRID	26	16	N
MARRAKECH	28	20	C
MEXICO	24	13	P
MILAN	25	19	C
MONTRÉAL	6	5	A
MOSCOU	18	10	P
NAIROBI	28	14	N
NEW-YORK	23	11	D
OSLO	14	4	B
PALMA-DE-MAL.	30	20	C
PÉKIN	22	8	D
RIO-DE-JANEIRO	22	17	D
ROME	29	23	D
SINGAPOUR	33	27	C
STOCKHOLM	12	7	C
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	27	24	A
TUNIS	35	22	D
VARSOVIE	16	4	D
VENISE	26	19	N
VIENNE	20	15	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PHILATÉLIE

Deuxième partie du programme de 1987

Le premier carnet de Monaco

Du vendredi 13 au mardi 17 novembre, la principauté de Monaco célèbrera le cinquantenaire de la création de son Office des émissions de timbres-poste en organisant, au Centre de congrès, une exposition où seront présentées des pièces de collection parmi les plus rares du monde. Au cours de cette manifestation, deux émissions groupées mettant un terme au programme de 1987, auront lieu le 13 et le 16 novembre. Parmi les sujets retenus, notons que Louis Jouvet, Le Corbusier et Marc Chagall ont été honorés par un timbre français.

A l'occasion de cette manifestation, sera mis en vente le premier carnet émis à Monaco. Il sera composé de dix timbres à 2,20 F,



imprimés en héliogravure, représentant les armoiries stylisées de la principauté. Selon les informations téléphoniques de l'expert J.-F Brun (1) 42-60-59-99», le tirage de ce carnet serait de 200 000 exemplaires. Cette première monégasque pourrait ainsi constituer une bonne affaire pou les philatélistes. Pendant la durée de l'exposition, le carnet sera disponible au Centre de congrès et, à partir du mercredi 18 novembre, dans les bureaux de poste et les guichets philatéliques de Monaco.

● **Emission du 13 novembre**

– *Bloc « Cinquantenaire »*. – Om s'agit du triptyque émis en avril, mais dans des couleurs différentes, sous forme denelée. Le tirage sera limité. Prix de chaque bloc, 16 F.

– *La Croix-Rouge monégasque.* – La nouvelle série, qui remplace celle des « douze travaux d'Hercule », est consacrée à Sainte Dévote et comporte deux valeurs (4 F et 5 F). Prix de la série indivisible, 9 F.

– *Série groupée.* – *« Le papillon et la philathélie », quatre valeurs (1,90 F, 2,20 F, 2,50 F, 3,40 F) émises en juillet pour annoncer l'exposition ; le 13e Festival du cirque de Monte-Carlo (2,20 F) ; le Concours international de bouquets de 1988 (2,20 F et 3,40 F) ; le timbre de Noël « La joie des enfants » (2,20 F) ; 150e anniversaire de la reprise de la frappe de la monnaie (2,50 F) ; activités industrielles à Monaco (2,50 F) ; laboratoire*



international de radioactivité marine (5 F).

Les timbres de cette série sont imprimés en feuilles de trente. Le prix de la série indivisible est de 30 F.

● **Emission du 16 novembre**

– *Série « Grands hommes »*. – Centenaire de la naissance de l'acteur Louis Jouvet (3 F) ; bicentenaire de la première édition de Paul et Virginie, de Bernardin de Saint-Pierre (3 F) ; centenaire de la naissance du peintre Marc Chagall (4 F) ; centenaire de la naissance de l'architecte Le Corbusier (4 F) ; tricentenaire de la théorie énoncée par Sir Isaac Newton, en 1687, sur l'attraction universelle (4 F) ; 150e anniversaire de l'invention, en 1837, du télégraphe électrique par Samuel Morse (4 F) ; bicentenaire de la création, en 1787, de l'opéra Don Giovanni de Wolfgang-Amadeus Mozart (5 F) ; 150e anniversaire de la Messe des morts d'Hector Berlioz (5 F).

Les timbres de cette série sont imprimés en feuilles de trente. Le prix de la série indivisible est de 32 F.

– *Série « la Belle Epoque »*. – Deux valeurs, la Rampe-Major (6 F) et l'ancienne gare de Monte-Carlo (7 F), tirées en feuilles de dix timbres avec inscriptions. Prix de la série individuelle, 13 F.

– *Préoblitérés.* – Rappelons qu'une série de quatre timbres préoblitérés « les quatre saisons du châtaignier » (1,31 F, 1,69 F, 2,74 F et 4,56 F) a été émise le 17 mars. Prix de la série indivisible, 10,30 F.

– *Série d'usage courant.* – A la suite des récents changements de tarif, deux nouvelles valeurs d'usage courant (2 F, vert, et 3,60 F, bleu), aux effigies de LL.AA.SS. le prince Rainier II et le prince héréditaire Albert, seront mis en vente le mardi 15 septembre en remplacement des anciennes valeurs à 1,90 F et 3,40 F.

* Office des émissions de timbres-poste, 2, avenue Saint-Michel, MC 98000 Monaco. Rappelons que les timbres d'usage courant de Monaco sont en vente dans tous les bureaux philatéliques français.

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes.* 24, rue Chauchat, 75009 Paris Tél. : (1) 42-47-99-08.

En filigrane

● **Hafnia 87.** – A l'occasion de l'exposition philatélique Hafnia 87 qui se tiendra à Copenhague du 16 au 25 octobre, les îles Féroë et le Groenland émettent chacun une feuille miniature. Les premières ont choisi comme motif une aquarelle du dix-huitième siècle représentant Torshavn, la capitale ; le second, un dessin de l'artiste Jens Rosing représentant le mont Unmmannaq situé dans le nord-ouest du pays (Renseignements : Hafnia 87, P.O. Box 805, DK 2100 Kobenhavn O Danemark).

● **Exposition.** – Le samedi 3, de 9 heures à 18 heures, et le dimanche 4 octobre, de 9 heures à 17 heures, aura lieu à Strasbourg, salle de la Bourse, l'exposition Marcophilex XIII organisée par l'association des Spécialistes en marques postales et oblitérations d'Alsace-Lorraine (SPAL) et l'Union marcophile avec la participation du Musée des postes de Riquewihr (Renseignements : SPAL, BP 4, 67381 Lingolsheim Cedex.

● **Bourse.** – *Le cercle philatélique Neslois et environs organise une bourse aux timbres et aux cartes postales à Valmondois (Val-d'Oise) dans la salle polyvalente, place Daumier, le dimanche 11 octobre, de 9 heures à 18 heures (Renseignemets : M. Alain Israel, 45, route de Parmain, 95690 Nesles-la-Vallée).*

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

Dimanche 27 septembre

ILE-DE-FRANCE

Versailles, Chevau-Légers, 14 h 15 : objets d'art, mobilier,tableaux.

L'Isle-Adam, 15 heures : sculptures modernes.

Verrières-le-Buisson, 14 h 30 : deux cents œuvres d'Emile Wegelin.

Compiègne, 10 h 30 : cent quinze peintures d'Edmond Daynès ; 14 heures : tableaux, objets d'art, mobilier.

Rambouillet, 14 h 15 : sculptures animalières, grès 1900-1925.

PLUS LOIN

Dimanche 27 septembre

Troyes, 14 heures : tableaux, objets d'art ; **Nogent-le-Rotroux,** 14 heures : mobilier, tableaux, objets d'art ; **Macon,** 14 h 30 : objets d'art, mobilier ; **Bayeux,** 14 heures : jouets, instruments de musique ; **Alençon,** 14 h 30 : tableaux modernes ; **Joigny,** 14 h 30 : mobilier, objets d'art, tableaux ; **Limoges,** 14 heures : argenterie, bijoux, mobilier ; **Reims,** 14 heures : archéologie, Extrême-Orient, Afrique noire ; **Nancy,** 14 heures : mobilier, objets d'art, art nouveau ; **Rochefort-sur-Mer,** 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **La Grand-Combe,** 14 heures : tableaux, mobilier, objets d'art ; **Arles,** 13 h 30 : mobilier, tableaux, armes, bijoux, objets d'art.

FOIRES ET SALONS

Rennes, Dieppe, Nancy, Arles, Xaronval (88) et **Durtal** (49) dimanche seulement.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde sans visa » page 18

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 25 septembre 1987 :

UN DÉCRET

● N° 87-775 du 24 septembre 1987 relatif aux liaisons spécialisées et aux réseaux télématiques ouverts à des tiers.

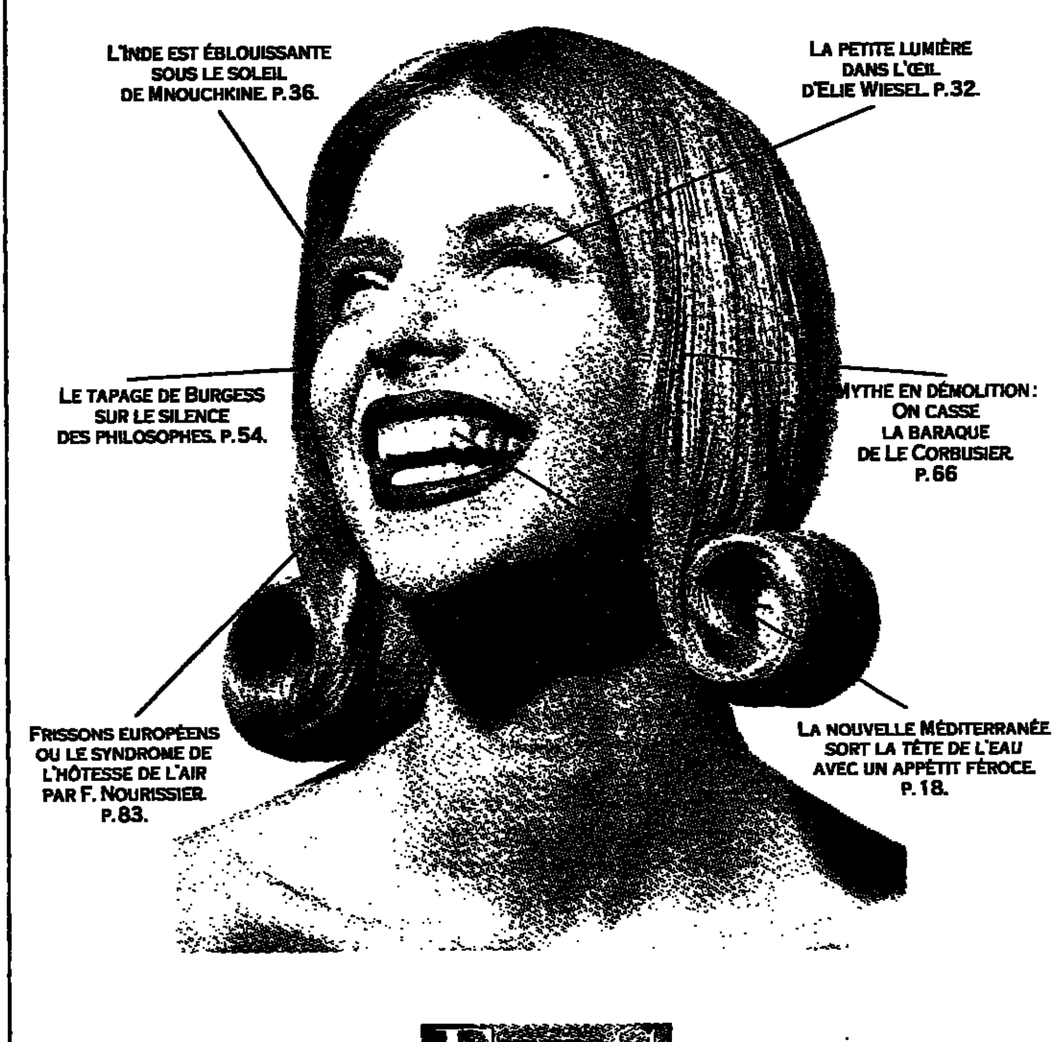
UNE LISTE

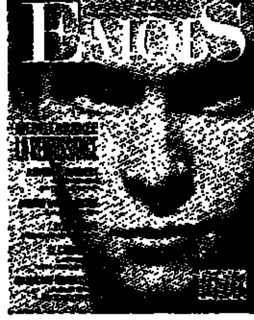
● Des élèves de l'Ecole centrale de Paris ayant obtenu le diplôme d'ingénieur de cet établissement en 1984 et 1985.





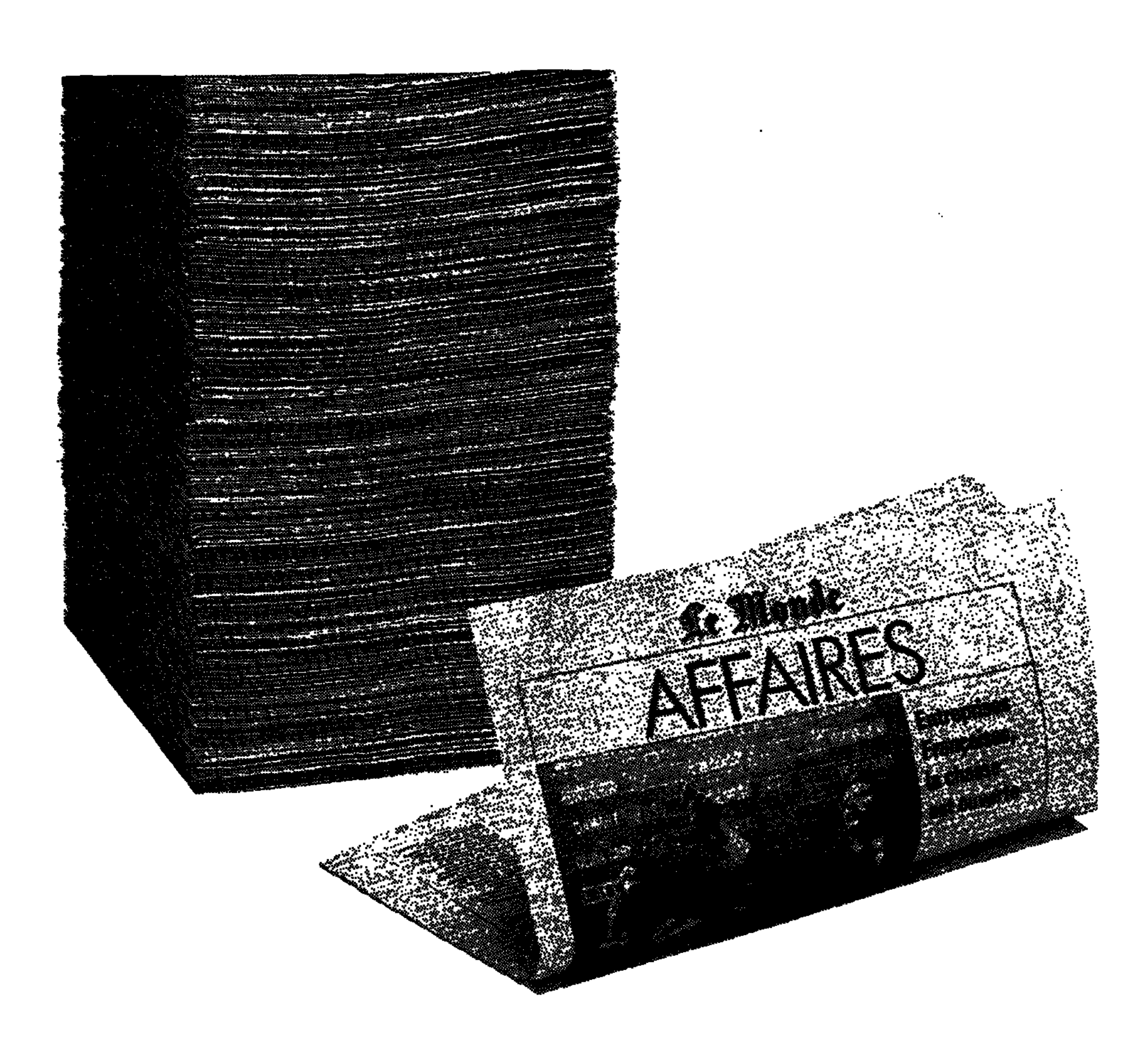
TOUS LES SENS SONT EN ÉMOIS





ÉMOIS

LE PREMIER MAGAZINE CULTUREL EUROPÉEN.



VENDREDI PROCHAIN *

NUMERO SPECIAL

"LE MONDE AFFAIRES"

48 PAGES

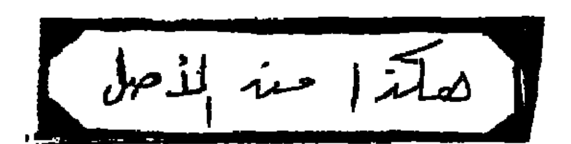
Aujourd'hui l'esprit d'entreprise souffle dans tous les domaines de la société. C'est pourquoi, chaque semaine, **Le Monde Affaires,** *raconte l'aventure des entreprises et des hommes qui la vivent. Grâce à ses journalistes et à son réseau de correspondants en France et à l'étranger,* **Le Monde Affaires** *vous fait découvrir le versant économique de l'actualité : la politique sociale des entreprises ou leur stratégie commerciale, la gestion des salles de spectacles ou les difficultés de l'hôtellerie de luxe.*

Le Monde Affaires, *c'est aussi le développement des nouvelles carrières et un important cahier d'offres d'emploi réservées aux cadres.*

Le Monde Affaires *est en vente sans supplément de prix chaque vendredi après-midi avec le quotidien* **Le Monde.**

Le Monde

** Ce numéro exceptionnel du* **Monde Affaires** *sera disponible sans supplément de prix avec votre quotidien.*
N'oubliez pas de le demander à votre marchand de journaux.



Le Monde

REGIONS

RETOUR A

G R E N O B L E

Le Monde *a publié, le 4 septembre dernier, un supplément de 12 pages consacré au nouveau tramway mis en circulation, aux projets et aux ambitions de la ville. Pour prolonger notre enquête, voici quelques nouveaux éléments de réflexion.*

Une ville sous le regard de son recteur

« Les Grenoblois n'aiment guère les Lyonnais, se défiant de l'autorité de Paris, se sentent très facilement européens pour peu qu'ils trouvent en cette nouvelle frontière leur compte d'efficacité et de liberté. »

« Dans la plupart des villes françaises, la convention feutrée et l'esquive seraient plutôt de rigueur. A Grenoble, mieux vaut l'affirmation de soi et le parler-vrai. Les Grenoblois adoptent d'autant plus aisément une telle attitude que la très grande majorité d'entre eux sont des néo-Grenoblois, nés ailleurs, venus d'ailleurs, sans enracinement sur place, très souvent d'origine modeste, plus proches des nouveaux territoires à conquérir que des vieux centres à conserver. Ils n'aiment guère les Lyonnais, ces bourgeois compliqués et retors. Ils se défient de l'autorité de Paris. Ils se sentent très facilement Européens, pour peu qu'ils trouvent en cette nouvelle frontière leur compte d'efficacité et de liberté ». En peu de mots, tout est dit.

CE portrait, incisif et quelque peu moqueur, est celui de l'un de ces hauts fonctionnaires que l'Etat promène à son gré, en l'occurrence le recteur de l'académie de Grenoble, M. Armand Frémont..

Il est rare qu'à ce niveau de responsabilité un agent de l'Etat enfreigne le devoir de réserve vis-à-vis de sa ville d'accueil. Mais c'est précisément ce qui fait l'intérêt de cette communication consacrée au *« cas grenoblois »* et donnée au printemps dernier lors d'un colloque organisé à l'université de Paris-IV. Nommé à Grenoble il y a moins de trois ans, le recteur Frémont pose un regard neuf, et qui plus est celui d'un géographe, sur le phénomène grenoblois. Sans prétendre livrer une monographie sur une ville qui a déjà donné lieu à une abondante littérature, Armand Frémont a, de toute évidence, été frappé par un certain nombre de caractères propres à Grenoble mais qui souvent échappent à nombre de ses habitants.

Parmi ceux-ci, la croissance de Grenoble de 1955 à 1975 lui paraît se distinguer de celle de l'agglomération parisienne comme de *« l'essor des grandes villes de la province bourgeoise comme Lyon, Bordeaux ou Rouen »* et de *« la poussée très contemporaine des métropoles du midi comme Toulouse, Montpellier ou Nice »*, et ceci grâce à *« une conjonction très rare d'intérêts dans les trois domaines interférents de l'industrie, de la science et de l'enseignement ». « Le cas grenoblois mérite tout particulièrement analyse, affirme Armand Frémont, parce que cette conjonction est rare, tout au moins en France, parce qu'elle est plus souvent recherchée ou célébrée que vraiment réalisée ».*

L'heure du doute

Pour l'observateur privilégié qu'est le recteur d'académie, ces inter-relations forment à Grenoble un véritable système, concrétisé par l'émergence, *« à côté des hommes de la boutique et de la terre, de l'hôpital et du palais, élites habituelles de la province bourgeoise »*, d'une communauté vivante de scientifiques et d'ingénieurs. Visiblement satisfait de la place prise dans la cité par ses collègues enseignants-chercheurs, Armand Frémont ne méconnaît pas cependant la période la plus récente de l'histoire grenobloise.

« L'heure est au doute, écrit-il. *Grenoble pourrait devenir un pôle majeur de l'innovation européenne au cours des prochaines années. Tout aussi bien, si l'on n'y prend garde, la capitale de la physique et de l'innovation pourrait subir le sort d'une sorte de sidérurgie de la recherche ».*

Sans choisir véritablement entre les deux termes de cette alternative, le recteur Frémont met cependant en valeur quelques signes, du projet de laboratoire européen à rayonnement synchrotron à la saturation de la zone pour l'innovation et les réalisations scientifiques et techniques de Meylan, qui témoignent à la fois de la persistance et de l'enracinement du dynamisme grenoblois. *« Le fait est qu'aucune entreprise de quelque poids n'a recherché au cours des dix dernières années une implantation sur les sites grenoblois, constate l'auteur. Serait-ce la fin de la dynamique grenobloise ? Le fait est aussi que très peu de villes françaises peuvent se prévaloir, en pleine crise, d'une association de projets aussi remarquables dans les domaines de l'enseignement, de la recherche scientifique et des nouvelles industries. Ne serait-ce pas tout aussi bien une nouvelle mutation en cours du système grenoblois, toujours sur les mêmes bases, mais avec une internationalisation plus marquée des projets et des financements, une diversification plus grande des structures et des activités, une part plus importante encore dans l'innovation (...) ce qui ne va pas sans risque notamment en matière d'emploi ? »*

La nouvelle image de Grenoble : dans la presqu'île scientifique, ASTEC, la pépinière d'entreprises du Centre d'études nucléaires.

MAX BARRONI

Selon le recteur Frémont, le système grenoblois s'exprime aussi par une culture spécifique, dominée par la liberté, la science et le sport. Ce point de vue est sans doute le plus original dans l'esquisse du Grenoble d'aujourd'hui. *« Grenoble, ville de province, n'a pas une culture « provinciale »*, affirme Armand Frémont. *L'idéologie grenobloise en constitue plutôt le contre-exemple. (...) Dans beaucoup d'autres villes, la valeur de la science ne s'est inscrite qu'assez récemment et souvent superficiellement. A Grenoble, elle s'impose, non sans rugosité quelquefois. (...) Le campus universitaire et le polygone scientifique, deux espaces très significatifs de la vie grenobloise, relèvent de cette inspiration faite de rigueur et d'efficacité plus que de fantaisie, d'incertitude ou d'atavisme ».*

Un homme contemporain

Le géographe d'origine normande qu'est Armand Frémont s'amuse manifestement de l'orgueil que tirent encore aujourd'hui les Grenoblois de la réunion en 1788 de l'assemblée de Vizille, prélude à la Révolution de 1789, ou encore de leur façon de s'adonner aux sports. *« Ils courent, elles courent*, écrit-il, *ils skient, ils montent, ils descendent, ils slaloment, ils escaladent, ils font des randonnées, des courses, des raids, ils s'entraînent, ils sautent, elles sautent, ils pédalent, elles pédalent, ils planent, ils s'envolent, ils suent, ils peinent, elles peinent, ils affrontent l'effort et le risque... Leur bonheur supérieur semble bien se trouver dans cette activité sans limite que leur procure la montagne, en une découverte quasi infinie. Sur ce seul terrain, les Grenoblois deviennent quelque peu affectifs, lyriques, voire mystiques ».*

Comme pour l'enseignement, la recherche et l'industrie, le recteur Frémont affirme que les interrelations sont multiples entre les trois groupes de valeurs résumés sous les mots de liberté, de science et de sport. Parmi d'autres figures de la ville, il estime ainsi que *« la personnalité d'Hubert Dubedout, par exemple, l'ancien maire de Grenoble, résume bien un profil d'homme très contemporain : néo-Grenoblois, ingénieur au CENG, animateur des Groupes d'action municipale, homme de gauche sans attache ni orthodoxie, amoureux de la montagne, mort en montagne. Beaucoup de Grenoblois pourraient se retrouver dans ce triptyque, le destin exceptionnel en moins. Le jeune et dynamique maire actuel, Alain Carignon, d'origine et de sensibilité pourtant très différentes, adversaire politique d'Hubert Dubedout, se sent aussi personnellement très à l'aise dans le triple domaine de la liberté, de la science et du sport ».*

Pour autant, Armand Frémont ne perce pas ce mystère : *« Est-ce le système des activités qui a peu à peu suscité la formation d'une culture grenobloise ? Ou bien, a contrario, est-ce l'existence ancienne d'une certaine idéologie en ce lieu qui a permis l'émergence du système des activités ? Telle est la vraie interrogation posée par le cas grenoblois. Les Grenoblois ont-ils fait Grenoble, ou bien Grenoble les Grenoblois ? »*. Mais, après d'autres, il est clair que le recteur s'est déjà pris de passion pour cette *« ville singulière ».*

J.-L. S.

POINT DE VUE

Hoche signé Carignon

Jean Verlhac, qui fut, de 1965 à 1983, l'adjoint d'Hubert Dubedout, maire de Grenoble et chargé de l'urbanisme, a relevé dans notre supplément la légende que nous avons donnée à une photo représentant un aspect du quartier Hoche, en attribuant la réalisation de celui-ci à l'équipe Carignon. Il s'agissait là d'une erreur évidente et dont nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous excuser. Il précise à cette occasion les conditions dans lesquelles fut conçu et évolua ce quartier.

par Jean VERLHAC
adjoint d'Hubert Dubedout, de 1965 à 1983, chargé de l'urbanisme.

LE quartier Hoche, bâti sur un terrain militaire acheté par la première municipalité Dubedout en 1966 et libéré en 1973, a fait l'objet d'une consultation longue, approfondie et délicate, d'autant qu'il s'agissait du seul terrain libre jouxtant immédiatement le centre-ville. En 1977, la troisième municipalité Dubedout a décidé de bâtir, dans des volumes se rapprochant de ceux du centre-ville (six à sept étages), en construction continue donnant sur un parc, un nouveau quartier d'habitat social.

Bâtir du logement social en centre-ville était une innovation. Le ministre giscardien de l'époque, responsable de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, Michel d'Ornano, avait d'ailleurs promis une aide supplémentaire de l'Etat aux maires qui oseraient bâtir du logement social en centre-ville. Mais une cabale montée par quelques élus de l'actuelle municipalité Carignon amena le préfet de l'époque à s'opposer au projet Hoche, puis à obtenir du ministre d'Ornano un blocage de l'opération, ce qui fut d'ailleurs rapporté dans les colonnes du *Monde* comme un fait du prince sans précédent (1).

Après l'élection de François Mitterrand, le projet fut immédiatement débloqué, et il était quasiment terminé lors des élections municipales de 1983. Il restait à Alain Carignon à procéder aux attributions, en en changeant brutalement les conditions. Après une campagne électorale où la rumeur raciste sur la grand-mère kabyle de Hubert Dubedout avait nourri le bouche à oreille, aucun Maghrébin ne fut logé dans le quartier Hoche, tandis que les attributions aboutissaient à la plus forte proportion de ménages n'ayant pas droit à l'aide personnalisée au logement parmi tous les quartiers d'habitat social de l'agglomération.

Le dossier décisif du Club du Polygone

Une autre originalité du quartier Hoche réside dans la reconstruction en continuité immédiate des logements sociaux d'une nouvelle chambre de commerce. Celle-ci avait été décidée à la suite d'une négociation menée en 1980 avec le président de la chambre, aujourd'hui encore en place et adjoint dans la municipalité Carignon. La CCI ne boudait pas le voisinage des logements sociaux, en même temps qu'elle construisait à parité avec la ville un parking public.

Le supplément du *Monde* contient une autre inexactitude qui appelle rectification. L'article sur « La presqu'île du futur » a le mérite de décrire pour la première fois le projet du Club du Polygone, mais il est regrettable que le nom de Michel Suscillon, alors directeur du Centre d'études nucléaires de Grenoble et depuis évincé on ne sait pour quelles raisons, n'ait pas été cité alors qu'il a joué un rôle important dans la constitution de ce club. Le projet des scientifiques propose un développement dans la presqu'île entre l'Isère et le Drac, où se trouve déjà rassemblé le plus fort potentiel de recherche au mètre carré de toutes les villes de France.

Jean-Jacques Payan, président de l'université Grenoble-I, a raison de dire que *« les époques où la ville a avancé sont celles où elle a écouté les universitaires »* et, ajouterai-je, les chercheurs. Cela fut le cas notamment lors de l'achat par le professeur Louis Néel des terrains du CENG et jusqu'à l'implantation du synchrotron, qu'on doit à une poignée de chercheurs grenoblois appuyés par Louis Mermaz.

Soutenir aujourd'hui le projet du Club du Polygone, cela consisterait pour la ville à acheter les terrains nécessaires à la réussite de ces projets : zones de transferts de technologie, réserves pour l'extension des établissements existants et surtout rapprochement des outils de formation de l'Ecole supérieure de physique, d'une future école de génie industriel et d'une nouvelle école supérieure de commerce. Il n'y a rien de plus indispensable que de rapprocher étudiants et formateurs à orientation « gestion » et à orientation « recherche » ou à orientation « technico-industrielle ».

Les élus socialistes de Grenoble se sont jetés à corps perdu dans cette bataille à un moment où la méfiance entre le monde de la recherche et celui des affaires devait être surmontée pour le bien commun. Qualifier cette demande, comme le fait votre rédacteur, de *« ralliement des élus de l'opposition »* ne correspond nullement à la vérité.

Ce dossier décisif du Club du Polygone ne peut réussir que si les méfiances tombent et si les politiques, ensemble, apportent leur aide avec les moyens qui sont les leurs : maîtrise des sols, recherche des financements auprès des grands établissements bancaires, et au premier chef de la Caisse des dépôts, association des uns et des autres dans une grande fondation du Polygone-Europôle. En quelques mois, bien des obstacles ont été levés : la chambre de commerce ne parle plus des chercheurs comme des *« assistés »*, comme elle le faisait naguère. Les chercheurs et les universitaires ont su, comme avant 1983, se faire écouter des politiques.

L'obstination égale des Grenoblois de souche et des néo-Grenoblois peut faire mûrir à Grenoble non pas une combinaison passagère manigancée par des appareils, mais un travail commun de tous les politiques, véritablement responsables et qui feraient passer avant leur promotion personnelle l'avenir de leur ville, avec les chercheurs, les industriels, les universitaires et formateurs pour construire avec des investissements en matière grise l'avenir du Grenoble de l'an 2000 sur la presqu'île du futur.

(1) *Le Monde* du 31 janvier 1981.

Lever de rideau pour l'ESA nouvelle « école universitaire »

LE 1er octobre 1987, les étudiants de tous les programmes de formation de l'Ecole supérieure des affaires (ESA) de Grenoble effectueront ensemble leur rentrée, en présence de personnalités du monde économique régional. Cette manifestation solennelle est destinée à conforter l'identité de cette jeune école, dont l'ouverture par l'université de Grenoble-II en 1986 illustrait l'une des toutes premières retombées de la loi sur l'enseignement supérieur du 26 janvier 1984.

En application du concept nouveau d'« école universitaire » dont elle demeur à ce jour — avec quarante-trois enseignants-chercheurs permanents — le seul exemple français d'une telle ampleur, l'ESA associe les caractéristiques d'une grande école (sélection et promotion limitées, forte identité, ouverture internationale) aux atouts universitaires. C'est-à-dire une pluralité de programmes, ainsi qu'une importante implication du corps enseignant dans la recherche, au travers des quatre spécialités (finances, marketing, stratégie, systèmes d'information) d'une unité de recherche associée au Centre national de la recherche scientifique (CNRS).

Les deux forces constitutives de la jeune ESA — Institut d'études commerciales et Institut d'administration des entreprises — forment de longue date (1912 pour l'IEC, 1956 pour l'IAE) un pôle grenoblois dans le domaine de la gestion. Les deux instituts développent ensemble un programme doctoral depuis plus de dix ans, et c'est un projet pédagogique conjoint qui leur a valu de décrocher une accréditation pour l'un des deux magistères de gestion créés en 1985 (le second ayant été attribué à Paris-IX Dauphine).

Aux autres diplômes de second et troisième cycle (maîtrise, diplômes d'études supérieures, doctorats) délivrés aujourd'hui sous le sceau de l'ESA s'ajoutent traditionnellement plusieurs programmes de formation continue, dont les plus importants sont le certificat d'aptitude à l'administration des entreprises, destiné à un public déjà diplômé dans un autre cursus, et le diplôme d'études comptables supérieures. Au total, l'ESA accueille un flux global d'environ six cents étudiants, sur la base d'une sélection rigoureuse. Cette année, par exemple, vingt étudiants sur deux cent quarante candidats au magistère, et cinquante sur huit cents candidats à la maîtrise de gestion ont été recrutés.

ÉLISABETH DEVAL.

PUBLICITÉ : Karen Robe-Pinault, « le Monde Rhône-Alpes »
62, rue de la République, 69002 LYON
Tél. : 78 42 30 60

Economie

SOMMAIRE

■ Malgré les attaques contre les privatisations, M. Balladur poursuit son programme et justifie avec véhémence le principe des « noyaux durs », comme les choix des entreprises qu'il a faits pour les constituer. ■ En rachetant en baisse les actions d'Air Inter, UTA provoque un bouleversement des transports aériens français. ■ Le gouvernement italien décide de renforcer la pression fiscale indirecte pour stabiliser le déficit budgétaire. ■ Avec son OPA sur la société britannique Equity and Law, la Compagnie du Midi devient le cinquième groupe d'assurances français.

En annonçant la vente des sociétés d'assurances et de 15 % du capital d'Air France

M. Balladur réplique aux attaques portées contre les modalités des privatisations

Revenant sur sa décision de septembre 1986 consistant à privatiser d'abord les AGF, M. Edouard Balladur a annoncé, jeudi 24 septembre, que la première société nationale d'assurances qui sera privatisée sera l'UAP à la fin novembre ou au début décembre. Les AGF seront mises en vente en janvier, *« si l'état de marché le permet »*.

Le ministre a ainsi pu préciser le calendrier des privatisations à venir. En octobre, la Compagnie financière de Suez et Matra seront privatisés. Début novembre, une partie du capital (15 %) de la compagnie Air France sera mise sur le marché. Ce sera ensuite au tour des assurances, l'UAP puis les AGF. En février, l'une des deux grandes banques de dépôts (BNP ou Crédit lyonnais, le choix n'est pas arrêté) rejoindra la Société générale dans le secteur privé. Enfin, une société industrielle pourrait, si le marché le permet, être vendue en mars. Entre mars et septembre, le ministre a prévu une pause liée à l'élection présidentielle.

Pour réaliser dans les meilleures conditions possibles ces privatisations, le ministre d'Etat a confirmé qu'un système de paiement différé des actions serait introduit dès la privatisation de l'UAP. Une telle solution a été expérimentée en Grande-Bretagne. En France, la Rue de Rivoli n'en a pas encore arrêté les modalités. Les acquéreurs pourraient payer leurs titres en deux fois, au moment de la souscription et sans doute six mois plus tard.

M. Edouard Balladur contre-attaque. Exaspéré par les critiques émises tant par les socialistes que par certains proches de M. Raymond Barre à propos des groupes d'actionnaires stables constitués dans le capital des entreprises privatisées, le ministre d'Etat a profité d'une intervention devant la presse, jeudi 24 septembre, pour répondre à toutes les accusations dont il est l'objet sur ce thème. Face au *« tintamarre »* – selon son propre terme – fait autour des fameux « noyaux durs », il souhaite jouer *« carte sur table »*. Il a fait distribuer aux journalistes un volumineux dossier (de 90 pages) dans lequel on retrouve des textes déjà connus (loi de privatisation...), et des données chiffrées nouvelles.

Une à une, le ministre d'Etat a donc repris les accusations portées contre les « noyaux durs ». Il a d'abord justifié le principe de ce groupe d'actionnaires stables, à qui sont attribués, à l'issue d'un appel d'offres public et dans le cadre d'une vente de gré à gré, une partie du capital des sociétés privatisables (entre 20 % et 30 %). *« Il ne pouvait être question*, a expliqué M. Balladur, *de laisser les entreprises privatisées complètement émiettées et sans défense dans un monde qui est celui des marchés des capitaux internationaux. »* La constitution de ces « noyaux durs » d'actionnaires, obligés de conserver pendant deux ans au moins leurs actions, est donc, à ses yeux, *« une mesure provisoire de protection des épargnants et des entreprises »*.

Souhaitée par certains, l'attribution à un seul investisseur d'un gros paquet d'actions aurait, selon M. Balladur, été *« impossible à justifier dans l'immense majorité des cas »*. Quant à la vente aux enchères de ces paquets d'actions, suggérée par certains libéraux, elle n'était pas *« moralement envisageable »*, selon le ministre d'Etat, qui précisait : *« Je juge inacceptable la vente à l'encan d'entreprises qui sont d'abord des groupes d'hommes et de femmes. »*

Diversifier les sociétés

Sur la procédure de sélection des investisseurs, M. Balladur a rappelé qu'elle était prévue par la loi du 6 août 1986 et les décrets en Conseil d'Etat. Elle se fait, selon lui, dans *« la transparence, la publicité et l'appel à la concurrence »*. Le dossier remis à la presse en indique toutes les étapes. Il contient également deux exemples de cahier des charges (Suez et Matra) que les candidats doivent remplir. Le ministre souhaite démontrer par là que les investisseurs sont choisis aussi en fonction de leurs stratégies industrielles à l'égard de la société privatisée.

Les choix faits par le ministre d'Etat, entre les différents candidats, sont-ils partisans ? Refusant de mettre des étiquettes politiques aux dirigeants d'entreprises, M. Balladur a surtout insisté sur sa volonté de diversifier les sociétés partie prenante dans les « noyaux durs ». Sur les 55 entreprises retenues jusqu'à présent, il y a 10 sociétés étrangères, 11 sociétés d'assurances, 12 industrielles, 12 banques et 10 sociétés de secteurs divers. A chaque fois, il s'agit des entreprises les plus importantes dans leur domaine d'activité. Seules, 14 entreprises ont obtenu deux attributions. Les plus « gâtées » ont été les AGF (présentes à la Société générale et chez Paribas pour 857 millions de francs), l'UAP (816 millions), la CGE (677 millions), Rhône-Poulenc (608 millions) et le GAN (586 millions).

Souhaitant élargir de cercle des « adhérents » à un « noyau dur », M. Balladur a indiqué qu'à l'issue de la privatisation de Suez, 70 sociétés auront été « élues » une fois au moins. Il a, en outre, indiqué qu'il avait demandé à la direction du Trésor et à ses banques conseils d'établir des listes d'investisseurs susceptibles de participer aux prochaines opérations de privatisation.

Les modalités retenues contribuent-elles à une reconstitution du *« capitalisme clos »* d'antan ? Là encore, M. Balladur a rejeté cette accusation, invoquant *« le développement d'un vaste actionnariat populaire, et des salariés, la diversification de investisseurs avec l'appel à l'étranger »*. Il a, en outre, contesté la perspective d'un *« maillage serré de participations croisées et d'autocontrôle »*. Le dossier remis rapppelle la définition juridique de l'auto-contrôle (loi de 1985) pour constater qu'elle ne s'applique pas aux sociétés privatisées. Quant aux participations croisées, le ministre d'Etat n'en relève qu'une entre la Société générale et la Compagnie générale d'électricité), qui a des raisons économiques et historiques.

Toutes les critiques émises ne sont pas *« constructives et impartiales »* estime en définitive M. Balladur. Il n'envisage pas de communiquer à M. Pierre Joxe, le président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, les procès verbaux internes de la commission de privatisation – qui couvrent, selon la Rue de Rivoli, des secrets industriels et commerciaux. Le ministre d'Etat a, par ailleurs, indiqué qu'il se *« tient à la disposition »* du Parlement si celui-ci *« souhaite évoquer »* les questions soulevées par les privatisations et la constitution des « noyaux durs. »

E. I.

L'UAP

Née du rapprochement, en 1968, des compagnies La Séquanaise, L'Urbaine et L'Union, nationalisées en 1945, L'Union des assurances de Paris est le numéro 1 de l'assurance française avec 30 000 employés. Son chiffre d'affaires consolidé a *approché les 39 milliards de* francs en 1986, avec un bénéfice de 2,2 milliards, en progression de 23,6 %. L'UAP s'inscrit au neuvième rang européen, derrière deux groupes allemands (Allianz et Munchener), deux suisses, deux britanniques, un néerlandais et un italien (Generali).

Elle est présidée, depuis avril 1987, par M. Jean Dromer, venant du CIC, qui succédait à Mme Yvette Chassagne, nommée présidente au début de 1983, au terme du mandat de M. Pierre Esteva, et qui atteignait l'âge de la retraite.

Les AGF

Le groupe des Assurances générales de France (AGF) est né, en 1968, du rapprochement des deux compagnies Assurances générales et Phenix, fondées en 1819 et nationalisées en 1945. Il occupe le deuxième rang de l'assurance française, derrière l'UAP, et avant le groupe privé AXA et le GAN, nationalisé.

Avec 25,3 milliards de francs de primes encaissées en 1986, 11,4 % du marché français et la première place en assurance-vie, les AGF s'inscrivent au quatorzième rang environ du marché européen. Elles emploient environ 12 000 personnes en France, 17 % de leur activité s'exerçant à l'étranger. Leur président est, depuis 1983, M. Michel Albert, ancien commissaire général au Plan, qui succéda à M. Georges Plescoff, nommé président de la Financière de Suez.

La grève-symbole de la CGT

LES affrontements *qui* ont opposé, le jeudi 24 septembre, des militants de la CGT à des policiers au palais de justice du Mans suscitent beaucoup de questions. La violence est mauvaise conseillère quand il s'agit de régler un conflit social. *Que des manifestants et des* policiers aient été blessés provoque de légitimes émotions et indignations. Mais on peut s'interroger sur le retentissement national symbolique que la confédération de M. Henri Krasucki a voulu donner à cet événement, à une semaine de sa journée d'action du 1er octobre.

Depuis des mois, la CGT mène une campagne sur le thème de la défense des droits de l'homme en France, en mettant en avant, avec l'appui très actif du PCF, le cas de dix militants – dont neuf *délégués* syndicaux de Renault-Billancourt licenciés et poursuivis pour *« coups et blessures »* à propos d'incidents remontant au 25 juillet 1986. Le samedi 26 octobre, ils comparaîtront en correctionnelle à Nanterre, risquant, à eux dix, selon *l'Humanité, « plus de cent ans de prison et des amendes supérieures à 250 millions de centimes »*. Présents à toutes les manifestations, ils sont devenus pour la CGT, le symbole d'une répression anti-syndicale, dont elle se dit « la cible prioritaire », les médias étant accusés d'observer un silence complice.

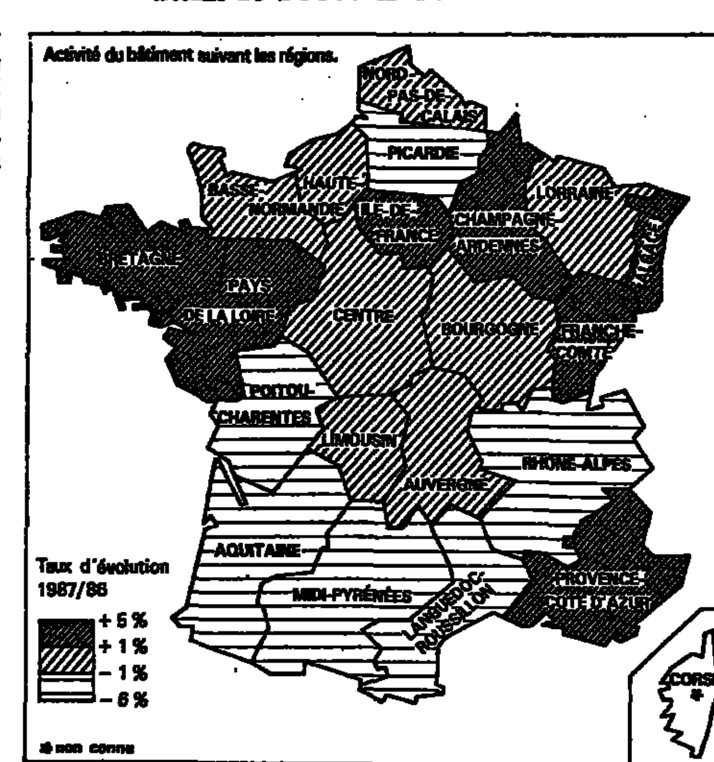
Le moins qu'on puisse dire est que le 24 septembre la CGT a pris des risques (calculés ?) en occupant le palais de justice du Mans, *« symbole de cette justice de classe aux ordres du pouvoir et du patronat »*. Cela correspondait à la décision de sa fédération *du livre et du papier-carton de « se faire entendre haut et fort et de riposter énergiquement à toutes atteintes aux libertés »*. Ce faisant, elle ne pouvait ignorer que l'occupation d'un tribunal *entraîne quasi-automatiquement* l'intervention des forces de police, *appelées dans le communiqué* de protestation du bureau confédéral de la CGT, *« escadrons de la haine »*.

La décision d'une telle opération a-t-elle *été* prise au plus haut niveau de la CGT, voire du PCF ? Toujours est-il que la *« riposte »* a *été* extrêmement vive et rapide. Fait inhabituel : *la Vie ouvrière* a diffusé dès le lendemain vendredi au matin une édition spéciale tirée à plus d'un million d'exemplaires. Et la Fédération du livre, qui n'est pourtant pas en conflit ouvert avec les directions des journaux, décidait une grève de vingt-quatre dans la presse. Spontanée ou préparée, la riposte a permis à la CGT de développer sa propre logique sur trois fronts.

Elle a tout d'abord mis en lumière la répression antisyndicale, alimentée actuellement par la propension des entreprises à licencier plus fréquemment des délégués et celle des tribunaux à se montrer plus dures sur l'exercice de la grève. Elle a brisé le *« mur du silence »* de la presse *écrite après l'avoir condamnée* d'abord à se taire. Elle a ensuite recentré sa journée du 1er octobre sur les *« libertés »* avec le risque de faire passer au second plan le pouvoir d'achat, l'emploi et la sécurité sociale. la *« cible »* passe à l'attaque.

MICHEL NOBLECOURT.

Cinq mille emplois nouveaux dans le secteur du bâtiment



Cette carte exprime, région par région (sauf pour la Corse, où les chiffres ne sont pas disponibles) l'activité des entreprises du bâtiment pour les six premiers mois de 1987 et par rapport au premier semestre 1986, en prenant en compte les heures travaillées. La Fédération nationale du bâtiment (FNB) ne prend en compte que l'activité des entreprises dont le siège social se trouve dans la région concernée. L'activité des grandes entreprises nationales n'est retenue que dans l'indice de la France entière, qui est de + 0,1 %

« 2 % de croissance espérée en 1987 dans notre activité, cela peut paraître modeste mais en comparaison de la dégringolade observée depuis dix ans c'est très encourageant », a déclaré, le 24 septembre, M. Jacques Brunier, président de la Fédération nationale du bâtiment (FNB). Cette reprise est due à l'assez bonne tenue du marché du logement neuf qui va passer la « barre » psychologique des 300 000 mises en chantier pour atteindre environ 305 000. Quant à la construction neuve non résidentielle, elle est, elle aussi, *« bien orientée »* grâce notamment aux investissements immobiliers des entreprises.

M. Brunier estime que son secteur aura créé environ 5 000 emplois nouveaux en 1987, qui induisent 5 000 autres emplois, en amont ou en aval.

Les professionnels du bâtiment, appréciant le budget du ministère de l'équipement et du logement pour 1988, regrettent toutefois que le volume des prêts « Palulos » (réhabilitation de logements sociaux) soit seulement reconduit et ils souhaitent une « inflexion » de ce chapitre budgétaire, qui doit être ventilé, département par département, auprès des préfets.

Par ailleurs, comme on le verra sur la carte que nous publions, l'activité du secteur du bâtiment est encore très contrastée d'une région à l'autre.

Enfin, si le bâtiment retrouve un certain sourire, le secteur des travaux publics – à l'exportation – continue à éprouver des difficultés. Pour le premier semestre, les nouvelles commandes engrangées (13 milliards de francs) accusent un repli de 20 % par rapport à la période correspondante de 1986.

F. Gr.

REPÈRES

Inflation

(+ 0,1 % au Japon

Les prix à la consommation ont augmenté de 0,1 % en août, portant l'inflation japonaise sur douze mois à 0,4 %, annonce le gouvernement. Cette très faible progression recouvre des pointes de 3,3 % du logement, de 3,4 % des coûts de l'éducation et de 0,8 % des prix des produits alimentaires.

Loyers

« Pas d'envolée » selon les professionnels

Selon une enquête menée par la Fédération nationale des agents immobiliers, qui sont aussi administrateurs de biens (FNAIM), les augmentations de loyers consécutives à la loi Méhaignerie n'ont pas connu d'envolée : trois propriétaires sur quatre ont décidé de renoncer au réajustement des loyers. Sur quatre cent trente mille loyers étudiés, dix-huit mille six cents étaient soumis à renouvellement. Plus de la moitié des propositions faites par les propriétaires ont abouti à un accord amiable (sans recours à la commission de conciliation), avec des hausses moyennes de 7,1 %. Les professionnels *font enfin remarquer que 90 %* des cas dénoncés par le « dossier noir » publié par la Confédération générale du logement (*le Monde* du 23 juin) étaient le fait de propriétaires gérant eux-mêmes leur patrimoine.

Balance des paiements courants

Triplement du déficit britannique

La balance des paiements courants britanniques a enregistré en août un déficit surprise de 929 millions de livres (9,26 milliards de francs) contre 310 millions en juillet, indique le *ministère du commerce et de* l'industrie. Après deux mois d'amélioration, le commerce extérieur a connu une sérieuse rechute et fait apparaître un solde négatif de 1 529 millions de livres contre 910 millions un mois plus tôt.

Poussée de 5 % des importations, recul de 3,5 % des exportations, les sujets de déception ne manquent pas, au vu des statistiques du mois d'août. L'excédent des « invisibles » (tourisme, fret, assurance, etc.) restant stable – *600 millions de livres*, – le mouvement de bascule a été brutal. Sur les huit premiers mois de l'année, le déficit cumulé de la balance des comptes courants atteint 1,33 milliard de livres, soit un peu plus de la moitié du déficit prévu par le gouvernement pour l'ensemble de 1987.

Balance commerciale

Baisse des excédents en RFA

Les déficits publics ouest-allemands (Etat fédéral, Laender et communes) ont fait un bond de près de 27 % durant le premier semestre 1987, annonce l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden. A la fin de juin ils représentaient, au total, 33 milliards de deutschemarks (108,9 milliards de francs), contre 26 milliards durant les six premiers mois de 1986.

Par ailleurs, l'Office fédéral a indiqué, le vendredi 25 septembre, que le surplus commercial de la RFA était en baisse en août pour le troisième mois consécutif. Il est passé de 9,1 milliards de deutschemarks en juillet à 6,5 milliards en août (8,1 milliards en août 1986).

La Commission de la privatisation consultée sur la « mutualisation » du Crédit agricole

Dans un communiqué publié le vendredi 25 septembre, le ministre de l'agriculture, M. François Guillaume, a annoncé que, *« à sa demande, et dans la perspective du débat parlementaire qui aura lieu prochainement sur la mutualisation de la Caisse nationale de Crédit agricole, la Commission de privatisation a été consultée à titre préparatoire par le ministre de l'économie »*. La Commission de la privatisation a estimé que, *« dans l'état actuel des marchés et dans l'hypothèse où la loi de mutualisation serait votée par le Parlement dans les termes du projet actuel »*, l'évaluation *« devrait être fondée principalement sur l'actif net de la caisse »*. Le communiqué ajoute que les fonds propres de la CNCA atteignaient 8,1 milliards de francs au 31 décembre 1986.

C'est seulement le 28 septembre que le prix indicatif de la « Banque verte » devrait être annoncé aux caisses régionales de Crédit agricole, afin qu'elles choisissent de participer ou non au rachat de la Caisse nationale. La fourchette de prix attendue est comprise entre 10 et 14 milliards de francs.

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

هكذا من الأصل

Economie

SOCIAL

Légère remontée du chômage en août

M. Philippe Séguin l'avait annoncé dès l'émission « Questions à domicile », le jeudi 24 septembre : le chômage a augmenté de 0,4 % à la fin du mois d'août en données corrigées des variations saisonnières. Les chiffres définitifs publiés le lendemain confirment cette aggravation momentanée qui rompt avec la tendance observée depuis cinq mois. On comptait 2 574 900 demandeurs d'emploi à la fin du mois en données brutes, soit 87 300 de plus qu'à la fin juillet (+ 3,5 %). C'est la hausse la plus importante à cette période depuis 1984. En données corrigées, il y avait 2 649 200 chômeurs inscrits à l'ANPE, soit 11 000 de plus.

Ces résultats démontrent que les variations enregistrées sont désormais dues à l'efficacité du traitement social. Il suffit que les vacances interviennent et que les organismes de formation relâchent leur effort pour que le chômage augmente aussitôt. Le marché du travail, atone, n'enregistre pas une véritable reprise qui serait due à la politique économique. Au deuxième trimestre, selon l'INSEE, les effectifs salariés des secteurs marchands et agricoles ont seulement progressé de 0,1 %, tout comme pour les douze derniers mois.

Au nombre de 340 602 en données brutes, les nouveaux chômeurs présentent des caractéristiques plus tranchées en comparaison de ceux des mois précédents. Près d'un sur deux (49,8 %) est venu s'inscrire à la fin d'un contrat à durée déterminée ou d'une mission d'intérim. Une proposition qui a fortement progressé. Les licenciés économiques sont en augmentation par rapport à l'an passé (+ 2,6 %), alors que, à la même période, on assistait à une brusque hausse due aux premiers effets de la suppression de l'autorisation administrative.

Les sorties de liste de l'ANPE, qui concernent 260 411 personnes, marquent le pas en regard des mesures prises. Seuls les abandons de recherche d'emploi font un bond (+ 62,6 % en un an), alors que stages et reprises d'emploi connaissent des variations contradictoires.

La tendance, compliquée par la situation propre au mois d'août, est de moins en moins nette. Les statistiques s'affolent et rendent difficile l'appréciation de la réalité. La preuve ? L'INSEE a différé de quelques jours la publication de son taux de chômage (11 %) en juillet dernier, parce qu'elle doit annoncer une baisse de celui-ci. Tout cela alors que le nombre de chômeurs vient d'augmenter.

A. Le.

ÉTRANGER

A la veille des réunions monétaires de Washington

Le Brésil, le Mexique et l'Argentine forment le « groupe des trois » surendettés

Les trois géants de la dette du tiers-monde, le Brésil, l'Argentine et le Mexique ont annoncé le vendredi 25 septembre à New-York, leur décision de former un *« groupe des trois »* pour coordonner leur approche face à leurs créanciers. Cette décision intervient à la veille des rencontres les plus importantes qui précéderont l'assemblée annuelle du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, du 29 septembre au 1er octobre à Washington.

Les milieux financiers internationaux ont toujours craint la formation d'un front commun des surendettés. Jusqu'à présent, toutes les tentatives ont, si ce n'est avorté, tout au moins tourné court pour une raison très simple. Aucun gouvernement n'affronte exactement les mêmes problèmes, et lors des discussions serrées avec leurs créanciers, la volonté d'aboutir à un compromis de dernière minute l'a toujours emporté sur les bonnes intentions de solidarité mutuelle. En sera-t-il autrement avec le Brésil, l'Argentine et le Mexique qui, à eux trois, cumulent une dette extérieure de 282 milliards, près des trois-quarts de l'endettement de l'Amérique latine (près de 400 milliards de dollars) ?

Mexico comme Buenos-Aires et bien sûr Brasilia ont de toute évidence des objectifs communs lorsqu'ils sont d'ordre général : la nécessité de trouver une solution permettant une croissance économique : la volonté de voir le FMI et la Banque mondiale adopter une attitude plus souple et le caractère insupportable d'une situation qui oblige les pays endettés à rembourser plus qu'ils ne reçoivent de capitaux. Mais le ministre brésilien des finances, M. Bresser Pereira, a reconnu que chacun des pays de ce *« groupe des trois »* se trouve *« à un stade différent des négociations »* sur le rééchelonnement de la dette. Ces disparités, les banques créancières ne manqueront pas de chercher à les exploiter.

Le budget 1988 de l'Italie

Le gouvernement confirme une volonté de rigueur

ROME
de notre correspondant

Importante étape d'un processus traditionnellement long et tourmenté en Italie : le gouvernement a, le jeudi 24 septembre, approuvé le projet de loi de finances pour 1988. Le souci de contenir la demande interne, conjugué à celui de limiter au minimum le déficit public, a conduit le conseil des ministres à proposer au Parlement un « tour de vis » pour l'année à venir.

Afin de stabiliser le déficit budgétaire à son montant, au demeurant considérable, de 1987 – 110 000 milliards de lires (plus de 555 milliards de francs), soit 12 % du produit intérieur brut, – le gouvernement projette d'augmenter la pression fiscale d'un point et demi. Afin de rendre l'opération moins douloureuse, cette mesure portera à peu près exclusivement sur les impôts indirects. La taxe à la valeur ajoutée (TVA) verra ses taux supérieurs augmenter de 1 %.

Climat politique médiocre

Côté dépenses, les économies les plus spectaculaires seront réalisées sur les crédits de la santé. Le ministre Carlo Donat-Cattin envisage la suppression de trente-six mille lits d'hôpitaux inutiles. L'embauche de fonctionnaires et l'attribution de pensions d'invalidité (passées de 240 000 à 850 000 ces quatre dernières années) devraient être freinées.

La Confindustria s'est déclarée alarmée par ce projet. Selon le patronat italien, en effet, il ne favorise pas la compétitivité des entreprises : l'augmentation de la TVA n'est que partiellement compensée par une fiscalisation de certaines charges sociales. La réduction du déficit budgétaire serait de surcroît fondée sur des artifices et n'aboutirait dès lors à aucun assainissement sérieux de la situation économique globale.

Les syndicats ont, en revanche, manifesté une prudente satisfaction, en obtenant, à la dernière minute, certains aménagements de la taxation directe : abaissement des taux d'imposition de la plupart des tranches de revenus (particulièrement sensible pour les contribuables déclarant de 10 000 à 25 000 francs mensuels imposables) et augmentation des déductions pour charges de famille.

Malgré un redémarrage de l'inflation, le climat économique dans lequel se jouera cette partie est virtuellement favorable, puisque la croissance prévue pour 1988 demeure élevée, 2,8 %, équivalant presque à celle de l'année en cours (3 %). Le climat politique, en revanche, est médiocre. Le 23 septembre, le Sénat a refusé de confirmer le décret par lequel, le 28 août dernier, le gouvernement de coalition avait alourdi certains impôts indirects : augmentation de 30 centimes du prix du litre d'essence et de 4 % pour les prochains mois de la TVA sur certains biens semi-durables, tels que les automobiles.

JEAN-PIERRE CLERC.

Rivalités commerciale et boursière entre Air France et UTA

La guérilla des ailes françaises

(Suite de la première page.)

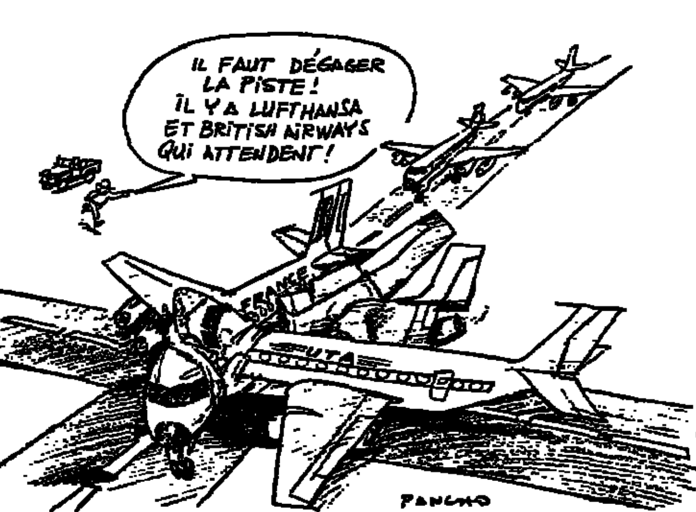
M. Lapautre demande donc au gouvernement de desservir, depuis Paris et par l'est, San-Francisco, qu'Air France considère comme sa chasse gardée. Les hostilités commencent.

Le PDG d'UTA trouve à partir du printemps 1986 un allié en la personne de M. Jacques Douffiagues, ministre des transports. Celui-ci veut libéraliser « pas à pas » le monde aérien et voit dans la demande de M. Lapautre l'occasion de familiariser les transports nationaux avec une concurrence roborative. Il autorise donc UTA et Air France à desservir San-Francisco à partir de l'automne 1986, et octroie en compensation à la compagnie nationale les droits de trafic sur Tahiti, où UTA se posait seule.

Air France sent venir le coup suivant, à savoir la desserte de l'Europe, dont UTA a un besoin urgent pour remplir ses avions et pour diminuer ses coûts de commercialisation. La compagnie nationale s'empresse, début 1987, de créer vingt-huit lignes européennes, y compris en en sous-traitant certaines à des compagnies disposant de petits appareils, afin de ne pas donner prise à l'accusation de laisser des liaisons en jachère.

En fait, M. Lapautre ne demande pas l'Europe, mais New-York. Le ministre des transports est partisan de lui accorder des droits de trafic. Mais Air France dispose depuis quelques mois d'un nouveau président, M. Jacques Friedmann, ami personnel et compagon du premier ministre. M. Friedmann n'a aucun mal à faire valoir près de celui-ci *que la compétition acharnée avec les* Américains à laquelle il fait face sur New-York interdit qu'on le poignarde dans le dos. Il plaide pour une complémentarité entre transporteurs français. M. Chirac cède à la tentation de protéger les « ailes de la France » et, en y mettant les formes, il interdit le 16 septembre à UTA de se rendre dans la métropole américaine.

La décision du premier ministre est purement défensive. Elle laisse l'assaillant libre de se porter sur un autre terrain : Air Inter, la compagnie domestique privée, qui représente également un enjeu stratégique. Car elle dispose d'un monopole en France qui disparaîtra le 31 décembre 1992.



Air Inter doit se préparer à sortir des frontières et à affronter une concurrence sur son territoire. Avec qui s'alliera-t-elle ? A qui apportera-t-elle sa dot de douze millions de passagers ? A Air France, qui détient 24,96 % de son capital, ou à UTA, qui en possède 15,32 % ? Le reste des actions se ventile entre la SNCF (24,96 %), la Caisse des dépôts et consignations (4,10 %), le Crédit lyonnais (4 %), l'Union des chambres de commerce ((3,41 %), Paribas (1,3 % et des petits porteurs (le solde).

A partir de 1986, UTA avait commencé à acheter des actions d'Air Inter sur le marché hors cote. Pour contrer cette pression, le ministre de l'économie et son collègue des transports avaient prévu de confier à Air France 1,2 % des actions d'Air Inter prélevé sur les 15 % que la SNCF cédera bientôt à la Caisse des dépôts et au personnel de la compagnie intérieure. Depuis l'interdiction signifiée de se poser à New-York, UTA a mis les bouchées doubles et ne cache plus qu'elle veut obtenir les 33 % qui lui donneront la minorité de blocage chez Air Inter.

L'action qui sera proposée au personnel au prix de 2 500 F a dépassé cette semaine en Bourse les 3 800 F, sous les assauts conjugués d'UTA et de la maison mère, Les Chargeurs.

Libéralisme ou protectionnisme

La bataille met en évidence les blocages du monde aérien français. Air France aimerait pouvoir conclure avec UTA le même type d'accord que celui en passe d'être signé avec Air Inter pour l'exploitation sous leurs deux pavillons d'un Boeing-757 qui desservira en 1988 Marseille, Toulouse, Nice et Paris pendant la semaine, et les Antilles durant le week-end. Elle ne peut espérer prendre sous son aile de cette manière UTA : celle-ci n'a aucune envie de devenir une compagnie « complémentaire ». A l'inverse, UTA ne peut prétendre acquérir la majorité du capital d'Air Inter qui restera dans les mains de propriétaires publics.

Comment le ciel peut-il s'éclaircir ? En continuant de zigzaguer entre le libéralisme de M. Douffiagues et le protectionnisme de M. Chirac, le gouvernement risque de pousser UTA à faire entrer le loup dans la bergerie, en s'associant avec un égal, comme le scandinave SAS, l'autrichien Austrian, voire avec une « petite » compagnie américaine.

En tout cas, l'offensive d'UTA rend urgente une réponse gouvernementale à trois questions : la France *doit-elle fusionner ses compagnies*, comme la Grande-Bretagne, où British Airways et British Caledonian sont en instance de mariage afin d'atteindre une taille de 180-200 avions, supportant ainsi la comparaison avec Lufthansa ou Alitalia, seules dans leur pays d'origine, ainsi qu'avec les « géants » américains, comme Texas Air, forte de 500 avions ? Dans un monde où les compagnies d'Etat s'engagent, les unes après les autres, de British Airways à Japan Airlines, dans la voie de la privatisation, les ailes françaises doivent-elles être publiques, privées ou mixtes et obéir aux règles du service public ou à celles de la libre entreprise ? Enfin, sur quelles bases et jusqu'à quel point les compagnies françaises seront-elles autorisées à s'associer, et même à fusionner, avec d'autres transporteurs européens, dans la perspective du grand marché européen de 1992 ?

La commission Malher, chargée de dire les forces et les faiblesses des transporteurs français, s'étant bornée à traiter des coûts des compagnies, des brevets des pilotes et de la desserte des aéroports (*le Monde* du 24 septembre), on voit mal comment le gouvernement pourrait se soustraire à ce devoir de clarification. Faute de quoi, le match UTA-Air France pourrait devenir totalement incontrôlé. On a vu ce que l'anarchie aérienne a produit en huit ans aux Etats-Unis : concentrations sauvages, fermetures de lignes, baisse des salaires des navigants, baisse de la qualité du service, retards, risques accrus d'accidents et, aujourd'hui, hausse des tarifs...

ALAIN FAUJAS.

La Compagnie du Midi a de bonnes chances de réussir son OPA sur Equity and Law

L'offre publique d'achat (OPA) qu'avait lancée, il y a quinze jours, la Compagnie du Midi sur la totalité du capital de la sixième compagnie d'assurances sur la vie britannique Equity and Law (*le Monde* daté 13-14 septembre 1987), a de bonnes chances de réussir. Le conseil d'administration de cette compagnie londonienne, *après avoir*, le vendredi 11 septembre, rejeté, sans commentaire, l'offre du Midi a, le 25 septembre, recommandé aux actionnaires de l'accepter, aucune contre OPA n'ayant été lancée entre-temps, comme la rumeur en courait. La Compagnie du Midi, il est vrai, a relevé de 8,35 % le prix de son offre, qui passe de 400 à 435 pence par action Equity and Law (de 40 F à 43,50 F), un prix élevé et de nature à décourager tout nouvel enchérisseur. Son président, M. Bernard Pagezy, a, par ailleurs, proposé à son homologue à Equity, de même qu'au directeur général de conserver leurs fonctions, ce qu'ils ont, de bonne grâce, accepté, se déclarant *« tout à fait heureux »* de l'opération, qui sera *« bénéfique pour les actionnaires, les assurés et l'état-major d'Equity and Law »*. Renversez l'ordre des bénéficiaires, et vous aurez une des clefs du changement d'attitude du conseil. Dans le secteur « banques et assurances » de la City, on le sait, une OPA « inamicale », c'est-à-dire contre le gré des administrateurs, ne peut guère réussir...

En fin de compte, la Compagnie du Midi paiera les actionnaires britanniques soit en espèces, pour 3,35 milliards de francs environ, soit en obligations à 8,75 % d'une durée de dix-huit mois, soit avec ses propres actions, des titres Midi d'une valeur moyenne de 1 381 F pour vingt-neuf titres Equity, ce qui assigne à ces derniers une valeur de 476 pence. Prudente, la Compagnie limite à 950 000 actions l'offre de ses titres (1,3 milliard de francs).

Pour le groupe français et sa filiale d'assurances AGP, l'opération, qui devait, sauf accident, être complétée d'ici au 15 octobre porte de 8,2 milliards de francs à 12 milliards de francs le montant des primes émises annuellement, ce qui devrait le faire remonter du dixième rang français au cinquième, après l'UAP, les AGF, le groupe Axa et le GAN. Surtout, elle ferait monter de 30 % à plus de 50 % la part de ses primes émises à l'étranger, bonne préfiguration de ce qui pourrait se passer en Europe à partir de 1992, démarrage du grand Big Bang communautaire. Enfin, elle aura pour effet de faire remonter sensiblement la proportion du secteur assurances dans le portefeuille de la Compagnie du Midi. Cette proportion diminuait régulièrement, puisque les dirigeants du groupe AGF donnent à la rentabilité la priorité sur l'augmentation du chiffre d'affaires.

La semaine prochaine, le Midi, qui dispose d'un trésor de guerre d'au moins 3 milliards de francs, plus les milliards qui peuvent aisément être tirés sur ses lignes de crédit, devrait annoncer une autre opération, sur la France et à caractère stratégique.

F.R.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

M. Bernard Tapie *restructure son groupe* et ouvre son capital

Pour le dixième anniversaire de son groupe M. Bernard Tapie lui donne une nouvelle dimension en ouvrant son capital à des investisseurs institutionnels. Pour cela un holding Bernard Tapie Finances (BTF) vient d'être constitué. 57 % du capital resteront entre les mains de la société en nom collectif Groupe Bernard Tapie. Les 43 % restant sont répartis entre la Banque Worms et l'UAP (12 %), les AGF (10 %), le Crédit agricole, la BNP, et la SDBO filiale du Crédit lyonnais (5 % chacun), Frandev (2 %) la charge d'agents de Change Budget (2 %) et la société Magis (2 %). Ce holding qui rassemble les participations majoritaires de la plupart des sociétés détenues par M. Tapie coiffera un groupe au chiffre d'affaires annuel de 2,5 milliards de francs et 120 millions de francs de bénéfice. BTF devrait être coté en Bourse dès 1988. Auparavant, le groupe envisage de réaliser une acquisition importante dans le secteur du grand public.

L'IDIA va participer à l'augmentation de capital d'Olida-Caby

L'Institut de développement des industries agricoles et agroalimentaires, (IDIA) a décidé de participer à hauteur de dix millions de francs à l'émission d'obligations à bons de souscriptions d'actions (OBSA) de 250 millions de francs, lancée le 14 septembre par le groupe Olida-Caby (charcuterie, salaison). Etablissement financier de « capital-risque » tourné vers les entreprises du secteur agroalimentaire, l'IDIA veut ainsi saluer *« le chemin accompli dans la voie du redressement par Olida-Caby »*, selon le commentaire de son président M. Guy Nebot. Celui-ci considère en outre que l'OBSA lancée par le groupe de charcuterie-salaison est une *« opération financière attrayante »* pour l'IDIA. Après avoir enregistré une perte de 113 millions de francs en 1986, Olida-Caby estime que pour 1987 ses pertes ne dépasseront pas 40 millions de francs. Un plan de restructuration mis en place par son PPG M. Jean-Louis Riellin devrait permettre aux filiales de retrouver, dès cette année, un résultat courant équilibré.

Le Monde
PUBLICITÉ LITTÉRAIRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4356





Revue des valeurs

Nos principaux articles d'exportation

Résine, térébenthine, jute et ses dérivés, corde de sisal, camphre synthétique, épices, huile d'essence, huile d'orange, cannelle, poivre, cajou, *dattes, champignons, graines* de pastèque rouges, légumes déshydratés, diverses matières pour soupe, miel, fourrages mélangés, tranches séchées de manioc, pétards *et feu d'artifice, bougies, encens anti*-moustiques, objets en papier, en bambou, en canne, en bambou spécial et en bois, bois, contre-plaqué à 3 plis, poissons rouges, fleurs fraîches, paysages en miniature, petite quincaillerie, diverses cages.

Société Nationale Chinoise d'Importation et d'Exportation des Produits Locaux et des Sous-produits Animaux. Succursale du Guangdong pour les produits locaux.

Adr.: 486 Rue Liuersan.
Guangzhou. China.
Télex.: 44372 KTNB CN
· 44246 KTNB CN
Télégr.: "PROCANTON" Guangzhou

BOURSE DE PARIS

Semaine du 21 au 25 septembre

Reprise avortée

L'AUTOMNE est bien là. Certains même, Rue Vivienne, se demandent si ce ne serait pas plutôt l'hiver. Car sur les cinq séances, une *seule a été en hausse. Les deux* premiers jours de la semaine, les valeurs françaises perdaient 1 %, ce qui a ramené à 3 % le solde positif du mois boursier de septembre, qui s'est achevé mardi. Le lendemain, le nouveau terme démarrait sur une note d'optimisme, stimulé par la progression record (+ 3 %) de 75 points de Wall Street en une seule séance. Mais l'élan se brisait rapidement à la suite de la publication du mauvais indice des prix du mois d'août aux Etats-Unis. Cette annonce, laissant craindre une reprise de l'inflation, a entraîné une hausse des taux, d'où à nouveau un sentiment de déprime sur le MATIF, qui contamina l'ensemble des titres de la cote. *« Le marché est tiré vers le bas par le marché obligataire »*, gémissait un gérant de portefeuilles. Ce point de vue rejoint celui des analystes sur graphiques. Ces derniers, qui voyaient, voilà dix jours encore, un potentiel de hausse de *l'indice CAC de la Compagnie* des agents de change jusqu'à 440, viennent de réviser leurs pronostics. La tendance serait à la baisse jusqu'à un niveau de 410, les plus pessimistes descendant même jusqu'à 405. L'indice CAC ayant clôturé vendredi à 419, cela représente des possibilités de repli variant entre 2 % et 3,5 %.

La semaine aura également été marquée par la mauvaise conjoncture dans le raffinage au premier semestre. Du coup, les cours des compagnies pétrolières françaises ont fortement chuté.

Morosité également pour les vendeurs à découvert d'actions Prouvost. 80 000 titres n'auraient pu être rachetés avant la liquidation de mardi. A nouveau, leurs détenteurs sont contraints de payer un déport de 50 F, qui s'ajoute aux 60 F du mois d'août. Or le nombre de titres dans le public diminue progressivement. Il serait inférieur à 3 % du capital (soit moins de 150 000 actions). Car les deux rivaux, MM. Jérôme Seydoux et Christian Derveloy détiennent le reste. Le président des Chargeurs en possède 46,8 %, tandis que le patron de Prouvost avec ses *« amis financiers » que sont le CCF* et la MGF ont le contrôle du groupe. Vendredi, la société Nobel, dont l'actionnaire majoritaire est le CCF, annonçait avoir pris une participation de 6,46 % dans le capital de Vitos Etablissement Vitoux. Cette firme, que préside M. Derveloy, détient directement et indirectement 30 % de la firme de Roubaix. La bataille boursière de l'été semble terminée, et les professionnels observent avec *attention les mouvements de cours* anormaux depuis que M. Bernard Tapie, en présentant son nouveau holding BTF, a indiqué son désir de réaliser prochainement des rachats importants sur une société opérant dans les produits grand public. D'emblée, il a rejeté Moulinex, mais n'a pas exclu de jeter son dévolu sur une société cotée. BTF, qui comporte comme *actionnaires aux côtés de M. Tapie des investis*seurs institutionnels, devrait entrer en Bourse en 1988.

Autre opération annoncée, la fusion de Cycles Peugeot avec Aciers et Outillages Peugeot. Le nouvel ensemble, dont le nom n'a pas encore été arrêté, représente 4,9 milliards de francs de chiffre d'affaires. 2,8 milliards de francs sont réalisés dans l'équipement, le reste dans l'outillage et le cycle. La parité d'échange retenue pour la constitution de ce nouvel équipementier automobile est de six actions Outillages Peugeot à 1130 F (soit 6780 F) contre cinq actions Cycles-Peugeot à 988 F (4940 F). Cela représente une plus-value de 37% pour les porteurs de titres de la société absorbée (cycles Peugeot). La firme absorbante (Aciers et Outillages Peugeot) en contrepartie augmente sa capacité bénéficiaire.

Les amateurs de chocolat n'ont pas été de reste non plus cette semaine avec l'éventualité de la vente prochaine de Poulain et de Banania. Dans la perspective d'une décision imminente, les *cotations du holding Midial, qui les possède, et* de sa filiale Nutrial ont été suspendues.

Sur le second marché, les introductions se poursuivent. Après Conforama, qui a été cotée 650 F avec seulement 2% des demandes servies, ce fut au tour de Jod Electronique. Pour une offre de 73000 actions, 6,9 millions de titres ont été demandés. Dans ces conditions, seulement 1% des demandes ont pu être satisfaites. A Nancy, *la société immobilière Batibail a inscrit* un premier cours de 222 F, et les ordres ont été servis à concurrence de 5,76%.

La perspective de la deuxième vague de privatisations ne rend cependant pas euphoriques les intervenants sur le marché. A moins d'une semaine du retour de la Compagnie financière de Suez, nombreux sont ceux qui se demandent si cette arrivée pourra stimuler la place. Sans craindre une chute subite des cours, les professionnels s'attendent à un effritement régulier entrecoupé par quelques soubresauts. Toutefois, l'intérêt s'est encore focalisé sur les compagnies d'assurances. L'UAP a ralenti sa hausse (+1,7%), et le relais a été pris pour les AGF, qui se sont octroyées plus de 7% de gains. Pendant ce temps, la CGE réapparaît sur les places internationales. Elle sera à nouveau cotée en Suisse dès le 29 septembre. Une manière de venir vers les investisseurs étrangers si d'aventure ils ne désiraient plus venir à nous...

DOMINIQUE GALLOIS.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Peugeot	213 130	347 831 729
Paribas	752 165	335 566 661
Saint-Gobain	577 548	298 776 980
Air Liquide	356 684	248 757 267
Thomson CSF	177 729	236 946 327
Télémécanique	62 894	232 492 180
Société Génér.	539 755	227 564 843
Lafarge	128 153	222 709 276
Michelin B	591 308	198 345 005
Nav. Mixte	168 796	196 420 919
Moët Hennessy	55 741	162 106 937
BSN	30 120	160 789 955
Valéo	178 514	123 388 991
Midi	84 924	116 826 073

(*) Du 18 au 25 septembre 1987.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Mines Salsigne	+ 12,2	Prouvost	– 16,7
Télémécanique	+ 9,6	Cie Bancaire	– 9,5
Majorette	+ 7,4	UCB	– 9,1
Cerus	+ 6,3	UFB	– 8,7
Penarroya	+ 5,5	BNP CI	– 8
Europe 1	+ 4,9	Fichet Bauche	– 7,7
Bail Invest.	+ 4,8	Damez	– 7,2
Skis Rossignol	+ 4,8	Poclain	– 6,9
Merlin Gérin	+ 4,7	Raffinage	– 6,8
Euromarché	+ 4,6	Promodès	– 6,6
UIS	+ 4,4	Lesieur	– 6,4
CCMC	+ 3,8	Centenn	– 5,9
Talc Luzenac	+ 3,7	Chargeurs	– 5,6

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 18 sept.	Cours 25 sept.
Or fin (kilo en barre)	89 500	90 000
– (kilo en lingot)	89 750	90 000
● Pièce française (20 fr.)	521	521
Pièce française (10 fr.)	382	382
Pièce suisse (20 fr.)	601	588
Pièce latine (20 fr.)	517	512
● Pièce tunisienne (20 fr.)	518	524
Souverain	650	646
● Souverain Elizabeth II	660	651
● Demi-souverain	390	396
Pièce de 20 dollars	2 955	3 020
– 10 dollars	1 470	1 580
● – 5 dollars	925	960
– 50 pesos	–	3 315
● – 20 marks	630	636
– 10 florins	–	535
● – 5 roubles	349	354

BONS DU TRÉSOR

Séance du 25 septembre 1987

Échéances	Plus haut	Plus bas	Cours compensation	Variation (jour/veille) en pts
Déc. 87	91,92	91,85	91,92	– 0,07
Mars 88	91,71	91,65	91,68	+ 0,01
Juin 88	–	–	91,32	–
Sept. 88	–	–	–	–

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	21 sept.	22 sept.	23 sept.	24 sept.	25 sept.
RM	1 608 880	1 966 030	1 768 000	–	1 312 958
Comptant					
R. et obl.	7 708 563	8 331 653	8 916 000	–	10 934 378
Actions	224 185	304 010	303 000	–	235 022
Total	9 541 628	10 601 693	10 987 000	–	12 482 358
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1986)					
Françaises	106,2	104,9	106,4	105,1	–
Étrangères	132,6	133,3	136,8	135,9	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1986)					
Tendance	110,2	109,7	111,3	109,9	108,8
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	426,8	422,1	428,5	423,8	419

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 25 septembre 1987

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 87	Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Premier	–	–	–	–
+ haut	96,75	96,40	95,95	95,90
+ bas	96,10	95,80	95,55	95,45
Dernier	96,75	96,35	95,95	95,90
Compensation	96,75	96,35	95,95	95,95

Nombre de contrats : 69 086.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Nervosité

Les inquiétudes relatives à l'évolution des taux d'intérêt ont freiné la reprise *spectaculaire enregistrée* mardi à Wall Street, dans un marché extrêmement nerveux. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a terminé la semaine avec des gains de 45,53 points, à 2 570,17, *par rapport* à la clôture du vendredi précédent. La réaction technique aux fortes baisses récentes a été accentuée mardi par une stabilisation du dollar et des taux d'intérêt obligataires.

L'indice, qui était tombé en dessous des 2 500 points lundi, a enregistré une hausse record mardi de 75,23 points, tandis que l'activité s'accroissait sensiblement par rapport aux séances précédentes. Toutefois, autour du Big Board, les professionnels estimaient alors qu'il était trop tôt pour croire que le mouvement de baisse était enrayé. Le dollar a en effet piqué du nez mercredi et les taux d'intérêt ont repris leur progression, ce qui a donné le signal d'un effritement progressif de la tendance. Vendredi, le marché est demeuré nerveux mais a toutefois gagné 3,76 points.

	Cours 18 sept.	Cours 25 sept.
Alcoa	60 3/8	61 7/8
Allegis (ex-UAL)	97 1/2	99 1/2
ATT	31 7/8	33 7/8
Boeing	49 7/8	50 3/4
Chase Man. Bank	37 1/8	37 3/4
Du Pont de Nemours	122 1/4	117 3/4
Eastman Kodak	99 1/4	101 1/8
Exxon	46	48 3/4
Ford	103 1/4	97 1/4
General Electric	59 3/4	61 3/8
General Motors	85 1/2	84 1/2
Goodyear	69 7/8	70 3/4
IBM	155 3/8	156
ITT	60	61 3/4
Mobil Oil	45 3/4	48 7/8
Pfizer	68 1/4	68 1/2
Schlumberger	45 7/8	46
Texaco	40	40 3/4
Union Carbide	27 7/8	28 1/8
USX	35 5/8	36 7/8
Westinghouse	67 5/8	71
Xerox Corp	78 3/4	79

LONDRES

Repli

La semaine au Stock Exchange aura été dominée par la publication jeudi des résultats du commerce extérieur britannique pour août. Le mauvais chiffre a fait diminuer la capitalisation des actions cotées en Bourse de plus de six milliards de livres en un seul jour et a gravement ébranlé les fonds d'Etat. Mais une reprise est intervenue vendredi, les investisseurs ayant le sentiment que la chute de la veille avait été exagérée.

Indice « FT » du 25 septembre : industrielles, 1 831,6 (contre 1 833,2) ; fonds d'Etat, 85,45 (contre 86,25) ; mines d'or, 467,1 (contre 439,2).

	Cours 18 sept.	Cours 25 sept.
Beecham	569	586
Bowater	515	504
Brit. Petroleum	377	374
Charter	452	440
Courtaulds	508	530
De Beers (*)	15 7/8	16 1/4
Free Gold	16 3/8	17
Glaxo	17 45/64	17 41/64
Gt. Univ. Stores	22 1/2	23 5/8
Imp. Chemical	15 37/64	16 3/64
Shell	13 5/16	13 31/64
Unilever	640	644
Vickers	225	224
War Loan	36 11/16	35 25/32

(*) En dollars.

FRANCFORT

Stagnation

Une fois encore, la tendance n'a guère varié à la Bourse de Francfort, où l'incertitude a continué de régner sur le marché. L'annonce mercredi par le ministre des finances d'une possible privatisation de Volkswagen a fait se replier le titre, qui a perdu 15,5 DM à 383 DM par rapport à la semaine précédente. D'autre part, la Bourse a mal perçu la décision du fabricant de pneumatiques Continental Gummi de faire un nouvel appel au marché.

Indice de la Commerzbank du 25 septembre : 1959,2 (contre 1973,1).

	Cours 18 sept.	Cours 25 sept.
AEG	338,50	326,90
BASF	334,70	335
Bayer	355,50	356,50
Commerzbank	299,50	298
Deutschebank	690,30	691
Hoechst	319,40	316,80
Karstadt	576	583
Mannesman	176,60	175,50
Siemens	651,70	654,50
Volkswagen	398,50	383

TOKYO

Hausse

Les valeurs à la Bourse de Tokyo ont fait un bond de plus de 400 points durant la demi-session de samedi, le plus *important* depuis le record du 24 juillet dernier (plus de 900 points).

Samedi 26 septembre, pour le premier jour du mois d'octobre, l'indice Nikkeï a clôturé à 25 512,79 yens (contre 24 844,84). L'indice général clôturait à 2 114,10 contre 2 044,67 la semaine précédente.

	Cours 18 sept.	Cours 25 sept.
Akaï	507	505
Bridgestone	1 200	1 220
Canon	1 100	1 120
Fuji Bank	3 000	3 100
Honda Motors	1 560	1 570
Matsushita Electric	2 540	2 580
Mitsubishi Heavy	676	671
Sony Corp.	5 050	4 930
Toyota Motors	2 000	1 980

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BONGRAIN SA

Résultats consolidés semestriels

Le premier semestre 1987 a été marqué par la réalisation d'un chiffre d'affaires consolidé de 2 884 millions de francs en progression de 5,7 % par rapport au chiffre atteint au cours du premier semestre de l'année précédente.

Hors l'incidence des variations monétaires et plus particulièrement du dollar US, le chiffre d'affaires aurait marqué une évolution de + 7,7 %.

La situation intérimaire établie au 30 juin 1987 fait ressortir pour les six premiers mois d'activité de l'année les résultats suivants :

	1er semestre 1987	1er semestre 1986
Chiffre d'affaires hors taxes	2 884	2 727
Résultat d'exploitation	+ 226	+ 180
Résultat financier	– 2	+ 5
Résultat courant	+ 224	+ 185
Résultat avant impôt et après participation	+ 205,8	+ 173,8
Résultat part du groupe	+ 87	+ 73,2

L'exploitation a bénéficié d'une croissance en volume des produits transformés, laquelle a été plus accentuée sur les marchés étrangers. Les mouvements chaotiques du marché obligataire ont entraîné, en revanche, un infléchissement du résultat financier.



L'Européenne de Banque

Résultats au 30 juin 1987

Les comptes de L'Européenne de Banque arrêtés au 30 juin 1987 reflètent de nouveaux progrès de l'activité et des résultats après ceux qui ont été enregistrés en 1985 et 1986.

La demande de crédit est relativement faible dans le secteur industriel et commercial et les marges sont en baisse, mais les Succursales de la Banque développent leurs prêts aux particuliers.

Les dépôts à vue augmentent à un rythme soutenu ainsi que les capitaux recueillis sous forme de certificats de dépôts et de parts de Sicav ou de Fonds Communs de Placement de Trésorerie.

La conjoncture financière et boursière étant favorable au développement des opérations de placement et de gestion d'épargne, L'Européenne de Banque et sa filiale Laffitte Investissement ont atteint dans ces domaines, au printemps 1987, des niveaux d'activité sans précédent.

Le bénéfice brut d'exploitation après amortissement atteint au 30 juin 1987 **75,5 millions de francs,** contre 63,6 un an auparavant.

Les provisions faites au cours du 1er semestre sont particulièrement importantes en raison du dépôt de bilan de la Société Chaumet et Cie: les créances non garanties détenues par la Banque et qui constituent l'essentiel de ses engagements s'élèvent à 90 millions de francs; elles ont été provisionnées intégralement.

Malgré cet incident exceptionnel, le **bénéfice net** au 30 juin 1987 s'élève à **9,6 millions de francs,** ce qui permet de s'attendre à une nouvelle progression du résultat de l'exercice en cours par rapport aux précédents, si la conjoncture demeure favorable à l'expansion des activités de L'Européenne de Banque dans les domaines financier et boursier.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GARANTIE FINANCIÈRE
(Loi du 2 janvier 1970)
Décret du 20 juillet 1972.

Le Crédit du Nord, ayant sa succursale principale Anjou-Saint-Lazare à Paris (8e arrondissement), 59, boulevard Haussmann, informe le public, par le présent avis, qu'il a été mis fin, d'un commun accord avec SOTRINCO, société à responsabilité limitée, au capital de 50 000 F, dont le siège social est à Paris (2e arrondissement), 9, boulevard des Italiens, à la garantie financière accordée à cette dernière depuis le 12 janvier 1979 concernant ses activités de transactions immobilières.

En conséquence, la garantie qui lui a été accordée, à ce titre, par le Crédit du Nord, cesse à l'expiration d'un délai de trois jours francs à dater de la présente publication (article 44 du décret du 20 juillet 1972).

Conformément aux dispositions de l'article 45 du décret du 20 juillet 1972, cette garantie s'applique à toutes créances ayant pour origine un versement ou une remise effectués pendant la période de garantie pour les opérations visées par la loi du 2 janvier 1970, et restent couvertes par le Crédit du Nord à condition d'être produites par le créancier dans les trois mois de la présente publication, au siège ci-dessus indiqué.

Il est précisé qu'il s'agit de créances éventuelles et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues, et ne peut en aucune façon mettre en cause la solvabilité et l'honorabilité de SOTRINCO.



Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

L'ECU tire un maigre bénéfice de la défaillance du dollar

C'est de plus de 23 milliards de dollars, soit d'environ 16 %, qu'a chuté cette année le volume des emprunts euro-obligataires proprement dits, par rapport à l'activité des trois premiers trimestres de 1986. La baisse est particulièrement lourde dans le secteur du dollar des Etats-Unis, dont la part relative à la fin de ce mois de septembre n'est plus que 44 % contre 61 % il y a un an. Mesuré dans un cadre plus large qui comprend l'ensemble des émissions à caractère international, ajoutant aux euro-transactions aussi bien celles dites yankees lancées en dollars ou en monnaies étrangères à New-York que celles offertes en Suisse ou au Japon pour le compte de débiteurs étrangers, le déclin de la devise américaine d'une année à l'autre est tout aussi saisissant : à peine 38 % des emprunts internationaux ont été libellés en dollars cette année contre plus de 53 % en 1986.

On aurait pu espérer que l'ECU bénéficie sensiblement de la défaillance générale du dollar américain. Il n'en a, en fait, que peu profité, et c'est là une des grandes déceptions de la comparaison des statistiques à laquelle incite toute fin de trimestre. Globalement, la proportion de la devise européenne ne s'est améliorée qu'à 4,3 % contre 3,3 % à la fin de septembre 1986. L'ECU reste cependant loin derrière le yen, à qui revient cette année plus de 13 % du volume des emprunts internationaux contre 10,3 %, le franc suisse (près de 12 % contre 9 %), le deutschemark (plus de 7 %) ou même le dollar australien, dont la part est présentement de 6 % contre 2 % l'an passé. Si l'ECU n'a pu que si peu tirer parti de tout le soutien et des efforts de promotion officiels dont il dispose, c'est vraisemblablement en raison de la libéralisation croissante de nombreux marchés domestiques qui lui font directement concurrence. Son importance grandissante de ces dernières années se justifiait pour beaucoup par les restrictions des marchés des capitaux européens.

Parmi les rares emprunts français de la semaine passée, Electricité de France a réussi des percées étonnantes, défiant les règles connues de l'harmonie d'un marché. Coup sur coup, en deux transactions de 100 millions de francs suisses chacune, EDF s'est assurée des financements particulièrement avantageux par l'intermédiaire des plus grandes banques helvétiques. Un placement privé de notes à deux ans lancées au pair et munies d'un coupon de 4 % seulement vient d'être suivi par une émission publique à taux variable. Ce dernier correspond au Libor à six mois.

En fait, de variation, il n'y en aura guère puisque le flottement du coupon est limité vers le haut à 7 %. Qui plus est, si les taux venaient à plafonner, l'emprunteur serait en mesure de se soustraire à des paiements qu'il pourrait juger trop onéreux : il s'est en effet réservé la possibilité de dénoncer l'emprunt au pair à la fin de chaque semestre. L'investisseur potentiel, qui n'est même pas en mesure de savoir s'il s'engage à plus de six mois, ne bénéficie guère que d'une assurance dérisoire, celle que le coupon ne tombera pas en dessous d'un minimum fixé bien bas, à 2 % seulement.

Même en puisant loin dans les inépuisables ressources de l'euro-imagination, il serait difficile dans les circonstances présentes d'offrir publiquement sur le marché international une transaction plus déséquilibrée, où tout est en faveur du débiteur. Heureusement pour elle, EDF n'en a pas souffert dans son prestige international. L'arrogance persistante d'autres émetteurs de premier plan les a parfois desservis à terme. Il reste que, présentement, il est difficile pour une des premières adresses du monde de ne pas mettre à profit la concurrence acharnée que se livrent entre elles les banques actives dans les secteurs des émissions en francs suisses. La commission totale pour l'emprunt à taux flottant EDF se monte à 1,75 %.

Le « MOF » de Saint-Gobain

La Compagnie Saint-Gobain, avec une facilité à options multiples – Multiple Option Facility « MOF » – sur cinq ans de 600 millions de dollars, démontre une fois de plus combien ce type d'opération est populaire en France. Il s'agit, en effet, de lignes de crédits mixtes proposées à toutes les banques domiciliées dans l'Hexagone. Ces lignes utilisables en francs français domestiques et en eurodevises se multiplient : citons, pour mémoire, celles récemment arrangées avec succès pour Hachette et les Nouvelles-Galeries.

Le « MOF » de Saint-Gobain comporte une commission d'engagement de 5 points de base (0,05 %). Le taux d'intérêt diffère selon la devise choisie par le débiteur : il sera l'addition de 10 points de base au taux du Libor pour le franc français, et le Libor « sec » pour les eurodevises. En outre, le niveau d'utilisation donnera lieu aux commissions suivantes : 2 points de base pour le premier tiers, 4 points pour le deuxième et 6 points pour le troisième. Enfin les banques recevront respectivement 6, 4 et 2 points de base selon qu'elles s'engagent individuellement pour 30, 20 et 10 millions de dollars.

Indépendamment de la possibilité de tirer en francs français, en dollars et autres devises, la facilité est dotée d'autres options : elle permettra à Saint-Gobain d'obtenir des avances bancaires en francs et en eurodevises auprès d'un groupe de banques adjudicataires *(Tender Panel)*, d'interroger en face à face les banques pour l'établissement d'acceptations bancaires et de servir de ligne de substitution pour l'émission de billets de trésorerie en francs.

L'objet du montage, qui est de remplacer des lignes de crédits existants et non pas de mobiliser de l'argent frais, est particulièrement intéressant. Saint-Gobain fera ainsi des économies importantes sur ses coûts de financement et, la possibilité de remodeler sur des échéances plus adéquates une grande partie de ses présents crédits bancaires lui permet d'offrir aujourd'hui une transaction d'envergure.

Si le besoin s'en faisait sentir, la Compagnie pourrait, en plus, envisager, au cours du second semestre 1988, le lancement d'un programme d'europapier commercial. S'il en allait ainsi, elle demanderait auparavant auprès des agences américaines spécialisées un classement *(rating)* approprié, c'est-à-dire le prestigieux « ALPL » qui, dans ce domaine, récompense les meilleures signatures.

L'accueil réservé par la communauté bancaire domiciliée en France à la proposition de Saint-Gobain s'est avéré extrêmement chaleureux. L'intérêt des banques françaises et étrangères a été si fort et si rapide que le « MOF » est d'ores et déjà largement sursonscrit, alors que l'opération ne se termine que le 30 septembre. Sa réussite tient à la qualité de l'emprunteur et à l'intérêt que représente Saint-Gobain en tant que relation bancaire, à un moment où les banques n'ont pas grand-chose à se mettre sous la dent. L'ensemble a été arrangé avec brio par la BNP Capital Markets à Londres, en association avec Indosuez, le Crédit lyonnais, J.-P. Morgan et la Société générale.

CHRISTOPHER HUGHES.

LES DEVISES ET L'OR

Une assez bonne tenue du billet vert

Compte tenu du « mauvais » indice des prix de détail américains en août (+ 0,5 %, + 5,8 % sur douze mois), qui le déprima une courte journée, le dollar s'est plutôt bien comporté cette semaine, terminant plus haut qu'il n'avait commencé. En revanche, la livre sterling, déprimée par une forte aggravation du déficit de la balance commerciale britannique et de celle des paiements, a chuté assez sensiblement. Au départ, le billet vert se montrait un peu faible, les opérateurs appréhendant le maintien d'un déficit commercial élevé aux Etats-Unis, après l'annonce d'une révision à la hausse de la croissance du PNB au deuxième trimestre : une croissance plus forte pousse la consommation, donc les importations. Mais, les jours suivants, les événements du golfe Persique (mitraillage et arraisonnement d'un mouilleur de mines iranien) venaient doper le dollar, de même que le regain de tension sur les taux d'intérêt outre-Atlantique. Mercredi et jeudi, l'annonce de la hausse de l'indice des prix américains en août avait l'effet inverse. Vendredi, en revanche, l'annonce d'une remontée probable des taux d'intérêt au Japon *(voir en rubrique Marché monétaire et obligataire)* poussait à la hausse les taux américains, mouvement de nature à soutenir le dollar, qui finissait à 6,07 F et 1,82 DM par ailleurs, les milieux financiers internationaux attendaient, sans fièvre, la réunion du groupe des Cinq, puis des Sept, avant l'ouverture de la session du Fonds monétaire international.

A l'issue de ces réunions, les signataires de l'accord du Louvre, conclu le 22 février dernier pour stabiliser les parités monétaires, devaient « faire le point », constater que l'accord fonctionnait bien et ne pas prononcer le mot de « reconduction », puisque cet accord est toujours en vigueur. A cette occasion, de bons esprits se demandent si l'accord en question n'est pas « intrinsèquement pervers », dans la mesure où il fixe une valeur arbitraire au dollar, obligeant la Banque centrale à intervenir, non seulement par des opérations sur les marchés (70 milliards de dollars depuis le début de l'année, ce qui n'est pas énorme par rapport aux 150 à 300 milliards d'échanges quotidiens), mais aussi par le maniement de l'arme des taux, fixés anormalement haut aux Etats-Unis, sans compter la France, qui ne retient dans tout cela que ce qu'il y a de mauvais.

Sans doute les Américains eux-mêmes estiment qu'une baisse supplémentaire du billet vert serait dangereuse et susceptible de relancer l'inflation, en augmentant le coût des produits importés, donc des produits nationaux. M. Paul Volcker, président sortant de la Réserve fédérale, vient d'exprimer à nouveau un tel sentiment. Mais est-on bien sûr qu'en laissant le dollar flotter, au prix d'une nouvelle dépréciation de 5 % à 10 %, l'inflation serait tellement stimulée aux Etats-Unis ? Une telle baisse contribuerait à la réduction du déficit commercial américain et permettrait d'éviter une course à la hausse des taux qui est en train de s'engager pour rassurer les prêteurs étrangers du Trésor des Etats-Unis. Il est parfois imprudent, et coûteux, de contrarier les marchés, surtout lorsque ceux-ci suivent une logique plus cruelle, et souvent plus réelle, que celle des grands argentiers internationaux.

F. R.

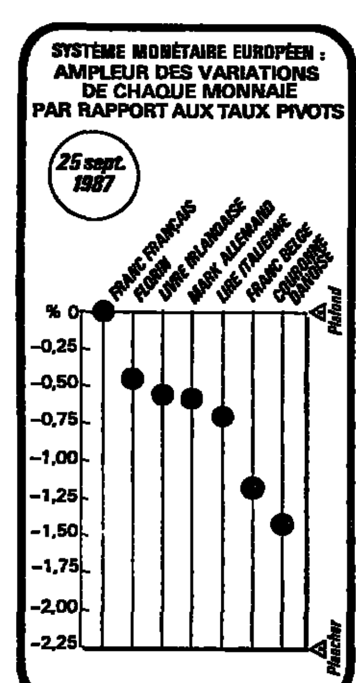
COURS MOYENS DE CLOTURE DU 21 AU 25 SEPTEMBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	1,6420	9,9669	2,4811	2,9893	62,0019	3,3645	2 157,59
	–	1,6550	9,9647	2,4758	2,9889	62,0459	3,3629	2 158,12
New-York	1,6420	–	16,4745	66,1813	54,9300	2,6483	48,8043	0,0761
	1,6550	–	16,6085	66,8449	55,3709	2,6673	49,2126	0,0766
Paris	9,9669	6,0700	–	401,72	333,42	16,0752	296,24	4,6195
	9,9647	6,0210	–	402,47	333,39	16,0682	296,30	4,6173
Zurich	2,4811	1,5110	24,8929	–	82,9992	4,0016	73,7433	1,1499
	2,4758	1,4960	24,8465	–	82,8349	3,9904	73,6228	1,1472
Francfort	2,9893	1,8205	29,9918	120,48	–	4,8212	88,8482	1,3855
	2,9889	1,8060	29,9949	120,72	–	4,8172	88,8779	1,3849
Bruxelles	62,0019	37,76	6,2208	25,9901	207,42	–	18,4285	2,8737
	62,0459	37,49	6,2258	25,0601	207,58	–	18,4498	2,8750
Amsterdam	3,3645	2,0490	33,7562	135,61	112,55	5,4264	–	1,5594
	3,3629	2,0320	33,7495	135,82	112,51	5,4201	–	1,5582
Milan	2157,59	1314	216,47	869,62	721,78	34,7987	641,29	–
	2158,12	1304	216,57	871,65	722,03	34,7826	641,73	–
Tokyo	235,79	143,60	23,6573	95,0364	78,8794	3,8030	70,0830	0,1093
	236	142,60	23,6838	95,3208	78,9590	3,8036	70,1771	0,10935

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 25 septembre, 4,2270 F, contre 4,2223 F le vendredi 18 septembre.

SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN : AMPLEUR DES VARIATIONS DE CHAQUE MONNAIE PAR RAPPORT AUX TAUX PIVOTS



LES MATIÈRES PREMIÈRES

Le blé sous influence soviétique

Le marché du blé a été dominé, cette semaine, par l'achat soviétique de 1,5 million de tonnes de céréales européennes (500 000 tonnes d'orge français, 300 000 tonnes d'orge anglais et 650 000 tonnes de blé fourrager français). Le jeudi 24 septembre, la Commission européenne a accordé des subventions (restitutions) de 130,5 ECU par tonne de blé et de 130 ECU par tonne d'orge aux exportateurs impliqués dans cette première grosse transaction avec l'URSS pour la nouvelle campagne 1987-1988, commencée le 1er juillet (1).

Le marché à peine conclu, la société Interagra a fait savoir qu'elle était le principal maître d'œuvre de cette vente. A Bruxelles, un haut fonctionnaire a même indiqué que M. Michel Doumeng (le fils du « milliardaire rouge » disparu en avril dernier) semblait avoir *« d'aussi bons contacts que son père avec les dirigeants d'Union soviétique »*.

Cette version des faits donne au nouveau et jeune président d'Interagra une importance exagérée. S'il est vrai que l'essentiel des blés vendus à Moscou seront livrés par sa société, la négociation qui a précédé s'est déroulée sans M. Michel Doumeng. En réalité, l'initiative de l'opération revient au négociant américain Cargill et à la firme française de négoce Tradigrain qui ont pris langue avec les responsables soviétiques de l'importation céréalière.

Que s'est-il passé ensuite ? Selon toute vraisemblance, la Commission de Bruxelles a demandé aux deux marchands de grains d'associer Interagra dans cette affaire, accédant ainsi à une requête discrète de Moscou. La situation a donc été totalement renversée. Mais chacun sait dans le milieu du négoce que la vente officiellement conclue par Interagra doit être relativisée par le rôle de Cargill et Tradigrain (mais aussi de MM. Marc Rich et Louis Dreyfus, impliqués dans l'opération).

Cette petite manœuvre traduit le souci de la Communauté comme de l'URSS de maintenir la spécificité d'Interagra dans leurs échanges agricoles. De son vivant, Jean-Baptiste Doumeng rendait des services très particuliers aux deux parties, que les négociants « classiques » ne peuvent ou ne veulent prendre en charge. Par le biais d'Interagra, Moscou pouvait exiger des prix très bas pour l'achat de beurre, de viande ou de blé. Bruxelles avait toute liberté de dire « non » à Doumeng, sans pour autant traiter publiquement les Soviétiques d'irréalistes.

Doumeng essuyait les plâtres et faisait office de fusible. Lorsqu'il parvenait à conclure un contrat à un prix jugé acceptable par Bruxelles, la Communauté pouvait alors annoncer qu'elle avait vendu une certaine quantité de marchandise à l'URSS. Doumeng avait accompli sa tâche et s'effaçait derrière une transaction que l'on présentait alors comme un accord bilatéral, d'Etat à Etat.

C'est la survivance de ce type de relations que la CEE et Moscou aimeraient favoriser. On n'imagine pas en effet le groupe américain Cargill se transformer en « petit télégraphiste » des Soviétiques, et risquer de se faire tancer par Bruxelles, en proposant des prix absurdes.

L'achat soviétique rendu public en milieu de semaine a par ailleurs suscité quelques interrogations sur l'ampleur de la récolte céréalière en URSS. La firme d'Etat Exportkleb (chargée des achats de grain) a demandé que la marchandise acquise en Europe soit acheminée dès le 1er octobre, comme s'il fallait répondre à un besoin pressant. Les autorités du Kazakhstan (en Asie centrale) ont lancé, jeudi, un appel d'urgence à la population pour qu'elle ramasse les blés à la main, partout où les machines, en raison du mauvais temps, ne peuvent accéder aux champs. Officiellement, les prévisions de récolte sont maintenues à 210 millions de tonnes (toutes céréales). Mais le Conseil international du blé estime que la production ne dépassera pas 195 millions de tonnes. Dans cette hypothèse, d'autres achats sont à prévoir.

ERIC FOTTORINO.

(1) 1 ECU = 6,92 FF. Ce soutien a coûté 224 millions de dollars à Bruxelles.

PRODUITS	COURS DU 25-9
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 123,4 (+ 7,9) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 095,6 (+ 59,6) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	3 295 (+ 20) Livres/tonne
Sucre (Paris) Décembre	1 119 (– 20) Francs/tonne
Café (Londres) Novembre	1 285 (– 35) Livres/tonne
Cacao (New-York) Décembre	1 934 (+ 22) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Décembre	294,4 (– 3,8) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Décembre	175,2 (– 5,2) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Décembre	164,30 (– 6,3) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Un MATIF psychotique

Dans *la Divine Comédie* du grand poète italien Dante Alighieri, l'enfer comportait neuf cercles, au fond desquels les damnés s'enfonçaient. A quel cercle en est le MATIF aujourd'hui ?

La semaine dernière, nous évoquions l'indispensable accalmie, à la faveur de la timide amélioration enregistrée, à la veille du week-end, sur le marché parisien des émissions fraîches. Avait-on touché le fond, et les excès d'anticipation commis par le marché allaient-ils être corrigés, au moins temporairement. Point du tout : cette semaine, les cours sur le MATIF ont à nouveau enfoncé leur plancher, établissant un record historique à 96,05 sur l'échéance décembre. Ce prix correspond à un rendement de 10,80 % sur l'emprunt « notionnel » 10 % à dix ans.

Le record précédent datait du milieu de la semaine précédente, à 96,70, mais on avait terminé à 97,75, à un point au-dessus, en raison précisément de la timide amélioration signalée plus haut.

Le motif de cette nouvelle descente aux enfers un cran plus bas ? Rien en France ne la justifiait, et c'est de l'étranger qu'est venue l'impulsion dévastatrice. Mercredi à 14 h 30, heure européenne, le marché apprenait qu'aux Etats-Unis la hausse du prix de détail s'était élevée à 0,5 % au mois d'août, ce qui portait à 5,8 % le rythme de l'inflation sur douze mois. Immédiatement, le cours de l'échéance décembre sur le MATIF plongeait de 97,25 à 96,75 : l'inflation reprend outre-Atlantique, pensez donc. Que les prix de gros américains soient restés rigoureusement stables pendant le même mois d'août – ce qui ne manquera pas d'influencer favorablement les prix de détail dans les deux ou trois mois à venir, – peu importe ; à Paris, on a peur de l'inflation de l'oncle Sam, et on baisse.

Après une brève rémission jeudi, un nouvel « accident » se produisait vendredi, sur une rechute des cours du marché obligataire à New-York, où l'emprunt-phare du Trésor, le trente ans 2017 au taux nominal de 8,75 %, voyait son rendement s'élever à près de 9,70 %. La raison ? Une indication en provenance de Tokyo, selon laquelle la Banque du Japon durcissait sa politique du crédit pour contenir l'inflation. Cette dernière est pourtant très faible : 0,4 % sur douze mois. Mais la masse monétaire japonaise, dans sa définition large M2 + certificats de dépôts, s'est gonflée en août, au rythme annuel de 11 % (et de 10,3 % en juillet). Selon la Banque du Japon, ce gonflement est dû, pour l'essentiel, à une forte demande de fonds à long terme, les emprunteurs anticipant une hausse des taux.

A vrai dire, ces taux montent déjà depuis la fin de juillet, atteignant 5,7 % sur dix ans.

A New-York, cette indication a eu un effet ravageur, les opérateurs en déduisant que pour garder l'écart de 4 % entre les taux japonais et américain, indispensable pour allécher les investisseurs nippons, le loyer de l'argent allait devoir être relevé outre-Atlantique.

Dans ces conditions, il était logique, n'est-ce pas, que le MATIF fût envoyé derechef au tapis ?

On objectera que le marché allemand n'est guère mieux loti, avec des taux longs dépassant 6,50 %. Mais comme le MATIF, avec son effet amplificateur habituel, entraîne le marché du comptant (le « physique »), on enregistre de grandes hausses à Paris. A la veille du week-end, les emprunts d'Etat à plus de sept ans donnaient un rendement de 10,48 %, porté à 11,05 % pour le vingt-cinq ans (2012), tandis que le secteur public à plus de sept ans fournit du 11,14 %.

Pour ne rien arranger, le loyer de l'argent au jour le jour sur le marché interbancaire s'élevait à 8 % en fin de semaine. La Banque de France, victime du jeu de facteurs autonomes restrictifs, reconnaissait avoir visé un peu trop bas dans son alimentation du marché lors de son adjudication de lundi (40 % des demandes servies au taux inchangé de 71/2 %), donna un peu d'argent vendredi à 15 h 30 pour éviter de dépasser 8 %. Dans ces facteurs « autonomes », citons, pêle-mêle, le règlement de la dernière adjudication mensuelle d'obligation assimilable du Trésor, la constitution plus rapide de réserves obligatoires par les trésoriers de banques en anticipation d'une hausse (disait-on), ou même, suivant une rumeur, une action des grandes banques désireuses de faire coter plus cher : il faut bien trouver quelque chose.

En haut lieu, on commence à s'inquiéter sérieusement de cette tension des taux à long terme. Avant de partir pour la réunion du Fonds monétaire, M. Edouard Balladur a déclaré à la presse que, en France, ces taux subissaient la contagion de la hausse américaine, dans un processus *« pas du tout cartésien »*, résultant d'une insuffisante prise en compte des données fondamentales, telles que la réduction à 2 %, en fin d'année, de l'écart d'inflation avec l'Allemagne, *« élément d'optimisme »*. Pour lui, une marge de baisse subsiste.

Cette opinion, très « officielle », ne serait pas loin d'être partagée par les opérateurs sur graphiques, qui suggéraient de « couvrir » la vente à découvert, dans la perspective d'une réaction technique, un même opérateur redevenant même haussier sur les cours à moyen terme. Par ailleurs, certains investisseurs seraient tentés d'acheter du taux fixe, estimant que les rendements actuels, voisins, parfois, de 11 %, sont trop importants, en termes réels, et valent la peine de faire des moyennes. D'autres, baissiers sur les taux en mai et juin, et passablement douchés depuis, se montrent plus prudents, considérant que l'environnement international est bien mauvais et que la route est bien mal pavée en France d'ici à l'élection présidentielle.

A noter, enfin, que le dérapage actuel des masses monétaires M3 et L, sur douze mois, progressant en juillet de 9,9 % et de 11 %, préoccupe les autorités monétaires. D'ici à donner un coup de frein, il n'y a pas loin, non par une action sur le taux, mais par l'imposition de réserves supplémentaires sur les certificats de dépôts des banques, en trop vive expansion. Une affaire à suivre.

FRANÇOIS RENARD.

Le Monde

Inauguré le 27 septembre en présence de M. Chirac

Le métro du Caire : une réalisation... pharaonique financée par la France

M. Jacques Chirac devait participer, le dimanche matin 27 septembre, à l'inauguration du métro du Caire en compagnie du président égyptien, M. Hosni Moubarak. Un consortium de dix-sept entreprises françaises a contribué à cet ambitieux projet, financé par d'importants crédits français, et qui sera totalement achevé en 1989. MM. Chirac et Moubarak devaient déjeuner ensemble dimanche et avoir des entretiens politiques.

Selon M. Denis Baudouin, porte-parole de Matignon, *« ce voyage pourrait déboucher sur la signature de plusieurs nouveaux contrats ».*

M. Chirac est accompagné de M. Michel Noir, ministre du commerce extérieur, de M. Jacques Douffiagues, ministre délégué aux transports, et de M. Gérard Longuet, ministre délégué aux télécommunications.

LE CAIRE
de notre correspondant

Coincés depuis une heure dans leurs boîtes à sardines immobilisées place Tahrir, les Cairotes discutent ou méditent dans un concert wagnérien d'avertisseurs. Thème : le métro. Ce sont, en effet, les travaux de dernière minute qui ont rendu la circulation au centre du Caire encore plus infernale. Il y a une semaine, la place Tahrir, cette plaque tournante du métro, avait l'aspect de Berlin bombardée avec ses rues aux entrailles retournées.

C'est cet aspect des choses qui retient l'attention des pessimistes, alors que les optimistes, et ils sont légion, pensent aux lendemains meilleurs qu'on leur a promis à partir du dimanche 27 septembre, date de l'inauguration officielle du métro. Déjà ils se délectent à la vue des immeubles qui se trouvent au-dessus des 4,5 kilomètres de tunnel et qui ont été ravalés et blanchis à la chaux. Un spectacle irréel dans une capitale de treize millions d'habitants où pollution et poussière ont uniformément teint les bâtiments d'un triste gris ocre.

D'ailleurs, les Cairotes ne sont plus à un jour près. Ils ont pris leur mal en patience depuis que les travaux ont commencé il y a cinq ans et demi. Ils ont stoïquement supporté les canalisations d'eau crevées, les effluves des égouts éventrés et le silence des lignes de téléphone coupées. Mais l'entreprise a été aussi difficile sinon plus pour le consortium Interinfra-Arabco, regroupant dix-sept sociétés françaises et deux égyptiennes. En l'absence de cartes du sous-sol, le consortium a dû procéder un peu à l'aveuglette.

Un retard de deux ans

Même les détecteurs de métaux les plus sophistiqués perdaient leur efficacité devant des canalisations datant du début du siècle et qui n'avaient plus rien de métallique. Il a donc fallu tâtonner et dériver des dizaines de kilomètres de canalisations et de câbles téléphoniques avant de commencer les travaux de percement du tunnel. D'où un retard de près de deux ans et une augmentation substantielle du coût, qui est passé de 1 530 millions de francs à 2 580 millions de francs, la quasi-totalité en prêts français privilégiés.

D'ailleurs, même si le métro *devait être officiellement inauguré* dimanche, des dernières touches resteront à donner jusqu'en décembre. Le métro fonctionnera alors à sa capacité maximale. Vingt-cinq mille passagers à l'heure dans chaque sens pourront emprunter les rames souterraines de la place Ramsès à la place Tahrir (4,5 kilomètres) et aériennes jusqu'à Hélouan, cette banlieue industrielle située à 20 kilomètres au sud du Caire. Le prix du voyage coûtera entre 1 F et 2 F, selon la distance parcourue. Des tarifs largement subventionnés mais qui sont tout de même de deux à quatre fois plus élevés que ceux des autobus. Les Cairotes auront en échange la vitesse (60 kilomètres à l'heure), un air non vicié par les tuyaux d'échappement et, en prime, des stations de métro calquées sur celles de Paris.

Fait pittoresque, l'opposition de gauche, qui avait décrié le projet, ne nie plus son importance mais continue à chicaner sur les noms des stations. Elle critique le fait que la station Nasser ne soit qu'un arrêt secondaire alors que Sadate a eu droit à la plaque tournante de la place Tahrir et Moubarak au terminus de la gare, place Ramsès.

Mais ces querelles de clocher n'enlèvent pas aux Egyptiens leur sentiment de fierté. Les descendants des constructeurs des pyramides aiment, en effet, les projets... pharaoniques. Le haut barrage d'Assouan construit avec l'aide des Soviétiques en était un. Le métro en est un autre. Grâce au financement, des centaines de milliers d'Egyptiens emprunteront quotidiennement *le métro faranςawi.*

ALEXANDRE BUCCIANTI.

Le terrorisme basque

Trois personnes dont une journaliste en garde à vue à Bordeaux

BORDEAUX
de notre correspondante

La police judiciaire de Bordeaux, agissant sur commission rogatoire de M. Michel Legrand, juge d'instruction à Paris, chargé des affaires de terrorisme, a interpellé six personnes, mercredi 23 septembre à Bordeaux. Quatre Basques français ont été relâchés depuis. En revanche, une journaliste de Radio-Bordeaux-Gironde, station décentralisée de Radio-France, Catherine Totorica-Ondicola, trente ans, a été placée en garde à vue au commissariat central de Bordeaux.

Un Basque espagnol, qu'elle hébergeait, est dans le même cas. Son identité n'a pas été officiellement révélée. Il s'agirait de Xavier Managua.

Leur garde à vue a été prolongée de quarante-huit heures à compter du 25 septembre, sur requête du parquet de Bordeaux, en application de la loi du 9 septembre relative à la lutte contre le terrorisme.

Pierre Ondicola, le mari de Catherine Totorica-Ondicola, a, d'autre part, été interpellé à Pau, le 24 septembre. Il est également placé en garde à vue à Bordeaux.

GINETTE DE MATHA.

● **Arrestation en France d'une Italienne soupçonnée d'actions terroristes.** – Une jeune femme soupçonnée d'être impliquée dans plusieurs attentats terroristes en Italie a été arrêtée vendredi après-midi 25 septembre en Ardèche, non loin de Montélimar (Drôme). Il s'agit de Rafaela Exposito, qui est l'objet d'une dizaine de mandats d'arrêt internationaux.

La grève du Livre CGT a empêché la parution de la plupart des quotidiens

Très peu de quotidiens ont paru le vendredi 25 septembre, la Fédération des industries du livre et du papier (FILPAC) CGT ayant lancé un mot d'ordre de grève à la suite des incidents survenus la veille au Mans, où un de ses responsables avait été blessé lors d'affrontements avec la police.

Seuls quelques quotidiens régionaux ont été mis en vente, notamment le *Maine libre* au Mans, des quotidiens de Marseille *(le Provençal, le Méridional)*, de Grenoble *(le Dauphiné libéré)*, des quotidiens du Nord-Pas-de-Calais ; mais *Nord-Eclair, Nord-Matin* et *Liberté* n'ont pas paru samedi et *la Voix du Nord* n'a paru qu'en édition réduite.

Jeudi, quelque deux cents manifestants appartenant à la Fédération des industries du livre et du papier avaient protesté contre la condamnation de quatre de leurs camarades en occupant le palais de justice du Mans.

Le conflit avait pour origine la grève perlée menée par la CGT, en mars 1981, à l'usine Le Tabac reconstitué (LTR) de Spay, près du Mans (qui appartient au groupe américain Kimberley-Clark). Celui-ci avait débouché sur la condamnation des quatre délégués à 880 000 francs de dommages – intérêts par le tribunal correctionnel du Mans le 7 mai 1985, condamnation confirmée en appel à Angers. L'usine LTR transforme des résidus de tabac en une pâte dont on tire les « feuillets reconstitués » pour fabriquer des cigarettes. La grève de mars 1981, quarante et un arrêts de travail en quatre jours, avait détérioré toute la production du moment, selon la direction.

Jeudi matin, nous indique notre correspondant au Mans, la direction réclamant ses 880 000 francs, le tribunal d'instance faisait statuer sur les saisies-arrêts sur les salaires des quatre délégués. Et la CGT était venue, rappelant qu'elle ne verserait *« pas un sou. »* Le procureur avait appelé la police. Un affrontement bref mais violent avait suivi, faisant plusieurs blessés, notamment un responsable de la Filpac avait eu la jambe brisée.

La Fédération nationale de la presse française a protesté : *« très solennellement »* contre ce mouvement, *« les incidents survenus s'étant produits dans le cadre d'un litige qui ne concerne pas la profession »* ; le Syndicat de la presse parisienne s'est *« élevé avec force »* contre la décision.

Du côté des syndicats ouvriers, c'est l'affaire du Mans qui a provoqué de vives réactions. Le bureau confédéral de la CGT affirme que *« le pouvoir et le patronat viennent de franchir une nouvelle étape dans l'utilisation de la violence contre les salariés, contre les libertés fondamentales existant dans notre pays »*. Et M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, sur FR3 Bordeaux, s'est demandé *« s'il existe encore un droit social en France » : « des travailleurs sont condamnés à des peines de prison, à des dizaines de millions d'amende, des juges peuvent décider si une revendication est légitime ou non »*. Plusieurs milliers d'ouvriers du Livre CGT ont défilé vendredi matin à Paris.

M. Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, a souligné qu'*« à l'origine, il y a une dérive des juges »*, avec *« des attaques diverses et multiples du droit de grève »* et il a appelé les juges à *« se ressaisir »*. Enfin la fédération FO du Livre, pour sa part, a *« dénoncé avec la même fermeté » « les méthodes du Livre CGT »* et l'intervention des forces de l'ordre ; elle *« met en garde contre l'intervention des tribunaux »*.

Le numéro du « Monde » daté 25 septembre 1987 a été tiré à 491 473 exemplaires



A B C E F G H

PROMOTION TAILLEURS
1000 TAILLEURS
SIGNÉS GRANDES MARQUES
A DES PRIX JAMAIS VUS
COUTURE HOMMES ET FEMMES
CLUB des 10
SPECIAL HOMMES : VESTE PURE LAINE 695 F
-30 -40 -50%
Ouvert tous les jours de 10 h à 18 h, Dimanche inclus.
PARIS 8e : 58, FBG SAINT HONORÉ (1er ÉTAGE) M° CONCORDE
ST-GERMAIN-EN-LAYE : 60 bis, RUE DE PARIS (1er ÉTAGE)
LYON 2e : 5, RUE DES ARCHERS (1er ÉTAGE)

Son petit-fils Jean désigné comme successeur par le comte de Paris

« Les lois fondamentales du royaume »

Le comte de Paris devait officiellement désigner, le samedi 26 septembre à Amboise, son petit-fils Jean comme futur chef de la Maison de France. Le prétendant estime en effet que le divorce de son fils aîné puis son remariage le rendent inapte à lui succéder.

Laurent Theis, historien, auteur de *l'Avènement d'Hugues Capet* (1984, Gallimard), expose ci-dessous, quelles étaient les règles de succession royale au temps de la monarchie.

Au printemps de 987, l'élévation d'Hugues Capet au trône de France fut obtenue au motif, même si les causes réelles étaient autres, que *« la royauté ne s'acquiert pas par droit héréditaire »*, mais qu'elle doit aller au plus digne d'exercer cette fonction sacrée. En dépit de cette déclaration catégorique de l'archevêque de Reims Adalbéron, toute l'histoire de la dynastie capétienne est marquée par la pratique de la succession selon la règle de la primogéniture mâle.

Au moins jusqu'à l'extinction des Capétiens directs en 1328, la famille royale gère sa succession, de façon patrimoniale, à la manière des autres dynasties seigneuriales : le fils aîné est placé dans la situation de remplacer son père le jour venu. Par un sang que Dieu a distingué se transmettent, comme un héritage, la fonction royale et le royaume qui s'y trouve attaché, une *acclamation publique, le jour du couronnement,* rappelant que le consentement « populaire » était en principe requis.

Conscients sans doute qu'aucune nécessité ne garantissait la pérennité de ce lien, puisqu'en 987 un choix de circonstance avait écarté un descendant direct par les mâles de Charlemagne, Charles de Lorraine, pourtant fils, frère et oncle de rois, les premiers Capétiens, jusqu'à Louis VII en 1179, prirent soin de faire reconnaître et sacrer roi leur fils aîné de leur vivant, l'onction marquant l'accession sans retour à la royauté. Par la suite, cette procédure tomba en désuétude, tant il était admis que le fils *du roi était roi* par destination, cette reconnaissance s'étendant même, dès sa naissance, au petit-fils, grand et petit dauphins étant assurés de se succéder l'un l'autre, sauf accident biologique.

Or le premier de ces accidents, à terme inévitables, se produisit extraordinairement tard, en 1328, lorsque, à la mort de Charles IV, dernier des trois fils de Philippe le Bel, il ne se trouva plus de fils de roi. En cent soixante-dix ans, le cas se présenta à quatre reprises. Toujours, pour Philippe VI de Valois, Louis XII, François Ier, Henri IV, la même solution fut retenue : rechercher le prince occupant la place la plus proche du défunt en *remontant par les mâles aînés jusqu'à* l'ancêtre royal commun. S'agissant d'Henri IV, il fallut se reporter vertigineusement loin en arrière, à la génération des fils de Saint Louis, ce qui aurait fait dire à Catherine de Médicis parlant d'Henri III que « les Bourbons ne lui étaient plus parents que d'Adam et Eve ».

En matière de succession royale, on le voit, les femmes, quels que soient leur mérite et leur personnalité, ne comptent pas : *elles n'ont aptitude ni à porter ni à* transmettre la couronne. Cette tradition différencie la royauté française de ses sœurs européennes, et signale aussi *que l'héritage royal* se distingue, dès 1328 en tout cas, de la coutume seigneuriale. La transmission de la couronne, au quatorzième siècle au moins, *n'est plus une affaire privée*. Elle intéresse le pays entier.

C'est pour des raisons d'intérêt national, pour recourir à une terminologie sans *doute anachronique*, que le Français Philippe de Valois est préféré à l'Anglais Edouard III, et l'explication vaut aussi, dans une conjoncture certes très différente, pour rendre compte du *succès final de Charles VII, que le sacre* de 1429 légitima définitivement. Bien entendu, juristes et légistes de l'entourage royal habillèrent de considérations théoriques les conséquences de la nécessité politique et des rapports de forces, et ainsi apparut la référence à de prétendues « lois fondamentales du royaume », qui n'avaient en réalité pour fondement que l'empirisme de situations concrètes.

Dès l'origine, en tout cas, et de plus en plus, il apparaît inconcevable que la volonté ou le caprice d'un seul puissent régler la succession royale. La fonction royale, qui participe du sacré, est hors d'atteinte des individus, à commencer par le roi lui-même. C'est pourquoi toute circonstance qui met en cause la dévolution est l'objet de consultations et de délibérations au sein d'états, conseils, Parlements ou autres. Dans un domaine aussi capital, la décision ne peut être que collective. Le roi ne s'appartient pas. Il ne peut donc ni abdiquer ni désigner son successeur ou introduire des innovations dans le mode de dévolution. Aussi le régent n'eut-il aucun mal, en 1717, à faire casser le testament de Louis XIV, qui donnait à ses bâtards légitimés le droit de lui succéder.

La succession royale, depuis les profondeurs de l'histoire de France jusqu'à l'avènement de Louis XVI en 1774, s'est ainsi organisée selon un principe unique, la primogéniture mâle, naturellement validé par le sacre, élément indispensable. Les crises de succession conduisirent à expérimenter des pratiques s'inspirant au plus près de la tradition. Depuis la Révolution et surtout depuis l'avènement de la démocratie laïque, la question, si même elle se pose, ne possède plus la même signification, la légitimité du pouvoir s'étant trouvé d'autres origines.

LAURENT THEIS.

● **Deux infirmières métropolitaines assassinées en Guadeloupe.** – Deux touristes métropolitaines, toutes deux infirmières, ont été assassinées en début de semaine, à Saint-François (40 kilomètres à l'est de *Pointe-à-Pitre*). Béatrice Cluzel, vingt-quatre ans, originaire de Villejuif, et Huguette Guillet, née à Aizenay (Vendée), auraient, *selon les premiers éléments de l'enquête*, été violées avant d'être assassinées. Les corps des deux jeunes femmes, domiciliées à L'Hay-les-Roses *(Val-de-Marne)*, ont été retrouvés dans un état de décomposition avancé. – *(Corresp.)*

Les difficultés de la Cinq

M. Hersant revoit à la baisse ses ambitions publicitaires

Selon l'hebdomadaire *Communication et Business*, M. Robert Hersant, président de la Cinq, vient de modifier complètement la politique commerciale de sa chaîne. Dans une lettre adressée aux annonceurs, M. Hersant aurait renoncé à la garantie d'audience qu'il avait mise en avant au mois de juin dernier auprès des publicitaires. Le patron de la Cinq annonce une réduction de moitié de ses tarifs publicitaires sur l'ensemble de la grille dès le 1er octobre.

La garantie d'audience était l'atout maître de la politique commerciale de la Cinq. Elle permettait de séduire des publicitaires réticents ou prudents en leur offrant un investissement sans risques. Selon M. Hersant, l'abandon de cette stratégie est dû au refus du Centre d'études des supports de publicité (CESP) de se porter garant des chiffres d'audience. La Cinq pourrait renouer avec cette pratique lorsqu'un instrument de mesure des *audiences aura été reconnu* par l'ensemble de la profession. Lors de son dernier conseil d'administration, *le 25 septembre, le CESP a examiné* un protocole d'accord avec l'institut Médiamétrie. Il a donné quinze jours à ses dirigeants pour poursuivre *les discussions* avec l'ensemble de la profession avant de se prononcer.

La spectaculaire décision de *M. Hersant n'est pas seulement liée* aux négociations en cours sur la mesure d'audience. La nouvelle grille de la Cinq a attiré beaucoup *moins de spectateurs* que prévu. L'audience des émissions d'information et des grands shows de variétés s'est révélée très décevante. Devant *ces résultats, les dirigeants de la* Cinq pouvaient difficilement maintenir leurs promesses aux annonceurs et des tarifs publicitaires considérés *généralement comme très* élevés. Signe de la crise, la célèbre série *America* achetée à grands frais aux Etats-Unis a été déprogrammée en attendant des jours meilleurs.

J.-F. L.



